





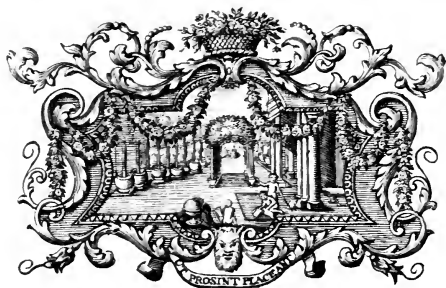
BIBLIOTHEQUE

OU
HISTOIRE

DES SAVANS DE LA
GRANDE-BRETAGNE;

Pour les Mois

M. D C C. X X X V I I.
T O M E N E U V I E M E,



Chez PIERRE DE HONDT.

T A B L E

D E S

A R T I C L E S.

- ART. I. *S*uite de l'Eloge du Paradis perdu de MILTON, par Mrs. RICHARDSON. Pag. 1
- II. *Mémoires Philosophiques de la Société Royale pour les Mois d'Octobre, Novembre & Decembre 1731. & pour toute l'année 1732, comprenant les NOMB. 421. jusqu'à 426. inclusivement.* 41
- III. Mr. DANIEL NEAL; *son Histoire des Puritains; Second Volume: & Examen impartial de ce Second Volume, &c. par Mr. ZACHARIE GREY. Second Extrait.* 77
- IV. *Leonidas, Poëme Epique par Mr. GLOVER.* 95
- V. Mr. JEAN BALGUY; *Recueil de ses Traitez Théologiques & Moraux: sçavoir, deux Lettres à un Déiste, une Dissertation sur les Fonde-*

TABLE DES ARTICLES.

	Fondemens de la Bonté Mo le , <i>un Traité de la Rectitu</i> divine, & <i>un autre sur la Loi</i> la Vérité.	1.
VI.	<i>Mr. PIERRE FRANÇOIS I</i> <i>COURAYER; sa Nouvelle Tr</i> <i>duction de l'Histoire du Concile</i> <i>Trente par Fra - Paolo Sarpi</i> Troisième Extrait.	16
VII.	<i>Méthode nouvelle de dresser les Ch</i> <i>voux par le Duc de NEWCASTI</i> &c. Nouvelle Edition.	20
VIII.	<i>Nouvelles Littéraires.</i>	21

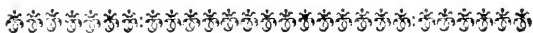


BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

O U

HISTOIRE DES OUVRAGES DES SAVANS DE LA GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS D'AVRIL , MAY ET
JUN. MDCCXXXVII.



ARTICLE PREMIER.

*Continuation de l'Article VIII. de la pré-
mière Partie du Volume précédent : ou Sui-
te de l'Eloge du PARADIS PERDU de
MILTON.*

UN POEME de longue haleine ,
& sur-tout un Poëme épique , où
U il n'y ait absolument rien à re-
prendre , est au-dessus des forces
de l'Homme : MILTON n'étoit
point infallible : il est de tems en tems criti-
qué
Tome IX. Part. I. A

2 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
 qué par Mr. RICHARDSON lui-même dans
 les REMARQUES *sur le Paradis perdu*: &
 quand il y feroit critiqué un peu plus sou-
 vent, cela même donneroit du relief à l'E-
 LOGE dont nous allons entretenir nos Lec-
 teurs: Plus un Panégyriste se montre exempt
 de prévention, & mieux se fait-il écouter.
 Un autre préjugé en faveur de Mr. Richard-
 son louant les beautez d'un Ouvrage Poëti-
 que, c'est non-seulement qu'il entend bien
 la Peinture, qui a tant d'affinité avec la Poë-
 sie, mais qu'en Poësie ainsi qu'en Peinture il
 n'est point de ces Connoisseurs dont on peut
 quelquefois recuser le jugement, parce que,
 comme on dit, ils ne font pas du métier. Il
 nous apprend dans un endroit de son Livre,
 que la Peinture a toujours été, comme qui
 diroit, *sa Femme*; & la Poësie, comme une
Maitresse, avec qui il n'a entretenu de com-
 merce qu'en secret & à la derobée. S'il fa-
 loit pousser la figure, on pourroit soupçon-
 ner que la Poësie n'y a rien perdu: Et ce qui
 est plus fort qu'un simple soupçon, c'est que
 parmi la prose de notre Auteur nous trou-
 vons quelques vers qui paroissent venir de
 main de Maître (a). Nous les transcrirons
 au

(a) Il ne s'agit que de six vers, sur la supériorité
 de Milton dans sa Dispute avec *Saumaise* & *Morus*:
 les voici:

*A haughty warwe Whelming on Ocean's Back,
 Insults the Navy, and derides the Wrack;*

BUS

au bas de la page; persuadez que quiconque entend l'Anglois & la prononciation de l'Anglois, reconnoitra avec plaisir dans ce petit échantillon le caractère d'une Imagination très vive, & d'une Oreille excellente, au jugement de laquelle on pourra se fier, lorsqu'il s'agira de la Versification de Milton, soit dans les *Remarques*, soit dans les *Discours* préliminaires. C'est par quelques observations sur ce sujet que commence l'*Eloge direct & formel* du Paradis perdu: Et cela est dans l'ordre. Une belle Versification est naturellement la première chose que nous cherchions dans un Poëme, la première que nous y regrettions si elle n'y est pas: C'est en vain que sans elle tout le reste seroit beau. La *Pucelle de Chapelain* fût-elle à tout autre égard un chef-d'œuvre; elle est mal versifiée; cela seul suffisoit pour en faire un mauvais Poëme:

Non satis est pulchra esse poemata; dulcia sunt.

HORAT:

Le

*But pouring on Triumphant to 'ard the Shoar,
 Assaults a Rock; the Rock disdain's the Roar,
 Receives the Stroak; 'tis but a boasting Sound,
 Nor more than Dash, and Foam, and Froth is found.*

A propos de *Morus*, puisque nous l'avons nommé, nous remarquerons en passant, que c'est lui & nul autre qui est nommé *Moor* (on ne sçait pourquoi) dans la Vie de Milton à la tête du Paradis Perdu en François, page 19. de l'Édition de la Haye.

4 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit si l'oreille est blessée.
BOILEAU.

§. I.

SI LA PLUPART des Lecteurs François ne sont pas encore parvenus à *concevoir*, comment il est possible que la Versification Angloise soit très belle sans le secours de la Rime, ils doivent au moins être *convaincus* de la vérité du fait par le témoignage ou par l'aveu de quelques-uns de leurs plus habiles Critiques à qui l'Anglois est familier. Ainsi nous nous croyons dispensés de préparer ici, par une Apologie générale des vers non-rimez, l'éloge particulier que fait Mr. Richardson des vers non-rimez du Paradis perdu: Eloge d'autant plus particulier, qu'on y considère moins cette sorte de vers en eux-mêmes, que par rapport à l'usage distingué que Milton en a sçu faire. On se tromperoit sans doute, si on s'imaginait que la suppression de la Rime produisît toujours en Anglois les vers les plus beaux: Bien loin de-là, ce n'est souvent qu'une beauté perdue: Aussi Mr. Richardson convient-il quelque part que la Rime, bien employée, a son mérite. Mais Milton avoit senti que la suppression de cette beauté pouvoit être une source de beautés plus considérables, très peu connues avant lui dans les vers même non-rimez. Il tira heureusement de cette source tout ce qu'il

qu'il y avoit imaginé de beau: Et voilà principalement ce qu'il nous semble que Mr. Richardson a prétendu louer dans les vers sans Rime du Paradis perdu. Ces vers, selon sa remarque, tels qu'ils sont dans l'usage que Milton en a fait, ont cet avantage, Qu'ils réunissent les agrémens artificiels de la Poësie avec les beautez plus naturelles & plus touchantes d'une Prose poëtique, dont les nombres habilement distribuez forment une musique, non pas à la vérité plus brillante, mais plus libre, plus variée, plus riche même, que ne l'est ordinairement (& presque inévitablement) celle dont il faut que les cadences reviennent régulièrement avec les Rimes au bout de dix ou onze Syllabes.

Nous disons *dix ou onze*, parce qu'en effet ceux de Milton en ont quelquefois onze, au lieu de dix qu'exige la règle. Mais Monsieur Richardson fait voir qu'ils n'en sont pas moins beaux, pourvû qu'ils soient bien lus; ce qui est facile à quiconque sçait scander les vers ou qui s'entend à les prononcer. Nous ne craignons pas de dire *scander*: Le terme est aussi propre en parlant de Profodie Angloise, que si nous parlions de Profodie Grecque ou Latine: Les vers Anglois, ainsi que ceux de ces deux langues, demandent un certain mélange régulier de Syllabes longues ou brèves: à cela près seulement que la quantité ou valeur des Syllabes, n'y est pas fixée de même par des règles, & que la Syllabe qui est censée longue dans un endroit à cause

6 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

d'une autre plus courte qui précède ou qui suit, pourra, dans un autre endroit, être censée brève à cause de sa liaison avec une plus longue. Les vers du Paradis perdu, comme les autres vers Anglois de dix Syllabes (comme ceux de huit ou de six, & comme ceux de douze, qu'on nomme Alexandrins) se scandent généralement d'une manière que nous ne sçaurions mieux faire concevoir que par l'exemple des Iambes Grecs ou Latins: C'est une suite de pieds dont chacun est composé d'une brève & d'une longue. Si cette règle est violée par de bons Poëtes, ce n'est gueres que dans les deux cas suivans: ou quand les deux Syllabes d'un pied sont assez égales pour le rendre équivalent au Spondée, sorte de pied que l'on sçait qui est admis dans les vers Iambes; ou quand la mesure n'est rompue par un Trochée, que pour augmenter par ce moyen la grace & la vivacité de l'expression. Ainsi Milton a dit, dans les vers 305, 306, du Livre VII.

. *Where rivers now
Stream, and perpetual draw their humid Train.*

Messieurs Richardson, dans leur remarque sur ces vers y rélevent le choix & l'arrangement des mots, & nous font observer qu'il n'est pas possible de les bien prononcer sans exprimer en quelque sorte par la seule prononciation l'image que le Poëte a voulu peindre: le cours tranquille & majestueux
 d'une

d'une Riviere. Mais si nous recherchons ce qu'il y a de singulier dans le choix & dans l'arrangement de ces paroles, nous trouverons que la singularité consiste principalement à avoir mis, sur sept pieds, deux Trochées & deux Spondées.

. *Whēre rī | vērs nōw |*
Strēam, and | pērpē | tuāl draw | thēir hū | mīd
Trāin. |

Quant aux vers où Milton, plus fréquemment que les autres Poètes Anglois, fait entrer onze Syllabes au lieu de dix; Messieurs Richardson font voir que c'est dans des cas où la Syllabe surnuméraire se confond presque d'elle-même avec celle dont elle est précédée ou suivie: Ensorte que tantôt c'est une Syllabe très brève, entraînée ou absorbée par la précédente; tantôt ce sont deux brèves qui tiennent la place d'une longue, ou d'une de celles qui ne sont courtes que par comparaison avec une voisine plus longue encore. Ajoutons que cette petite licence, & celle de substituer quelquefois un Trochée à un Iambe, sont de nouvelles sources de variété pour la modulation; mais des sources où l'on va puiser bien plus naturellement & de meilleure grace avec la marche libre & dégagée des vers non-rimez, que lorsqu'on est réduit à régler tous les mouvemens sur l'espace étroit de dix Syllabes, toujours ren-

8 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
fermé entre des rimes comme entre des hayes
d'épines. La raison en est claire: c'est que
plus notre chemin est étroit, plus aussi faut-
il que notre démarche soit régulière & me-
surée pour paroître gracieuse. Plus nous
affectons la Symmétrie, & plus il est cho-
quant que nous ne l'observions pas. De-là
vient, par exemple, que tel enjambement
qui est permis, qui a même beaucoup de
grace dans ceux de nos vers dont les hémif-
tiques sont *inégaux*, ne peut se souffrir dans
ceux que la césure divise en portions *égales*.

Les Vers Anglois de dix Syllabes n'ont
point, comme les nôtres, une césure marquée
à la quatrième; & si l'on envisage bien les
choses, cela prouve qu'à certains égards ils
sont les plus beaux; nous le ferions voir fa-
cilement si c'en étoit ici le lieu: mais les no-
tres ont aussi, à la faveur d'une césure ré-
glée, l'avantage considérable de s'entrelacer
agréablement les uns dans les autres par des
enjambemens non moins aisez & non moins
naturels qu'avantageux à la Versification.
Assujettir les vers Anglois à notre césure
pour leur procurer nos enjambemens, ce se-
roit leur faire payer une beauté par le sacri-
fice d'une autre qui la vaut peut-être bien.
C'est celle qui résulte de la liberté qu'ils ont
de placer & de marquer la césure à l'instar de
l'Héxametre Latin ou Grec. Il ne reste
donc qu'un moyen; qui est de leur ôter la
Rime, dont *il* est certain qu'ils peuvent se
passer. Sont-ils rimez? L'enjambement y est
vieux,

vicieux, & les meilleurs Poëtes l'évitent; par cette raison vraisemblablement, qu'entre deux vers de dix Syllabes qui n'ont point de césure fixe, la Rime est une borne *unique*, qui par conséquent veut être respectée. Otez-vous la Rime? vous ôtez par cela même l'unique borne qui vous arrêtoit: ou s'il en reste quelqu'une (car enfin un vers est toujours un certain nombre de pieds borné par lui-même) au moins n'est-ce plus qu'une marque légère, une barrière presque imperceptible, que vous franchirez sans effort & avec bien-séance, par un enjambement d'autant plus facile, que vous en avez l'exemple dans les Hexametres Latins, pour lesquels la difficulté (s'il y en avoit) seroit un peu plus grande; vû le Dactyle & le Spondée dont la répétition uniforme à la fin de tous les vers fait une espèce de Rime. Nous n'examinerons pas, si les Anglois qui ont composé des vers non-rimez avant Milton, ont senti & mis à profit l'avantage que cette sorte de Versification leur offroit, d'imiter dans leur Langue la belle *concatenation* des vers de Virgile: Il suffit de dire, que Milton semble être le premier qui ait senti cet avantage distinctement & avec vivacité; & qu'au jugement de Mrs. Richardson, qui sera sans doute celui de tous les Connoisseurs, il s'est servi en maître de l'avantage qu'il avoit saisi en homme d'esprit & de goût. Ainsi, dans le Paradis perdu comme dans l'Enéide, les différens repos à la fin ou au milieu de chaque

10 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
vers n'ont rien qui soit mécaniquement déterminé. Ils sont marquez librement par le sens & par l'oreille : cela varie presque à l'infini, & écarte à coup sûr l'ennuyeuse monotonie que pourroit produire à la longue le retour constant d'un grand nombre de petits intervalles égaux ou peu diversifiez, tels à-peu-près pour l'oreille que sont pour l'œil ceux qu'on remarque avec peu de plaisir dans de vastes plafonds de Moïsaïque. A l'aide d'une oreille très délicate & très expérimentée (c'est l'expression de Mr. R.) Milton, qui avoit faisi tout ce que la Versification des Anciens a de beau, sçut encore appercevoir tout ce qu'elle avoit de compatible avec le génie de la Langue & de la Poësie Angloise. Il se l'appropriâ : Et cela lui a si bien réussi, que *Dryden* (Poëte si distingué par son intelligence dans l'harmonie de la Versification ordinaire) ne tarda pas longtems, malgré la prévention dominante, à donner hautement la préférence à la Versification nouvelle de Milton. Ayant dit un jour de lui avec une espece de transport, *Cet homme-là nous efface tous, & les Anciens avec nous* ; Mais cela n'est point rimé, s'écria-t-on : *Non*, répondit-il, *& mon Virgile ne le feroit pas non plus, si j'étois à recommencer*. Monsieur POPE cependant, qui a l'oreille si bonne, a mis Homere en vers rimez, & l'a fait avec succès ? Mais si cela prouve que Milton auroit pû se servir de la Rime heureusement, cela ne prouve point qu'il n'ait pu en-
core

core plus heureusement s'en passer : Et nous sommes sûrs que Mr. Pope lui-même en conviendrait.

§. II.

DE LA VERSIFICATION de Milton, notre Auteur passe à son STILE. Mais ôserons-nous rapporter tout ce qu'il en dit ? Nous n'avons point de Lecteur sans doute, qui ne sçache ces vers où Despréaux observe au sujet de Ronfard, pour le décréditer, *Que sa Muse en François parloit Grec & Latin.* Où sont les François, prévenus de l'idée que cela leur donne, qui pussent entendre sans étonnement un homme qui, par des termes équivalens à ceux de Despréaux, prétendrait leur vanter le Stile de quelque Poëte moderne que ce fût ? C'est-là pourtant à la lettre un paradoxe qu'il faudra qu'ils apprennent à digérer, s'ils veulent concevoir au juste quel est le mérite de Milton par rapport au Stile. Peut-être que la Langue Angloise, composée d'un mélange visible de plusieurs autres, est toute accoutumée à entrer dans le génie des langues étrangères ; & que participant en même tems du génie de ceux qui la parlent, elle a un génie moins resserré que la Française : Peut-être aussi que toutes les langues sont propres à s'enrichir les unes aux dépens des autres ; & que la principale différence de Milton à Ronfard, c'est que Milton s'y est pris avec plus de discernement & de discrétion. Toujours est-il certain que Mrs. Richardson prétendent faire honneur à
Mil-

Milton & lui font honneur réellement lorsqu'ils avancent , que dans ce Je ne ſçai quoi qui rend ſon Stile ſi frappant & ſi original , on reconnoît quelque choſe d'étranger & d'antique , qui tient ſur-tout du Grec & du Latin : mais qui eſt parfaitement naturalisé Anglois. Poſſédant pluſieurs langues anciennes & modernes , Milton prit de toutes ce qui convenoit au génie de l'Angloife : Et le feu dont il étoit plein , pénétrant avec activité (ſi j'oſe ainſi dire) dans toutes les parties de ce mélange , on en vit réſulter un Compoſé nouveau , qui , au jugement des Connoiſſeurs , eſt en fait de langage ce que fut autrefois parmi les métaux le Bronze Corinthien.

Par un effet ſemblable encore , ſon Stile varié & très varié , mais ſans bigarrure , eſt toujours le Stile du même homme : le Stile de Milton , qui , ſous mille formes diverſes , porte un caractère d'unité , ſans lequel nous pouvons dire que la diverſité eſt autant un défaut qu'une perfection , dans un Ouvrage au moins comme l'Épopée , où l'expreſſion appartient toujours à une ſeule & même perſonne , au Poète ou à la Muſe qui fait la narration de toute la Fable.

Généralement parlant . le propre du Stile de Milton c'eſt d'être riche & abondant ſans verbiage : d'une abondance qui eſt plutôt dans les choſes ou dans les idées que dans les mots : toujours énergique , net , & précis : d'une précision même , que Mr. Richardſon ne craint pas de dire , qui va quelquefois juſqu'à

qu'à produire quelque chose qui ressemble à l'obscurité, mais qui n'est pas elle, ou qui ne l'est que par la faute des Lecteurs inattentifs ou peu exercez à penser; gens quelquefois qui ne voient point de sens dans les expressions de Milton, par la même raison à-peu-près qu'au milieu d'un beau jour & en plein midi nous ne sçaurions voir goutte dans le disque du Soleil, parce que sa lumiere elle-même est autour de lui comme un voile impénétrable à la foiblesse de nos yeux (a). Toute la différence est, que l'Ouvrage de Milton jette un éclat, qui pour de bons yeux n'est point trop fort, & auquel les autres peuvent s'accoutumer par un exercice qu'il ne tiendra pas à Mrs. Richardson de leur rendre facile. C'est dans ce dessein que ces Messieurs, sans consulter leur propre goût, ont bien voulu s'exposer au reproche de charger leurs Remarques de quantité d'explications qui pourront paroître superflues à un Lecteur intelligent qui ne songe qu'à lui-même.

Comme il y a des Esprits ténébreux, pour qui Milton est obscur, parce que par-tout ils portent avec eux les ténèbres dont ils sont enveloppez, il pourra de même s'en trouver d'autres, à qui l'ignorance ou le manque de mémoire fera trouver dans Milton une nouvelle obscurité: celle qui naît de plusieurs
expres-

(a) *Hidden by its own lustre: mot-à-mot, Caché par son propre éclat: C'est l'expression de mon Auteur, parlant du Poëme de Milton.*

expressions peu usitées, ou prises dans un sens particulier, dont il n'y a gueres que des gens d'un certain sçavoir qui puissent (d'eux-mêmes) bien comprendre la force ou la justesse: A quoi nous ajoûterons ses fréquentes allusions à l'Histoire, à la Fable, aux Arts & aux Sciences. C'est une question, sçavoir si cet étalage d'érudition n'est pas un défaut? Ceux qui l'éviteront, prendront certainement le parti le plus sûr: ils ne risqueront pas de rebuter les premiers Lecteurs de qui la destinée de leur Poëme peut dépendre, & ils feront lûs d'un plus grand nombre de gens: Mais en prenant le parti le plus sûr, prennent-ils le plus beau? Malgré tous les obstacles, voilà désormais, ce semble, la réputation du Paradis perdu bien établie? Si Milton revenoit sur la terre, voudroit-on qu'il supprimât à présent des traits d'érudition qui n'ont pas empêché son Ouvrage de réussir, & qui de leur nature sont propres à augmenter le plaisir de ces Lecteurs distinguez que leur sçavoir rend incapables de se plaindre du sien? *Il a besoin d'un Commentaire!* dit-on quelquefois, tantôt d'un air de modestie & d'ignorance, tantôt d'un air suffisant & dégoûté; Eh bien, imaginez-vous que c'est un Virgile ou un Homere de plus dans le monde. Disons la chose comme elle est. Un Poëme Epique n'est point fait pour des Esprits ignorans & paresseux. La *Jérusalem délivrée* & même la *Henriade*, pour être lûes avec une entiere satisfaction, exigent certaines

taines lectures préalables, & en faveur de bien des personnes auroient besoin d'un bon Commentaire. La différence à cet égard entre tous les Poëmes de ce genre, n'est que du plus au moins; & cela encore selon les Lecteurs: Il y en a tel peut-être pour qui le Paradis perdu, tout difficile qu'il est, ne l'est pas tant que la Henriade. Le véritable point de la question est de sçavoir si, après qu'on s'est mis en état d'entendre certaines délicatesses d'expression, certaines allusions sçavantes &c., on souhaiteroit sincèrement & pour l'amour de soi-même, que le plaisir qui en résulte pût être retranché comme un plaisir de trop en relisant l'Ouvrage? Messieurs Richardson au moins ne paroissent pas être de cet avis: Et les Lecteurs qui ne se sentent pas encore assez forts pour en juger par eux-mêmes, doivent équitablement suspendre leur décision jusqu'à ce qu'ils ayent lu le Paradis perdu avec les Remarques de ces Messieurs, qui n'ont rien négligé afin de rendre leur Auteur intelligible à quiconque est capable de prendre un peu de peine pour avoir beaucoup de plaisir.

§. III.

NOS DEUX Commentateurs nous avertissent que plus d'une fois il leur est arrivé de se rencontrer, sans le sçavoir, avec ceux qui ont publié avant eux des Remarques sur Milton. Mais ils ne prétendent nullement
dimit-

16 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
diminuer par-là l'obligation qu'ils ont à qui que ce soit : Ils déclarent que dans la vûë d'être utiles, ils ont pris librement ce qu'ils ont trouvé à leur bienséance: Et sans distinguer ce qu'ils ont pris d'avec ce qu'ils avoient déjà, ils consentent volontiers que chacun revendique pour soi ou pour quelque autre ce qu'il croira ne leur pas appartenir en propre. Ils ont bien senti apparemment que quand cela sera fait, il leur en restera encore assez. Il y a même dans leur Livre (& c'en est la partie la plus considérable) deux especes singulieres de Remarques dont on ne conçoit gueres que personne puisse leur disputer l'honneur.

LES UNES nous aident à découvrir tout ce qu'il y a de juste, d'adroit & d'ingénieux dans les PENSE'ES, dans leur choix, dans leur tour, dans leur arrangement; soit qu'il s'agisse de narrer & d'instruire; soit qu'il faille délibérer, persuader, & émouvoir. Les remarques de cette espece, prises dans leur tout, peuvent être regardées comme la preuve de l'idée avantageuse que l'Eloge de Milton nous donne en termes généraux au sujet de ses grands talens pour l'Eloquence, ou au sujet du Poëte considéré entant qu'Orateur.

LES AUTRES sont, pour les bien définir, des observations toutes *pittoresques*, dans le même goût & quelquefois du même stile que celles qu'un Connoisseur, charmé de ce qu'il voit, pourroit faire sur les IMAGES ou sur les PEINTURES Poëtiques de Milton si c'étoient autant de Tableaux réels,
pro-

proprement ainsi nommez. Observations, sans doute, qui pourront paroître peu dignes d'attention à certains Critiques qu'une demi-Philosophie a accoûtumés (ou réduits) à ne chercher dans un Poëte que des idées, des abstractions & des syllogismes, ou tout au plus des pensées & de l'esprit: Mais observations, qui par cela même pourront intéresser doublement les Critiques d'un ordre supérieur, dont la Raison plus formée embrasse toutes les beautés de la Poësie, & aime à y reconnoître celles d'un Art que devroient posséder ceux-même qui n'écrivent qu'en prose: je veux dire le grand Art de peindre, ou de frapper l'Imagination, & de parler par elle à l'Esprit.

Milton est Peintre: il peint dès que la nature des sujets & les circonstances le permettent: Mais comme ce n'est pas assez de peindre, à moins que d'y être habile, il faut ajouter, que Milton Peintre est Peintre excellent. L'Iliade & l'Enéide, aux yeux de Mr. Richardson, sont deux riches collections de Tableaux exquis: & le Paradis perdu en est une troisième, qui en mérite ne differe point des deux premières, *si ce n'est que vous y voyez*, dit-il, *plus de RAPHAELS & plus de CORRÈGES*. En général les Images & les Peintures de Milton sont dans le goût le plus pur de l'Antique: & son caractère, en un mot, c'est qu'il est un Ancien né parmi les Modernes *, comme pour réunir le mérite des

uns

* En Anglois: *Milton's true Character as a Writer*
Tome IX. Part. I. B ter

13 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
 uns & des autres. Mr. Richardson, Peintre
 lui-même en plus d'un sens, auroit-il voulu
 exprimer cette double idée par une *Image*
 littéralement ainsi dite? Ce qui est de fait,
 c'est qu'outre les deux Têtes de Milton dont
 nous avons parlé au commencement de no-
 tre premier Extrait, Mr. Richardson s'est
 donné le plaisir de dessiner & de graver la
 représentation d'un Buste, qui, avec le nom de
 MILTON légèrement tracé sur le Piédestal
 en lettres Greques, n'auroit pas mal l'air
 d'une *Antique*, si l'on n'y reconnoissoit la dra-
 perie *moderne* du Portrait original dont nous
 avons aussi parlé.

REVENONS aux images poétiques; & di-
 sons deux mots de celles qui entrent dans le
 Paradis perdu, pour servir de matière à des
 COMPARAISONS. Après ce qu'on vient
 de lire, on devine aisément combien nos
 Auteurs sont éloignez d'approuver dans le
 Goût moderne, cette fausse délicatesse,
 qui, blâmant dans Homere ce qu'elle appelle
 plus ridiculement que plaisamment *des compa-*
raisons à longue queue, n'y sçauroit souffrir au-
 cun trait surabondant, rien qui ne fasse une
 brillante antithèse entre les deux objets com-
 parez: comme si une petite digression pitto-
 resque, vive & agréable, à l'occasion d'une
 belle image bien placée, ne pouvoit jamais être
 ad-

*ter is, that he is an ANCIENT, BUT BORN TWO
 THOUSAND YEARS AFTER HIS TIME. Mot-à-
 mot: Un Ancien, mais ne deux-mille ans après son
 temps, ou bien deux-mille ans après terme.*

admise dans des Ouvrages où il s'agit d'attacher l'Esprit par le moyen de l'Imagination, & de le délasser quelquefois ou de le divertir par ce même moyen? Dire que les Comparaisons de Milton sont dans le goût de celles d'Homere, c'est au gré de Mrs. Richardson en faire un véritable éloge. . . . Mais puisque nous voilà sur ce sujet, ces Messieurs voudront bien que je place ici une observation qui leur a échappé & que personne de ma connoissance n'a faite: C'est que Milton a quelquefois dans ses comparaisons une beauté que je doute qu'on rencontre dans aucun autre Poëte, & dont on peut dire, conformément au caractère de Milton, tel qu'on l'a représenté ci-dessus, qu'elle concilie la liberté gracieuse du goût antique avec l'exactitude du moderne: Au moins suis-je en état de citer quatre exemples où cette beauté est bien remarquable. On ne fera pas fâché que je les transcrive. La Traduction Françoisse me suffira. J'y distinguerai par des lettres *Italiques* ce que les disciples de Mr. Perrault (s'il en a encore) appelleroient *la queue* de chaque Comparaison. Et l'on s'apercevra avec plaisir, je m'assure, que la prétendue Queue devenant elle-même le sujet d'une Comparaison nouvelle, lie ce qui précède avec ce qui suit, & fait cette liaison d'une manière d'autant plus ingénieuse, que vous avez ainsi deux Comparaisons en une.

Le premier exemple sera tiré du premier Livre. Il est conçu en ces termes. „ Arrivé

„ au bord de cette mer enflammée, il s'ar-
 „ rêta... Il appelle ses légions immobiles &
 „ couchées comme les feuilles d'Automne qui
 „ couvrent les ruisseaux de Vallombreuse, où
 „ les forêts de l'Etrurie répandent l'ombre &
 „ l'horreur. Tels encore flottent les joncs
 „ épars, quand l'Orion, soulevant les vents
 „ furieux, bat les côtes de la Mer rouge, dont
 „ les ondes engloutirent *Busiris & la Cavalerie*
 „ *de Memphis*, lorsqu'animez d'une baine perfi-
 „ de, ils poursuivoient les passagers de *Gosen*, qui
 „ virent beureusement de l'autre bord leurs cada-
 „ vres flottans, & les rouës de leurs chariots brisées.
 „ Telles ces substances Angéliques, mainte-
 „ nant troupes viles & méprisables, plongées
 „ dans la consternation, couvroient les flots. „
 „ Le second exemple est encore pris du mé-
 „ me Livre. Le voici. „ Satan . . vole vers
 „ les portes des Enfers . . tantôt d'un vol
 „ horizontal il rase la plaine infernale, puis
 „ prenant son essor, il pointe en-haut vers
 „ la voute du feu: tel que dans la pleine
 „ mer on voit suspenduë dans les nuës une
 „ flotte partie de Bengale par les vents de
 „ l'Equinoxe, ou des *Iles de Ternate & de Ti-*
 „ *dor*, d'où les *Marchands* tirent d'utiles aromates:
 „ leurs *Vaisseaux* voguant au Cap sur les liqui-
 „ des plaines . . s'avancent vers le Pole malgré
 „ les ténèbres & la marée: Tel en son vol pa-
 „ roissoit le Prince des Démon. „ Ce se-
 „ cond exemple n'est pas tout-à-fait aussi ingé-
 „ nieux que le premier; mais ce n'est pas de
 „ quoi il s'agit.

Le troisiéme se trouve dans le troisiéme
 Livre, & la comparaison doublée y est aussi
 sensible qu'il se puisse. „ Le Tiran des En-
 „ fers mesuroit librement ces vastes con-
 „ trées. Tel un Vautour de l'Imaüs, dont le
 „ sommet couvert de neige borne le Tartare
 „ vagabond, quitte une Province dépeuplée,
 „ pour aller se repaître de l'Agneau bélant &
 „ du tendre Chevreau sur les monts favoris
 „ des Bergers: fendant le vague des airs, il
 „ vole vers les sources du Gange ou de l'Hy-
 „ daspe, fleuves Indiens, & s'abbat en che-
 „ min dans les arides plaines de Séricane,
 „ où l'industrioux Cbinois se sert de la voile &
 „ des vents, pour faire couler sur le sable ses lé-
 „ gers Cbariots de Canne. Tel sur cette surfa-
 „ ce inconnüe au-delà du Monde, le Prince
 „ des ténèbres; solitaire & rêveur, tour-
 „ noit en cherchant sa proye. „

Le quatriéme exemple est du quatriéme
 Livre. „ Ce discours insolent alluma le cour-
 „ roux des Esprits célestes: ils forment des
 „ deux parts leurs bataillons en Croissant,
 „ & ils enferment ce téméraire au milieu
 „ d'une infinité de lances hérissées. Ainsi les
 „ dons de Cérés vers le tems de la moisson
 „ présentent leurs épis. *Aux coups redoublez*
 „ *du vent qui les agite, l'effroi s'empare du La-*
 „ *boureur: Satan se sentit émû &c. „*

§. IV.

JUSQU'ICI nous n'avons gueres exami-
 né l'Auteur du Paradis perdu que sous l'idée
 générale de POËTE: Considérons-le à-pré-

sent comme Poëte EPIQUE. Il importe assez peu, selon Mr. Richardson, de rechercher scrupuleusement si le Paradis perdu est un Poëme héroïque, ou s'il doit se rapporter à quelque autre genre: La raison en est, que lorsqu'un Ouvrage est très-beau, tel qu'il se trouve, si l'on ne sçait à quel genre le rapporter, il peut servir lui-même de modele & de fondement pour un genre nouveau. Mais il n'est pas besoin après tout de recourir à un pareil expédient. Outre que tout Poëme qui développe au long les causes, les circonstances, les accompagnemens & les suites d'un fait important, est par cela seul un Poëme *épique* dans le sens primitif du mot; C'est ici (pour dire quelque chose de plus précis, & comme Milton lui-même le prétendoit) un Poëme *héroïque* à juste titre ainsi qualifié; dont Adam est le *Héros*, qui successivement heureux ou malheureux, & après bien des traverses, où les Puissances célestes & infernales s'intéressent diversement, se trouve à la fin *plus que vainqueur par celui qui nous a aimé* *: ne triomphant à la vérité qu'en espérance, humilié, souffrant encore, & ayant encore à souffrir; mais vainqueur pourtant & assuré du triomphe, pourvû que, se prêtant aux opérations de la grace, il veuille fournir avec honneur la carrière épineuse qu'il voit entre lui & une gloire infiniment supérieure à

(a) Ce sont les termes de Mr. Richardson, empruntez de St. Paul Rom: VIII. 36.

à celle qu'il a perdue : nous intéressant ainsi d'une manière d'autant plus sensible, que sa situation nous représente la notre propre, & que pour être, à tout prendre, digne d'admiration & d'envie, elle ne laisse pas de nous toucher en même tems par une autre sorte de sentimens dont le mélange nous plaît toujours, quoiqu'il ait quelque chose de triste ; je veux dire ceux de la tendresse & de la compassion.

Milton n'ignoroit pas les règles, & il avoit assez de goût pour les aimer, assez de souplesse ou de facilité de génie pour les suivre : Mais il n'en étoit pas esclave, & tel en fait de critique, qu'en fait de morale il ramenoit tout aux principes généraux qui renferment les exceptions des règles particulières. Si après cela la singularité & la grandeur de son sujet l'ont quelquefois transporté dans des routes inconnues à Homere ou à Aristote, c'est de quoi encore Mr. Richardson juge qu'on ne doit gueres s'embarasser.

Difons plus. Si un homme engagé dans des routes aussi sublimes & aussi nouvelles, s'y égare quelquefois ; s'il y fait de tems en tems un faux pas, & que le sommeil par intervalles paroisse le surprendre ; il mérite alors même, non seulement notre indulgence, mais notre respect. Nous croyons pouvoir avancer, que la plûpart des censures qui ont été faites du Paradis perdu, sont principalement fondées sur des préjugés d'éducation, dont Milton ne s'écartoit pas sans quelque fonde-

ment, ni même peut-être fans un deffein feeret d'en faire revenir fes Lecteurs. Suppofons néanmoins que ce foit lui qui fe trouve dans l'erreur; cela fuffira-t-il pour nier, que, poëtiquement parlant, le Poëme héroïque de Milton foit un chef d'œuvre dans fon genre ?

La perfection d'un pareil Poëme (bien entendu que les autres beautez dont nous avons déjà parlé y dominant) peut fe réduire à ces trois chefs: La beauté de la Fiction ou de la *Fable*: La beauté de la Méthode ou de l'*Ordonnance*: La beauté de la Morale ou de l'*Inſtruction*.

§. V.

PAR LA FABLE ou par la FICTION du Poëme Héroïque, nous entendons l'afſemblage de tous les faits particuliers dans leſquels le Poëte nous offre l'explication du fait principal, confidéré ainſi dans fon origine, dans ſes circonſtances, dans ſes ſuites; ou par l'étaſlage deſquels il cherche à flatter notre curioſité & notre amour-propre, en nous dévoilant à ſa manière ce que le ſilence de l'Hiſtoire nous a caché: Moyen infaillible d'attacher ceux que la matière intéreſſe ou qui ſont capables de ſ'y intéreſſer, pourvû qu'il ſoit bien mis en uſage: Que les faits deſtinez à l'explication du fait principal ſoient narrez, décrits, & vivement *repréſentez* (par le Poëte ou par ſes Interlocuteurs)

&

& non-pas simplement indiquez ou déduits par un enchaînement logique de principes & de conséquences: Que ces faits avec cela soient abondans & variez: Qu'ils contrastent assez pour faire entr'eux un combat, pour former ce qu'on appelle une intrigue, ou un nœud, qui fasse attendre une catastrophe ou un dénouement: Que ces mêmes faits, tous marquez plus ou moins au caractère du Grand & du Merveilleux, sans quoi le Poëme ne seroit plus héroïque, soient un trésor d'idées, d'images, de pensées & sentimens sublimes: Que ces faits enfin, quelque extraordinaires qu'on les feigne, aient au moins assez de vraisemblance pour ne pas paroître impossibles, soit en eux-mêmes, soit dans leurs circonstances, soit dans leur réunion.

On voit bien qu'il seroit trop long d'examiner en détail jusques à quel point, dans la partie conjecturale & fabuleuse du Paradis perdu, le Poëte a rempli toutes les conditions qui viennent d'être spécifiées. Il nous suffit de dire en gros que le Livre de Mrs. Richardson est plein de remarques qui paroissent relatives à ces conditions, & qui en même tems nous parlent en faveur du Poëte. Nous ne sçaurions cependant nous empêcher d'avouer, qu'un Lecteur prévenu par certaines Critiques qui courent le monde, pourroit proposer sur tout cela certaines questions, lesquelles on seroit charmé de voir un peu plus discutées dans cet Ouvrage. Nous le souhaiterions d'autant plus volon-

26 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
tiers que, si nous en jugeons bien, la discussion feroit honneur après tout, & à Milton, & à ses deux Interprètes. Voyons ce qu'ils nous fourniront sur un autre chef.

§. VI.

L'ORDONNANCE générale du Poëme, cette distribution judicieuse de toutes les parties, qui rend le Tout-ensemble encore plus beau que la partie la plus belle; l'Ordonnance générale, dis-je, est-elle sans défauts dans le Paradis perdu? C'est-là encore une de ces questions, touchant lesquelles se forment quelquefois certains doutes: & l'on sçait combien les Connoisseurs sont difficiles sur ce chapitre: Ne feroit-ce pas qu'ils outrent la délicatesse? La question ne feroit-elle pas dans le fond moins importante qu'on ne s'imagine? Car que nous importeroit, par exemple, la beauté la plus parfaite dans le Tout-ensemble de la Façade d'un vaste Edifice, si elle n'avoit pas pour nous un point de vûë d'où nous pûssions la contempler d'un coup d'œil? Et n'est-ce pas-là le cas du plus grand nombre des Lecteurs à l'égard d'un aussi long Poëme que le Paradis perdu? Combien peu y en a-t-il, qui d'un coup d'œil puissent embrasser toutes les parties d'une Action dont l'étendue occupe l'espace de plus de dix-mille vers? N'est-ce pas assez pour eux, qu'à mesure qu'ils s'occupent de chaque partie, ils la trouvent belle; que le passage

passage de l'une à l'autre soit aisé & agréable ; ou que tout au plus le mérite de chacune d'elles soit relevé successivement par sa correspondance avec celles qui la touchent ? Tout cela est vrai. Mais il ne l'est pas moins qu'il y a des gens qui ont le coup d'œil meilleur, & qui du haut de la supériorité de leur esprit (si l'on peut ainsi dire) rencontrent sans peine ce point de vûë qui n'existe point pour des Lecteurs de quelques étages plus bas. Encore ceux-ci peuvent-ils s'y élever par degrez & à la longue. A force de relire un Poëme qui les charme en détail, ils deviendront capables de le saisir en gros, & d'en examiner l'économie. Que diront-ils alors, s'ils la trouvent fautive ? Avouons que, si la question n'est pas de la dernière importance, elle ne mérite pourtant pas absolument d'être négligée. Aussi ne l'a-t-elle pas été absolument par nos deux Auteurs. Nous souhaiterions seulement que leur attention se fût tournée un peu plus de ce côté-là, ou qu'ils eussent bien voulu, sur ce sujet, communiquer au Public toutes leurs lumières.

Il faut se flater qu'ils le feront dans une seconde Edition, ou dans un Supplément qu'ils préparent pour la première. Ils pourront alors nous apprendre, si Milton a fait une faute réelle ou seulement apparente, lorsque dès le troisième Livre il nous *développe* le mystère de l'intercession du Fils de Dieu, au lieu de se borner-là à le faire *entrevoir* & d'en

28 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
d'en suspendre l'explication, pour soutenir
d'autant mieux l'intérêt que le Lecteur doit
prendre à tout ce qui suit. Peut-être nous
trompons-nous: Mais sans prétendre censurer
un Poëte qui fera les délices de la posté-
rité comme il fait les nôtres, il me sem-
ble, que si l'explication du mystère avoit été
renvoyée dans les deux derniers Livres, &
que jusques-là nous l'eussions en quelque for-
te ignorée avec nos premiers Parens; non-
seulement nous serions plus propres à nous
mettre vivement en leur place, & à compâ-
tir tendrement à ce qu'ils éprouvent dans leurs
diverses situations, mais encore cela auroit
répandu dans ces deux derniers Livres un
degré de lumière & de chaleur, qui auroit
certainement empêché la Critique de les trou-
ver superflus & languissans: On auroit vû
alors de manière à ne pouvoir s'y mépren-
dre, qu'ils étoient nécessaires pour expliquer
le dénouement, qui n'auroit été promis dans
le troisieme Livre que comme par un Ora-
cle en termes généraux, ou même énigma-
tiques: Et ce qui reste de triste dans la vic-
toire d'Adam, auroit été compensé de la fa-
çon la plus frappante par tout ce qu'elle ren-
ferme de touchant & de glorieux, lorsque
la considérant dans les décrets du Conseil
tenu entre le Pere éternel & son Fils, notre
esprit la fait dans toute son étendue, dans
son origine divine, & dans sa fin céleste...
Profitons cependant d'une bonne remarque
que Mrs. Richardson n'ont pas oubliée: C'est
que

que les deux derniers Livres, tels qu'ils font, pourvû qu'on entre bien dans les vûes du Poëte, ne doivent paroître rien moins qu'inutiles & languiffans. Car en effet, on ne peut en avoir jugé fi défavantageufement que par une double méprife, dont Milton eft beaucoup moins réfponfable que fes Lecteurs qui veulent bien la faire.

On fe met d'abord dans l'efprit qu'il n'a prétendu chanter que la mifere de l'Homme accablé fous le poids de la colere célefte, & chaffé du Paradis comme un miférable, en qui Dieu ne voit absolument qu'un objet d'indignation, à l'égard duquel il renonce à tous les fentimens de fa tendrefse & de fa miféricorde paternelles. C'est-là le préjugé commun. Et ce préjugé, bien ou mal fondé, a été fi fort, qu'il a paffé, comme en dépit de Milton lui-même, jufques dans les Estampes qu'on a faites pour fon Paradis perdu. Mais encore une fois, ce n'est point fa faute: & ce ne fera jamais qu'en dépit des foins qu'il a pris pour détruire ce préjugé, qu'on s'obftinera à fuppofer ce même préjugé dans fon Poëme. Il y déclare dès l'entrée, qu'il entreprend *de justifier la conduite de Dieu envers l'Homme*: Il avoit en main deux moyens de le faire: *Cette conduite est juste*, c'en étoit un; *Elle est miféricordieufe*, c'étoit l'autre: Comment peut-on s'imaginer, ou qu'il ignore le plus beau des deux, ou qu'il veuille le négliger? Il ne le néglige certainement pas, lorsque dans le Livre troisiéme

il

30 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
il représente le Fils de Dieu intercedant pour l'Homme, & obtenant d'avance sa grace: pourra-t-on dire avec confiance que c'est-là un pur épisode absolument hors d'œuvre? Peut-on, enfin, prendre raisonnablement le change lorsque dès le commencement du Livre onzième on voit le Fils de Dieu offrant à son Pere les prieres d'Adam & d'Eve; & lorsque dans la suite on voit l'Ange même qui les tire du Paradis, occupé du soin d'adoucir leur misere, dévoilant à Adam un avenir qu'ils devoient être impatiens de connoître, & leur offrant la consolante & glorieuse perspective d'un Paradis céleste, que leur mérite le sacrifice d'un Dieu revêtu, pour l'amour d'eux, de la Nature humaine? *

Le détail où l'Ange descend ne nous touche pas, dit-on! C'est l'effet d'une seconde méprise. On prend ce détail comme s'il étoit amené-là pour nous apprendre des faits que nous sçavons: Ce n'est point du tout cela; C'est à Adam, à *Adam*, & non pas à nous, que l'Ange parle: Ce qui nous appartient à nous, c'est de sçavoir nous situer parmi les personnages d'un Poëme dont nous voulons juger. Mettons-nous bien à la place d'Adam:

* Au reste ceux qui goûtent l'idée de Milton, ne seront peut-être pas fâchez de rapporter à cette idée, une petite remarque que j'ai faite sur les *Chérubins placez à l'Orient du Paradis*, en donnant l'Extrait de la Dissertation sur les *Elabim*: Tome VII. *Seconde partie*, page 323.

dam: Nous n'aurons plus de peine à sentir que le détail de l'Ange, dans cette situation, est très nouveau & souverainement intéressant. En un mot, faisons notre devoir, & il se trouvera que Milton a fait le sien. Finissons.

§. VII.

NOUS AVONS marqué pour troisième & dernier caractère de perfection dans le Poëme épique, la beauté de l'INSTRUCTION ou de la MORALE: Et ce n'étoit pas sans raison. Car, soit que l'Auteur d'une longue & pénible fiction doive nécessairement, comme le bon sens l'exige, s'y proposer quelque grande fin, digne d'un Philosophe; soit qu'il ait la liberté de n'employer tant d'art & de travail que pour pouvoir dire à ses Lecteurs, *Tenez. voila de quoi vous amuser*; toujours faut-il convenir que ce caractère d'utilité qui réleve le prix des agrémens de toute sorte de Poësie, mérite principalement notre attention & notre estime dans un Poëme épique sur un sujet grave & sérieux; & que plus ce caractère y sera reconnoissable sous les ornemens de la Poësie, plus aussi le Poëme sera-t-il conforme à l'idée parfaite du Beau poétique. Ces maximes, au reste, ne sont que le précis ou la conséquence de ce que Milton, avec toute la force & toute la vivacité imaginables, a pris soin de nous dire lui-même dans certains endroits

32 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
droits de ses Ouvrages en prose, où il s'ex-
plique sur l'usage de la Poësie, & qui sont
citez au long par son nouvel Historien. Or
quiconque a lu son Paradis perdu, doit sentir
qu'en établissant de pareilles maximes, nous
achevons l'éloge de ce Poëme, & que nous
en ferions l'éloge encore mieux, si nous en-
treprenions de les détailler. Bornons-nous
aux deux idées générales que nous avons in-
diquées: *L'Instruction* & la *Morale*. Ces deux
idées qu'il faudroit peut-être confondre s'il
s'agissoit de tout autre Poëme épique, veu-
lent ici, bien qu'étroitement unies, être re-
gardées comme distinctes; parce qu'elles con-
tribuent distinctement chacune à sa manière,
& toutes deux d'une manière distinguée, à
prouver l'utilité du Poëme.

I. Retranchez du Paradis perdu certains
détails, qui ne sont manifestement que l'ou-
vrage d'une Imagination poëtique, ou du
dessein poëtique d'attacher les Lecteurs par
l'Imagination, & de donner ainsi plus de con-
sistence ou d'étendue à des idées qui autre-
ment ne feroient qu'une impression légère:
Réduisez tout, par une Analyse philoso-
phique, à ces idées qui constituent le fonds
de la partie conjecturale du Poëme: Rappro-
chez ces idées & examinez-les. Elles vous
offriront en racourci dans leur liaison un
système suivi & à peu-près complet, si-non
d'une Théologie métaphysique & abstraite,
conforme aux spéculations de certains Phi-
losophes, en cela peut-être beaucoup moins
Phi-

Philosophes qu'ils ne pensent ; au moins d'une Théologie plus conforme à l'Histoire Sainte qui doit en être le fondement , & aux anciennes Traditions qui peuvent donner du jour à cette Histoire : plus conforme par cela même à ces idées touchant la nature de Dieu & de l'Homme lesquelles le simple Bon-sens fait , & auxquelles souvent le sens commun ramene malgré eux les Esprits que la Métaphysique en écarte : plus conforme par conséquent & mieux proportionnée aux besoins spirituels du Genre humain. Le grand intérêt de l'Homme , c'est la Religion. Il seroit également injuste & impossible d'empêcher notre esprit de travailler , comme il le fera toujours (avec plus ou moins de vivacité , avec plus ou moins de succès) à se faire un système de Religion qui le tranquillise , en conciliant l'Écriture avec l'Écriture , & les idées que nous tenons d'elle ou de la Raison au sujet de Dieu , avec celles que nous tirons des mêmes sources au sujet de l'Homme. Le système cependant ne se forme qu'à l'aide de certaines suppositions : Il a , ainsi que le Poëme épique , sa partie conjecturale ; & quoique les suppositions ne soient pas toujours des plus heureuses , elles ne laissent pas d'avoir leur usage en attendant mieux , & de pouvoir être regardées provisionnellement comme la matière d'une Instruction qui est de quelque importance. A plus forte raison faudra-t-il regarder comme telle l'exposition d'un système dont les

34 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
suppositions ingénieuses ont une analogie sensible à ce qu'il semble y avoir de plus clair & de plus décidé dans la Religion, ou dans le commerce de Dieu avec l'Homme, lorsque, pour juger de la nature de ce commerce, dont l'Écriture nous donne l'histoire & auquel du reste nous avons part, on examine bien comment elle en parle, & sur quel pied naturellement nous y entrons. Or si, en appliquant cette règle aux suppositions du système de Milton, quelqu'un ne les trouve pas encore aussi heureuses qu'elles auroient pu l'être, au moins est-il à présumer qu'aucun juge éclairé & raisonnable ne les trouvera indignes d'un Théologien sçavant & habile, ni ne refusera par conséquent d'y reconnoître une INSTRUCTION importante.

Veut-on toutefois n'y reconnoître proprement qu'une fiction poétique, ou une invention à laquelle le Poëte a eu recours dans la seule vûë de rendre l'Action du Poëme plus grande, plus étendue, plus féconde en beautez de détail? N'importe. On conviendra tout au moins (& on en conviendra surtout après avoir lu le Discours ou les Remarques de Mrs. Richardson) que le tissu de sa Narration se trouve ingénieusement enrichi des Vérités les plus essentielles de la Religion; que sa manière de les mettre en œuvre ne leur fait rien perdre de leur lustre; & qu'accompagnées des graces de sa Poësie, elles semblent devenir plus aimables. Tels devoient être naturellement, entre des
mains

mains comme les siennes, les avantages du choix heureux d'un sujet comme le sien. Milton avoit le génie des Homeres & des Virgiles; il possédoit leur art: Mais de leurs sujets au sien, quelle différence! „ *Que nous*
 „ *importe*, dit l'Auteur de son Eloge, *que nous*
 „ *importe*, à vous ou à moi, la Guerre de TROYE
 „ ou l'origine du Nom ROMAIN, fût-ce celle
 „ du Nom ANGLAIS? L'Origine du Mon-
 „ de, de la Race humaine, de la Religion,
 „ du Peché & de la Grace: l'histoire de ce-
 „ lui qu'on nomme le Pere du Genre hu-
 „ main: l'Innocence & la Gloire primitives
 „ de la Nature humaine: la chute & la dis-
 „ grace, le repentir & la justification, les
 „ combats spirituels, les victoires, le triom-
 „ phe, la seconde gloire, de cet Homme
 „ de qui tous les hommes sont fortis, & en
 „ qui tous les hommes se retrouvent eux-
 „ mêmes: Voilà des objets pour tous les
 „ Hommes, & des objets où chaque Hom-
 „ me est intéressé par tout ce qu'il a de plus
 „ cher: Voilà ce qu'il m'importe de con-
 „ noître“.

II. Si l'on demande maintenant quelle est la MORALE du Paradis perdu, la réponse se présente d'elle-même: C'est la Morale qui résulte sensiblement d'une Instruction non-moins sanctifiante que sublime ou agréable ou intéressante: C'est une Morale parfaite, qui, en établissant le principe de toutes les Vertus, exclut tous les Vices. Ce principe c'est un Amour de Dieu qui soit

36 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
supérieur à tout autre amour: & ce beau
principe est établi, inculqué, insinué, en-
seigné de toutes les manières.

La fin *prochaine* de l'Instruction dont le
Poëte se charge en expliquant l'Histoire de
la chute de l'Homme, c'est de justifier, com-
me il s'exprime lui-même, la conduite de
Dieu: Quelle peut être la fin *éloignée*, la der-
niere fin, le but ou l'esprit d'une pareille
Instruction; si ce n'est de nous inspirer l'a-
mour de ce même Dieu dont elle met la
conduite dans un jour avantageux? On a
beau dire. L'examen de ses voyes, & celui
de sa nature ou de ses attributs qui en est
inséparable, ne sont rien moins qu'une pure
spéculation. L'unique moyen de bien aimer
Dieu, c'est de le bien connoître sous les
idées d'un Etre aimable. L'Instruction que
Milton nous donne est en substance; *Que
quelque part que Dieu ait euë à la chute & aux
misères de l'Homme, Dieu est toujours souverai-
nement digne de notre Amour: Donc l'Instruction
de Milton renferme cette Morale: Aimez
Dieu souverainement.*

Morale d'ailleurs qui est annoncée par la
nature même du sujet de la narration. Adam
& Eve sont malheureux, bannis de leur dé-
licieux séjour, condamnés à des peines qui
s'étendent sur toute leur postérité: pourquoi?
Adam, parce que son amour pour sa femme
a été plus fort en lui que son amour pour
Dieu: *Eve*, parce que l'amour de Dieu, & le
respect de ses loix qui en est l'effet néces-
saire,

faire, ont été moins forts en elle que l'amour-propre & le respect des conseils du Tentateur. Adam & Eve avec leur postérité rentrent en grace, & le retour à la Gloire leur est ouvert : pourquoi ? Parce que la miséricorde & la clair-voyance de leur Juge, attribuant leur peché en partie à des causes extérieures, suppose en eux un fonds d'amour de Dieu, d'où naît & duquel seul peut naître le sincere repentir qui defarme sa justice.

Morale non seulement comprise dans le sujet principal, mais aussi dans les Episodes. Les Anges rebelles sont précipitez du Ciel dans l'abîme : Un Ange fidele vient faire à l'Homme encore innocent une histoire de leur rebellion : leur condamnation est declarée éternelle. Tout cela dit clairement, que lorsque l'orgueil l'emporte sur l'amour de Dieu, la misere le suit infailliblement, & que, lorsque l'orgueil est allé jusqu'à étoufer cet amour, la misere est sans remede.

Morale encore, dont on peut dire avec le Panégyriste de Milton, que le Poëte a eu soin de la mettre en termes sententieux dans la bouche de l'Archange consolateur qui fait la cloture du Poëme ; & qui, après avoir prescrit à l'Homme la Foi, la Vertu, la Patience, la Tempérance, finit par la CHARITE', *l'ame, dit-il, de tout le reste. Avec elle tu quitteras sans regret ce Paradis, tu posséderas au dedans de toi un Paradis plus heureux.*

Morale enfin, à laquelle il faut rapporter

ce grand nombre de maximes ou de réflexions excellentes, qui, selon la remarque encore de Mr. Richardson, se trouvent répandues dans le corps du Poëme: & auxquelles nous pouvons joindre toutes les réflexions & tous les sentimens utiles que nous inspirent, sans nous en avertir, les Fictions du Poëte, ses Descriptions, ses Portraits, ses Caractères.

Explique t-il l'origine du Genre humain? Dieu nous crée pour avoir en nous de quoi reparer la perte que le Ciel a faite d'une partie de ses glorieux habitans. Où est l'Homme capable de sentimens, à qui cette sublime idée de son origine & de sa destination naturelle, n'inspire par elle-même, sans examiner si elle est certaine, un sentiment de noblesse & d'élevation favorable à la vertu?

S'agit-il des Anges précipitez dans les Enfers? Ils y sont Architectes habiles, Inventeurs ingénieux de secrets, Héros en fait de guerre, Philosophes subtils, Orateurs vifs, adroits, insinuans. . . Tout cela, aux yeux d'un Théologien Scholastique, qui veut tout ramener à ses préjugés, n'est qu'un amas d'absurditez & de contradictions: Mais aux yeux de nos deux Commentateurs, qui en jugent plus sainement, c'est (sous les couleurs d'une fiction que le Poëte a pu se permettre) une belle image de la vie humaine, & de la vanité d'une Philosophie métaphysique, où la Révélation ni la Picté n'entrent pour rien. Poussons cette idée, & nous trouverons

verons ici la matière d'une réflexion aussi humiliante pour les Méchans que consolante pour les Bons : Qu'on peut être riche, puissant & magnifique ; avoir de l'esprit, du génie, une certaine prudence, une valeur redoutable, une éloquence imposante, des talens & du goût pour les Arts ; & avec toutes ces qualitez, qui enorgueillissent celui qu'elles distinguent, qui éblouissent le Monde dont elles sont admirées, être assez vil & assez scélerat, pour ne paroître au vrai Juge du mérite qu'un misérable objet de mépris & d'exécration. On diroit que Milton, dans ce qu'il dit ici des mauvais Anges, a voulu imiter l'Ecriture dans ce qu'elle dit du plus mauvais des Rois. Immédiatement après le recit des crimes & de la mort maudite de l'abominable *Achab*, dont le sang est donné aux chiens, en vertu d'une sentence du Ciel, l'Historien spécifie de sens froid & en apparence sans que cela mene à rien, deux choses remarquables dans la vie de ce même Achab : *Une maison d'ivoire & plusieurs Villes* qu'il avoit bâties. * Tel peut être le goût d'un homme, dont le seul nom cependant est un opprobre pour lui, un titre injurieux pour d'autres : Il aimera les bâtimens, les jardins ; & sa belle passion ira jusqu'à le faire tomber malade de fureur pour quelques pieds de terre qui se refusent à l'exécution d'un beau Plan. † Les mauvais Anges de *Milton*, sans avoir

* I. ou III. *des Rois* Ch. XXII. vs. 29.

† *Là même*, Ch. XXI. vs. 1-6.

40 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
avoir été si loin , peuvent être regardés
comme les Originaux de tous ces Hommes ,
en qui l'on remarque un assemblage mon-
strueux de certaines qualitez brillantes &
agréables avec les sombres & funestes attri-
buts d'une Ame méchante.

Vient-il à la chute de l'Homme? C'est
l'Enfer jaloux qui la concerte: C'est le Ciel
qui est en mouvement pour traverser les
complots de l'Enfer. D'un côté, c'est un
Archange rebelle, secondé de toutes les Puif-
sances infernales; de l'autre, c'est le Pere é-
ternel avec son Fils & tous les Esprits bien-
heureux , qui se disputent le cœur de l'Hom-
me. Que cette idée, qui dans le fonds est
celle de l'Ecriture, dit vivement à l'Homme
de se respecter lui-même , de ne rien faire
qui soit indigne de l'excellence de sa nature ,
& de soutenir avec honneur des épreuves,
au succès desquelles tout le Ciel s'intéresse
contre tout l'Enfer!

En général, jamais Poëte n'a mieux contri-
bué comme Poëte, soit à nous faire haïr le
Vice, représenté sous ses différentes faces
dans la rébellion des Anges & dans la chute
de nos premiers Parens, dans les caractères
divers des uns & des autres, dans leurs dis-
cours, dans leur conduite: soit à nous ren-
dre l'Innocence, la Vertu, la Religion & la
Divinité aimables, par une suite de Tableaux,
pareils à ceux où nous voyons ici les Anges
fidèles, l'Homme innocent, les délices d'un
Paradis terrestre, la Terre & le Ciel en
com-

commerce, les Personnes divines, & tout ce qu'elles font pour Adam, pour sa postérité, pour nous qui sommes ses Enfans. Avec lui nous jouïssons du Paradis, avec lui nous le perdons, avec lui nous en recouvrons intérieurement un plus beau: Et tel est le charme par lequel la Poësie de Milton nous transporte successivement dans ces différens états, que son seul *Paradis perdu* devient en quelque sorte pour ses Lecteurs un *Paradis retrouvé*.

VOILA, si-non une simple copie en petit de l'Ouvrage de Mrs. Richardson, au moins une représentation assez fidelle (quoiqu'incomplète) de ce qui m'est resté dans l'esprit après une lecture accompagnée de quelque réflexion, soit sur leur Ouvrage même, soit sur celui dont ils font le commentaire & presque toujours l'éloge.

A R T I C L E II.

Philosophical Transactions, &c. C'est-à-dire: *Mémoires Philosophiques de la Société Royale &c.* N^o. 421, pour les Mois d'Octobre, de Novembre & de Décembre 1731. N^o. 422, pour Janvier, Février & Mars; N^o. 423, pour Avril, May & Juin; N^o. 424, pour Juillet & Août; N^o. 425, pour Septembre & Octobre; N^o. 426, pour Novembre & Decembre 1732.

NOmb. 421. Art. I. Méthode pour découvrir la Longitude en pleine mer, à un degré ou vingt lieuës près, proposée par le Docteur Edmond Halley, Astronome Royal, & Vice-Président de la Société Royale: avec un recit des progrès qu'il a fait, pour perfectionner cette Méthode par une suite d'observations exactes sur le mouvement de la Lune, faites par lui-même à l'Observatoire Royal de Greenwich.

En l'année 1710. Mr. Halley ajouta à une seconde édition des *Tables Carolines* de Mr. Street un *Appendix*, contenant une suite d'Observations qu'il avoit faites dans les années 1683 & 1684., pour déterminer le mouvement de la Lune, avec un Essai de ce qui lui paroissoit alors la seule Méthode praticable pour découvrir la Longitude en pleine mer. Il nous redonne ici cet Essai; & voici en peu de mots en quoi consiste sa Méthode.

Il s'agit d'observer en pleine mer le tems auquel la Lune touche ou cache une Etoile fixe connue. Il ne faut qu'un peu de pratique pour faire cette Observation avec un telescope de cinq ou six pieds, malgré le roulis du vaisseau, lorsque la mer n'est pas trop agitée; principalement au premier & au dernier quartier de la Lune, dont la clarté n'efface pas beaucoup alors celle des Etoiles. Au lieu que les éclipses des Satellites de Jupiter, quelque utiles qu'elles soient pour la Geographie, ne sont d'aucun usage
sur

fur mer, parce qu'on ne peut les observer qu'avec des telescopes trop longs pour s'en servir sur un vaisseau en pleine mer.

Le mouvement de la Lune est si rapide, qu'il ne nous donne presque jamais moins de deux minutes pour chaque degré de longitude, & quelquefois deux minutes & demi, de sorte que, s'il est possible de prédire avec certitude le tems auquel la Lune touche ou cache une Etoile connue sous un méridien donné, on pourra, en comparant ce tems avec celui de l'observation faite sur mer, découvrir avec assez de sûreté, de combien le vaisseau est à l'Est ou à l'Ouest du méridien donné.

Telle est en général la Méthode de Mr. Halley: il ne s'agissoit plus que d'avoir des Tables exactes du mouvement de la Lune; Mr. Halley a trouvé que les plus exactes que l'on eût jusqu'à l'année 1710. ne l'étoient pas assez; c'est ce qui l'a engagé à faire de nouvelles Observations, pour corriger & perfectionner ces Tables. Il nous rend compte de son travail dans la suite de ce mémoire; & ce qu'il nous dit contenant quelques particularitez, qu'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici, nous allons traduire le reste de ce mémoire.

„ Peu de tems après (que Mr. Halley
 „ eût publié son Essai) la Reine Anne fit
 „ imprimer la partie la plus considérable &
 „ la plus utile des Observations de Mr.
 „ Flamsteed, sur lesquelles Mr. Newton
 „ avoit

44 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
,, avoit fondé sa Théorie de la Lune, dont
,, le Docteur David Gregory infera un
,, Essai dans ses *Astronomiæ Pbyficæ & Geo-*
,, *metricæ Elementa*, publiez à Oxford l'an 1702.
,, Mr. Newton infera ensuite dans la seconde
,, édition de ses *Principes*, qui parut en 1713,
,, cet Essai, ou cette Théorie de la Lune
,, revûë & corrigée par lui-même, & portée
,, a ce point d'exactitude, que les erreurs
,, des calculs fondez sur cette Théorie, ex-
,, cedent rarement le quart de celles qu'on
,, trouve dans les meilleures *Tables Lunaires*
,, qu'il y eut avant ce tems-là.
,, Etant ainsi pourvû de matériaux con-
,, venables, continue Mr. Halley, c'est-à-
,, dire, d'une longue suite d'Observations,
,, & d'une Théorie de la Lune si fort ap-
,, prochante de la véritable, je repris mon
,, ancien dessein de marquer dans une Table
,, particuliere les défauts que je découvri-
,, rois dans cette Théorie. Je dressai pour
,, cet effet une Table suivant cette Théorie,
,, afin de faciliter les calculs, & je comparai
,, les nombres dans cette Table avec les obser-
,, vations les plus certaines de Mr. Flamstead
,, sur les lieux où se trouvoit la Lune. Il parut
,, évidemment par cette comparaison, que Mr.
,, Newton avoit employé toute cette sagesse
,, & cette adresse qui lui étoit si par-
,, ticuliere, pour bien établir les *Epoques* &
,, les autres *Elemens* de l'*Astronomie Lunaire*:
,, car il arrivoit souvent, que durant des
,, mois entiers, il n'y avoit qu'une diffé-
,, rence

„ rence de deux ou trois minutes entre le
 „ lieu de la Lune trouvé par les observa-
 „ tions, & celui qu'on trouvoit par le cal-
 „ cul fondé sur la Théorie de Mr. Newton.
 „ Il y a même bien de l'apparence qu'une
 „ bonne partie de cette différence doit être
 „ mise sur le compte de l'Observateur. Et
 „ lorsque les erreurs se sont trouvées plus
 „ grandes, c'étoit à l'égard de cette partie
 „ du cours de la Lune, où Mr. Flamstead
 „ s'étoit rarement donné la peine de l'obser-
 „ ver, sçavoir dans le troisiéme & quatrié-
 „ me quartier de la Lune; où la différence
 „ étoit quelquefois de cinq minutes pour
 „ le moins.

„ Mr. Flamstead a été si long-tems en pos-
 „ session de l'*Observatoire Royal*, qu'il auroit
 „ pû avoir une suite non-interrompue d'ob-
 „ servations pour plus de deux périodes de
 „ dix-huit ans; & il auroit été ainsi en son
 „ pouvoir d'exécuter tout ce qu'on peut at-
 „ tendre des Observations astronomiques
 „ pour découvrir la loi que la Lune suit
 „ dans ses mouvemens. Mais il s'est borné
 „ à ne faire des Observations que de tems à
 „ autre, laissant de grands vuides entre deux,
 „ passant souvent des mois entiers sans faire
 „ d'Observations, & même il a negligé d'en
 „ faire durant toute l'année 1716. De sorte
 „ que quoiqu'il faille avouer, que ce qu'il
 „ nous a laissé surpasse tout ce qui avoit été
 „ fait avant lui, tant par rapport au nombre
 „ que par rapport à l'exacritude de ses Ob-
 „ ser-

„ servations ; cependant comme nous n'en
 „ avons pas une suite non-interrompue, elles
 „ ne fussent pas pour découvrir toutes les
 „ corrections qu'il faut allouer, pour sup-
 „ pléer aux défauts des calculs, par rapport
 „ aux diverses situations de l'Orbite de la
 „ Lune.

„ Mr. Flamstead étant mort vers le com-
 „ mencement de l'an 1720, le feu Roi Geor-
 „ ge I. eut la bonté de me donner l'agréable
 „ emploi d'Observateur Royal, m'ordon-
 „ nant expressement de *m'appliquer avec tout*
 „ *le soin & toute la diligence possibles à corriger*
 „ *les Tables des mouvemens des Corps célestes,*
 „ *& celles des lieux des Etoiles fixes, afin de pou-*
 „ *voir découvrir la Longitude en mer, découverte*
 „ *si nécessaire pour perfectionner l'Art de la Na-*
 „ *avigation.* Ce sont les propres termes de ma
 „ Patente. J'avois lieu de croire que des-
 „ ormais je serois en état d'exécuter le des-
 „ sein que j'avois formé depuis longtems,
 „ de completer la Table des *défauts* qu'il y
 „ a dans nos *Nombres Lunaires.* Mais en
 „ prenant possession de l'Observatoire, je le
 „ trouvai entierement dépourvû d'Instru-
 „ mens, & en général de tout ce qui étoit
 „ mobile. De sorte que je fus obligé de
 „ différer mes Observations, jusqu'à ce que
 „ je me fussé pourvû de tous les Instrumens
 „ nécessaires pour faire des observations
 „ exactes. Ceci me causoit d'autant plus
 „ de peine, que mon âge avancé, car j'avois
 „ alors soixante & quatre ans, m'ôtoit tout
 „ lieu

„ lieu d'espérer, que je vivrois assez long-
 „ tems pour avoir une suite complète
 „ d'Observations durant un période de dix-
 „ huit ans.

„ Mais je rends graces à Dieu, de ce qu'il
 „ lui a plu de m'accorder assez de santé &
 „ de force pour m'acquitter de toutes les
 „ fonctions de mon Emploi, pour faire tout
 „ de mes propres mains, & voir tout de
 „ mes propres yeux, sans le secours de per-
 „ sonne, & sans interruption, durant tout
 „ un période de l'*Apogée de la Lune*, période
 „ qui contient un peu moins de neuf ans.
 „ Durant cet espace de tems j'ai été à por-
 „ tée d'observer l'*Ascension droite* de la Lune,
 „ lorsqu'elle passe le méridien, près de quin-
 „ ze-cens fois (& cela, j'ose le dire, avec
 „ tant d'exactitude, que jamais on n'a rien
 „ fait de si exact auparavant) ce nombre égale
 „ celui des Observations de Tycho Brahe,
 „ d'Hovellius & de Flamstead prises ensem-
 „ ble; car il y a près de quatre de mes
 „ observations lunaires pour chaque degré
 „ du Zodiaque, comme aussi pour chaque
 „ degré de l'*Argumentum annuum*, c'est-à-dire,
 „ de la distance qu'il y a entre le Soleil &
 „ l'*Apogée* de la Lune. Et afin que ceci puisse
 „ servir à rectifier les défauts de nos cal-
 „ culs, j'ai comparé non seulement mes
 „ propres Observations, mais aussi plus de
 „ huit-cens de celles de Mr. Flamstead, avec
 „ les Tables dont j'ai parlé ci-dessus, &
 „ qui

„ qui font faites suivant les principes de
 „ Mr. Newton.

„ Cette comparaison de mes propres Ob-
 „ servations (depuis le tems que je les esti-
 „ me complettes) avec le calcul fondé sur
 „ ces Tables, ayant à présent été continuée
 „ pendant plus de neuf ans, j'ai dessein de
 „ communiquer bientôt le tout au Public,
 „ avec les Tables mêmes, qui sont déjà im-
 „ primées, & qui auroient été publiées il y
 „ a longtems, n'étoit que mon poste à Green-
 „ which m'a donné occasion d'examiner, avec
 „ toute l'exaëtitude requise, par rapport à
 „ quelles parties de l'Orbite de la Lune il y
 „ a de l'erreur dans nos nombres, & de
 „ combien est cette erreur. J'espere qu'une
 „ addition aussi utile que celle là, remplira
 „ l'attente de ceux qui ont souhaité de voir
 „ ces Tables plutôt, & les recompensera de
 „ les avoir attenduës. Par le moyen de
 „ ces Tables, ceux qui en sont capables
 „ pourront, s'ils le veulent, examiner par
 „ leurs propres observations, si ce que je
 „ dis ici est vrai.

„ En comparant aussi plusieurs des Obser-
 „ vations les plus exactes de Mr. Flamstead,
 „ faites dix-huit ou trente-six ans, c'est-à-
 „ dire, un ou deux périodes, avant les mien-
 „ nes, j'eus le plaisir de remarquer, que ce
 „ que j'avois dit en 1710. se trouva parfaite-
 „ ment vrai; & que les erreurs des calculs
 „ en 1690, & en 1708. par exemple, ne dif-
 „ féroient

„ féroient pas fenfiblement de celles que je
 „ trouvai dans une femblable fittuation du
 „ Soleil & de l'Apogée en 1726; la grande
 „ conformité de la Théorie avec les mou-
 „ vemens des Corps céleſtes compenſant les
 „ différences, qui autrement pourroient naître
 „ de l'incomméſurabilité & de l'excentricité
 „ des mouvemens du Soleil, de la
 „ Lune, & de l'Apogée.

„ Encouragé par ce succès, j'examinai en-
 „ ſuite quelles différences pourroient naître
 „ d'un période de neuf ans moins neuf jours,
 „ durant lequel il arrive près de onze-cens
 „ & onze Lunaiſons; c'eſt-à-dire, que la
 „ Lune retourne autant de fois vers le So-
 „ leil. Mais comme, durant ce période, le
 „ retour du Soleil vers l'Apogée differe d'u-
 „ ne Revolution exacte plus de quatre fois
 „ autant que dans un période de dix-huit
 „ ans, je ne pus pas m'attendre à trouver
 „ ici le même accord. Cependant ayant
 „ commencé à préſent la dixième année,
 „ j'ai comparé ce que j'avois obſervé dans
 „ les années 1721. & 1722. avec mes der-
 „ nières Obſervations des années 1730. &
 „ 1731. & j'ai rarement trouvé une dif-
 „ férence de plus d'une ſeule minute de
 „ mouvement, (il y a même apparence
 „ qu'une partie de cette différence naît d'u-
 „ ne petite inexaſtitude qu'il y a toujours
 „ dans les Obſervations Aſtronomiques)
 „ mais ordinairement la différence étoit en-
 „ tierement inſenſible. De ſorte qu'avec le

„ secours de ce que j'ai observé en 1722.,
 „ je me crois en état de calculer le véritable lieu de la Lune avec certitude, sans
 „ erreur de plus de deux minutes de son
 „ mouvement, pour cette année 1731., &
 „ ainsi pour la suite. Ce qui est toute l'ex-
 „ actitude nécessaire pour déterminer la Lon-
 „ gitude en pleine mer, à vingt lieuës près
 „ sous l'Equateur, & à moins de quinze
 „ lieuës près, dans la Manche.

„ Il reste donc à examiner par quel moyen
 „ on peut observer la Lune en pleine mer
 „ avec la même exactitude : Mais puis-
 „ que notre illustre Vice-Président Mr. Jean
 „ Hadley (à qui le Public a beaucoup d'o-
 „ bligation pour avoir perfectionné le Tele-
 „ scope à réflexion, & l'avoir rendu d'un
 „ usage commun) a eu la bonté de nous
 „ communiquer son ingénieuse invention
 „ d'un Instrument pour mesurer les angles
 „ avec beaucoup de justesse, par réflexion
 „ (*Voyez Les Mémoires Philosophiques, N^o.*
 „ 420.) il est plus que probable qu'on s'en fer-
 „ vira en mer, pour mesurer les angles
 „ avec toute l'exactitude qu'on peut de-
 „ sircr “.

Art. II. Description de la Plante *Contra-
 yerva*, par Mr. G. Houstoun, Chirurgien au
 service de la Compagnie du Sud.

La Racine du *Contra-yerva* est d'un si grand
 usage en Médecine, qu'il n'y a personne
 qui ne soit bien aise de connoître la plante
 à laquelle elle appartient ; ainsi on verra avec
 plaisir

plaisir la description de Mr. Houstoun, qui est plus exacte que celles qui ont paru auparavant.

Il y a dans les Indes Occidentales deux especes de cette plante, dont les racines s'employent indifféremment aux mêmes usages, & se transportent en Europe sous le même nom. Notre Auteur les appelle.

Dorstenia Dentariæ radice, Sphondylii folio, placenta ovali.

Dorstenia Dentariæ radice, folio minus laciniato, placenta quadrangulari, & undulata.

Les racines de l'une & de l'autre espece sont semblables: elles poussent au mois de Mai, ou aussi-tôt qu'il commence à pleuvoir, chacune six ou huit feuilles, de quatre ou cinq pouces de long, & d'autant de large. Celles de la première espece sont coupées en plusieurs segmens, qui pénètrent jusqu'à la côte du milieu; elles sont attachées à des queuës longues de cinq ou six pouces, du milieu desquelles naissent quatre autres queuës un peu plus longues, & dont chacune soutient un corps extraordinaire: il est plat, posé verticalement, l'Auteur le nomme le *Placenta*; dans cette première espece il est ovale, & son axe le plus long est parallele à la queuë qui le soutient: un de ses côtez est lisse & vert; mais il fort de l'autre un grand nombre de sommets jaunes, après qu'ils sont tombez il paroît plusieurs petites

52 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
semences presque rondes, qui, lorsqu'elles
sont mûres, ressemblent assez à celles du *Gremila*. On trouve cette espece dans la Nou-
velle Espagne, proche de l'ancienne *Vera-*
cruz, sur les terrains élevez au bord de la
riviere.

La seconde espece differe de la première
en ce que ses feuilles ont une figure diffé-
rente ; car quelques unes sont tout d'une pie-
ce, & formées comme celles de la Violette ;
d'autres sont angulaires, comme celle du
Lierre, enfin il y en a qui sont aussi coupées
que celles de l'Érable. Mais ce qui distin-
gue principalement ces deux especes, c'est
que le *Placenta* de celle-ci est quarré, on-
dé à ses extrêmitéz, & plus large transver-
salement, que de haut en bas ; cette se-
conde espece croit en abondance sur les
terrains élevez & pierreux aux environs de
Campêche.

Art. III. Lettre de Mr. Jacob de Castro
Sarmiento, Docteur en Médecine & Mem-
bre de la Societé Royale, à Mr. Cromwell
Mortimer, Docteur en Médecine & Secre-
taire de la Societé Royale, touchant les
Diamans trouvez depuis peu au Brésil.

Art. IV. *Viri celeberrimi Joannis Marchio-*
nis Poloni, R. S. S. ad Virum doctissimum
Jacobum Jurinum, M. D. R. S. S. Epistola,
quâ continetur summarium Observationum Me-
teorologicarum, per sexennium Patavii babi-
tarum.

Art. V. Extrait d'un Livre intitulé *J. P.*
Brey-

Breynii, M. D. F. R. S. &c. Historia naturalis Cocci Radicum tinctorii, quod Polonicum vulgo audit. 4. *Gedani, 1731. cum figuris:* par Mr. Richard-Middleton Massey M. D. & Membre de la S. R. & Membre honoraire du College des Médecins.

Cet Extrait est si court, que si nous ne craignons pas d'ennuyer nos Lecteurs en le rapportant tout entier, nous craignons au moins de ne leur donner qu'une idée très-imparfaite de l'Ouvrage de Mr. Breynius; quoi qu'il en soit, voici ce que Mr. Massey nous en apprend.

La Cochenille de Pologne se trouve attachée principalement aux racines d'une espece de *Centinode*, que l'Auteur croit être la même que celle que Ray a nommée *Polygonum Germanicum, incanum, flore majore perenni*. On ne trouve quelquefois qu'un seul grain sur une racine, & quelquefois il y en a jusqu'à quarante de différentes grosseurs, depuis celle d'une graine de Pavôt, jusqu'à celle d'un grain du Poivre blanc. Ces tubercules sont presque ronds, lisses, de couleur purpurine, & ils renferment, dans une pellicule fort mince, un suc d'un rouge de sang. Ils sont à moitié & même plus couverts d'une croute inégale, d'un brun foncé, par laquelle ils sont attachez aux racines. Les Païsans les cueillent vers la fin du mois de Juin, & les séchent à un feu lent, sur des plaques de terre.

Plusieurs grains de cette Cochenille ayant

54 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
été exposez par l'Auteur au soleil, dans des
verres ouverts, produisirent tous, avant le
24. de Juillet suivant, chacun un ver à six
pieds; la partie qui paroissoit être la tête,
étoit garnie de deux petites antennes char-
nues; car il ne put appercevoir, même avec
ses microscopes, rien qui ressembloit à des
yeux ou à une bouche: ils avoient sur le dos
en longueur deux rainûres, qui sont plus
ou moins sensibles, suivant les différens mou-
vemens que fait l'animal: ses pieds paroif-
soient armez d'ongles, & les deux premiers
plus forts & plus bruns que les autres.

Ces vers, dix ou quatorze jours après, de-
vinrent immobiles, & se couvrirent bien-
tôt d'une substance lanugineuse fine & fort
blanche; ils demeurèrent dans cet état, les
uns cinq jours, les autres plus, & jusqu'à
huit; ensuite ils firent leurs œufs, les uns
cinquante, les autres cent, & quelques-uns
même un plus grand nombre: ces œufs ne
semblent à l'œil nud que de petits points
rouges, oblongs; mais lorsqu'on les regar-
de avec une loupe, ils paroissent comme des
œufs de fourmi, presque transparens, & rem-
plis d'une liqueur rougeâtre.

Vers la St. Barthelemi on exposa ces œufs
au soleil, & un mois après, il en sortit de
petits vers, qui parurent dans le microscop-
pe de couleur purpurine, avec six pieds,
deux antennes sur la tête, & deux poils gri-
fâtres à la queue, qui n'étoient visibles que
sur du papier noir.

L'Au-

L'Auteur suppose que ces derniers vers se fixent enfin sur les racines & sur quelques-unes des branches inférieures du Centinode, où étant privez de mouvement & de sentiment, ils attirent, de quelque manière que ce soit, le suc de la plante, & deviennent enfin cette Cochenille, ou ces vesicules remplies de ce suc d'un rouge sanguin, si utile pour la Teinture.

Art. VI. Lettre de Mr. *Scheuchzer* D. M. & Membre de la S. R. à Mr. le Chevalier Sloane, Président de la S. R. pour être communiquée à cette Société, par laquelle il invite les Curieux & les Botanistes à l'aider dans le dessein qu'il a de publier une Histoire des Plantes de Suisse.

Art. VII. Rélation de ce qui parut de plus remarquable à l'ouverture du corps d'Anne Edwards, qui mourut le 5. Janvier 1730. ayant une grande rupture ombilicale. Par Mr. Jean Ranby, Chirurgien de la Maison du Roi, & Membre de la S. R.

Nomb. 422. Art. I. Catalogue des 50. Plantes du Jardin de Chelsea, présentées à la Société Royale par la Compagnie des Apothicaires pour l'année 1730. en conséquence des ordres de Mr. le Chevalier Sloane, Médecin du Roi, &c. Par Isaac Rand, Apothicaire, & Membre de la S. R.

Art. II. Lettre de Mr. Etienne Gray à Mr. Cromwell Mortimer sur l'Electricité de l'Eau.

On a pû voir dans le Journal Littéraire * les expériences curieuses de Mr. Gray sur l'Electricité. Une de ces expériences, c'est de communiquer l'Electricité à ces bouteilles qui se forment dans l'eau de savon. Mr. Gray a poussé ses recherches plus loin encore, & il nous apprend dans ce Mémoire que *l'Eau, lorsqu'on en approche un tube de verre échauffé par le frottement, acquiert une vertu attractive, & même repulsive, de la même manière que les Corps solides.*

Ce Tube, en attirant l'eau, offre aux spectateurs des phénomènes surprenans & agréables. Si on remplit d'eau de petites tasses d'ivoire, depuis une ligne jusqu'à neuf lignes de diamètre, l'eau prend, comme on sçait, une surface sphérique. Lorsqu'on passe le Tube sur la surface de ces tasses, à la distance d'environ un pouce, ou plus, on voit d'abord, si le Tube est un peu grand & la tasse petite, un petit cône d'eau qui s'élève de la surface de la goutte qui est dans la tasse: de la pointe de ce cône il sort une lumière qu'on apperçoit lorsqu'on fait l'expérience dans l'obscurité, & l'on entend un petit coup, semblable à celui qui se fait lorsqu'on tient les doigts proche du Tube, mais plus sourd: là-dessus le cône retombe dans le reste de l'eau, & lui donne un mouvement d'ondulation.

Si

* Tom. XIX. p. 183. &c.

Si l'on fait cette expérience au Soleil, on voit plusieurs petites particules d'eau qui s'élancent de la pointe du cone: il en sort même quelquefois un jet très-délié, semblable à une eîpece de fontaine. Cé jet répand une vapeur si fine, qu'on ne sçauroit l'appercevoir, mais de la réalité de laquelle on ne peut douter, puisque le deffous du Tube en est mouillé. Quoiqu'on ne voye pas toujours ce jet d'eau, cependant Mr. Gray a trouvé, qu'il y a toujours une vapeur de particules invisibles qui s'élevent de l'eau qui est dans la tasse, & s'attachent au Tube, quelquefois même en assez grande quantité pour former des gouttes visibles.

Lorsqu'on se sert des tasses les plus grandes, il faut les remplir autant qu'il est possible sans que l'eau s'en répande. Alors la surface de l'eau est platte vers le milieu: mais dès qu'on passe le Tube sur la surface de l'eau, elle devient concave, l'eau montant vers les bords de la tasse: si au contraire on tient le Tube à côté de la tasse, la petite éminence d'eau s'éleve de la tasse à son axe horizontal, & après avoir fait un petit bruit sourd, elle se réunit avec le reste de l'eau; & il arrive quelquefois qu'il s'en élance de petites parcelles d'eau, comme lorsque l'expérience se fait avec les plus petites tasses.

On trouve dans le *Cabier 423. Art. IV.* de nouvelles expériences de Mr. Gray sur l'Electricité, par lesquelles il tache de de-

couvrir un moyen de rendre la vertu attractive ou électrique permanente dans les Corps. Enfin il y a encore deux Lettres du même dans le *I. Art. du Cabier* 426. contenant de nouvelles expériences sur l'Électricité. Mais comme nous ne ſçaurois rendre compte de ces Articles ſans les traduire entièrement, & qu'ils ſont un peu longs, nous renvoyons les Curieux aux Mémoires mêmes où ces Articles ſe trouvent.

Art. III. Lettre de Mr. Iſaac Pyke, Gouverneur de Ste. Helene, à Mr. Edmond Halley, Docteur en Droit, Aſtronomie Royal, &c. contenant la deſcription de la Méthode dont on ſe fert à Madras, dans les Indes Orientales, pour faire le meilleur Mortier.

Art. IV. Lettre de Mr. Huxam, D. M. à Mr. Jurin, D. M. & Membre de la S. R. ſur une Colique extraordinaire.

Celui qui a été la victime de la maladie dont Mr. Huxam donne ici la Relation, eſt mort âgé d'environ quarante ans; il étoit d'un tempérament bilieux, & attaqué du Scorbut; il avoit été ſujet depuis long-tems à de grandes douleurs de Colique, ſur-tout dans la partie inférieure de l'*abdomen*, accompagnées de vents continuels & très-incommodes. Deux ou trois ans avant ſa mort, il ſe joignit à ces ſymptomes des déjections bilieufes, purulentes, d'une odeur très-mauvaiſe, ſouvent mêlées de ſang, & de plus ſi fréquentes, qu'il avoit juſqu'à vingt felles
dans

dans l'espace de trois ou quatre heures, avec un tenesme continuel : enfin il sortit des caruncules fongueuses, livides, pourries, dont quelques-unes étoient de la grosseur d'une noix Muscade. Quelquefois le Malade étoit extrêmement referré, sur-tout lorsqu'il étoit menacé d'un nouvel accès. Tantôt il mangeoit de toute sorte de mets avec un apétit extrême, en d'autres tems il avoit du dégoût pour tout : au reste, il maigrissoit de jour en jour, & il avoit le visage très-mauvais ; ses urines étoient bilieuses & en petite quantité, enfin ses pieds s'enflerent, le delire survint, & des sueurs froides & gluantes furent les présages de la mort, qui suivit bien-tôt.

Le Malade avoit essayé toute sorte de remedes : l'Opium seul le soulageoit pour un peu de tems : on l'ouvrit après sa mort, & voici dans quel état on trouva ses viscères.

L'Omentum étoit presque entierement consumé & pourri ; le Foye étoit fort enflé, & plein de tubercules scirreux, blanchâtres & durs ; la Vescicule du fiel à-demi pleine d'une bile noirâtre ; tout le *Duodenum*, & la partie du *Colon* qui le touche, étoient teints de la même couleur ; le *Pancreas* étoit très-scirreux ; la partie moyenne de l'*Ileum* étoit enflammée & presque livide de la longueur de cinq doigts ; les Reins étoient assez sains, & les Glandes du Méfentère moins scirreuses qu'on ne s'y attendoit.

Mais, ce qui est le plus à remarquer, le

Cæcum

Cæcum n'étoit pas attaché au Rein droit, ou plutôt à la lame interne du Péritoine qui couvre le Rein droit, par l'*Appendix* vermiculaire, mais il étoit tombé dans le Bassin, & s'étoit fortement uni, trois doigts au-dessus de la Valvule de Tulpius, avec la partie supérieure du *Rectum*; il ne s'étoit pas uni si fortement à la partie du Péritoine qui couvre la Vessie: d'où le *Colon* se relevant presque en ligne droite, faisoit, pour ainsi dire, un angle très-aigu avec le *Cæcum*, ensuite il étoit placé & se terminoit à l'ordinaire. Ces deux intestins, dans toute la longueur de leur adhésion, étoient gangrenez & pourris; & il y avoit un ulcère qui pénéroit du *Cæcum* dans le *Colon* à l'endroit où ils étoient unis, & par où on pouvoit aisément passer le doigt.

De toutes ces circonstances il est aisé, selon Mr. Huxam, de conjecturer quelle a été la cause d'un si grand mal. L'Anatomie nous apprend, que l'adhérence des Intestins, soit entre eux, soit avec le Péritoine diminue extrêmement le mouvement peristaltique; ainsi dans l'endroit où l'Intestin est ainsi adhérent, les excremens sont poussez avec peu de force & très-lentement, ce qui fait qu'ils s'accumulent, & retardent ceux qui les suivent, qui peuvent être durs & capables de blesser: comme, par exemple, si on avoit avalé un noyau de prune; ou des humeurs acres & bilieuses, qui peuvent causer par leur séjour l'inflammation & même l'érosion de

de la partie : de-là un ulcère peut se former, & enfin la gangrène, sur-tout dans un corps cacochyme.

Art. V. Deux Problèmes sur les figures que les Fluides peuvent prendre par un mouvement circulaire ; avec une conjecture sur les Etoiles qui paroissent & disparoissent quelquefois, & sur l'Anneau de Saturne : par Mr. Pierre Louis de Maupertuis, Membre de la Société Royale de Londres, & de l'Académie Royale des Sciences à Paris. Cet Article est en Latin.

Art. VI. Extrait d'une Lettre de Mr. Olivier St. Jean, Membre de la Société Royale, datée de Florence le 30. de Novembre 1731. N. S. communiquée par Mr. Graham, Membre de la Société Royale.

Cet Extrait de Lettre contient la description d'une machine, que les Italiens nomment *Arcutio*, dans laquelle les Nourrices à Florence sont obligées de mettre coucher les enfans qu'elles allaitent, afin de ne les point étouffer la nuit : ce qui n'arrive que trop souvent en Angleterre. Ces machines peuvent se mettre aisément sous la couverture, sans que l'enfant courre le moindre risque d'être étouffé.

Art. VII. Extrait d'une Lettre de Mr. Hopkins à Mr. Jean Senex, Membre de la Société Royale, touchant une Corne extraordinairement longue & grosse, de la nature de celles des Cerfs, qui a été trouvée
dans

62 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
dans la mer sur les côtes de la Comté de Lan-
caster.

Art. VIII. Trois Cas, communiquez par Mr.
Amyand, Chirurgien du Roi & Membre de
la Societé Royale.

Le premier de ces Cas est celui d'un En-
fant né avec une espece de Hernie ombili-
cale, dans laquelle tous les viscères de l'*Ab-
domen*, excepté le *Duodenum*, & une petite
partie du *Rectum*, étoient contenus. Tous
ces viscères étoient tellement déplacés, &
adhérans les uns aux autres, que quand la
reduction de cette Hernie n'eût pas été em-
pêchée par une peau, qui bouchoit le passa-
ge dans l'*Abdomen*, l'enfant n'eût pû vivre ;
il mourut trois jours après sa naissance.

Dans le second Cas l'Auteur rapporte une
Suppression d'urine dans une Femme, dont la
cause étoit assez extraordinaire : Les Men-
strues retenues dans le Vagin pressoient tel-
lement sur l'Urèthre, que le cours de l'urine
en étoit empêché ; les Caroncules myrtiformes
s'étoient réunies après un accouchement
laborieux de deux Enfans, & empêchoient
la sortie du sang menstruel. Aussi-tôt que Mr.
Amyand eût fait l'incision nécessaire, il en
fortit près de six livres de sang, & la sup-
pression d'urine fut guérie sur le champ.

Le troisième Cas nous fournit un exem-
ple d'un de ces Jeux de la Nature, que les
Anatomistes exacts ne laissent pas de remar-
quer, quoiqu'on n'en voye pas bien l'usage.

Mr.

Mr. Amyand en ouvrant une jeune fille, morte d'une maladie du Poumon, trouva son estomac comme divisé en deux sacs, par un étranglement qui le resserroit dans son milieu : cependant l'appétit ni la digestion de la Malade n'avoient point paru alterez.

Nomb. 423. Art. I. Extrait des Journaux Météorologiques communiquez à la Societé Royale, & accompagnez de Remarques, par Mr. G. Derham, Docteur en Théologie, Chanoine de Windsor, & Membre de la S. R.

Art. II. Description d'un nouveau Cadran pour prendre les hauteurs, sans horison, soit en mer, soit sur terre : inventé par Mr. Jean Elton.

Art. III. Mr. Jean Belchier Chirurgien, Auteur de cet Article, y donne l'Histoire d'une Hydropisie d'Ovaire fort extraordinaire, & de ce qui parut à l'ouverture du corps de la Malade.

Une Jeune-femme d'environ 29. ans, fut attaquée en 1725. d'une douleur interne vers l'aîne gauche, accompagnée d'une enflure & d'autres symptomes, qui firent bientôt juger que c'étoit une Hydropisie de l'Ovaire. Les remedes internes n'ayant ni guéri ni même diminué le mal, on fit la ponction à la Malade le 6. Mai 1728. On lui tira environ dix-huit à vingt pintes d'eau ; mais il falut y revenir huit ou dix jours après, & on continua jusqu'à sa mort de lui faire l'opération toutes les trois ou quatre semaines, ce qu'on répéta cin-

64 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
cinquante & sept fois, en tirant toujours à peu-près la même quantité d'eau, excepté les deux dernières fois: ce qui se monta en tout à plus de deux-mille livres d'eau. Enfin la Malade mourut le 3. Mars 1732. Elle avoit toujours souffert les ponctions gayement & presque sans aucune incommodité: mais après les deux dernières opérations, par lesquelles on ne vuida que 16. pintes d'eau, elle eut des envies de vomir, & les efforts qu'elle fit rouvrirent deux fois le trou que le Troicar avoit fait à son ventre, & il en sortit à chaque fois bien six pintes d'eau.

A l'ouverture de l'*Abdomen* on vit tous les viscères, depuis le Diaphragme jusques à l'*Os pubis*, couverts d'une espee de gelée fort épaisse, qui paroissoit membraneuse, & qu'on eut pris d'abord pour l'*Omentum* pourri; mais après l'avoir examinée de plus près, l'Auteur dit qu'il trouva que ce n'étoit que les parties les plus visqueuses du fluide extravasé, qui n'avoit pu être vidé par l'opération. Il croit que cette matière avoit pénétré au travers du Cyste de l'Ovaire, quoiqu'il fût cartilagineux, & que par son acreté elle avoit causé les vomissemens, qui avoient suivi les deux dernières opérations. Ensuite il propose deux Questions, qu'il laisse à résoudre au Lecteur, & que voici. 1. Ces Vomissemens après la ponction, ne sont-ils pas un symptome fatal? 2. Peut-on trouver quelque méthode d'empêcher ces extravasations?

Art.

Art. IV. Nouvelles Expériences de Mr. Gray sur l'Electricité.

Art. V. Expérience faite pour prouver qu'on peut soumettre au calcul la *friction* des différentes parties d'une *machine composée*, en tirant des conséquences de certaines Expériences faites en 1730. devant la Société Royale par Mr. Defaguliers, qui en donne ici un exemple en calculant la *friction* dans une machine composée d'un nombre de Poulies.

Art. VI. Extrait d'une Lettre de Mr. Arnaud Marcel (neveu de feu Mr. Antoine van Leewenhoek, Membre de la Société Royale) écrite en Hollandois à la Société Royale, & communiquée par Mr. Defaguliers, Membre de la S. R. &c.

Mr. Marcel rend compte dans cet Article d'une Méthode qu'il a trouvée pour communiquer au Fer & à l'Acier une vertu magnétique sans le secours d'aucun Aimant, & de rendre cette vertu attractive aussi forte, que si elle avoit été communiquée par un Aimant très-puissant.

En l'année 1722. Mr. Marcel observa, qu'une barre de fer longue & pesante, étant placée toute droite, si on met de la limaille de fer, ou un morceau de fil d'archal sur le bout d'en-haut, cette limaille, ou ce fil d'archal s'attache à un morceau de fer poli, de sorte qu'on peut l'élever jusqu'à la hauteur de cinq ou six pieds.

En l'année 1726. il donna une vertu magnétique

66 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
tique à une aiguille d'acier poli, en la frottant contre une barre de fer, suivant la Méthode qu'il décrit ici, & que nous omettons, parce que nous ne sçaurions la rendre intelligible sans tracer diverses figures.

Voici une autre Expérience assez curieuse. Notre Auteur fit moudre quelques pierres d'Aimant avec de l'Eméri, & ayant mêlé le tout dans de l'eau, il le fit reposer dans une bouteille, & plaça un aimant de chaque côté, l'un ayant le Pole du Nord contre la bouteille, & l'autre celui du Sud. Lorsque ce sédiment fut séparé de l'eau & séché, il s'en forma un aimant médiocrement fort, avec deux poles réguliers.

Nomb. 424. *Art.* I. Extrait des minutes de la Societé Royale sur une altération de la peau fort singulière, par Mr. Machin, Secrétaire de la Societé R. & Professeur en Astronomie au College de Gresham.

Le 16. Mars 1731. il se présenta à la Societé Royale un jeune païsan d'environ quatorze ans, dont la peau, (si on peut l'appeller ainsi) ressembloit à une espece d'écorce ridée ou de cuir, couvrant exactement toutes les parties du corps, hors le visage, les plantes des pieds & les paumes des mains; cette écorce étoit d'une couleur brune, & garnie de poils en quelques endroits: elle ne saignoit point lorsqu'on la coupoit, étant calleuse & insensible: elle tombe une fois par an vers l'automne, la nouvelle peau pouffant la vieille, qui a alors trois quarts de pouce d'épaisseur.

Les

Les poils, qui étoient principalement sur le ventre & sur les flancs, ressembloient à ceux d'un Herisson, & faisoient le même bruit; ils avoient environ un pouce de longueur. Le jeune homme, au reste, avoit la peau du visage saine & d'une bonne couleur; il étoit sain, grand pour son âge, & bien proportionné: Cette peau si rude ne lui causoit aucune incommodité, si ce n'est qu'elle se fendoit quelquefois après un travail fort rude, & alors il en sortoit du sang. Le pere assûra que ce garçon étoit né avec une peau saine; que six semaines après sa naissance il commença à jaunir, quoique du reste il se portât bien; qu'ensuite sa peau noircit peu-à-peu & devint bien-tôt en l'état où elle est à présent: il a eu plusieurs freres & sœurs parfaitement sains, & sans aucune difformité.

Art. II. Conjectures touchant les Sources qui ont un flux & reflux; par Mr. Joseph Atwell.

Ce qui a donné lieu aux conjectures de Mr. Atwell, c'est une Source dont l'eau croît & décroît en certains tems; elle est à une des extrêmités du Bourg de Brixam, proche de Torbay dans la Province de Brixam, & connue sous le nom de *Laywell*. Elle est éloignée d'un bon mille de la mer, vers le Nord & Nord-Est d'une chaîne de montagnes qui est entre cette source & la mer, & qui fait un coude ou un angle tout près de la source, qui est au pied de ces montagnes, & dont l'eau paroît couler du Sud-Ouest au Nord-Est.

Il en sort un ruisseau qui coule constamment, & qui se décharge dans un bassin d'environ huit pieds de long & de quatre & demi de large, & qui lui-même se décharge du côté opposé par une ouverture, qui a environ trois pieds de large, & qui est assez profonde. Notre Auteur a cru devoir entrer dans ce détail, afin qu'on pût mieux juger de la hauteur perpendiculaire à laquelle l'eau monte dans le bassin lors du flux ou de la crüe d'eau dans la source. Hors du bassin il y a trois autres ruisseaux qui coulent toujours, mais avec un accroissement & un décroissement régulier, comme celui de la source. Il semble que ceux-ci ne soient proprement que des branches du premier ruisseau, ou plutôt des canaux par où se décharge une partie de l'eau qui coule constamment, & qui ne pourroit se décharger toute dans le bassin. Aussi voit-on que, lorsque par le moyen des pluies, ou par quelque autre cause les sources sont enflées, & que l'eau croît dans celle dont nous parlons, il sort du bassin même & des environs plusieurs autres petites sources, qui disparaissent lors du reflux de la principale, c'est-à-dire lorsque l'eau y diminue.

Mr. Atwell a examiné lui-même ce phénomène; il a observé que la source qui se décharge dans le bassin, & celles qui coulent hors du bassin, s'enfloient & couloient avec beaucoup de rapidité, de sorte que l'eau monta dans le bassin d'un pouce & un quart durant l'espace de près de deux minutes ;

nutes; après quoi le ruisseau coula plus lentement, & en deux minutes de tems l'eau du bassin descendit à sa hauteur ordinaire: ensuite l'eau recommença à monter, & en 26. minutes elle monta & descendit cinq fois.

Il s'agit de rendre raison de ce phénomène; ce que notre Auteur fait par une hypothèse, qui, si elle n'est pas vraie, est au moins assez vraisemblable. Voici son hypothèse, que nous tâcherons d'exposer aussi clairement qu'il est possible sans employer de figures.

Il suppose qu'il y a dans la terre diverses cavernes, dont les unes sont seches, d'autres ne servent que de passage à l'eau, & d'autres enfin sont des réservoirs, dont l'eau ne coule que lorsqu'ils sont entièrement pleins. Il y a aussi quelquefois des passages étroits, ou des especes de canaux qui regnent entre les rochers, & qui communiquent d'une caverne à l'autre. Supposé qu'un de ces canaux, sortant du fond d'une caverne, s'éleve en montant jusqu'à une hauteur moindre que celle de la caverne, & qu'il continue ensuite en descendant plus bas que le fond de cette même caverne, ce sera une espece de Syphon naturel.

Lorsque l'eau tombe dans cette caverne elle doit y monter jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la courbure du Syphon dont nous parlons, qui commence alors à jouer; & supposé qu'il se decharge plus d'eau par ce Syphon qu'il n'en entre dans la caverne,

elle doit se vider jusqu'à ce que l'eau soit descendue un peu plus bas que l'endroit où est la bouche du Syphon, qui doit alors cesser de jouer, jusqu'à ce que la caverne soit de nouveau remplie.

On voit aisément par cette hypothèse, comment il peut y avoir des sources qui croissent & décroissent alternativement, surtout dans de certaines saisons de l'année.

Art III. Immersiones atque Emerfiones Satellitum Jovis observatæ Pekini, a PP. Ignatio Kessler, & Andrea Pereira, Soc. Jesu, a mense Novemb. 1730. ad Rev. P. Joannem Baptistam Curbone, Soc. Jesu, R. S. S. transmissæ, & ex ejusdem. Cl. Viri Epistolâ ad Jacobum de Castro Sarmente, M. D. Col. Medic, Lond. L. & R. S. S. excerptæ.

Art. IV. Catalogue des Eclipses des Satellites de Jupiter pour l'année 1733. Par Mr. Jaques Hodgson, Membre de la S. R. & Principal du College Royal de Mathématiques dans l'Hôpital de Christ.

Art. V. Expériences pour prouver l'existence d'un Fluide dans les Nerfs. Par Mr. R. Stuart, Médecin de la Reine.

Comme il n'est pas possible de faire tomber sous les sens le Fluide qui est contenu dans les Nerfs, ce n'est que par le raisonnement qu'on peut se convaincre de son existence, ou en persuader les autres. L'Auteur de ce Mémoire en convient, & ses deux premières Expériences ne tendent qu'à prouver que le Cerveau & les Nerfs contribuent
au

au mouvement musculaire; la troisième fait voir que les Nerfs ne contribuent point à ce mouvement par leur élasticité, puisqu'ils n'en ont aucune: il faut donc qu'ils produisent ce mouvement par le moyen du Fluide qu'ils contiennent; Fluide qu'on a fort mal nommé, suivant notre Auteur, en le désignant par le nom d'*Esprits Animaux*, puisqu'il n'a rien de commun avec les autres liquides qu'on appelle *Esprits*; au contraire, ce n'est qu'une eau élémentaire très-pure; du moins cette idée s'accorde-t-elle avec tout ce que nos sens nous apprennent touchant l'origine de ce liquide, & les organes par lesquels il est séparé du Sang: & cette idée suffit pour expliquer tous les phénomènes de l'économie animale; l'Auteur promet de le faire dans un autre Mémoire.

Art. VI. Observations de Longitude & de Latitude, faites à bord du vaisseau nommé le *Hartfort*, dans un voyage fait de l'Isle de Java à Sainte Helene, en l'année 1731, communiquées par le Docteur Edmond Halley, Astronome du Roi à Greenwich, &c.

Art. VII. Relation d'une *secousse* extraordinaire du Mont Vesuve arrivée au mois de Mars 1730, tirée du *Journal Météorologique* de Naples pour la même année, & communiquée par Mr. Nicol. Cyrille, Docteur en Médecine, & Membre de la S. R.

Art. VIII. Court Extrait du Livre intitulé, *Tubbfal il kibar*, (c'est-à-dire, *Présent fait aux Grands*) imprimé à Constantinople 1728;

72 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
Par Mr. Jean Eames, Membre de la Societé
Royale.

Nomb. 425. *Art. I.* Récit des Observations
faites à bord du Yacht nommé le *Chatham*,
le 30. & le 31. d'Août & le 1. de Septembre
1732, en consequence des ordres donnez
par les Seigneurs de l'Amirauté, d'examiner
l'instrument pour mesurer les Angles, dont
on voit la description dans le *Cabier* 420. de
ces Mémoires. Par Mr. Jean Hadley, Vice-
Président de la Societé Royale.

Art. II. *Ephemerides Meteorologica, Barome-
trica, Thermometrica, Epidemica, Magnetica,
Ultrajectina, conscripta a Petro van Muschen-
broek L. A. M. Med. & Pbis. D. Phil. & Ma-
thef. Profess. in Acad. Ultraj. Anno 1729.*

Art. III. Discours sur la difficulté de guérir
les devoyemens; écrit à l'occasion du Mémoire
de Mr. de Jussieu, qui se trouve dans les
Mémoires de l'Académie des Sciences pour
l'année 1729. Par Mr. Cockburn, Docteur
en Médecine, & membre de la S. R.

Art. IV. Lettre de Mr. Jean Dove à Mr. Ed-
mond Halley Astronome Royal &c. &c. con-
tenant des observations sur la Comete qui
parut en Fevrier 1731.

Art. V. Récit de deux Expériences sur la
Friction des Poulies. Par Mr. Desaguliers, Mem-
bre de la S. R. &c.

Nomb. 426. *Art. I.* Deux Lettres de Mr. E.
Gray, Membre de la S. R. sur l'Electricité.

Art. II. *Ephemerides Méteorologiques &c.*
pour les Années 1730, & 1731. C'est la con-
tinua-

tinuation de l'Article II. du *Cabier* 425.

Art. III. Lettre de Mr. Jaq. Theod. Klein, Membre de la S. R. &c. à Mr. le Chevalier Sloane, en lui envoyant les figures du crane d'un bœuf d'une grandeur prodigieuse, de la *Plica Polonica* dont il est parlé dans les Mémoires Philosophiques, *Cabier* 417, & d'une tumeur de l'œil très-grosse.

Art. IV. Extrait fait par Mr. Jaques Douglas Médecin de la Reine, d'un Livre intitulé, *Histoire abrégée des mortifications & des effets surprénans du Quinquina, pour en arrêter les progrès.* &c. par Jean Douglas, Chirurgien & Membre de la S. R. Brochure in 8. pp. 48. 1732.

Nous avons déjà parlé de cette Brochure en rendant compte des Essais & observations de Médecine publiez à Edimbourg; mais l'Article suivant nous donnera lieu d'en instruire encore plus exactement le Public.

Art. V. De l'usage du Quinquina pour la Gangrène & le Sphacele: Par Mr. Shipton Chirurgien à Londres.

L'Envie de faire connoître aux Etrangers l'heureuse découverte qu'on a faite en Angleterre, pour la guérison d'un mal aussi terrible que la Gangrène, & la crainte que ce qu'on a publié là-dessus en quelques petites Brochures ne se perdît, ont engagé Mr. Shipton à rassembler dans le Discours Latin, dont nous allons donner l'Analyse, ce qui a été écrit là-dessus de plus essentiel. Il a ajouté à cette Relation ses propres expériences,

74 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
ces, dans l'administration du même remede,

Au mois d'Octobre 1731, Mr. Rufhworth, Chirurgien à Northampton, écrit à la Société des Chirurgiens de Londres, qu'il avoit été appelé chez un Malade attaqué d'un Sphacele au pied, provenant d'une cause interne, & pénétrant jusqu'à l'os, avec une fièvre violente. Par l'usage des remedes ordinaires & des scarifications profondes la fièvre diminua, & il se forma une bonne suppuration aux extrémités de l'ulcère; mais le mal reprit le dessus jusques à trois fois, & le Sphacele faisoit de nouveaux progrès: enfin s'étant servi du Quinquina dans l'intermission de la fièvre, le Sphacele & la fièvre furent arrêtez, & le Malade a vécu plusieurs années en bonne fanté, après qu'on lui eût fait l'amputation de la jambe. Mr Rufhworth ajoutoit, qu'il avoit depuis ce tems-là employé plusieurs fois le même remede dans des cas semblables, avec un pareil succès.

Mr. Amyand Chirurgien du Roi, qui étoit alors Maître de la Société, en répondant à la Lettre de Mr. Rufhworth lui dit; qu'à son exemple il avoit donné le Quinquina avec succès à sept personnes attaquées de Sphacele, d'où il conclut que cette écorce n'est pas un remede moins sûr pour la cure de la Gangrène que pour celle des fièvres intermittentes.

Notre Auteur parle ensuite du Livre de Mr. Jean Douglas, qui fortifie par un nouvel exemple le sentiment de Mrs. Rufhworth

&

& Amyand : après quoi on trouve les Observations de Mr. Shipton lui-même, & comme il n'a pas moins de candeur que d'habileté, il avouë que sa première expérience ne fut pas heureuse, & que le Quinquina ne put empêcher le progrès de la Gangrène ni la mort du Malade : Mais on trouve dans sa seconde expérience une preuve éclatante de la vertu de ce remede ; car faute d'en avoir continué l'usage assez long-tems, la Gangrène qu'il avoit d'abord arrêtée, reparut de nouveau avec les plus fâcheux symptomes, & ne fut enfin radicalement guérie qu'en répétant les mêmes doses de Quinquina, & le faisant prendre pendant six semaines consecutives, demi-once par semaine.

Quoiqu'on n'ait employé jusques ici dans le cas dont il s'agit, que la poudre de Quinquina, notre Auteur ne doute point, que la resine ou l'extrait n'eût le même succès, & il prouve par plusieurs expériences que le Quinquina n'agit pas dans ces cas simplement comme fébrifuge, puisqu'il y en a plusieurs où la fièvre ne se faisoit appercevoir par aucun symptome, & que celle qui paroissoit dans les autres cas étoit purement symptomatique, & bien différente des fièvres intermittentes ou remittentes, contre lesquelles seules la vertu du Quinquina est connue.

Outre cela on doit observer, que si dans plusieurs de ces cas des playes ont été la cause prochaine de la Gangrène, il paroît cependant que dans tous, elle a été causée prin-

76 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
principalement par la mauvaife disposition
des humeurs , & que par confequent les re-
medes internes ont eu plus de part à la cure
que les applications externes.

Mr. Shipton finit en indiquant quelques
autres ufages du même remede pour les Hé-
morrhagies , les ulcères malins , &c. . ce qu'il
ne connoît cependant que par l'analogie ; fes
expériences ne lui donnant aucune lumière
là-deflus ; au lieu que par rapport à la Gan-
grène il regarde la vertu du Quinquina com-
me fuffifamment autorifée par le consente-
ment unanime de tous les maîtres de l'art,
qui l'ont éprouvée jufques à préfent.

Art. VI. Corrections de Mr. J. P. Breynius
Docteur en Médecine & Membre de la S. R.
touchant la génération de l'Infecte qu'il
nomme *Cochenille de Racine* , dans l'Histoire
naturelle qu'il en a publiée en 1731. & dont
on a parlé dans ces Mémoires *Cabier* 421.

Mr. Breynius avoit dit , que les petites
mouches qui fe trouvent parmi la Coche-
nille de Pologne lui étoient étrangères , mais
qu'elles devoient leur origine à de petits vers
de leur efpece , & que ce n'étoit que par
hazard qu'elles fe rencontroient parmi cette
Cochenille: Mais ils'eft convaincu par fes pro-
pres obfervations qu'il s'étoit trompé , & il
a découvert , que le ver dont fe forme la
Cochenille de Pologne, devient enfin mouche,
qu'il y en a de mâles & de femelles , & que
c'est fous cette derniere forme qu'ils s'accou-
plent , & que la femelle met bas fes œufs.

Art.

Art. VII. Continuation de l'Extrait de l'Histoire naturelle de la Caroline &c. de Mr. Catesby, par Mr. le D. Mortimer, Secrétaire de la S. R.

A R T I C L E I I I.

The History of the Puritans or Protestant Non-Conformists &c. C'est-à-dire: *Histoire des Puritains ou des Protestans Non-Conformistes* &c. par Daniel Neal. Vol. 2.

An Impartial Examination &c. C'est-à-dire: *Examen impartial du second Volume de l'Histoire des Puritains, publiée par Mr. Neal: ou Apologie de la conduite des Rois Jaques I. & Charles I. &c.* par Zacharie Grey: *Second Extrait.*

MR. Neal nous donne dans la seconde partie de ce Volume l'histoire du Regne de Charles I. Nous nous bornerons dans cet Extrait à ce qu'il dit sur le caractère de ce Roi, sur celui de ses Favoris & de ses Ministres, & sur la constitution de l'Etat & de l'Eglise de ce tems-là; & nous y joindrons les Remarques de Mr. Grey.

Charles I., selon Mr. Neal, nâquit à Dumferling en Ecosse, l'an 1600. & fut bâtité par un Ministre Presbyterien. Dans sa jeunesse il étoit d'une constitution délicate & foible,
avoit

avoit les jambes tortues & begayoit en parlant. Aussi-tôt que Jaques I. fût parvenu à la Couronne d'Angleterre, il l'ôta d'entre les mains de ses Précepteurs Ecoſſois, & le mit ſous la direction de quelques Anglois, qui lui donnerent une grande averſion pour cette Eglise dans laquelle il avoit été bâtiſé, & pour les ſentimens auxquels il avoit été le plus religieusement attaché. A l'exemple de son Pere, il avoit du penchant pour le Papisme & pour le Pouvoir arbitraire, & l'on remarqua qu'après son voyage de Madrid, il avoit adopté les maximes pernicieuses de la Cour d'Espagne, & ses manières hautaines & réservées. Quoiqu'il ne manquât pas de capacité, il se laissoit gouverner entierement par ses favoris: la Reine sur-tout avoit un grand ascendant sur lui; & comme elle sui-voit toujours les avis du Nonce du Pape, des Prêtres, & des Jésuites, on peut dire que la Nation étoit gouvernée par des Papistes :

Que Charles I. ait eu une grande averſion pour les Puritains ou Non-Conformistes, c'est une chose que personne ne contesterà à Mr. Neal, mais examinons comme il prouve ses deux autres chefs d'accusation contre ce Prince, ſçavoir son penchant pour le Papisme & pour le Pouvoir arbitraire. Il allegue pour faire voir que Charles I. avoit du penchant au Papisme :

1. Le Serment qu'il prêta dans le tems qu'on négocioit son mariage avec l'Infante d'Espagne, par lequel il s'engagea à concourir

rir à l'abolition des Loix faites contre les Papiſtes ; à tâcher d'obtenir du Roi ſon Pere, que le terme de dix ans, accordé à l'Infante pour avoir ſoin de l'éducation des Enfans qui naiſtroient de ce mariage, fût prolongé à treize ans, & à écouter paifiblement, ſans la moindre repugnance, les Prêtres qui viendroient de la part de l'Infante lui parler de Religion.

2. La Lettre de ce Prince écrite au Pape, & datée du 20. Juin 1623. dans laquelle il donne au Pape le titre de Très-Saint Pere, & proteſte qu'il ne fera rien qui puiſſe le rendre ſuſpect d'avoir de la haine contre la Religion Catholique Romaine, mais qu'au contraire, dès qu'il fera parvenu à la Couronne il travaillera à n'avoir qu'une ſeule Religion dans ſon Royaume, puisſque les Catholiques & les Proteſtans croyent en un même Jeſus-Chriſt.

3. La Protection viſible qu'il accordoit pendant tout ſon Regne aux Papiſtes contre les Loix du Royaume & contre les maximes de la ſaine Politique : l'Evêque titulaire de Calcedoine, par des Lettres datées du 1. Juin 1625., nomma un Vicaire Général & des Archidiares Papiſtes par toute l'Angleterre, dont les noms furent publiez l'an 1643. Par la liſte annexée à la Requête du Parlement pour demander au Roi d'ôter les emplois aux Papiſtes, il paroît qu'il y avoit 59. Seigneurs & Gentilshommes Papiſtes qui avoient des Charges. Le Roi non ſeulement accorda le pardon à 20. Prêtres Papiſtes, mais ordonna

80 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
donna encore à tous les Juges du Royaume de faire cesser toutes les procédures contre les Sujets Catholiques Romains. Il est vrai que, sur les remontrances du Parlement, le Roi promit de faire mettre en exécution les Loix contre les Papistes, & que par une Proclamation il enjoignit à tous les jeunes gens de quitter leurs Seminaires ; mais les Papistes assurez de la protection & du crédit de la Reine, ne s'en mirent nullement en peine, & le Roi lui-même fit tirer de prison 11. Prêtres le lendemain de cette Proclamation, par un ordre signé de sa propre main.

4. La Confiance qu'il avoit aux Papistes : Jamais il ne voulut consentir que les Papistes fussent defarmez, & lorsque, par un ordre du Parlement, on ôta les armes à ceux d'entre eux qui demeuroient dans le Comté de Lancafter, il répondit à leur requête, que leurs armes leur fussent renduës dans les termes suivans : Les Loix pour defarmer les Récusans étant faites pour prévenir les dangers en tems de paix, & non pour vous empêcher de vous servir de vos armes pour votre sûreté, & pour la défense de notre personne en tems de guerre ; notre bon plaisir & notre ordre est, & Nous vous enjoignons sur votre ferment de fidélité, qu'en toute diligence vous vous pourvoyiez d'armes suffisantes pour vous, vos domestiques, & vos fermiers. Nous vous autorisons & nous vous ordonnons de garder ces armes, & de vous en servir pour notre défense, celle de vous mêmes & de votre Patrie, contre toutes les forces levées

levées contre nous sous prétexte d'ordre ou d'Acte de Parlement quelconque, & nous nous employerons de toutes nos forces à vous protéger, vous & les vôtres, contre toute injure & toute violence; donné sous notre Sceau à Chester le 27. Septembre, l'année dix-huitième de notre regne: Il s'adressa aux Papistes, pour leur demander de lui avancer une somme d'argent, & on publia à Bruges & dans les autres villes de la Flandre, que si quelqu'un vouloit prêter de l'argent aux Catholiques Romains d'Angleterre, on le rembourseroit dans le terme d'un an. Par une Déclaration faite & publiée le 27. d'Octobre, il invita tous ses bons sujets, de quelque Religion qu'ils fussent, à se joindre à lui: l'armée du Duc de Newcastle étoit presque toute composée de Papistes: on disoit la Messe publiquement dans presque toutes les ruës de la Ville de York, & on insultoit les Protestans quand on les voyoit aller à leurs Eglises.

Mr. Grey passe sous silence les deux premiers de ces faits. Il remarque sur le troisième, que si l'Evêque titulaire de Calcedoine a nommé un Vicaire Général &c., le Roi par une Proclamation datée de l'onzième de Décembre 1628. ordonna d'arrêter & de mettre en prison Richard Smith, Anglois de nation, Prêtre Papiste, se nommant Evêque de Calcedoine, & que dans le nombre de 59. Papistes qui avoient des charges, & dont les noms étoient inferez dans la Liste annexée à la Requête du Parlement, étoient compris non seulement

32 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
ceux qui étoient Papiftes eux-mêmes, mais
auffi ceux qui, étant Proteftans, avoient des
femmes ou des enfans Papiftes. Sur le quatrié-
me fait il renvoye Mr. Neal à Mylord Castle-
main, qui rapporte qu'au commencement de la
guerre civile le Chevalier Arthur Afton, Catho-
lique Romain, homme de naiffance & d'expé-
rience, vint offrir fes services au Roi; que
le Roi le remercia, & lui dit qu'il n'osoit le
recevoir dans fon armée à caufe de fa re-
ligion, parce que les Rebelles ne manque-
roient pas de fe fervir de ce prétexte pour
le décrier dans l'Efprit du peuple; que là-
deffus ce Gentilhomme fe rendit en toute
diligence à Londres, & fit les mêmes offres au
Comte d'Effex, qui, après avoir consulté la
Cabale, les accepta, & donna au Chevalier
Arthur une commiffion dans les formes; que
celui-ci s'en retourna à la Cour, &
montra fa commiffion au Roi, qui là-def-
fus lui donna une commiffion dans fon ar-
mée, & invita tous les Catholiques Romains
à fe joindre à lui.

Enfin Mr. Grey prouve que Charles I. étoit
ennemi du Papifme & attaché fincèrement au
Parti Proteftant; 1. Par ce qui fe passa à fon
arrivée à Madrid: Après fon entrevûë avec
le Roi d'Espagne dans le Prado, le Comte-
Duc dit au Duc de Buckingham, dépêchons
ce mariage & faisons-le fans le Pape: le
Duc répondit qu'il approuvoit la chose, mais
qu'il fouhaitoit d'en fçavoir le moyen: le moyen
répliqua l'autre est aisé, il ne s'agit que de la con-
verfion

version du Prince, & nous sommes persuadez que c'est dans ce dessein qu'il a entrepris ce voyage: le Duc, là-dessus lui dit, qu'ils n'étoient pas venus en Espagne pour faire de nouveaux marchez, que le Prince étoit ferme dans sa Religion & n'avoit là-dessus aucun scrupule.

2. Par les témoignages de Mylord Clarendon & de l'Evêque Fleetwood, qui assurèrent que Charles I. étoit zélé dans sa Religion, dévot & d'une conduite exemplaire & irréprochable.

3. Par la Harangue qu'il fit à la tête de son armée entre Stafford & Willington, le 19. Sept. 1642. où entre autres choses il dit, Je promets en la présence de Dieu & comme j'espere sa bénédiction & sa protection, que je défendrai & maintiendrai de tout mon pouvoir la véritable Religion Protestante établie dans l'Eglise Anglicane, & que par la grace de Dieu je vivrai & je mourrai dans cette Religion.

Pour juger impartialement de cette dispute, nous croyons 1. Que Charles I. avoit beaucoup d'aversion pour les Puritains, & étoit fort zélé pour les Dogmes, le Culte, la Hiérarchie, les Rits & les Cérémonies de l'Eglise Anglicane, que les Puritains regardoient comme des restes du Papisme: 2. Qu'il avoit trop de condescendance pour la Reine son Epouse, & qu'elle, abusant de son crédit, lui faisoit accorder des pardons, signer des ordres, & faire plusieurs choses avantageuses

84 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
aux Papistes & désagréables à la Nation:
3. Que les Papistes jouissant sous son regne
de grands avantages & d'une tolérance pres-
qu'entière, étoient fortement attachez à lui:
4. Que le Roi, dans la guerre qu'il avoit à
soutenir contre son Parlement, voyant que
les Papistes venoient de toutes parts lui
offrir leurs services, mettoit beaucoup de
confiance en eux: 5. Que cependant on ne
peut pas conclure de-là qu'il avoit du pen-
chant pour le Papisme, & qu'il paroît plu-
tôt par toutes ses protestations qu'il étoit
Protestant, mais Protestant attaché à ce
qu'on appelle la haute Eglise, ou qu'il étoit
Anglican rigide.

Nous n'examinerons pas les faits que Mr.
Neal allegue pour prouver que Charles I.
vouloit établir le Despotisme, & les répon-
ses de Mr. Grey. Plusieurs Auteurs ont écrit
sur cet article: nous y renvoyons nos Lec-
teurs, & nous passons au Caractère de la
Reine.

Mr. *Neal* remarque, après Clarendon &
Burnet, que la Reine Henriette-Marie étoit
belle, agréable, d'une grande vivacité, qu'elle
aimoit l'intrigue, mais qu'elle ne sçavoit pas
garder un secret. Il cite *Kennet* qui dit, que
le Mariage du Roi avec cette Dame étoit un
plus grand jugement de Dieu sur la Nation,
que la peste qui désoloit alors le païs; &
qu'on pouvoit prévoir aisément que la ma-
lignité du Papisme, le Despotisme du gouver-
nement François, l'influence d'une Reine
hau-

hautaine sur un mari attaché à elle, la part qu'elle devoit avoir nécessairement dans l'éducation de ses Enfans, qui jusqu'à l'âge de treize ans étoient sous sa tutelle, seroient un jour funestes au Prince & au peuple d'Angleterre, & prépareroient des malheurs à la génération à venir. Il ajoute que la Reine étoit bigotte dans sa Religion ; que son Confesseur, assisté du Nonce du Pape & d'une cabale secrète de Prêtres & de Jésuites, dirigeoit sa conscience ; que le Roi la consultoit sur toutes les affaires, & que souvent elle s'émançoit à agir en son nom & à son insçu ; que ce fut elle qui nommoit les Grands Officiers de la Couronne, qui inspiroit au Roi la haine contre le Parlement, & le dessein d'établir le Gouvernement sur le modèle de celui de France, qui encourageoit la Rebellion d'Irlande, qui obligea le Roi à aller à la Chambre des Communes & à faire saisir cinq des Membres de cette Chambre, qui se trouva à Windsor à la tête du Conseil dans lequel il fut résolu de faire la guerre au Parlement : qu'elle étoit, en un mot, la source & la cause de tous les griefs & de tous les maux.

Du Caractère de la Reine Mr. *Neal* passe à celui de l'Archevêque *Laud*, qui étoit le premier Ministre du Roi Charles, tant pour les affaires Politiques, que pour les affaires Ecclésiastiques. Clarendon dit de ce Prélat, qu'il étoit de petite taille, d'un tempérament vif & chagrin, ne pouvant souffrir

qu'on le contredît, grand partisan du Despotisme, toujours porté à la sévérité, aimant passionnément la pompe & les cérémonies extérieures dans le Culte divin. Pendant qu'il étoit au College de *S. Jean à Oxford*, & jusq'u'à l'âge de 50 ans, il se conduisit de manière qu'on ne pouvoit sçavoir quels étoient ses véritables sentimens; & l'Evêque Hall dans une de ses Lettres lui dit, je souhaiterois de sçavoir dans quel parti vous êtes: un jour vous êtes dans celui des Catholiques Romains, un autre jour dans le notre: nos adversaires croyent que vous êtes des nôtres, & nous croyons que vous êtes des leurs, mais votre conscience n'est ni avec les uns ni avec les autres: jusques à quand ferez-vous dans cette indifférence?

Dès que, par le crédit de l'Evêque Williams, il fût nommé à l'Evêché de *S. David*, il se déclara pour les Arminiens, & écrivit un petit Traité pour prouver que les dogmes des Arminiens étoient orthodoxes, & ceux de leurs adversaires le Puritanisme: il persuada au Duc de Buckingham, dont il étoit le Directeur & le Conseiller privé pour les affaires ecclésiastiques, de ne souffrir auprès du Roi que des Chapelains Arminiens & Antipuritains, & lui présenta pour cet effet le 9. Avril 1625. une liste des Ministres pour être Chapelains du Roi, dans laquelle il les distingua par les deux lettres capitales O., pour marquer les Orthodoxes, c'est-à-dire les Arminiens, & P., pour marquer les

les Puritains ou Calvinistes. Il prit le parti de Richard Mountagu, accusé par le Parlement d'avoir écrit en faveur de l'Arminianisme, & obtint une Proclamation du Roi, défendant à tous ses sujets de prêcher ou de disputer sur les cinq articles condamnés au Synode de Dordrecht.

L'An 1628. Laud fut nommé Evêque de Londres, & peu de tems après il succéda au Duc de *Buckingham* dans la charge de premier Ministre. Dès lors il travailla au projet qu'il avoit formé, de réunir l'Eglise Anglicane & celle de Rome: pour cet effet il résolut

1. De persécuter les Puritains, qui étoient les ennemis déclarés du Papisme, & de les exterminer.

2. Il désavoua les Eglises Protestantes des Pais étrangers, & rompit tout commerce avec elles. Lorsque Charles I., à la sollicitation de la Reine de Bohême sa sœur, accorda aux Palatins la permission de faire une collecte dans le Royaume d'Angleterre, Laud protesta contre la clause du Brevet du Roi qui étoit conçûë en ces termes: dont le cas est d'autant plus déplorable, que ce malheur est tombé sur eux à cause de leur sincérité & de leur constance dans la véritable Religion que nous professons avec eux, & que nous sommes obligés en conscience de maintenir de tout notre pouvoir; & il dit publiquement, que la Religion des Eglises Palatines & celle de l'Eglise Anglicane n'étoit pas la même.

En France les Ambassadeurs d'Angleterre

88 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
alloient ordinairement à l'Eglise de Charenton, & entretenoient correspondance avec les principaux du parti Protestant, mais le Lord Scudamore, à l'instigation de Laud, rompit tout commerce avec eux, cessa d'aller à Charenton, orna sa Chapelle à la nouvelle mode avec des cierges sur l'autel, & affectoit de declarer hautement dans toutes les occasions, que l'Eglise Anglicane ne regardoit pas les Huguenots comme faisant partie de sa communion.

On ordonna en même tems aux Factoreries Angloises en Hollande, dont les Ministres jusques alors s'étoient conformez à la Discipline du pais & se trouvoient dans les Synodes, de se pourvoir de Ministres Conformistes, & de ne plus leur permettre de se rendre au Synode.

Enfin, Laud proposa l'an 1634. aux Eglises Wallonnes, qui étoient au nombre de dix, & composées de 5. à 6000. Communians, les trois questions suivantes: 1. Vous servez-vous de la Liturgie Hollandoise ou Françoisise? 2. Combien y a-t-il de générations depuis votre établissement en Angleterre? 3. Ceux d'entre vous qui sont nez en Angleterre, se conforment-ils aux cérémonies de l'Eglise Anglicane? Les Ministres & les Anciens de ces Eglises répondirent, qu'en vertu des privileges qui leur avoient été accordez par le Roi Edouard VI. & confirmez par les Rois Jaques & Charles I., ils étoient exemts de toute jurisdiction Episcopale: mais Laud, sans avoir égard

à leurs privilèges, leur fit notifier par son Vicaire Général, que tous ceux d'entre eux qui étoient nez en Angleterre, devoient se rendre aux Eglises paroissiales. Les Conducteurs de ces Eglises présentèrent là-dessus une Requête au Roi, pour lui demander d'être conservez dans leurs privilèges, & le Maire & la Ville de Canterbury intercederent en leur faveur, remontrant que plus de 1200. pauvres gaignoient leur vie par le moyen de ces Etrangers: mais le Roi renvoya les députez de ces Eglises à l'Archevêque Laud, qui les traita rudement, les appella une fourmilliere de schismatiques, & leur dit qu'il vaudroit mieux n'avoir point d'Eglise étrangere que de leur permettre d'être Non-Conformistes; & le 19. d'Août 1635. il leur ordonna, par une Lettre, d'envoyer leurs enfans aux Eglises paroissiales, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des Loix & des Canons de l'Eglise. On ferma là-dessus plusieurs Eglises, les Ministres suspendirent leurs fonctions, les troupeaux se disperferent, & dans le Diocèse de Norwich plus de 3000. manufacturiers se retirerent & quitterent même le Royaume.

3. Laud ayant été choisi Chancelier de l'Université d'Oxford, composa un Livre de Statuts pour cette Université, avec une Préface injurieuse à la mémoire d'Edouard VI., mais contenant de grands éloges de la Reine Marie sa sœur, puisqu'il y dit que par les ordonnances d'Edouard la discipline de l'Université avoit été renversée & troublée, mais

90 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
qu'elle refleurit sous le regne de Marie, par
les soins du Cardinal Pool.

4. Il eut soin de faire effacer des Livres
qu'on imprimoit avec son approbation, tout
ce qui lui paroissoit trop fort contre l'Egli-
se Romaine; comme, par exemple, dans le
Brevet du Roi pour les Palatins, & dans les
Ouvrages de l'Evêque Hall, les passages où
le Pape étoit appelé l'Antichrist.

5. Il changea la Liturgie, & introduisit plu-
sieurs Cérémonies superstitieuses, pour s'ap-
procher davantage de la Liturgie & des Cé-
rémonies de l'Eglise Romaine; comme la con-
secration des Eglises, l'usage des autels, des
cierges, des tableaux, des images, la genu-
flexion au nom de Jesus. Mr. de Rapin dans
son Histoire rapporte au long de quelle maniè-
re Laud consacra l'Eglise de Ste. Catherine à
Londres & y administra le S. Sacrement, &
il dit que la Chambre des Communes l'accu-
sa d'avoir suivi exactement dans cette con-
secration le Pontifical Romain, qui même fut
trouvé dans son Cabinet. Mr. Neal ajoute,
que ce Prélat fit fermer plusieurs Eglises &
Chapelles, bâties depuis long-tems, & dans
lesquelles on avoit fait le service divin &
administré les Sacremens, mais qui n'avoient
pas été consacrées; comme l'Eglise de S. Gi-
les à Londres, la Chapelle du College d'E-
manuel à Cambridge, bâtie l'an 1554., celle du
College de Sidney, bâtie l'an 1596., & plu-
sieurs autres. Il nous donne aussi une liste
des peintures que Laud fit faire à ses dé-
pens

pens dans le vitrage de la Chapelle de Lambeth, comme de la Crucifixion, des deux Brigands, du Sacrifice d'Abraham, du Serpent d'airain, de la Resurrection de Jesus-Christ, de la publication de la Loi sur la montagne de Sinai, de la Vierge Marie avec l'enfant Jesus à la mammelle, de l'Adoration des Mages, de l'Annonciation &c.

Mr. *Grey* cherche à justifier Laud, & pour prouver qu'il n'avoit pas formé le projet de réunir l'Eglise Anglicane avec celle de Rome, & qu'au contraire il avoit été ennemi déclaré du Papisme, il allegue son Livre contre le Jésuite Fisher, & ses Lettres à Vossius, dans lesquelles il exhorte ce sçavant homme à refuter Baronius. Il remarque, que la Préface du Livre des Statuts pour l'Université d'Oxford n'a pas été écrite par Laud, mais par Pierre Turner, Docteur en Loi & membre du College de Merton, qu'elle n'est pas injurieuse à la mémoire d'Edouard, ni ne donne des éloges à la Reine Marie. Il avouë que Laud consacra l'Eglise de Ste. Catherine, mais il dit qu'il suivit dans cette consécration un formulaire composé par l'Evêque Andreas, & non pas le Pontifical Romain.

Nous ne prétendons pas décider cette question, & nous passons à ce que Mr. *Neal* dit de la Constitution de l'Etat du Royaume d'Angleterre sous Charles I. Le Parlement & les Cours de Justice n'avoient que peu ou point d'autorité sous ce Roi, & on leur avoit substitué trois Tribunaux; le Conseil
du

92 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
du Roi, la Chambre Etoilée, & la haute Commission. Le Conseil du Roi exerçoit le pouvoir législatif, les Proclamations qui émanoient de ce tribunal étoient la regle du Gouvernement & la mesure de l'obéissance des Sujets. Pendant douze années entières on ne passa pas un seul Acte dans le Parlement qui eût force de Loi; au lieu qu'on compte 250. Proclamations publiées par le Conseil, qui permettoient ce que les Loix du Royaume défendoient, ou défendoient ce que les Loix du Royaume permettoient, sous les peines les plus rigoureuses.

La Chambre Etoilée étoit composée des mêmes personnes qui assistoient au Conseil. Elle jugeoit ceux qui avoient contrevenu aux Proclamations, & les condamnoit à la prison & à de grosses amendes.

La haute Commission enfin, étoit comme un tribunal d'Inquisition. Elle citoit tous ceux qui étoient soupçonnez d'hétérodoxie ou de quelque scandale, suspendoit & dégradoit les Ministres, excommunioit & condamnoit à des amendes pécuniaires tous ceux qu'elle trouvoit coupables, retenoit souvent pendant plusieurs mois les personnes accusées en prison, sans leur faire leur procès, & sans leur déclarer de quoi on les avoit accusé.

L'Etat de l'Eglise n'étoit pas moins déplorable: le Papisme faisoit de grands progrès, une grande partie du Clergé Anglican s'étoient déclarez en faveur des dogmes & de la

la discipline de l'Eglise Romaine : l'Evêque *Montague* soutenoit qu'il n'y avoit aucune différence entre l'Eglise Anglicane & celle de Rome quant aux articles fondamentaux, & que les disputes ne rouloient que sur des points indifférens & qu'on pouvoit ignorer sans danger : cet Evêque aussi-bien que le Dr. *Heylin* rapportoit la succession non interrompue des Archevêques de Canterbury au Moine Augustin, qui avoit été ordonné du Pape Grégoire, Successeur de S. Pierre : *Montague*, dans un Traité, défendit l'Invocation des Saints, & soutint que les ames separées du corps conservent non seulement la mémoire de leurs parens & de leurs amis, mais qu'elles en ont encore un soin particulier ; que les Saints aussi-bien que les Anges protègent certains païs, villes, ou personnes.

Mr. *Cofin*, dans un de ses Sermons, parla en faveur de la Messe & de la présence réelle ; il fit imprimer aussi, avec l'approbation de *Laud*, un Recueil de prieres à l'imitation des Heures de l'Eglise Romaine, qui contenoit le Symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale divisée en sept demandes, les Préceptes de charité, les sept Sacremens, les trois Vertus Théologiques, les huit béatitudes, les sept péchez mortels, avec des prieres pour la 1. la 3. la 6. & la 9. heures, pour Vêpres & Complies.

Mr. *Adams*, dans un Sermon qu'il prêcha à l'Eglise de Ste. Marie à Cambridge, se déclara publiquement pour la Confession auriculaire & l'Absolution sacerdotale. Dans

Dans un petit Traité imprimé l'an 1643. qui a pour titre, le Pape Anglois, il est dit que Sparrow fraya le chemin à la Confession auriculaire, Watts à l'imposition des Pénitences, Heylin à la vénération des Autels, Montague à l'invocation des Saints, & Laud à la Messe.

François de Clara *, Moine Franciscain, publia un Livre dédié au Roi d'Angleterre & approuvé par Laud, dans lequel il expliqua les Articles de foi de l'Eglise Anglicane dans le sens de l'Eglise Romaine.

L'Arminianisme avoit de même de puissans Protecteurs ; les Puritains au contraire étoient persécutés cruellement ; & lorsque, pour se dérober à la fureur de leurs ennemis, ils prirent la résolution d'abandonner leur Patrie, & qu'ils établirent plusieurs Colonies dans la Nouvelle Angleterre, on défendit par une Proclamation du Roi à tous les sujets, de se transporter hors du Royaume sans la permission des Commissaires des Plantations.

Mr. Grey nie que l'Archévêque Laud ait approuvé le Livre de François à Santa Clara, & il dit que Cromwel a persécuté plus cruellement le Clergé de l'Eglise Anglicane, que les Puritains n'ont été persécutés sous le regne de Charles I.

* Le véritable nom de cet Auteur étoit Davenport.

ARTICLE IV.

Leonidas , a Poem. London : 1737. C'est-à-dire: *Leonidas, Poëme. à Londres 1737.* 4^o. pp. 335. sans la Préface.

LA nature du Poëme Epique , le petit nombre de ceux qui ont réuſſi dans ce genre de Poëſie , quoique pluſieurs l'ayent tenté , même avec de très-grands talens , ſemblent nous autorifer à croire qu'un jeune-homme de vingt & cinq ans , engagé dans le commerce , & qui n'a jamais rien donné au Public , ne pourroit qu'échouer dans une ſi grande entrepriſe. Mr. Glover , Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons , malgré ces préjugés qui ſe rasſemblent tous contre lui , n'a point été taxé de témérité ; & ſi le Public a été ſurpris lors que LEONIDAS a paru , cette ſurpriſe a bien-tôt fait place à l'admiration , & l'heureuſe exécution de ſon projet a tourné à la gloire de l'Auteur les difficultés qui l'environnoient. Nous ſouhaiterions pouvoir faire connoître à nos Lecteurs les beautés de cet excellent Ouvrage ; mais c'eſt-ce qui ne nous eſt pas poſſible , ou du moins ce que nous ne pouvons faire que d'une manière très-imparfaite. En donnant une idée de la diſpoſition du Poëme , & en traduiſant quelques-uns des endroits les plus propres à caractériser le génie & le goût qui y regnent , nous ſatisfes-

rons

rons à la vérité à nos obligations : nous sommes cependant fâchez que notre Extrait ne puisse mettre les étrangers en état d'admirer les charmes de la Versification de l'Auteur, la justesse, la force, & la majesté de ses expressions, la clarté & la noblesse toujours soutenue de son stile. Mais il doit suffire à Mr. Glover, que ses compatriotes conviennent qu'il ne le cede, à tous ces égards, à aucun de ceux qui ont écrit en Vers non-rimez, & qu'il l'emporte même sur Milton par la clarté & l'égalité de son stile. En faveur de ceux de nos Lecteurs qui entendent l'Anglois, nous joindrons le Texte à notre Traduction. Ceux qui sont privez du plaisir de lire l'Original, ne laisseront pas de donner au jugement qui paroît dans l'ordonnance du sujet, aux pensées sublimes & nouvelles qui brillent par-tout, des louanges d'autant moins suspectes, qu'elles ne seront point surprises par l'illusion que font souvent des Vers harmonieux & bien tournez.

Ce Poëme, divisé en neuf Chants, est précédé d'une Préface, où l'Auteur met ses Lecteurs au fait du point d'Histoire qui en fait le sujet. Il rapporte les témoignages réunis des Historiens les plus accréditez, pour convaincre, dit-il, ses Lecteurs qu'il y a eu autrefois dans le monde un Amour du Public entierement desintéressé, crainte qu'on ne lui reproche l'improbabilité de ses caractères, dont les principaux sont fondez sur cette vertu si peu connue de nos jours.

Enfui-

Ensuite il raconte l'Histoire de la défense des Thermopyles contre l'armée de Xerxes, & il rapporte séparément ce qu'en disent Hérodote, Suidas & Plutarque. Cette Préface finit par la Dédicace du Poëme ; la manière dont elle est tournée, & sa brièveté nous engagent à la traduire.

„ Je finirois ici, si je ne voulois saisir
 „ cette occasion de témoigner publiquement
 „ le respect sincere que j'ai pour Mylord
 „ Cobham, & combien je suis sensible à la
 „ grace qu'il m'a faite de m'aimer dès ma
 „ jeunesse. C'est à lui que je dédie le Poë-
 „ me qu'on va lire ; & indépendamment de
 „ tout motif personnel, la conduite de ce
 „ Seigneur dans les Affaires publiques, qui
 „ l'a fait distinguer si glorieusement par son
 „ zèle desintéressé, & par sa fidélité invio-
 „ lable pour sa Patrie, tant dans la vie ci-
 „ vile que dans la guerre, justifie assez
 „ l'hommage que je lui rends : outre qu'un
 „ Poëme, fondé sur un caractère éminent par
 „ les vertus militaires & l'amour de la liber-
 „ té, lui appartient même en conséquence de
 „ la nature du sujet.

R. GLOVER.

Venons à présent au Poëme : Nous allons en donner le Sujet, que nous prendrons en partie des Argumens que l'Auteur a mis à la tête de chaque Livre, en y ajoutant la Traduction de quelques endroits du Poëme même, comme nous l'avons promis.

LIVRE I. XERXES, Roi de Perse, ayant rassemblé toutes les forces de son empire, passé l'Hellespont & entré en Thrace, dans le dessein de conquérir la Grece; les députez des différens Etats de ce païs, qui s'étoient assemblez quelque tems auparavant dans l'Isthme de Corinthe pour délibérer sur les mesures propres à s'opposer à l'invasion dont ce Prince les menaçoit, n'eurent pas plutôt appris qu'il étoit entré en Thrace, qu'ils résolurent de lui disputer le passage des Thermopyles, qui étoit l'endroit par lequel on pouvoit le plus aisément pénétrer dans la Grece du côté de la Thrace & de la Theessalie. Alphée, un des députez de Sparte, se rend dans cette Ville, & communique cette résolution à ses compatriotes; ils étoient par hazard assemblez ce jour-là, attendant la réponse d'Apollon, à qui ils avoient envoyé un messager pour le consulter sur le succès de cette guerre. Sur le rapport d'Alphée, Leotychides, un des deux Rois de Sparte, conseille au peuple de ne s'avancer pas plus loin que l'Isthme de Corinthe, qui sépare du reste de la Grece, le Péloponnèse, où Sparte étoit située. Mais Leonidas, qui étoit l'autre Roi, se déclare pour l'avis contraire, & répond au discours de son Collegue en ces termes :

„ O l'indigne conseil ! ô lache & injuste
 „ abandon du salut de la Grece ! Quoi ! les
 „ Athéniens, dont les flottes s'opposent
 „ sans relâche & avec courage à nos innom-
 „ bra-

Vers. 43.

*O most ungen'rous counsel! most unjust
 And base desertion of the Grecian weal!
 What! shall th' Athenians, whose assiduous fleets
 Undaunted watch th' innumerable foes,*

G 2

Where

„ brables ennemis , par-tout où ils mena-
 „ cent nos côtes, & qui se reposent sur la
 „ valeur éprouvée de Sparte des dangers
 „ qui s'approchent par terre, apprendront-
 „ ils , que trahissant ainsi l'intérêt public ,
 „ nous nous contentons de défendre l'Isth-
 „ me & que nous exposons le reste de la
 „ Grece, & Athenes même, la protectrice
 „ de nos côtes, sans défense, à toutes les
 „ horreurs de la guerre; que nous expo-
 „ sons ses murailles à être ruinées, ses cam-
 „ pagnes aux flammes, ses enfans, ses ma-
 „ trones, ses vieillards vénérables, au viol,
 „ à la servitude & à l'infamie? Ah! s'ils
 „ sçavoient que nous nous gouvernons par
 „ de tels conseils, ne profiteroient-ils pas du
 „ premier vent favorable pour s'éloigner de
 „ si perfides amis, & se transporter en des
 „ climats où ils pussent former de nouveaux
 „ établissemens, en sûreté contre les in-
 „ sultes de leurs ennemis & la trahison de
 „ leurs alliez? Alors nous verrions bien-tôt
 „ la superbe armée navale de Xerxes affron-
 „ ter nos côtes, y aborder, & repandre sur
 „ nos campagnes un nombre innombrable
 „ d'ennemis. La moitié de la Grece redui-
 „ te en servitude par notre trahison, se
 „ joindroit au Monarque Persan, & em-
 „ ployeroit contre nous ses armes venge-
 „ resses. Mais, mes amis, rejettons des
 „ conseils si bas & si dangereux, qui efface-
 „ roient la gloire que nous avons acquise
 „ depuis si long-tems, & qui favoriseroient
 „ l'enne-

Where'er they menace our affrighted shores,
And trust th' impending dangers of the field
To Sparta's well-known valour; shall they bear,
That we, disowning thus the gen'ral Cause,
Maintain the Isthmus only, and expose
The rest of Greece, ev'n Athens, while she guards
Our naked Coasts, to all the waste of war,
Her walls to ruin, and her fields to flames,
Her Sons, her Matrons and her hoary fires
To violation, servitude and shame?
O should they hear such counsels guide our State,
Would they not court the first propitious gale
To waft them far from such perfidious friends,
And raise new seats in other climes remote
Safe from insulting foes, and false Allies?
Then should we soon behold the proud array
Of Xerxes' navy with their hostile beaks
Affront our shores, and deluge all our fields
With inexhausted numbers. Half the Greeks,
By us betray'd to bondage, would support
The Persian King, and lift th' avenging spear
For our destruction. But my friends, reject
Such mean and dangerous counsels, which will blast
Your long establish'd glories, and assist

„ l'ennemi commun. O ! Roi éternel des
 „ Dieux & des Hommes ! élève nos ames !
 „ chasses-en tout sentiment bas & partial ,
 „ jusques à ce que cette grande vérité soit
 „ gravée dans tous les cœurs , qu'il n'y a
 „ que ceux qui travaillent pour la cause
 „ commune , qui puissent garantir leur país
 „ & eux-mêmes des chaînes de l'esclavage !
 „ Il dit.

Dans le moment que l'Assemblée par ses acclamations consent au discours de Leonidas , Agis , qui avoit été envoyé à Delphes , & qui étoit frere de la femme de Leonidas , arrive , & rapporte la réponse d'Apollon. Cet Oracle annonce la ruine de Lacédémone , à moins qu'un de ses Rois ne perde la vie pour la patrie. Leonidas s'offre à être la victime. On choisit trois-cens Spartiates pour l'accompagner aux Thermopyles , & Alphée retourne à l'Isthme de Corinthe pour y porter la nouvelle de cette résolution. Leonidas va faire ses adieux à son Epouse & à ses Enfans. Ce morceau est très-touchant & très-beau , mais trop long pour être traduit en entier : nous n'en donnerons que la fin. Après que Leonidas a consolé son Epouse par tous les motifs que la vertu la plus sublime & la plus aimable peut dicter , l'Auteur continue sa narration :

„ La douleur entendit avec un respect re-
 „ ligieux la voix de la vertu. Nulle plainte
 „ ne rompit cet auguste silence : les pleurs
 „ cessèrent un moment , pour couler de

„ nou:

*The proud Invader. O eternal King
 Of Gods and mortals! elevate our mends!
 Each low and partial passion thence dispel!
 Till this great truth in ev'ry heart be known,
 That none, but those, who aid the publick cause
 Can shield their countries, or themselves from Chains.*

Vers. 355.

*. With religious awe
 Grief heard the voice of Virtue. No complaint
 The solemn silence broke. Tears ceas'd to flow:
 Ceas'd for a moment; soon again to stream.*

G 4

For

„ nouveau avec plus de violence que ja-
 „ mais. Car voilà que les guerriers qui doi-
 „ vent l'accompagner, rangez en armes de-
 „ vant le palais, demandent leur Chef. A-
 „ lors la douleur (*de la Reine*) arrivée à
 „ son comble, ne trouve point de termes
 „ pour s'exprimer; elle intercepte ses sou-
 „ pirs, & glace les accens que sa langue
 „ tremblante veut former; la Reine tombe,
 „ sans voix, entre les bras de ce Héros
 „ (*Leonidas*). De chaque côté ses enfans le
 „ pressent, embrassent ses genoux, & bai-
 „ sent ses mains respectables. Son ame ne
 „ fait plus d'efforts pour renfermer son vif
 „ attendrissement; il laisse couler des pleurs,
 „ marques de la bonté de son cœur. Grand
 „ dans son affliction même, il est debout
 „ au milieu de ses enfans qui l'entourent,
 „ il s'abandonne à sa tendresse & à son a-
 „ mour. Alors levant les yeux, il s'adresse
 „ au Ciel en ces termes: Puissance éternelle,
 „ jette ici un regard favorable, & accor-
 „ de des jours de paix à cette femme fi-
 „ dèle, dont le mérite a droit de prétendre
 „ à tes faveurs! Et toi, mon illustre Ayeul,
 „ fils de Jupiter, grand Hercule! n'oublie
 „ pas ces enfans! & puisque le courage
 „ que je tiens de toi, m'arrache à eux pour
 „ obéir aux destins tout-puissans, soutien
 „ leur vertu! qu'ils apprennent de toi à
 „ illustrer leurs vies par de glorieux tra-
 „ vaux, & qu'ils apprennent de leur pere à
 „ mourir! Il sort en achevant ces mots,
 „ & va prendre son poste à la tête de ses
 „ vaillans compagnons.

Après

*For now in arms before the palace rang'd
 His brave companions of the war, demand
 Their Leader's presence: then her griefs renew'd,
 To great for utterance, intercept her sighs,
 And freeze each accent on her falt'ring tongue;
 In speechless anguish on the Hero's breast
 She sinks. On ev'ry side her children press,
 Hang on his knees, and kiss his honour'd band.
 His soul no longer struggles to confine
 His strong compunction. Down the Hero's cheek,
 Down flows the manly sorrow. Great in woe
 Amid his children, who inclose him round,
 He stands indulging tendernefs and love
 In graceful tears, when thus with lifted eyes
 Address'd to Heav'n: Thou ever-living Pow'r,
 Look down propitious, Sire of Gods and men!
 And to this faithful Woman, whose desert
 May claim thy favour, grant the hours of peace.
 And thou, my great forefather, son of Jove,
 O Hercules, neglect not there thy race!
 But since that spirit, I from thee derive,
 Now bears me from them to resistless fate,
 Do thou support their virtue! Be they taught
 Like thee, with glorious labour life to grace,
 And from their father let them learn to die!*

*So saying, forth he issues, and assumes
 Before the band his station of command.*

Après six jours de marche, Leonidas campe proche de l'Isthme. En cet endroit il est joint par Alphée; celui-ci lui fait la description des troupes auxiliaires qui l'attendent dans l'Isthme, de celles qui sont déjà à la garde des Thermopyles; & il fini en lui racontant la manière dont son frere Polidore fut surpris & emmené captif en Perse.

LIVRE II. Leonidas, en approchant de l'Isthme, rencontre les Chefs des troupes des autres Etats de la Grece, & les députez qui composoient le Conseil général. Il les harangue, & s'avance avec eux vers les Thermopyles. Il est joint par Dithtyrambe, & ils arrivent ensemble au détroit vers le milieu du quatrième jour depuis son depart de l'Isthme. Voici comment l'Auteur peint son Héros se mettant à la tête de toutes les troupes de la Grece.

„ Il tourne encore une fois les yeux, &
 „ regarde avec transport son país que lui
 „ seul pouvoit sauver; alors d'un air ma-
 „ jestueux il s'avance dans l'Isthme; les
 „ Grecs marchent derriere lui en bon or-
 „ dre : Ainsi la barque Impériale d'une for-
 „ me majestueuse, s'avance avec la marée,
 „ & conduit avec une pompe guerriere la
 „ superbe armée navale qui s'élançe du port,
 „ pour aller porter la vengeance d'un puis-
 „ sant Empire contre les murailles d'un
 „ tiran.

Dithtyrambe jouë un si beau rôle dans ce Poëme, que l'on fera bien aise de voir com-

com-

Vers. 69.

. *His eyes*
Once more be turn'd, and view'd in rapt'rous thought
His native land, which he alone can save;
Then summon'd all his majesty, and o'er
The Isthmus trod. Behind the Grecians move
In deep arrangement. So th' Imperial bark
With stately bulk along the beating tide
In military pomp conduits the pow'r.
Of some proud navy bounding from the port,
To bear the vengeance of a mighty State
Against a tyrant's walls.

Vers.

108 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
comment il est amené sur la scene , & sa première rencontre avec Leonidas. A la première alte des Grecs , ils apperçurent venir à eux une troupe de Thespiens , parmi lesquels on en remarquoit sur-tout un ;

„ Son bouclier brillant , dont la surface
„ ronde & polie ramasse les rayons de lumière que Phébus darde de son trône en
„ plein midi , jette des feux comme un autre soleil. Un panache plus blanc que la
„ neige tombe sur son casque dont l'éclat
„ éblouit ; en s'agitant au gré du vent il forme des boucles negligées qui semblent
„ jouer autour de cette superbe armure de tête. En s'approchant davantage , ce guerrier fait voir au-dessous de la visiere de
„ son casque étincelant , un visage dont la beauté mâle étoit un mélange des graces les plus riantes de la jeunesse & de
„ la douceur. Il s'approche de Leonidas avec tant de respect , & d'un air si modeste , qu'il sembloit que sa vénération
„ pour ce Prince ne lui laissât aucune idée de son propre mérite. C'est ainsi que
„ Phébus paroît devant son Souverain & son Pere , lorsque de son autel , situé dans
„ l'Isle de Delos au milieu d'un bocage épais de Palmiers , ou dans l'enceinte sacrée de Tenedos ou de Claros , où il
„ entend les louanges & les hymnes des enfans des hommes , il remonte au plus haut de l'Olympe : c'est ainsi qu'une crainte respectueuse paroît sur son front , &
„ re-

Vers 78.

. His glistening shield ,
 Whose spacious orb collects th' effulgent beams ,
 Which from his throne meridian Phæbus cast ,
 Flames like another Sun. A snowy plume
 Falls o'er his dazzling cask : in wanton curls
 Which floated en the breathing air , around
 The lofty crest wav'd. Approaching near
 Beneath the honours of his radiant helm
 The warrior now a countenance display'd ,
 Where youth en rosy prime with sweetness mix'd
 Its manly beauty. With such modest grace
 Respectful near Leonidas he come ,
 As all ideas of his own desert
 Were lost in veneration. Phæbus thus
 Appears before his everlasting Sire ,
 When from his altar in th' imbow'ring grove
 Of palmy Delos , or the hallow'd bound
 Of Tenedos , or Claros , where he hear
 His hymns and praises from the sons of men ,
 He reascends the high Olympian seats ;
 Such reverential awe his brow invests ,

„ repand sur les fleurs brillantes de la jeu-
 „ nesse de nouveaux agrémens. Le Roi re-
 „ çoit l'illustre Thespien, & commence ain-
 „ si : Ma langue voudroit te nommer Dith-
 „ tyrambe, car ta présence annonce tout
 „ ce qui convient à ce nom illustre par
 „ la valeur & la vertu. Hâte-toi de me dé-
 „ couvrir ta naissance, & de m'apprendre
 „ ce que tu as à me dire ; qui que tu sois,
 „ mon ame souhaite de te connoître, & de
 „ t'appeller ami. Le jeune homme lui ré-
 „ pondit : O ! le plus grand des Grecs !
 „ mon nom est Dichtyrambe, & sans dou-
 „ te quelque ami généreux & bienveillant
 „ t'a fait connoître ce nom, & a été par-
 „ tial en sa faveur, &c. . .

Leonidas est reçu aux Thermopyles par
 Demophile Chef des Thespiens, & par Ana-
 xandre le Thébain. Ce dernier, qui étoit
 dans les intérêts des Perses, introduit au-
 près des Chefs un nommé Ephialte, Ma-
 lien d'origine, qui tâche par une pompeu-
 se description de la puissance des Perses,
 d'intimider les Capitaines Grecs, tandis
 que du sommet du mont Oeta ils exa-
 minent le camp des ennemis. Deux de
 ces Héros répondent, chacun suivant son
 caractère, à ce discours artificieux, qui
 ne fait aucune impression. Sur ces entre-
 faites arrivent Tigrane & Phraorte Am-
 bassadeurs de Xerxes. Voici la harangue
 que Tigrane prononce devant les Grecs as-
 semblez :

„ Nous

*Diffusing o'er the glowing flow'r of youth
 New loveliness and grace. The King receives
 Th' illustrious Thespian, and began: My tongue
 Would call thee Dithyrambus, for thou bear'st
 All in thy aspect to become that name
 For valour known and virtue; o reveal
 Thy birth and charge; who e'er thou art, my soul
 Desires to know thee, and would call thee friend.*

*To whom the youth return'd: O first of Greeks,
 My name is Dithyrambus, which the lips
 Of some generous and benevolent friend
 To thee have sounded with a partial voice, &c.*

„ Nous voici devant vous, ô Grecs,
 „ comme Ambassadeurs du Roi de Perse.
 „ Ce seroit une vaine entreprise que de
 „ vous représenter le pouvoir de notre
 „ grand Monarque. Le nom de Xerxes,
 „ redoutable maître de l'Asie, invincible
 „ & assis sur un trône dont l'éclat est au-
 „ dessus de l'humanité, doit avoir atteint
 „ les extrémités de la terre, & avoir ap-
 „ pris aux cœurs des hommes à reconnoître
 „ avec respect une puissance à qui tout doit
 „ céder. Cependant je jure par le globe
 „ qui brille sur nos têtes, symbole glo-
 „ rieux du pouvoir éternel, que cette fou-
 „ le de guerriers, cet appareil de guerre,
 „ me persuadent que vous n'avez jamais
 „ entendu ce nom, au son terrible duquel
 „ les vagues les plus éloignées de l'Inde
 „ tremblent, & à qui la mer Caspienne,
 „ celle d'Egypte & l'Hellespont rendent
 „ hommage. Hommes méprisables & témé-
 „ raires! que cependant l'immense bonté
 „ du Ciel, & la clémence de notre puis-
 „ sant Roi, veulent bien laisser subsister!
 „ Rendez les armes, retirez-vous chacun
 „ dans vos villes; allez avec des mains
 „ humbles & soumises joncher les chemins
 „ de fleurs au-devant de votre Maître.

„ De même qu'au travers d'un grand bois,
 „ dont le feuillage épais & entrelacé om-
 „ brage quelque colline, un vent de tem-
 „ pête pénètre avec bruit, & rugit entre
 „ les branches qui se brisent; de même les
 „ Grecs

Vers 352.

*Ambassadors from Persia's King we stand
 Before you Grecians. To display the pow'r.
 Of our great master, were a needless task.
 The name of Xerxes, Asia's mighty Lord,
 Invincible, and seated on a throne
 Surpassing human lustre, must have reach'd
 Th'extriamest border of the earth, and fanght
 The hearts of men to own resistless force
 With awe, and low submission. Yet i swear
 By you refulgent orb, which flames above
 The glorious symbol of th' eternal pow'r,
 This military throng, this show of war,
 Perjuade me, you have never heard that name,
 At whose dread sound the billows wide remote
 Of Indus tremble, and the Caspian wave,
 Th'Egyptian tide, and Heliespontic surge
 With homage roll. O impotent and rash!
 Whom yet the large beneficence of heav'n,
 And our great Monarch merciful and kind
 Deign to preserve! Resign your arms; disperse
 Each to your cities, there with humblest hands
 Before your Lord bestrew the way with flow'rs.*

*As through th'extensive grove, whose leafy boughs
 Intwining crown some eminence with shade,
 The tempests rush sonorous, and between
 The crashing branches roar; by fierce disjoin*

„ Grecs animez d'un fier dédain , & remplis
 „ d'indignation , s'emporent à des murinu-
 „ res éclatans sur la fin du discours du Per-
 „ fan ; mais si-tôt que le Roi de Sparte se
 „ leve , tous rentrent dans le silence , & a-
 „ lors il commence ainsi :

„ Persan , quand tu retourneras vers
 „ Xerxes , dis-lui que tu nous as raconté
 „ les merveilles de sa puissance ; & ajoute
 „ que tu as vû une poignée de Grecs ,
 „ qui ne craignent point de combattre ses
 „ millions d'hommes.

Dithtyrambe & Diomedon conduisent en-
 suite les Ambassadeurs jusques au-delà des
 postes des Grecs. L'insolence de Tigrane ob-
 lige Diomedon à le traiter avec mépris &
 même avec menaces. Cette dispute est l'oc-
 casion d'un défi entre Diomedon & Tigra-
 ne , & d'un autre entre Dithtyrambe &
 Phraorte. Ephialte , après s'être entretenu
 avec Anaxandre , déclare qu'il veut retour-
 ner vers Xerxes , pour lui rendre compte des
 services qu'il a tâché de lui rendre conjoint-
 ement avec Anaxandre , & pour éviter d'être
 enveloppé avec le reste des Grecs dans
 la ruine qui les menace.

LIVRE III. La scène change dans ce troi-
 sième Acte qui se passe tout dans le Camp
 de Xerxes. Tigrane & Phraorte se rendent
 auprès de ce Prince , qu'ils trouvent assis
 sur son trône , entouré de ses Satrapes ,
 dans une tente magnifique ; le Poète le
 compare en cet état à la „ tour de Belus ,
 „ qui

*And indignation thus the Grecians mov'd
 With clamorous murmurs close the Persian's speech.
 But Sparta's King arising, all is hush'd
 In sudden silence; when he thus replied:*

*O Persian, when to Xerxes thou return'st,
 Say thou hast told the wonders of his pow'r;
 Then say, thou saw'st a slender band of Greece,
 Which dares his boasted millions to the field.*

Pers 12.

..... So the stately tow'r

„ qui mêlant son front majestueux à l'azur
 „ brillant des cieus, voit au-dessous d'elle
 „ l'étendue immense de Babylone, avec
 „ tous les palais & les édifices somptueux
 „ que cette ville renferme. . . Les Mages
 font sur le devant de la tente, & chantent
 un hymne à l'honneur d'Orosmasdes, qui est
 comme un abrégé de la religion de Zoro-
 astre. Le Roi, malgré les raisons que lui
 alleguent ses freres Hyperanthes & Abro-
 comes, n'ajoute aucune foi au rapport de
 ses Ambassadeurs, lorsqu'ils l'assurent que
 les Grecs sont déterminez à défendre le
 passage contre son armée; mais il comman-
 de à Demarate, autrefois Roi de Sparte,
 d'où une faction l'a chassé & l'a obligé de
 se réfugier chez les Perses, de l'accompa-
 gner, & ils montent ensemble sur le char de
 Xerxes, pour aller conjointement reconnoi-
 tre les Grecs. Voici comment l'Auteur dé-
 crit ce voyage :

„ Le Monarque commande, & aussi-tôt
 „ il entend le bruit que ses chevaux font
 „ en s'approchant. Ce char d'ivoire, élevé
 „ sur des roues d'argent, étoit tout éclat-
 „ tant de Saphirs couleur d'azur &c. . . &
 „ de toutes les pierres précieuses que les
 „ mines des Indes fournissent pour orner
 „ la pompe des Rois. Sur le derriere, un
 „ aigle d'or bruni avance sa tête superbe,
 „ & étend ses ailes brillantes au-dessus du
 „ Monarque. Huit chevaux généreux, éle-
 „ vez dans les fameuses campagnes de la
 „ froi-

*Of Belus, mingling its majestick front
With Heav'n's bright azure, from on high survey'd
The huge extent of Babylon, with all
Its sumptuous domes and palaces beneath.*

Vers 136.

*The Monarch will'd, and suddenly he hears
His trampling horses. High on silver wheels
The iv'ry car with azure Sapphirs shone,
Cerulean Beryls, and the Jasper green,
The Emerald, the Ruby's glowing blusb,
The flaming Topaz with its golden beam,
The Pearl, th' impurpled Amethyst, and all
The various gems, which India's mines afford
To deck the pomp of Kings. In burnish'd gold
A sculptur'd Eagle from behind displays
Its stately neck, and o'er the Monarch's head
Extends its dazzling wings. Eight gen'rous steeds,
Which on the fam'd Nysaan plain were nurs'd*

„ froide Medic , tiroient ce char éclatant.
 „ Ceux qu'autrefois le parjure Laomedon
 „ refusa à Hercule , ni ceux qui portoient
 „ le fils de Thétis au milieu de l'arriere-
 „ garde en deroute des malheureux enfans
 „ de Troye , ne furpassoient ceux-ci , ni
 „ en force , ni en beauté. A la voix de leur
 „ maître , ils marquent par leurs mouve-
 „ mens combien ils sont fiers de lui obéir ;
 „ en signe de joye ils élevent plusieurs fois
 „ la tête , & de leurs crins argentez frap-
 „ pent leurs cols polis & luisans. Le Roi
 „ monte : Demarate s'assied à côté de son
 „ marche-pied. Aussi-tôt le conducteur , le
 „ hardi Patiramphes , agite les rênes d'or :
 „ à ce signal les coursiers attentifs bondif-
 „ sent : le char vole. Il est suivi de dix-
 „ mille chevaux , qui font un bruit sembla-
 „ ble à celui du tonnerre. Les troupes de
 „ l'Orient (c'est ainsi que Xerxes l'a com-
 „ mandé) sont rangées en ordre de batail-
 „ le entre le rivage de la mer & le Camp ,
 „ toutes prêtes à passer les Thermopyles.
 „ C'est vers ce poste que le char Impérial
 „ s'avance avec rapidité. La venue du Roi
 „ est bien-tôt annoncée à ces prodigieux ba-
 „ taillons. Il est déjà tout proche. Cette
 „ armée innombrable se retire en arriere
 „ par nations entieres , pour recevoir son
 „ Maître avec toute sa Cour. C'est ainsi que ,
 „ lorsqu' sortant de son palais de Cristal ,
 „ bâti sur le fond des mers , le puissant
 „ Dieu des flots s'éleve , assis sur son char
 „ de

*In wintry Media, drew the radiant car.
 Not those of old to Hercules refus'd
 By false Laomedon, nor they, which bore
 The son of Thetis through the scatter'd rear
 Of Troy's devoted race, might these surpass
 In strength, or beauty. With obedient pride
 They heard their Lord: exulting in the air
 They toss'd their foreheads, while the silver manes
 Smote on their glitt'ring necks. The King ascends:
 Beside his footstool Demaratus sat.
 The Charioteer now shakes the golden reins,
 Bold Patirampbes. At the signal bound
 Th' attentive steeds; the chariot flew; behind
 Ten thousand horse in thunder swept the field.
 The eastern bands (so Xerxes had ordain'd)
 Between the Sea-beat margin and the Camp
 All wait imbattled, all prepar'd to pass
 Thermopilæ. To these with rapid wheels
 Th' Imperial car proceeds. Th' approaching King
 Soon through the wide Batalions is proclaim'd.
 He now draws nigh. Th' innumerable host
 Roll back by Nations, and admit their Lord
 With all his Satraps. From his crystal dome
 Rais'd on the bottom of the watry world
 Thus when the potent ruler of the floods*

„ de nacre de perle, & accompagné de
 „ toutes les Divinitez des eaux, tout l'a-
 „ bîme s'ouvre pour laisser le passage libre
 „ à ce Dieu qui le traverse : De même
 „ Xerxes marchoit au milieu des peuples
 „ de l'Asie, qui se retiroient de chaque cô-
 „ té. Alors sa vûë se perdant dans ces files
 „ d'une longueur infinie, son ame fut sai-
 „ sie, pendant un instant, d'un sentiment
 „ de tristesse ; & cette réflexion remplit
 „ même ses yeux de larmes : qu'aussi-tôt que
 „ le tems auroit compté cent années, de
 „ tous ces millions d'hommes il n'en reste-
 „ roit pas un seul. D'où s'élevoit ce nuage
 „ pour obscurcir ta gloire ? Etoit-ce que le
 „ cœur d'un tyran pouvoit être une fois
 „ sensible à l'humanité ? Ou plutôt, Xer-
 „ xes, n'étoit-ce point que ton ame murmu-
 „ roit, en réfléchissant sur la fragilité de tou-
 „ te ta puissance ? Mais le voile de la trif-
 „ tesse tomba bien-tôt de dessus ses yeux ;
 „ les hommages & les adorations de tant
 „ de millions d'hommes, y rappellerent la
 „ sérénité, & dans son cœur un orgueil
 „ impitoyable. Du haut de son char il
 „ voit avec complaisance ce mélange de
 „ troupes lestes & innombrables, de cha-
 „ riots armez de faux, traînez par de fiers
 „ courriers superbement enharnachez (pom-
 „ pe barbare !) qui dechiroient à coups de
 „ pied le rivage sablonneux. Cependant
 „ les étendars tout brillans d'or, exposent
 „ au soleil leur magnificence, & sont en-

With each cœrulean Deity ascends,
Thou'd on his pearly chariot; all the deep
Divides its bosom to th' emerging God:
So Xerxes rode between the Asian world
On either side receding; when, as down
Th' immeasurable ranks his sight was lost,
A momentary gloom o'ercaſt his mind,
While this reflection fill'd his eyes with tears:
That soon as time an hundred years had told,
Not one of all thoſe thouſands ſhould ſurvive.
Whence to obſcure thy pride aroſe that cloud?
Was it, that once humanity could touch
A tyrant's breaſt? Or rather did thy ſoul
Repine, o Xerxes, at the bitter thought,
That all thy power was mortal? But the veil
Of ſadneſs ſoon forſook his brightning eyes,
As with adoring homage millions bow'd,
And to his heart relentleſs pride recal'd.
Elate the mingled proſpect he ſurveyſ
Of glittering files unnumber'd, chariots ſey'd
On thund'ring axles roll'd with haughty ſteeds
In ſumptuous trappings clad (barbaric pomp!)
Which tore with ſpurning hoofs the ſandy beach.
While ev'ry banner to the ſun expands
Its gorgeous folds, that beam'd with gold, with ſhields
H 5
Tiaras,

„ vironnez de boucliers , de thiares , de
 „ casques & de lances , en aussi grand nom-
 „ bre que les épis , dont la verdure em-
 „ bellit au printems les vallées de la Thessa-
 „ lie. Les Vers avec tous leurs charmes ,
 „ peuvent-ils peindre à l'esprit un spectacle
 „ si surprenant. Je ne t'appelle point à mon
 „ aide, Imagination poétique, qui te plais dans
 „ les bruits fabuleux : mais toi , Vérité his-
 „ torique , soutien mes Vers , qui vont dé-
 „ crire cette multitude de nations si diffé-
 „ rentes , leurs armes , leurs manières , &
 „ les lieux qui leur ont donné la naissance.

On voit bien que le Poëte prend cette occasion pour faire le dénombrement de l'armée de Xerxes ; & cet endroit n'est pas un des moins curieux du Poëme par la variété & l'érudition qui y regnent , mais nous ne pouvons nous y arrêter. Le Roi , plein de la vanité que lui inspire la vûë de ses troupes , demande à Demarate , s'il croit que les Grecs s'opposent à leur marche ?

A quoi ce Prince banni répond en deux mots :
 „ Les Spartiates ne s'opposent jamais. Le Roi
 „ avec un souris méprisant , lui replique :
 „ Toi , qui fus autrefois Chef de Lacédemo-
 „ ne , voudrois-tu te battre contre vingt
 „ Perses ? Cependant il faut que demain ces
 „ Grecs fassent tête à notre armée avec un
 „ plus grand désavantage encore. A quoi
 „ Demarate répond :

„ Cet essai dans un combat singulier se-
 „ roit inutile , & moins décisif encore si
 „ l'on

Tiaras, helms environ'd, and with spears
 In number equal to the bladed grass,
 Whose living green in vernal beauty cloaths
 Thessalia's vale. What powers of sounding verse
 Can to the mind present th' amazing scene?
 Not thee, whom rumour's fabling voice delights,
 Poetic fancy, to my aid i call;
 But thou, historic Truth, support my song,
 Which shall the various multitude display,
 Their arms, their manners, and their native seats,

Vers 563.

. The Spartans never fly.
 Here with contemptuous smiles the King return'd;
 Wilt thou, who once wert Lacedæmon's Chief,
 Encounter twenty Persians? Yet those Greeks
 With greater disproportion must confront
 Our host to morrow. Demaratus thus :

By single combat were the tryal vain,

And

„ P'on vouloit juger par ma foible épée de
 „ ce que peuvent des troupes réunies,
 „ dont l'habileté dans l'art militaire l'empor-
 „ te souvent sur les forces du grand nom-
 „ bre. Les Grecs n'excellent pas seulement
 „ à la guerre par leur discipline, mais aussi
 „ par leurs mœurs & par leur éducation.
 „ Prête l'oreille, o Roi, & apprens la
 „ différence des troupes Grecques aux
 „ tiennes. La fleur, le boulevard de ton ar-
 „ mée font des mercénaires. Ils sont re-
 „ partis dans toutes tes Provinces. Ils ne
 „ sont point obligés à essuyer les fatigues
 „ que demande la culture des terres labou-
 „ rées; la moisson ne les appelle point aux
 „ travaux du milieu du jour; ils ne mon-
 „ tent point sur le haut des montagnes pour
 „ y faire tomber les durs chênes sous leurs
 „ coups: ils n'examinent point avec un œil
 „ attentif comment les troupeaux & les ge-
 „ nisses paissent. Pour eux, qui n'ont ni ri-
 „ chesses, ni possessions, le nom de patrie
 „ est un vain son, qui ne fait qu'effleurer
 „ leurs oreilles, & qui n'échauffe pas leurs
 „ cœurs, puisqu'ils n'ont rien en propre en
 „ aucun pais. Nécessiteux, ils rejettent ce-
 „ pendant le travail avec dédain, miséra-
 „ bles par leurs besoins, debauchez par in-
 „ dolence, leurs corps sont mous & énervez
 „ & leurs âmes corrompues; on les arrache
 „ à la misère, à la debauché & à la paresse,
 „ pour les mener contre un ennemi endurci
 „ à la fatigue, & l'enfant du travail, accou-
 „ tu-

*And vainer still by my unworthy sword,
 To prove the merit of united force,
 Which oft by military skill surmounts
 The strength of numbers. Nor in fields of war
 The Greeks excel by discipline alone,
 But from their manners. Grant thy ear, o King,
 The diff'rence learn of Grecian bands, and thine.
 The flow'r, the bulwark of thy pow'rful host
 Are mercenaries. These are canton'd round
 Thy Provinces. No fertile field demands
 Their painful hand to turn the fallow glebe.
 Them to the noon-day toil no harvest calls.
 The stubborn oak along the mountains brow
 Sinks not beneath their stroke. With careful eyes
 They mark not how the flocks, or heifers feed.
 To them of wealth, and all possessions void,
 The name of Country with an empty sound
 Flies o'er the ear, nor warms their joyless hearts,
 Who share no country. Needy, yet with scorn
 Rejecting labour, wretched by their wants,
 Yet profligate, through indolence, with limbs
 Soft and enervate, and with minds corrupt;
 From misery, debauchery, and sloth
 Are these to battle drawn against a foe
 Inur'd to hardship, and the child of toil,*

Wont

„ tumé au milieu des frimats & des hyvers
 „ tempétueux à presser le bœuf tardif dans
 „ son propre champ ; ou à fuer sous le poids
 „ des gerbes dorées dans la plus grande ar-
 „ deur du soleil. C'est par ce travail qu'il
 „ procure l'abondance & l'indépendance à
 „ lui-même, à celle dont la fidélité & la
 „ tendresse font son bonheur, & à une
 „ nombreuse famille, la joye & l'ornement
 „ de sa maison ; & lorsqu'il est appelé à la
 „ guerre, c'est pour eux, son unique plai-
 „ sir, & le seul objet de ses soins, pour la
 „ moisson promise à ses travaux, qu'il prend
 „ son bouclier, & il ne fuit point devant
 „ des forces supérieures. Telles sont les
 „ troupes de tous les Etats de la Grece :
 „ un seul nourrit une nation plus guerriere
 „ encore ; ce sont ceux qui défendent ce
 „ détroit dans le roc, les fils de Lacédemo-
 „ ne. Ils n'apprennent point à labourer la
 „ terre, ni à lier les gerbes dorées, mais
 „ ils sont endurcis par des travaux bien plus
 „ rudes ; travaux qui ont tous la guerre
 „ pour objet, & dont ils font leur seule é-
 „ tude & leur seul plaisir. Depuis leur en-
 „ fance jusques à l'âge viril, ils sont ac-
 „ coûtumés à une frugalité excessive, au
 „ danger, à coucher sur la terre, à veiller
 „ au milieu de l'hyver exposés à l'inclé-
 „ mence de l'air ; à se jeter au milieu des
 „ torrens, à attaquer les ours, aux armes
 „ & aux playes ; en un mot, à des exercices
 „ si pénibles, si durs & si continuels, que
 „ pour

Wont through the freezing shower, and wintry storm
 O'er his own glebe the tardy ox to goad;
 Or in the sun's impetuous heat to glow
 Beneath the burthen of the yellow sheaves:
 Whence on himself, on her, whose faithful arms
 Infold him joyful, and a num'rous race,
 Which glads his dwelling, plenty he bestows
 With independance; and when call'd to war
 For these his dearest consort, and his care,
 And for the harvest promis'd to his toil,
 He lifts the shield, nor shuns unequal force.
 Such are the powers of ev'ry State in Greece:
 One only breeds a race more warlike still,
 Ev'n those, who now defend that rocky pass,
 The sons of Lacedæmon. They untaught
 To break the glebe, or bind the golden sheaves,
 To far severer labours are inur'd,
 Alone for war, their sole delight, and care.
 From infancy to manhood, are they form'd
 To wout and danger, to th' unwholsome ground,
 To winter watches, and inclement skies,
 To plunge through torrents, brave the tusky boar,
 To arms and wounds; on exercise of pain
 So fierce and constant, that to them a Camp

With

„ pour eux un camp avec toutes ses fatigues
 „ est un lieu de repos , & la guerre même
 „ une intermission de leurs travaux.

„ Tu parles follement , repliqua avec dé-
 „ dain le Monarque Persan : la liberté n'ha-
 „ bite-t-elle pas parmi les Grecs ? C'est
 „ pourquoi ils fuiront des ennemis supé-
 „ rieurs ; car quiconque est libre , évitera
 „ le danger. Au lieu que les Perses sça-
 „ vent , que s'ils abandonnent leur poste ,
 „ les châtimens & tout le poids de ma co-
 „ lere les attendent.

„ Ne pense pas , Xerxes , répondit le Roi
 „ de Sparte , que les Grecs n'ayent point
 „ d'objet redoutable sur lequel ils fixent leurs
 „ yeux avec vénération & avec une obéissan-
 „ ce respectueuse. Le nom des Rois est
 „ moins terrible aux peuples de l'Asie , que
 „ la Loi n'est respectable aux Grecs. Sa
 „ voix sacrée leur enjoint de faire tête à
 „ des ennemis sans nombre , de vaincre ou
 „ de mourir.

Cependant le char s'avance jusques à l'en-
 trée du détroit. Le Roi est surpris d'y voir
 les Spartiates qui , sans faire aucune atten-
 tion à toute la pompe qui l'accompagne ,
 s'occupent au-delà de leurs retranchemens
 à des exercices militaires , & à peigner leur
 chevelure ; coûtume que Demarate apprend
 à Xerxes , que ces guerriers observoient
 lorsqu'ils étoient résolus à affronter les plus
 grands dangers. Il échape quelques larmes
 à Demarate à la vûe de ses compatriotes.

Hy-

*With all his hardships is the seat of rest,
And war itself remission from their toils.*

*Thy words are folly, scornful here replied
The Persian Monarch. Do not freedom dwell
Among the Grecians? Therefore will they shun
Superiour foes, for whosoe'er is free
Will fly from danger: While the Persians know,
If from the allotted station they retreat,
The scourge awaits them, and my heavy warb.*

*Conceive not, Xerxes, Sparta's Chief return'd,
The Grecians want an object, where to fix.
Their eyes with reverence, and obedient dread.
To them more awful, than the name of King
To Asia's trembling millions, is the Law,
Whose sacred voice enjoins them to confront
Unnumber'd foes, to vanquish, or to die.*

130 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
Hyperanthes, qui s'en apperçoit, le console
avec bonté. Le Roi l'interrompt pour don-
ner cet ordre à Tigrane & Phraorte :

„ Aussi-tôt que le jour commencera à paroî-
„ tre, toi Tigranes, & toi Phraortes, met-
„ tez-vous à la tête des Medes & des Saces,
„ & m'amenez ces Grecs chargez de chaî-
„ nes. Après ces mots, le Monarque re-
„ tourna à sa tente.

LIVRE IV. Leonidas à la pointe du jour
commande à un corps d'Arcadiens, avec les
Thespiens & les Platéens, de se mettre en
bataille dans cet endroit des Thermopyles,
qui est au-dessous de la muraille Phocienne,
du haut de laquelle il les harangue ainsi :

„ Aujourd'hui, ô Grecs, mes compa-
„ triotes & mes amis, vos femmes, vos
„ enfans, vos maisons paternelles, vos pe-
„ res, votre patrie, la liberté & les loix
„ vous envoient ici; vous, dès votre en-
„ fance versez dans la discipline de Mars,
„ laborieux, actifs, vertueux, braves &
„ libres, pour essayer votre valeur contre
„ des ennemis méprisables, sans habileté
„ dans l'art militaire, le rebut de la nature,
„ les ennemis de tout ce qui est bon & uti-
„ le, & par-là même les esclaves mercéna-
„ res d'un Monarque. Leurs esprits sont a-
„ battus par la servitude & la misere, leurs
„ corps amollis par la paresse, le repos
„ & les délices, leurs cœurs sont debauchez
„ par le vice, & ne sont point animez par
„ tout ce qui est l'objet des tendres soins
„ des

Vers 695.

. *Soon as morning shines,*
Do thou Tigranes and Phraortes head
The Medes and Saces. Bring those Grecians bound;
This said, the Monarch to his tent return'd.

Vers 17.

This day, o Grecians, countrymens, and friends,
Your wives, your offspring, your paternal seats,
Your fathers, country, liberty and laws
Have sent you hither, from your infantage
Vers'd in the various discipline of Mars,
Laborious, active, vertuous, brave and free,
To match your valour with ignoble foe
In war unskilful, nature's basest dross,
The foes of all utility and worth,
And thence a Monarchs mercenary slaves;
With spirits broke by servitude and want,
With limb's relax'd by sloth, and wanton ease,
With minds debauch'd by vices, uninspir'd
By all th' indearing cares in free born hearts,

„ des hommes libres ; ils combattent froi-
 „ dement & fans courage , parce qu'ils
 „ combattent fans motif ; la défaite ne
 „ donne ni chagrin ni honte , à ceux qui
 „ ne cherchent que le butin dans la victoi-
 „ re. Et telle est la fleur de l'armée d'Asie.
 „ Le reste qui fait ce grand nombre si vanté,
 „ n'est qu'une populace que l'on a forcée à
 „ quitter ses maisons , pour les traîner sur
 „ le champ de bataille , & de qui jusques à
 „ présent la jalousie du Prince a éloigné
 „ les instrumens de la guerre. Ce sont ces
 „ peuples accoûtumés à souffrir avec pa-
 „ tience les rapines , la cruauté , & les ou-
 „ trages des troupes mercénaires de Xerxes,
 „ & à languir en servant des esclaves. Le
 „ son de la trompette remplit de terreur
 „ leurs oreilles timides ; leurs mains emba-
 „ rassées ne soutiennent qu'avec peine le
 „ poids nouveau pour eux du bouclier &
 „ de la lance ; & ce ne sont que de vains &
 „ ridicules fantômes de soldats. Mais je
 „ vois dans tous les yeux une ardeur impa-
 „ tiente , & votre courage a été trop long-
 „ tems renfermé au dedans de vous. Allez-
 „ donc , enfans de la liberté , nettoyez le
 „ champ de bataille de ces esclaves. Arra-
 „ chez de leurs mains serviles ces brillans
 „ étendarts : précipitez à terre leurs têtes
 „ infames , qui deshonnorent le casque des
 „ guerriers. Pensez que les ombres de vos
 „ ancêtres levent ici leurs têtes vénérables ,
 „ pour jouir de la gloire de leurs descen-
 „ dans. L'en-

*Who cold and drooping fight without a cause,
 To whom defeat is neither grief nor shame,
 Who seek no fruit from victory, but spoil.
 These are the flow'r of Asia's host. The rest
 Who fill their boasted numbers, are a crowd
 Forc'd from their dwellings to the bloody field,
 From whom till now with jealous care their Lord
 Has still withheld the instruments of war.
 These are the people taught with patient grief
 To bear the rapine, cruelty and spurns
 Of Xerxes mercenary bands, ad pine
 In servitude to slaves. With terrour sounds
 The trumpet's clangor in their trembling ears.
 Unwonted loads, the buckler and the lance
 Their hands sustain incumber'd, and present
 The mockery of war. But ev'ry eye
 Flames with impatient ardour, and your breasts
 Too long their swelling spirit have confin'd.
 Go then, ye sons of liberty, and sweep
 Those bondmen from the field. Resistless rend
 The glittering Standart from their servile bands.
 Hurl to the ground their ignominious beads
 The warrior's helm profaning. Think the shades
 Of your forefathers rear their sacred brows
 Here to enjoy the glory of their sons.*

L'ennemi s'approche. Diomedon tue Tigrane en combat fingulier. Les deux armées fe joignent. Dithtyrambe, rencontre Phraorte, & le laiffe pour mort fur le champ de bataille. Les Perfes font entierement défaits, & font pourfuivis jufques à l'extrémité du détroit par Diomedon & Dithtyrambe, qui en font un grand carnage. Ces deux Guerriers retournent fur leurs pas, traversent le champ de bataille pour regagner leur pofte, & s'approchant de l'endroit où Phraorte, prêt à expirer, étoit couché fur fon bouclier, Dithtyrambe lui parle en ces termes :

„ Vis-tu encore, brave Perfan ? J'en jure
 „ par Jupiter, dont la bonté fait couler
 „ dans les cœurs mortels les fentimens agréables de la pitié ; mon ame s'est moins
 „ rejouie de la victoire que la fortune m'a
 „ donnée, qu'elle ne fe rejouit à préfent
 „ de te rélever de ce champ de mort.

„ Le Prince mourant ouvre fes yeux languiffans, & fes lèvres tremblantes forment à peine cette réponse : Homme
 „ vain ! cefle de m'offrir le fecours dont tu
 „ auras bien-tôt befoin toi-même. La lumière eft pour jamais éteinte dans ces yeux,
 „ & mon cœur ne continuera à battre qu'autant de tems qu'il m'en faut pour méprifer ta pitié, & me foumettre à la destinée.

„ Son ame grande & fiere s'envole en achevant ces mots. Demophile s'approche.
 „ Ce Chef vénérable appuyé fur fa lance,

„ pan-

Vers 305.

*Liv'st thou, brave Persian? By propitious Jove,
From whom the pleasing sense of mercy flows
Through mortal bosoms, les my soul rejoic'd
When fortune gave the victory before,
Tuan now to rise thee from this field of death.*

*The dyens Prince his languid sight unclos'd,
And thus with trembling lips: Vain man, forbear
To proffer me, what soon thyself must crave.
The day is now extinguish'd in these orbs,
Nor shall my heart beat longer than to scorn
Thy mercy, Grecian, then resign to fate.*

*He ceas'd. The great and haughty spirit fled.
Demophilus drew. The hairy Chief*

„ pancha long-tems ia tête sur le corps de
 „ Phraorte, & lui adressa ce discours :
 „ Hélas ! que ces blessures seroient glo-
 „ rieuses, si la justice t'avoit mis les armes
 „ à la main, & qu'elle t'eût ordonné de
 „ mourir pour le salut d'une nation ! Qui te
 „ regrettera à présent ! Ton Roi ingrat ou-
 „ bliera bien-tôt ton mérite. Tes compatrio-
 „ tes dans un deuil public ne donneront point
 „ de larmes à ta mort. A quoi leur servoit ta
 „ force & ton courage ? Ce n'est pas pour
 „ garantir leurs femmes & leurs enfans du
 „ joug du vainqueur, ni pour repousser de
 „ leurs murailles le feu des ennemis, ni la
 „ désolation de leurs campagnes fertiles ;
 „ mais c'est pour étendre l'oppression que
 „ tu es mort ; Peut-être avec des vertus natu-
 „ relles, qui, si un cruel destin ne s'y étoit
 „ opposé, cultivées par la liberté, auroient
 „ pu faire le bonheur du genre humain. E-
 „ tre souverainement bon ! Tes loix impar-
 „ tiales ne bornent pas à une nation parti-
 „ culiere le sentiment de la gloire, de la
 „ valeur, & de toutes les passions les plus
 „ nobles, qui portent l'ame aux grandes cho-
 „ ses, & qui rendent la vie illustre. Tu
 „ les semes dans tous les climats ; mais il
 „ faut que la liberté, comme un soleil, échauf-
 „ fe ces nobles semences fertiles. Ce n'est
 „ qu'avec son secours qu'elles poussent &
 „ qu'elles fleurissent ; au lieu que l'oppres-
 „ sion étouffe les vertus encore tendres,
 „ & fait croître en leur place le faux hon-
 „ neur,

*Long o'er Phraortes corse his head inclin'd,
Poiz'd on his lance, and thus adres'd the slain:*

*Alas! how glorious were that bleeding breast,
Had justice giv'n the buckler to thy arm,
And to preserve a people bade thee die!
Who now shall mourn thee! Thy ungrateful King
Will soon forget thy worth. For thee no tears
Among thy native countrymen shall tell
The public sorrow; what to them avail'd
Thy might and dauntless spirit? Not to guard
Their wives and offspring from the spoil of war,
Not from their walls repel the hostile blaze
Nor desolation from their fruitful fields;
But to extend oppression didst thou fall;
Perhaps with inborn virtues in thy heart,
Which, but thy angry destiny forbade,
By freedom cherish'd might have bless'd mankind.
All-bounteous nature! Thy impartial laws
To no select race of man confine
The sense of glory, fortitude, and all
The nobles passions, which inspire the mind,
And render life illustrious. These thou plant'st
In ev'ry soil; but freedom, like the sun,
Must warm the gen'rous seeds. By her alone
They bloom and flourish; while oppression blasts*

„ neur, le courage féroce & une ambition de-
 „ mesurée, qui corrompent le cœur. De-là
 „ une puissance, que rien ne satisfait, depeu-
 „ ple la terre ravagée, & les plaines en-
 „ sanglantées sont jonchées des corps des
 „ plus vaillans hommes, qui servent de pâ-
 „ ture aux chiens.

Les Chefs des Grecs se retirent, pour se reposer dans une caverne, creusée naturellement dans le côté du mont Oëta; Leonidas les rappelle dans le camp, & leur envoie de nouvelles troupes. Il permet aux Platéens avec Diomedon & Dithtyrambe de demeurer sur le champ de bataille. Par le conseil de Diomedon les Grecs s'avancent jusques dans l'endroit le plus large des Thermopyles, où ils forment une ligne, sur trente de hauteur, qui est composée des Platéens, des Mantinéens, des Tégéens, des Thébains, des Corinthiens, des Phtasiens & des Mycenéens. Hyperanthe, Abrocome, & les principaux Chefs des Persans, à la tête de troupes choisies, renouvellent l'attaque avec beaucoup de vigueur.



*The tender virtues : hence a spurious growth ,
 False honour , savage valour taint the soul ,
 And wild ambition : hence rapacious pow'r
 The ravag'd earth unpeoples , and the brave ,
 A feast for dogs , bestrew th' insanguin'd plain.*

ARTICLE V.

A Collection of Tracts Moral and Theological, placed in the Order wherein they were first published. Viz. I. A Letter to a Deist. II. The Foundation of Moral Goodness. Part. I. III. The Foundation of Moral Goodness. Part. II. IV. Divine Rectitude. V. A second Letter to a Deist. VI. The Law of Truth. With some additional Notes, and a Supplement concerning Rectitude. By John Balguy A. M. Vicar of North-Allerton in the County of York, and Prebendary of Sarum. C'est-à-dire: *Recueil de Traitez Théologiques & Moraux, placez dans l'ordre du tems qu'ils ont été publiez. Sçavoir, I. Lettre à un Dëïste. II. Dissertation sur les fondemens de la Bonté morale. I. Partie. III. Seconde Partie de cette Dissertation. IV. Traité de la Rectitude divine. V. Seconde Lettre à un Dëïste. VI. La Loi de la Vérité. On y a joint quelques Notes, & un Supplément touchant la Rectitude. Par JEAN BALGUY, Maître ès Arts, Ministre de North-Allerton dans la Province d'York, & Prébendier de Salisbury. A Londres, chez*
J. Pem-

AVRIL, MAY ET JUIN. 1737. 141
J. Pemberton 1734. in 8. pp. 434. fans
l'Epître dédicatoire & la Préface.

C E Recueil est dédié à Mr. le Doctr. *Hoadley*, Evêque de *Winchester*. Quelque longue que soit l'Epître dédicatoire, qui occupe près de vingt pages, elle se fait lire avec plaisir. La Préface qui vient ensuite, roule principalement sur l'accord de la Religion révélée, & sur les obstacles qui tirent leur source des préjugés & des passions, & en particulier de l'abus qu'on fait de la liberté de penser, qui est le privilege le plus incontestable de la Nature humaine. L'Auteur fait là-dessus plusieurs bonnes réflexions; & voici de quelle manière il finit.

„ Quand nous pensons à l'ignorance & à
„ la crédulité des siècles précédens, nous
„ triomphons; mais au milieu de nos triom-
„ phes, nous ferions bien de considérer ce
„ qu'on peut nous reprocher à nous-mê-
„ mes..... Si nos Ancêtres man-
„ quoient de lumieres & de justesse d'esprit;
„ n'abusons-nous pas de nos connoissances,
„ & ne corrompons-nous pas notre Juge-
„ ment? S'ils étoient plongez dans les téné-
„ bres; ne sommes-nous pas remplis de pré-
„ jugés, & environnez de nuages épais que
„ nous prenons nous-mêmes plaisir à élever?
„ S'ils croyoient tout ce qu'on leur ensei-
„ gnoit, sans examen & sans preuves; ne
„ nous déterminons-nous pas souvent à croi-
„ re contre toute évidence ce qui nous plaît
„ &

„ & qui est conforme à nos desirs ? Quel
 „ surcroît de gloire & de bonheur ne seroit-
 „ ce point pour nous , si nous pouvions nous
 „ vanter à juste titre de la droiture & de
 „ l'impartialité de nos Jugemens , & acquérir
 „ enfin l'habitude de ne nous déterminer
 „ que par la seule évidence ? Jusqu'à ce que
 „ nous soyons parvenus à ce point, autant que
 „ la foiblesse humaine peut le permettre ,
 „ nous ne tirerons que très-peu d'avantage
 „ de nos lumieres & de la liberté dont nous
 „ jouissons. „

La première Pièce de ce Recueil a pour titre, *Lettre à un Déiste, sur la beauté & l'excellence de la Vertu morale, & sur les avantages qu'elle retire de la Révélation Chrétienne, qui lui fournit de nouveaux secours & qui la perfectionne. Quatrième Edition.* Les *Ouvrages de Mylord Shaftsbury* ont occasionné cette Lettre. Mr. *Balguy* se propose de refuter ce que cet Auteur a dit en particulier sur les motifs que la Raison & la Révélation nous fournissent pour nous porter à la pratique de la vertu ; sçavoir que ces motifs , dont les principanx sont l'espérance des recompenses & la crainte des peines d'une vie avenir , ne sçauroient subsister avec une vertu pure & solide , qui doit être absolument desintéressée (a). Il déclare d'abord, qu'il est bien éloigné de penser que nous ne devons agir qu'en vûe de notre propre intérêt. Ce seroit déprimer la vertu ,

(a) *Characteristicks*. Vol. II. p. 58.

vertu, & la mettre au niveau des actions même les plus indifférentes, qui, dès qu'elles seroient également utiles, deviendroient, selon ce principe, également dignes de notre choix. Ce seroit supposer qu'il n'y a en elle aucune bonté morale, indépendante des circonstances, & qui exige que nous lui donnions toujours la préférence. Mais d'un autre côté, pourquoi séparer de la vertu les récompenses que Dieu & la Nature y ont attachées? Ou pourquoi vouloir que l'homme la pratique sans aucune attention au Bien, qui ne peut manquer de lui en revenir? Cela est même impossible de la manière que nous sommes faits. Si l'on dit avec l'Auteur des *Caractéristiques*, que plus la vûë de notre propre intérêt a de force pour nous faire pratiquer la vertu, & plus la vertu perd de son prix; Mr. *Balguy* répond que cela est vrai, si ce principe va jusqu'à détruire ou à diminuer la bienveillance que nous devons avoir pour tous les hommes, & qui est inséparable d'une vertu pure & solide: Mais il nie que la seule espérance des récompenses attachées à la vertu produise jamais cet effet. Un homme ne croit ni Providence, ni Vie avenir, & cependant il a assez de cette bienveillance universelle, qui le porte à des actes de miséricorde & de charité: supposons que cet homme vienne à être convaincu des vérités qu'il a jusques-là revouées en doute; l'impression que ces vérités feront sur lui, détruira-t-elle ou diminuera-t-

144 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
ra-t-elle sa bienveillance ? Non, fans doute ;
car comment le but qu'il se propose d'être
heureux dans l'autre monde, pourroit-il le
rendre infensible ou moins attentif au bien
de ses freres dans celui-ci ? Le bonheur du
Ciel devant être également le partage de tous
ceux qui s'en seront rendus dignes, il n'y a
point ici de concurrence à craindre, point
de vûë d'intérêt particulier qui puisse affoi-
blir notre bienveillance. Au contraire, l'at-
tente de ce bonheur nous remplissant de
tranquillité, de joye & de reconnoissance en-
vers celui qui en est l'Auteur, & nous por-
tant à nous regarder les uns les autres com-
me des gens destinez à vivre éternellement
ensemble, & à former une même Societé cé-
leste ; cette attente-là, dis-je, doit naturel-
lement produire & augmenter en nous l'a-
mour du prochain. L'expérience le justifie ;
il n'y a pas de gens plus disposez à faire du
bien à leurs semblables, que ceux en qui
l'espérance de l'immortalité est le plus forte-
ment enracinée.

Après ces Observations générales, Mr.
Balguy s'attache à prouver en détail l'utilité
& même la nécessité des motifs tirez de l'i-
dée d'une vie avenir telle que l'Évangile
nous l'enseigne. Il remarque premièrement,
que la plus grande partie des hommes est in-
capable de discerner la beauté intrinseque &
l'excellence naturelle de la vertu. Il faut,
pour en venir à bout, une attention soute-
nuë, un esprit exercé à raisonner, un goût
par-

particulier, soit naturel, soit acquis : Et combien peu de personnes y a-t-il, en qui ces qualités se trouvent réunies ? Mais quand on supposeroit que le commun des hommes pût se faire de justes idées de la vertu, ces idées suffiroient-elles pour les y porter efficacement ? Leur esprit est trop grossier, leurs inclinations sont trop charnelles, pour être touchés de la beauté de la vertu, au point d'en suivre constamment les maximes. Il faut quelque chose de plus sensible, quelque chose qui excite leurs passions les plus fortes : Et qu'y a-t-il de plus propre à produire cet effet que l'attente des peines & des récompenses d'une autre vie ? En second lieu, la plupart des hommes étant fort engagez dans le vice, il s'agit de les en retirer ; c'est un but digne de la bonté de Dieu. Mais la seule considération de l'excellence de la vertu est-elle suffisante ? Une constante expérience prouve le contraire. Le péché, quand on s'y livre, obscurcit la raison, & fait perdre le goût du *Bien moral*. Représentez à un homme vicieux la beauté de la vertu, peignez-la des couleurs les plus attrayantes ; vous lui parlez un langage qu'il n'entend point ; il a l'esprit & le cœur attachés à de tout autres objets ; tous vos efforts sont inutiles. Mais dites-lui que le chemin dans lequel il marche le conduit à un malheur éternel, & que, par ses desordres, il se prive volontairement d'une félicité sans fin & sans bornes ; s'il n'est pas absolument incorrigible, il sera tou-

146 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
ché de ce motif, il rentrera en lui-même & changera de conduite; aucune autre considération ne produira cet effet, si celle-ci ne le produit point. On dira, peut-être, qu'un homme converti par ce motif n'est pas véritablement vertueux, parce que c'est un motif d'intérêt propre. Mais l'Auteur a déjà répondu en partie à cette objection, & il remarque ici de plus, que celui qui quitte le chemin du vice par la seule vûë des avantages infinis qui lui en reviendront, découvrira peu-à-peu toute la beauté de la vertu, s'il continuë à la suivre, & s'y déterminera enfin aussi par la considération de son excellence propre & naturelle; de sorte que les motifs tirez des recompenses & des peines futures, loin d'être incompatibles avec celui-ci, y conduisent naturellement, & font d'un très-grand secours pour la pratique de la vertu.

Une troisième preuve de cette vérité est prise des afflictions &, en particulier, des persécutions auxquelles les gens de bien sont souvent exposez. Un homme à qui tout rit, & que rien n'inquiette sur la terre, est dans un état très-propre à découvrir la beauté de la vertu & à en recevoir des impressions efficaces: Il peut y réfléchir à loisir & sans distraction, & plus il y réfléchit, plus il trouve sujet de l'approuver & de l'admirer. Mais quand un homme est dans l'adversité, en proie à divers maux, sur-tout quand il s'est attiré ces maux par son attachement à la vertu, l'idée seule de la beauté de la vertu
suffira

suffira-t-elle pour le soutenir & pour le consoler ? Les *Stoïciens* l'ont avancé sans preuves, & l'expérience a constamment démenti leur doctrine sur ce sujet. Il n'y a que l'espérance d'un meilleur sort qui puisse inspirer la fermeté & le courage nécessaires dans les afflictions humaines, & principalement dans le cas du Martyre. S'il n'y avoit d'autre récompense de la vertu que la vertu même, de quel secours pourroit-elle être à celui qui se voit actuellement, pour sa cause, sur les échafauts & sur les rouës ? En pareil cas, rien ne seroit plus naturel que l'exclamation de *Brutus*, qui se plaignoit que la vertu l'avoit trahi, l'avoit trompé. Les Motifs Evangeliques peuvent seuls, alors, remplir l'homme de consolation & de joye.

Enfin l'Auteur remarque, que sans la persuasion des récompenses & des peines avenir, il se commettrait infiniment plus de desordres, il se feroit infiniment moins de bien dans le monde : Ainsi, quand on supposeroit que les actions produites par ce principe ne seroient pas véritablement vertueuses, cependant puisqu'elles contribuent si fort au bonheur du genre humain, l'on ne sçauroit nier que les motifs tirez de la vie avenir ne soient infiniment utiles & nécessaires. Mr. *Balguy* finit sa Lettre par quelques réflexions sur l'excellence de la Morale de l'Evangile qui l'emporte de beaucoup sur tout ce que les plus grands Philosophes du Paganisme ont enseigné à cet égard. Il fait voir, en

148 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
particulier, avec quel soin & avec quelle
force cet Évangile inculque l'*Amour du pro-
chain*, ou, ce qui est la même chose, cette
Bienveillance universelle que l'Auteur des *Ca-
ractéristiques* regarde comme le fondement &
l'essence de la Vertu. Il répond ensuite à
une objection que cet Auteur a faite contre
la Religion Chrétienne, sçavoir que cette
Religion ne prescrit nulle part l'Amitié, &
l'Amour de la Patrie: Mais sa Réponse étant
en substance la même que celle que nous
avons rapportée en faisant l'Extrait des Ser-
mons de Mr. *Foster* *, nous ne nous y arrê-
terons pas.

Cette Lettre est suivie d'une *Apostille*, où
l'Auteur donne quelques éclaircissemens sur
ce qu'il a dit touchant l'utilité & la nécessi-
té des motifs que la Religion fournit pour
porter les hommes à la pratique de la vertu.
Il convient que, toutes choses égales, plus
un Etre libre agit d'une manière desinté-
ressée, plus il est vertueux; & il ajoute,
que s'il a insinué quelque chose de contraire
à ce principe, il se croit obligé de le retrac-
ter. Cet aveu étoit nécessaire. La perfection
de la *Bonté morale* consiste, sans doute, à se
déterminer par la seule vûe de la conformité
de nos actions avec ce qui est juste & raison-
nable de sa nature. C'est-là le principe, &
l'unique principe des actions de Dieu même;
car

* Voyez la 1. Part. du Tom. II. de cette *Biblio-
theque* Art. V.

car comme il ne peut lui revenir aucun avantage de tout ce qu'il fait, aussi ne peut-il s'en proposer aucun, & il doit toujours se déterminer par les seules loix de la Rectitude. Mais comme l'homme n'est pas capable de cette perfection, du moins ici-bas, il lui faut des motifs tirez de son propre intérêt: D'ailleurs, un *Agent sensible*, tel qu'il l'est, ne peut non plus être indifférent au bonheur, qu'un *Agent moral* ne peut l'être à la Rectitude; & exiger qu'il se détermine uniquement par la considération de l'excellence naturelle de la vertu, sans aucune attention à sa propre félicité, c'est demander l'impossible. Après tout, il ne faut pas considérer la *Rectitude morale* simplement en elle-même, & comme une règle éternelle des actions des Etres intelligens; mais encore comme la volonté du souverain Législateur, & à ce dernier égard elle doit être soutenue par des recompenses & des punitions, qui deviennent d'autant plus nécessaires que les hommes sont plus corrompus.

Voici le titre de la seconde Pièce de ce Recueil, *Les Fondemens de la Bonté morale: Ou nouvelles Recherches sur l'origine de nos idées touchant la Vertu*. Quatrième Edition. Il y a environ dix ans que Mr. *Hutcheson* publia un Ouvrage intitulé, *Recherches sur le Fondement des idées que nous avons de la Beauté & de la Vertu* *. Dans cet Ouvrage, il pose pour fon-

* Il en est parlé dans la *Bibliothèque Angloise*,

150 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
fondemens de la vertu, d'un côté un *Instinct naturel* qui nous porte à aimer nos semblables, à leur vouloir du bien & à leur en faire; & de l'autre, un certain *Sentiment moral*, qui nous fait approuver cet instinct, soit en nous mêmes, soit dans les autres, & toutes les actions qui en découlent. C'est à refuter cette hypothèse que Mr. *Balguy* s'attache principalement ici. Il remarque 1. , Qu'en faisant dépendre la Vertu d'un pur Instinct, il s'ensuit que c'est une chose arbitraire de sa nature; car il n'y a rien qui le soit davantage que l'Instinct. Si nos affections naturelles constituent la bonté morale, & qu'elles ne la présupposent pas, on demandera Qu'est-ce qui a déterminé la Divinité à nous les donner? Dira-t-on avec Mr. *Hutcheson* que c'est une disposition semblable, essentielle à la Divinité même? Mais l'on demandera encore, Si cette disposition est une perfection, si elle est meilleure, plus digne de Dieu, plus conforme à sa nature, qu'une disposition contraire, ou que toute autre disposition? Si elle ne l'est pas, on ne doit pas la lui attribuer; & si elle l'est, les mêmes raisons qu'on alleguera pour le prouver, établiront les vrais fondemens de la Vertu. Que si on n'en peut rendre aucune raison, & que cependant on suppose qu'elle se trouve en Dieu, il s'ensuivra que Dieu est déterminé à agir
par

Tom. XIII. 1. & 2. Partie, à l'Article des *Nouvelles Littéraires*.

par une impulsion aveugle & inexplicable. Lorsqu'il s'agit de choses purement indifférentes, il est inutile & absurde d'avoir recours au principe d'une *Raison suffisante*, posé par Mr. *Leibnits*. Mais peut-on regarder comme une chose indifférente la manière dont Dieu est disposé envers ses créatures? Il faut donc dire, ou que la bienveillance qu'il leur porte est fondée sur la nature & la raison des choses, ou que cette disposition est en lui nécessaire. Si l'on dit le dernier, il s'agira de sçavoir de quelle nécessité on veut parler? Ce n'est pas sans doute d'une *nécessité morale*, qui ne fait rien au sujet, mais d'une *nécessité physique*, qui est cependant tout-à-fait incompatible avec les idées que nous avons de la Bonté. Tout acte de bienveillance qui n'est pas libre, ne sçauroit partir d'un principe de bonté, être d'aucun mérite, ni emporter aucune obligation.

Une seconde conséquence que l'Auteur tire de l'hypothèse de Mr. *Hutcheson*, & qui en fait voir le peu de solidité, c'est que si Dieu ne nous avoit pas créés avec cet instinct bienfaisant dont il s'agit ici, nous aurions été absolument incapables de vertu, & malgré la raison & la liberté dont nous jouissons, il n'auroit jamais été en notre pouvoir de faire aucune action moralement bonne. Cependant il est aisé de prouver le contraire, dit Mr. *Balguy*. Supposons que nous fussions nez sans affection pour nos semblables, & en particulier pour nos Bienfaiteurs,

les devoirs de la charité & de la reconnoissance feroient-ils tout-à-fait au-deffus de nos forces ? Ne pourrions-nous , à l'aide de la raison & de la réflexion , en comprendre la justice , & les pratiquer par des motifs tirez de la nature même des choses ? Les inclinations bienfaisantes que Dieu a gravées dans nos ames , font fans doute infiniment utiles pour nous exciter & nous porter à notre devoir , sur-tout si l'on confidere la foiblesse & l'inattention des hommes ; Mais s'enfuit-il qu'elles soient si nécessaires , que la vertu fût absolument impraticable fans elles ? N'est-il pas auffi naturel à un Etre doué de raison de faire des actions raisonnables , qu'à un Etre doué de compassion de faire des actes de charité ? N'y a-t-il pas même cette grande différence , que le premier de ces principes est beaucoup plus noble que le fécond ; & par conséquent , que les actions qui en découlent font incomparablement plus dignes de louange ?

Mr *Balguy* observe en troisiéme lieu , que dans le systéme qu'il refute, on est obligé d'accorder aux bêtes quelque degré de vertu : car si la vertu dépend d'un certain instinct , ou d'une certaine inclination naturelle qui nous porte à faire du bien à nos semblables ; ne remarque-t-on pas le même instinct, la même inclination parmi les bêtes , & n'en suivent-elles pas les impressions plus régulièrement même , pour l'ordinaire , que les hommes ? Aussi Mr. *Hutchefon* étend-il en plus
d'un

d'un endroit son principe à tous les Etres fenitifs; ce qui fuffit pour en faire voir le peu de fondement.

Une quatrième preuve de notre Auteur, c'est que fi la vertu confifte dans des inclinations bienfaifantes, plus ces inclinations feront fortes & plus la vertu fera grande; d'où il s'enfuivra que les actions produites par l'attachement d'un homme pour fes parens & fes amis, font beaucoup plus méritoires que celles qui procedent d'une bienveillance univerfelle, & de l'amour même des Ennemis; au lieu que c'est précifément tout le contraire. Mr. *Hutcheſon* lui-même reconnoît que *dans des quantitez égales de bien, produit dans un égal degré par deux Agens, dont l'un eſt animé d'une bienveillance générale, & l'autre d'une bienveillance particuliere, il y a plus de vertu dans le premier que dans le ſecond.* L'Auteur, pour le prouver, fait ce raifonnement:

„ Suppoſons, dit-il, que le chef d'une famille, le ſuffiſamment nombreuſe pour former une Colonie, ſe transplantât avec elle dans une Ile deſerte; le ſoin qu'il prendroit de gouverner cette Colonie avec toute la douceur & toute l'équité poſſibles, d'y établir de bonnes loix & d'affurer le repos & le bonheur de ſes deſcendans, ſeroit ſans doute digne de louange. Mais ſuppoſons, d'un autre côté, un Légiflateur, qui gouvernât d'une manière également ſage & moderée un pareil nombre de gens, dans les mêmes circonſtances, quoiqu'il n'eût

„ avec eux aucune liaison de parenté ni
 „ d'amitié; lequel de ces deux hommes nous
 „ paroîtroit le plus vertueux? Le dernier,
 „ sans contredit; parce que n'étant point
 „ mù par l'instinct ou le penchant naturel
 „ qui a eu beaucoup d'influence sur les ac-
 „ tions du premier, rien n'a pû le détermi-
 „ ner que la vûe de son devoir, que des
 „ principes d'honneur, d'équité & de justice;
 „ si l'on en excepte les sentimens de l'hu-
 „ manité & les motifs extérieurs, qui étoient
 „ communs à l'un & à l'autre, & qu'on peut
 „ supposer avoir agi également sur l'un &
 „ sur l'autre. Ajoutez à cela, que plus l'in-
 „ stinct ou le penchant naturel a de force,
 „ & moins les actions qui en découlent sont
 „ libres, & par consequent vertueuses; la
 „ vertu, pour mériter ce nom, devant être
 „ un effet de notre propre choix “.

Après avoir ainsi refuté le premier prin-
 cipe de Mr. *Hutcheson*, Mr. *Balguy* fait voir
 en peu de mots, que le second, sçavoir le
sentiment moral, n'est pas mieux fondé. Il
 avouë qu'il avoit d'abord douté, si pour ap-
 percevoir la beauté de la vertu, il ne falloit
 pas une faculté particuliere & distincte de
 l'entendement, un certain goût ou une cer-
 taine sensation de l'ame, qu'on pourroit ap-
 peller, avec l'Auteur qu'il critique, *sentiment moral*: Mais il dit, qu'y ayant mûrement
 réfléchi depuis, il s'est convaincu que la
 beauté, tant morale que physique, est une
 espece de vérité absoluë, qui résulte des re-
 la-

lations nécessaires & immuables des choses ; & par conséquent , que pour la perception de la beauté , il n'est pas besoin d'autre faculté que d'une faculté purement intellectuelle. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici de la beauté de la Vertu, mais des fondemens de la Vertu, que l'entendement seul peut découvrir sans le secours du *sentiment moral*, qui n'est après tout , dans l'idée même de Mr. *Hutcheson*, qu'une espece d'*Instinct*, & qu'on ne sçauroit par conséquent admettre, par les mêmes raisons qu'on vient d'alléguer contre son premier principe.

Notre Auteur s'attache ensuite à développer & à établir les vrais fondemens de la Vertu ou de la Bonté morale : Pour cet effet il donne d'abord les définitions & les explications suivantes.

1. *La Vertu est la conformité de nos actions morales avec les Relations des choses. Le Vice est le contraire.*

2. *Les Actions morales sont celles qu'on dirige, volontairement & avec connoissance de cause, vers quelque objet intelligent ou sensible* Agir à l'égard d'un objet insensible conformément à la Raison, ou à ce que cet objet est en lui-même, c'est faire une action parfaitement indifférente en matière de Morale, qui ne regarde que notre conduite par rapport aux Êtres qui sont au moins sensibles. Au reste, on voit aisément que l'Agent lui-même est compris dans cette définition.

3. *La Conformité de ces Actions avec la Raison,*

156 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
son, ou leur Rectitude, n'est autre chose que leur convenance avec la nature & les circonstances des Agens & des Objets.

4. *Les Relations des choses ou des personnes, sont leurs différentes situations ou manières d'exister, comparées entre elles, lesquelles résultent nécessairement de leurs différentes natures ou circonstances.* Ces Relations sont donc réelles & immuables, soit qu'elles subsistent dans les choses mêmes, ou dans nos idées.

L'Obligation peut être considérée comme *extérieure*, ou comme *intérieure*. Il ne s'agit pas ici de la première qui naît d'une juste autorité. La seconde est *une certaine disposition de l'ame, produite par la perception d'une raison claire d'agir ou de ne pas agir, tirée de la nature, des circonstances, ou des relations des personnes ou des choses.* Les Raisons internes des choses, sont la Loi suprême qui oblige le plus fortement tous les Etres intelligens. Quoique nous soyons certainement tenus de faire tout ce que Dieu nous commande, uniquement parce qu'il nous le commande, & en vertu du droit qu'il a de nous imposer des loix; cependant l'obligation où nous sommes d'agir d'une manière conforme à la raison, est supérieure à celle-là, parce que la volonté divine elle-même est incontestablement soumise à cette règle primitive de nos actions La nature des choses est, par rapport aux hommes, dans la pratique, ce que l'évidence est dans la spéculation.

6. *La Raison, ou l'Intelligence est une faculté qui*

qui nous met en état d'appercevoir, médiatement ou immédiatement, la convenance ou la disconvenance des idées, soit naturelles soit morales. L'Auteur n'a ajouté ces derniers mots que par opposition à l'hypothèse de Mr. *Hutchefon*, qui envisage les idées morales comme des objets d'une autre faculté; car s'il eût cru que l'entendement en est capable, il n'auroit pas eu besoin de supposer pour cela un *sentiment moral*, qui approche fort de l'instinct. Il est certain que nous avons des idées des Actions & des Agens, que nous découvrons une manifeste différence entre eux, & que nous appercevons clairement la convenance ou la disconvenance de certaines actions avec la nature & les circonstances de l'Agent & de l'objet, & avec les relations qui subsistent entre l'un & l'autre. Toute la question se réduit donc à sçavoir, si c'est par le moyen de l'entendement, qui nous est très-connu, que nous avons ces idées, ou si c'est par le moyen d'un certain *sentiment moral*, que nous ne connoissons point? La proposer ainsi, c'est la résoudre; & il y auroit autant de raison à soutenir que nous avons besoin d'un *sentiment intellectuel* pour appercevoir le rapport qu'il y a entre les trois angles d'un Triangle & deux angles droits, qu'il y en peut avoir à dire que nous avons besoin d'un *sentiment moral* pour découvrir la conformité de la gratitude, par exemple, avec des bienfaits reçus. On peut même dire que les idées morales, étant beaucoup plus utiles & plus importantes que
les

les idées naturelles, elles doivent nécessairement être du ressort de la plus excellente de nos facultez. Qui pourroit s'imaginer, que le sage Auteur de la Nature ne nous eût donné que des instincts pour les grandes fins de la Morale & la Connoissance de la Vertu, tandis qu'il nous auroit accordé la Raïson & l'Intelligence pour des usages bien moins considérables ?

7. LA VERITE' considerée par rapport à son objet, est de trois sortes, sçavoir des *paroles*, des *idées*, ou des *choses*. LA VERITE' VERBALE, ou la *Vérité des propositions*, est la *conformité des paroles avec l'une ou l'autre des deux autres sortes de Véritéz, ou avec toutes les deux*. LA VERITE' IDE'ALE consiste dans la *convenance ou la disconvenance des Idées*. Et la VERITE' DES CHOSES (par où l'Auteur entend celles qui sont hors de nous) *consiste dans la Nature relative des choses elles-mêmes, ou dans la convenance ou la disconvenance d'une chose avec une autre*. On ne sçauroit nier que les *Idées* conviennent entre elles ou diffèrent, soit qu'on puisse ou qu'on ne puisse pas reduire en propositions cette conformité ou cette différence : Et les Relations qui naissent de leurs différences sont fixes, certaines & indépendantes de notre observation. De même les *Choses*, abondent en Relations réelles, qui subsistent indépendamment des Propositions, & même des Idées. A la vérité, elles n'auroient pas pû exister sans un Esprit & des Idées antécédentes ; mais dès qu'une fois

fois elles ont été créées & placées dans telle ou telle situation, leur convenance ou leur disconvenance, en quoi la vérité consiste, découle nécessairement de leur Etat respectif, & ne dépend, par conséquent, ni de la perception des Etres intelligens, ni de la volonté du Créateur même. Un Corps cylindrique ne laisseroit pas d'être plus grand qu'un conique de même base & de même hauteur, & les particules sphériques plus propres au mouvement que les angulaires, quand il n'y auroit aucun Etre pour l'appercevoir. Il y a aussi les mêmes Relations nécessaires entre les Agens, les Actions & les Objets; & c'est sur ces Relations qu'est fondée la Vertu. Traiter, par exemple, les hommes de la même manière que nous traitons les Brutes, & les Brutes comme nous traitons les Etres inanimez, c'est manifestement agir d'une manière aussi peu conforme, ou plutôt aussi contraire, à la Nature ou à la Vérité des Choses, qu'il le seroit de vouloir former un angle avec deux lignes paralleles. Si l'on demande à l'Auteur, pourquoi il fonde la Vertu sur la *Vérité des Choses*, plutôt que sur la *Vérité des Idées*, il répond „ qu'en égard aux Idées „ divines, cela revient précisément au même, toutes choses ayant été formées sur „ ces premiers Modèles; mais que, quoique „ les choses extérieures ne soient que des „ Copies des Idées de Dieu, cependant, par „ rapport à nous, ce sont de vrais Originaux, „ puisque nos idées en sont toutes prises,

„ autant que cela regarde la Morale. Il est vrai
 „ qu'en fait de Mathématiques, nos idées
 „ elles-mêmes font les Modèles sur lesquels
 „ nous travaillons ; la Nature ne fournissant
 „ point de figures aussi exactes que cette
 „ Science le requiert. Mais en matière de
 „ Morale, nos idées ne font que les Représen-
 „ tations des choses & des Relations qui
 „ existent actuellement. Plus elles s'y trou-
 „ vent conformes, & plus elles sont justes ;
 „ mais nous ne sçaurions être parfaitement
 „ sûrs, dans tous les cas, qu'elles y soient en
 „ effet conformes ; nous pouvons facilement
 „ nous y méprendre, sur-tout dans les cas
 „ extraordinaires & compliquez. Ainsi la
 „ Vertu, ou la Bonté morale, doit être né-
 „ cessairement fondée dans la Nature ou la
 „ vérité des choses mêmes, ou, si l'on veut,
 „ dans les Idées de Dieu, ce qui est tout un.

Mr. *Balguy* ayant ainsi établi les vrais fon-
 demens de la vertu, fait diverses réflexions
 qui tendent à confirmer son Systême, & il
 résout en particulier une difficulté que Mr.
Hutcheson croit insurmontable dans ce Systé-
 me, sçavoir, qu'on ne sçauroit dire en le sui-
 vant, quel est le motif intérieur ou la raison
 qui excite un homme à choisir le parti de la
 vertu. Pour cet effet il remarque que l'ap-
 probation que cet homme donne à la vertu,
 est par elle-même suffisante pour l'y déter-
 miner : Car qu'y a-t-il de plus naturel & de
 plus juste, que de choisir ce que l'on approu-
 ve, & de le choisir par cela même qu'on l'ap-
 prou-

prouve ? Si l'on demande pourquoi nous approuvons la vertu, ou ce qui justifie l'approbation que nous lui donnons ; il répond en un mot, que la même nécessité qui nous force à donner notre assentiment à ce qui est vrai, nous force à approuver ce qui est juste & convenable, sans aucune attention aux conséquences ; La simple vûë claire des choses suffit pour produire cet effet, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des Instincts particuliers. Il y a plus, non seulement il n'est pas possible de considérer avec attention & d'une manière dépréoccupée l'excellence naturelle de la Vertu, sans l'approuver ; mais encore il n'est pas possible de l'approuver, sans l'admirer & sans l'aimer. Plus on se la rendra familière, soit par la méditation soit par la pratique, plus on la trouvera aimable, & plus on l'aimera. Faut-il donc être surpris qu'un Etre raisonnable se détermine non seulement pour ce qui lui paroît raisonnable, mais encore pour ce qu'il admire & qu'il aime ; & doit-on chercher d'autres raisons de son choix ?

Mr. *Hutcheson* prétend que dans toute action tranquille & raisonnable, l'homme se propose nécessairement quelque but, & là-dessus il demande quel peut être ce but, dans le système qu'on vient d'expliquer. Mr. *Balguy* répond, que si par *but* on entend ici quelque avantage ou quelque bien naturel, il est certain que nous pouvons embrasser la vertu sans aucune attention à un tel *but* : Mais si ce mot est employé dans un sens vague & gé-

162 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
néral, pour marquer tout ce qui nous détermine à agir, il soutient que le but des actions raisonnables & des Agens raisonnables, confiderez comme tels, c'est la Raison ou le Bien moral, indépendemment de l'avantage ou du defavantage qui en peut resulter; tout comme la vérité est le but, ou la fin que se propose l'homme dans la spéculation, soit qu'il lui en revienne du profit, ou non. A la vérité, comme nous sommes des Etres sensitifs, aussi-bien que des Etres raisonnables, le plaisir & le bonheur sont le but de nos bonnes actions, aussi-bien que la Bonté morale; mais c'est en qualité d'Etres sensitifs, & non en qualité d'Agens moraux. A ce dernier égard, la Vertu seule, sans autre considération, est à proprement parler & l'objet & la fin qui nous détermine à la suivre, quoicqu'il semble qu'on ne puisse pas en séparer l'idée du plaisir qui en est la suite naturelle.

L'Auteur finit cette Dissertation par deux conséquences qu'il tire du sentiment qu'il vient d'établir. La première, c'est que la Vertu peut être enseignée, ou fortifiée par le moyen de l'Instruction; ce que Mr. *Hutcheson* nie formellement, & qu'il ne pouvoit s'empêcher de nier suivant ses principes. Car si la vertu consiste dans un Instinct & dans les effets de cet Instinct, il est manifestement inutile de vouloir en instruire les hommes, ou les y porter par des leçons. Mais si, comme on l'a prouvé, elle consiste dans la
con-

conformité de nos actions avec les relations des choses , on ne sçauroit nier qu'on ne puisse l'enseigner , & l'enseigner avec beaucoup de fruit. Ne peut-on pas , à l'aide de la réflexion & de l'étude , découvrir soi-même , & faire connoître aux autres les Actions qui sont conformes & celles qui sont contraires à la nature & aux circonstances des Agens , & aux diverses relations qui en naissent ? Ne peut-on pas montrer en détail l'excellence propre & naturelle de la Vertu , & combien le Vice est une chose déraisonnable & odieuse ? Ne peut-on pas donner des règles de conduite pour tous les cas , même pour les cas les plus compliquez ? Et qu'y a-t-il de plus propre à avancer les intérêts de la Vertu parmi les hommes , à leur en donner de justes idées , à la leur faire respecter & aimer ?

La seconde conséquence que Mr. *Balgu*y tire des principes qu'il a posez , c'est qu'il peut y avoir une vraie bonté morale dans les Actions qui regardent les Agens eux-mêmes & qui tendent à leur propre avantage. Si la Vertu consiste à agir d'une manière conforme à la raison , & si la raison , non seulement permet aux Agens d'avoir égard à leur propre intérêt , mais même l'exige , pourvu que ce ne soit pas au préjudice de l'intérêt d'autrui ; il s'ensuit nécessairement qu'une telle conduite est , ou peut être vertueuse. Mr. *Hutcheson* prétend , au contraire , que ces sortes d'actions ne sont vertueuses qu'autant qu'elles tendent au Bien public , & qu'elles

font faites dans cette vûë. Il soutient, par exemple, que la tempérance n'est point une chose *morale*ment bonne, si elle part de quelque autre principe; quoiqu'elle soit *naturellement* bonne, c'est-à-dire, avantageuse pour la santé. Mais pour faire voir que rien n'est plus mal fondé, notre Auteur suppose qu'un homme se trouvât seul dans le monde, ou si l'on veut, dans une Isle deserte, & il demande, s'il n'y auroit ni mérite ni bonté morale dans le soin que cet homme prendroit de perfectionner ses facultez, de régler ses appetits, & d'agir en tout d'une manière conforme à la raison? On n'oseroit le dire. Pourquoi donc ce qui seroit vertueux en soi dans la solitude, ne le seroit-il pas aussi dans la Société? Les devoirs de la sociabilité ne sont pas incompatibles avec ceux auxquels nous sommes tenus envers nous-mêmes; seulement ils doivent leur être préférés quand ils se trouvent en opposition les uns avec les autres. D'ailleurs le bien particulier de chaque Individu étant compris dans le bien general du Tout, que nous devons toujours avoir premièrement en vûë, nous ne sçaurions renoncer entièrement à notre intérêt personnel sans nuire à l'intérêt public. Ainsi un homme qui se propose pour but dans ses actions son propre avantage, mais d'une manière subordonnée à l'avantage de toute l'espece, fait une chose non seulement innocente, mais encore *morale*ment bonne.

„ En un mot, dit l'Auteur, notre grande
„ fin

„ fin en qualité d'Agens moraux, c'est de
 „ suivre la vertu, fans nous embarasser des
 „ conséquences qu'il faut laisser à Dieu; car
 „ comme il nous a créés susceptibles de vé-
 „ rité, de vertu, & de bonheur, nous ne
 „ devons point douter qu'il ne réunisse à la
 „ fin ces trois choses, & qu'il ne fasse voir
 „ avec éclat qu'elles sont faites l'une pour
 „ l'autre. Il y a naturellement entre elles
 „ une si grande harmonie, qu'on doit plutôt
 „ les regarder comme un seul & même but,
 „ que comme des buts différens. Le FON-
 „ DEMENT de la VERTU est la VERITE',
 „ & le FONDAMENT du BONHEUR est
 „ la VERTU “.

La troisième Pièce de ce Recueil est intitulée, *Seconde Partie de la Dissertation sur les FONDEMENTS DE LA BONTÉ MORALE: Où l'on éclaircit & l'on fortifie les Principes & les Raisonnemens contenus dans la première Partie. Pour servir de RÉPONSE à certaines REMARQUES communiquées à l'Auteur par une Personne de Mérite. Troisième Edition.* Ces Remarques renferment des Objections & des Difficultez sur la Dissertation précédente, & paroissent écrites par un zélé Partisan de Mr. *Hutcheson*, si ce n'est pas par Mr. *Hutcheson* lui-même; du reste, il y régne beaucoup de modération & de politesse. Mr. *Balguy* qui ne le cede point à cet égard à son Antagoniste, donne ces Remarques tout au long, mais séparément, & par Articles en gros caractères, pour plus de distinction; & au-des-

fous de chaque Article on trouve sa Réponse en termes clairs & précis, quoique souvent il s'étende à développer, à illustrer, ou à confirmer ses preuves. On conçoit bien que nous ne sçaurions donner d'Extrait suivi d'une Pièce de cette nature; nous en sommes d'autant plus dispensés que l'Auteur n'y propose aucun argument nouveau, ni même aucune nouvelle réflexion qui soit essentielle en faveur de son Systéme. Nous en rapporterons seulement un trait.

L'Auteur des REMARQUES, pour faire voir que les Obligations morales ne sçauroient être démontrées par le raisonnement, cite entre autres Mr. *Locke**, qui, *quoiqu'il entendît parfaitement l'anatomie des Idées, n'a jamais pu, dit-il, découvrir, qu'aucun principe de Morale fût nécessairement renfermé dans nos Idées morales. Et il ne faut pas s'en étonner, puisque l'Entendement humain, & non les sentimens naturels, étoit l'objet de ses recherches.* Mr. *Balguy* répond à cela, que si l'on s'étoit appliqué à l'étude de la Morale, & qu'on l'eût enseignée avec le même soin qu'on a fait quelques autres Sciences, il y a long-tems que ses premiers Principes auroient été démontrés d'une manière aussi évidente qu'aucune Proposition d'*Euclide*. D'ailleurs, la plupart de ceux mêmes qui s'y sont appliqués l'ont établie sur de faux fondemens. C'est-là, en particulier, le cas de Mr. *Locke* qui,

* P. 144 & suiv.

qui, malgré toute son habileté & tout son sçavoir, s'est souvent trompé, & peut-être nulle part davantage que sur le sujet des Idées morales, qu'il semble n'avoir pas examiné avec son exactitude ordinaire. Il soutient, par exemple, que *le véritable fondement de la Morale ne peut être autre chose que la volonté & la Loi de Dieu* *; que *la Loi divine, ou cette Loi que Dieu a prescrite aux hommes pour régler leurs actions, est la seule pierre de touche par où l'on peut juger de la Rectitude morale* †. Cependant rien n'est plus faux; car, dit notre Auteur, „ Si la volonté de Dieu est le „ vrai fondement de la Morale, je demande „ quel est le vrai fondement des Perfections „ morales de Dieu? Ce n'est pas sans doute „ sa volonté, puisqu'autrement elles seroient „ la chose du monde la plus arbitraire. Il „ faut donc nécessairement qu'elles soient „ fondées sur des raisons de convenance, ti- „ rées des diverses relations des choses. Mais „ si c'est-là le fondement de la Bonté morale „ en Dieu, ce doit être aussi celui de la „ Bonté morale dans les hommes, vu qu'elle „ est précisément de la même nature, & qu'el- „ le n'en diffère que par rapport au degré“.

Cependant Mr. *Balguy* pour convaincre son Antagoniste que c'est à tort qu'il se couvre de l'autorité de Mr. *Locke*, cite un passage
par

* *Essai sur l'Entendement humain. Liv. I. Chap. 11. Sect. 6.*

† *Ibid. Liv. II. Chap. 28. Sect. 8.*

168 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
 par lequel il paroît que ce grand homme
 croyoit que les principes de Morale pouvoient
 aussi-bien se demontrer que ceux de quelque
 autre Science que ce soit. „ Je ne doute nul-
 „ lement, dit-il *, qu'on ne puisse déduire
 „ de propositions évidentes par elles-mêmes,
 „ *les véritables mesures du Juste & de l'Injuste, par*
 „ *des conséquences nécessaires & aussi incontestables*
 „ *que celles qu'on employe dans les Mathématiques,*
 „ *si l'on veut s'appliquer à ces discussions de Mora-*
 „ *le avec la même indifférence † & avec autant d'at-*
 „ *tention qu'on s'attache à suivre des raisonnemens*
 „ *Mathématiques. On peut appercevoir certaine-*
 „ *ment les rapports des autres Modes, aussi-bien*
 „ *que ceux du nombre & de l'étendue; & je ne*
 „ *sçaurois voir pourquoi ils ne seroient pas aussi ca-*
 „ *pables de démonstration, si l'on songeoit à se faire*
 „ *de bonnes Méthodes pour examiner pied-à-pied leur*
 „ *convenance ou leur disconvenance.* „ C'est de-
 „ quoy Mr. Locke auroit été encore mieux
 „ convaincu, dit notre Auteur, s'il eût éta-
 „ bli la Morale sur ses vrais fondemens; &
 „ c'est à cela qu'il faut attribuer sans doute
 „ les variations qu'on peut lui reprocher sur
 „ ce sujet. Car il soutient dans un endroit,
 „ *qu'aucun Principe pratique n'est évident par lui-*
 „ *même; d'où il s'ensuit manifestement qu'on*
 „ *ne sçauroit les demontrer: une demonstra-*
 „ *tion n'étant autre chose qu'une suite de*
 „ *propositions évidentes par elles-mêmes.*
 „ Mais

* Ibid. Liv. IV. Ch. 3. Sect. 18.

† Nous suivons la Traduction de Mr. Coste.

AVRIL, MAY ET JUIN. 1737. 169

„ Mais tout ce qu'on peut conclure de cet-
„ te espece de contradiction où cet habile
„ homme est tombé, c'est qu'il n'avoit pas
„ assez étudié les fondemens de la Morale,
„ & que par conséquent son suffrage ne scau-
„ roit être ici d'aucun poids “.

Nous donnerons dans la suite l'Extrait des trois autres Pièces qui composent ce Volume, & qui sont encore plus dignes que les précédentes de la curiosité du Public.

A R T I C L E V I.

HISTOIRE DU CONCILE DE TRENTE, écrite en Italien par *Fra-Paolo Sarpi* de l'Ordre des *Servites*, & traduite de nouveau en François, avec des Notes Critiques, Historiques & Théologiques, Par *Pierre François le Courayer*, Docteur en Théologie de l'Université d'*Oxford*, & Chanoine Régulier & ancien Bibliothécaire de l'Abbaye de *Ste. Geneviève de Paris*. A *Londres*, chez *Paul Vaillant*. 2. vol. in fol. [Troisième Extrait. On peut voir le premier dans la 2. Part. du Tome VII. p. 382; & le second dans la 1. Part. du Tome VIII, p. 126.]

Les Notes dont Mr. le *Courayer* a enrichi cette nouvelle Edition de l'*Histoire du Concile de Trente par Fra-Paolo*, sont en très-

grand nombre, très-diversifiées, & toutes intéressantes. Voici ce qu'il en dit lui-même dans sa Préface * : " Le peu de Notes

„ qui accompagnent *la traduction de Mr. Ame-*
 „ *lot*, semblent plutôt faites pour servir d'or-
 „ nement à l'Histoire qu'il publie, que pour
 „ l'éclaircir ou la justifier. Mes vûes ont
 „ été toutes différentes dans les miennes.
 „ Toutes ont quelque usage, & je n'en ai
 „ fait aucune pour la parade.

„ Comme mon estime pour *Fra-Paolo* ne
 „ m'a point aveuglé sur ses fautes, une par-
 „ tie est destinée à rectifier ses méprises; &
 „ je l'ai fait ordinairement sur l'autorité des
 „ Actes rapportez par *Pallavicin*, par *Raynal-*
 „ *dus*, ou par quelque autre Auteur, ou
 „ sur les témoignages de quelques Historiens
 „ contemporains qu'il a méconnus, ou qu'il
 „ a lus avec trop de précipitation. En cela
 „ j'ai rendu justice à son Censeur, le Cardi-
 „ nal *Pallavicin*, & je n'ai jamais hésité à le
 „ suivre, quand sa Critique m'a paru fondée
 „ sur des Actes & non sur des préjugés. Une
 „ autre partie des Notes est employée à jus-
 „ tifier *Fra-Paolo* lui-même contre son Ad-
 „ versaire, lorsqu'il l'a critiqué sans fonde-
 „ ment; & j'ai tâché de le faire, ou en prou-
 „ vant la vérité des faits avancez par notre
 „ Histo rien, ou en le déchargeant par des
 „ témoignages paralleles d'Auteurs qui les
 „ avoient rapportez avant lui, de la fausse

„ im-

* Pag. 10.

„ imputation de les avoir inventez. Les
 „ questions doctrinales du Concile ont four-
 „ ni matière à un autre genre de Notes, où
 „ je n'ai eu pour objet que de donner une
 „ idée claire & abrégée de ce que l'on doit
 „ penser des différentes décisions du Conci-
 „ le, & où, sans chercher ni à les défendre
 „ ni à les combattre, je me suis borné à
 „ donner quelques notions justes des choses,
 „ & à marquer l'époque de quelques nou-
 „ veaux Articles de foi. Une plus longue
 „ Controverse ne convenoit point à de pa-
 „ reilles Notes; & c'eût été embarasser l'Hif-
 „ toire, au lieu de l'éclaircir, que d'entrer
 „ dans des disputes Théologiques qu'on peut
 „ trouver amplement discutées ailleurs, par
 „ les Ecrivains des Partis opposez, qui ont
 „ examiné plus à fond ces matières. Enfin
 „ il y a quelque peu d'autres Notes, soit
 „ pour fixer les dates de quelques évène-
 „ mens, dont notre Auteur n'avoit pas mar-
 „ qué assez précisément le tems, soit pour
 „ relever quelques fautes principales de la
 „ dernière Traduction Françoisse, ou de quel-
 „ ques autres Auteurs de réputation, dont
 „ il semble plus essentiel de remarquer les
 „ méprises, à proportion de l'estime qu'on
 „ en fait, afin d'empêcher qu'on ne s'égare
 „ à la suite de leur autorité.

On peut juger par ce passage de quelle na-
 ture sont les Notes de Mr. *le Courayer*. Com-
 me elles ne sont pas susceptibles d'Extrait,
 tout ce que nous pouvons faire pour en don-
 ner

172 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE ,
ner une idée plus particuliere , c'est d'en trans-
crire deux ou trois de chaque espece ; pri-
ses au hazard.

Sur ce que *Fra-Paolo* appelle *Sleidan* un *Au-
teur fort exact* , le Traducteur remarque (p. 3.)
que " cet Historien qui prit le nom du lieu
" de sa naissance , nâquit à *Sleide* , village
" proche de *Cologne* , au commencement de
" 1506. & mourut de peste à *Strasbourg* au
" mois d'Octobre 1556. Peu considerable
" par sa naissance , il se distingua par son
" mérite & ses talens. Elevé parmi les Ca-
" tholiques , il se fit successivement *Zuin-
" glien* & *Luthérien* avec la ville de *Stras-
" bourg* qui l'employa en différentes occa-
" sions , & dont il fut député au Concile de
" *Trente*. Son Histoire , dans la composi-
" tion de laquelle il fut aidé par *Sturmius* ,
" est bien écrite ; & quoique partielle pour
" le Parti Protestant , on y reconnoît beau-
" coup de fidélité. Plusieurs de nos Ecri-
" vains ont tâché d'en decréditer l'autori-
" té ; mais comme pour ce qui regarde les
" affaires d'Allemagne , on voit que tout est
" appuyé sur des Monumens originaux , on
" ne peut douter qu'à cet égard , du moins ,
" on ne doive compter sur sa vérité , quoi-
" que peut-être il puisse y avoir quelques
" fautes. *Sleidan* , dit d'Aubigné , L. I. c. I.
" est un Auteur qui n'a été ni assez leu , ni
" assez estimé en ce siècle , duquel les labours
" sentent un esprit général , duquel les passions
" ne s'employent que contre le vice , duquel la
" dili-

„ diligence ne s'attache à aucune chose indigne ,
 „ & de qui la grandeur ne méprise rien de con-
 „ venable à l'Histoire; Loix qui m'ont donné goût
 „ de lui, & m'ont dégoûté de plusieurs autres.
 „ Il est vrai que ce jugement peut paroître
 „ partial, comme venant d'un Protestant ;
 „ mais pour peu qu'on lise *Sleidan* sans pré-
 „ jugé, on trouvera dans son Histoire un
 „ air de véracité, qui dément un peu l'opi-
 „ nion defavantageuse que s'en font formé
 „ bien des Catholiques ". Cette Note fait
 honneur à l'impartialité de Mr. le Courayer , &
 lui en feroit encore davantage , si dans le
 tems qu'il rend justice à la fidélité de l'His-
 toire de *Sleidan*, il ne l'accusoit pas d'être *par-*
tial pour le Parti Protestant. Comment a-t-il
 pû tomber dans cette espece de contradic-
 tion ? Mais peut-être a-t-il voulu adoucir
 par-là ce qu'il pouvoit y avoir de choquant
 pour des Papistes outrez dans le jugement
 avantageux qu'il porte de cet Historien.

A la page 7. on trouve cette Note au sujet
 des *Vaudois* ou *Albigois.* " C'est le nom qu'on
 „ leur donna de celui d'un certain *Pierre*
 „ *Valdy*, Lionois, qui s'éleva contre plu-
 „ sieurs doctrines de l'Eglise *Romaine*, &
 „ dont les disciples ajouterent encore depuis
 „ plusieurs erreurs à celles qu'il avoit ensei-
 „ gnées, en s'élevant contre différens abus
 „ de cette Eglise, qu'il n'avoit que trop de
 „ raison de condamner. Pour le nom d'*Al-*
 „ *bigeois*, ils le prirent de la ville d'*Albi*,
 „ où étoit leur principale retraite ". A cet-

174 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
te occasion le P. le Courayer réleve une fau-
te grossiere de Mr. Amelot, qui a traduit cet-
te phrase de *Fra-Paolo* parlant des *Vaudois*,
erano posti in cosi sinistro concetto d'impietà &
oscenità, de cette manière : *leurs voisins les*
avoient en aversion soit pour leurs impietez ou
pour leurs saletez; les accusant ainsi de vices
dont l'Historien du Concile ne les accuse
point, & qu'il dit simplement qu'on leur im-
putoit.

Innédiatement après vient cette Remar-
que sur les *Picards*. " C'est le nom d'une
,, Secte qu'on accuse d'avoir outré les erreurs
,, des *Adamites* sur la nudité & la commu-
,, nauté des femmes. Les Auteurs sont très-
,, partagez sur les erreurs de cette Secte ,
,, dont on fait Auteur un *François* venu de
,, *Picardie* en *Bobeme*. On ne peut gueres dis-
,, convenir qu'il n'y ait eu quelques Fanati-
,, ques qui ayent poussé la corruption & l'ex-
,, travagance jusqu'à ce point. Mais Mr.
,, de *Beausobre*, dans une Dissertation imprimée à la fin de l'Histoire du Concile de
,, *Basle* écrite par Mr. *l'Enfant*, prétend qu'il
,, n'y a jamais eu de Secte en forme, qui
,, fit profession de ces erreurs; que ce que
,, l'on en a dit sont autant de calomnies; &
,, que ceux qui ont porté ce nom, n'étoient
,, qu'un reste de *Vaudois* qu'on a noircis par
,, de fausses imputations ". Il paroît un peu
surprenant que le P. le Courayer, citant cet-
te Dissertation, ne dise point ce qu'il en pen-
se. Il semble qu'il ait craint de s'expliquer
là-

là dessus, & que ce soit pour cela, qu'au lieu de dire que Mr. de Beausobre PROUVE qu'il n'y a jamais eu de Secte en forme, &c. comme l'exigeoit naturellement le *Mais* qui commence la phrase, & qui fait une opposition avec ce qui précède, il s'est contenté de dire que Mr. de Beausobre PRÉTEND qu'il n'y a jamais eu &c. On sent aisément quelle peut avoir été la raison de ce ménagement.

Nous avons déjà vû qu'il y a des fautes grossières dans la Traduction de Mr. Amelot, lesquelles prouvent, ou qu'il n'entendoit pas assez l'*Italien*, ou qu'il n'étoit pas assez au fait des choses dont il parle. Mr. le Courayer en fournit des exemples presque à chaque page : Contentons-nous d'en rapporter encore deux ou trois qui serviront à faire voir combien la nouvelle Traduction est préférable à l'autre.

En parlant de la Reformation que le Pape *Adrien* avoit d'abord résolu de faire, *Fra Paolo* dit (p. 41.) qu'il ne manquoit point de se trouver des gens qui s'opiniâtroient à soutenir par quelques raisons apparentes, que les choses que l'on vouloit supprimer étoient bonnes ou même nécessaires. C'est ainsi que le P. le Courayer traduit. „ Mais Mr. „ Amelot, comme il le remarque, a traduit „ ici *Fra-Paolo* tout à contre sens. Car au „ lieu que cet Historien dit, que lorsqu'*Adrien* vouloit reformer quelque chose, il „ se trouvoit toujours des gens qui tâchoient „ de justifier les abus qu'il vouloit reformer, „ il lui fait dire qu'il y avoit des gens qui pre-
noient

„ noient à tâche de soutenir que toutes ces Re-
 „ formations étoient bonnes & même nécessai-
 „ res ”.

Au sujet de l'indiction du Concile à Tren-
 te, l'Historien remarque (p. 160.) que les
 Protestans n'agréerent, ni Trente pour le lieu du
 Concile, ni qu'il fût convoqué par le Pape.

„ C'est le sens de *Fra-Paolo*, dit Mr. le Cou-
 „ rayer dans une Note; *Mà Protestanti ne-*
 „ *garono di consentire ne che il Concilio fosse in-*
 „ *timato dal Pontefice, ne che il luogo fosse Tren-*
 „ *to*: Et je ne sçai pourquoi Mr. *Amelot* tra-
 „ duit, *Mais les Protestans ne voulurent, ac-*
 „ *cepter ni le lieu ni le Concile*. Car ce n'est
 „ pas tout Concile qu'ils refusoient, mais
 „ un qui fût assemblé par le Pape ”.

Voici une autre Note qui fait bien voir
 l'inexactitude & même l'ignorance de Mr. *A-*
melot. Page 239. ” *Et on allegua sur cela, les*
 „ *Catalogues dressés par les Conciles de Laodicée*
 „ *& le troisième de Carthage, &c.*

„ Mr. *Amelot* a tout-à-fait alteré ici le sens
 „ de son Auteur en traduisant, *le Concile de*
 „ *Laodicée sous Innocent I. & de Carthage sous*
 „ *Gelase I.*; ce qui ne fait que deux Cata-
 „ logues, au lieu de quatre indiquez par
 „ *Fra Paolo*. *Fu da tutti allegato*, dit-il, *il*
 „ *Concilio Laodiceno, Innocentio I. Pontefice, il*
 „ *tertio Concilio Cartaginense, & Gelasio Papa.*
 „ La méprise est d'autant plus singulière,
 „ que ces Conciles ne se sont point tenus
 „ sous ces deux Papes; & il est étrange que
 „ Mr. *Dupin* ait donné dans la même mépri-
 „ se,

„ se, après que Mr. *Amelot* avoit été rélevé
 „ sur ce point ”. Mais en voilà assez sur
 cet article.

Mr. *le Courayer* n'est pas plus favorable à
Fra-Paolo lui même qu'à son ancien Traduc-
 teur. Par-tout où il le trouve en faute , il
 avouë ingénûment qu'il s'est trompé, & l'on
 peut dire qu'il pousse à cet égard l'impartia-
 lité & l'exaëctitude jusqu'au scrupule. Les
 exemples en sont très fréquens; nous nous
 bornerons à quelques-uns des plus remar-
 quables

Fra-Paolo parlant d'une Lettre que *Zuin-
 gle* écrivit, pour sa propre défense, aux Can-
 tons *Suisse*s, en l'an 1521. dit qu'il leur rappel-
 loit dans cette Lettre un ancien Edit, donné par
 leurs Predecesseurs, pour obliger tous les Prêtres
 à avoir leur propre Concubine, & les empêcher
 par-là d'attenter à la pudeur des bonnêtes fem-
 mes. Là-dessus le P. *le Courayer* fait cette
 Note *. ” *Zuingle* ne parle point d'aucun
 „ Edit, mais seulement d'une ancienne Coû-
 „ tume introduite dans quelques-uns des
 „ Cantons; & cela est infiniment plus proba-
 „ ble, d'autant plus qu'on ne trouve parmi
 „ eux aucun vestige d'un pareil Edit. Non-
 „ nullis in ipsorum pagis, dit *Sleidan*, hunc
 „ esse morem, quum novum quempiam Ecclesie
 „ Ministrum recipiunt, ut jubeant eum habere
 „ Concubinam, ne pudicitiam alienam tentet.
 „ Eam consuetudinem rideri quidem à multis,
 „ ve-

* Pag. 32.

„ *verum prudenter esse receptam, ut quidem eo*
 „ *tempore, & in illis doctrinæ tenebris atque de-*
 „ *pravatione. Quod autem illi de Concubinis tunc*
 „ *fecerint, idem nunc esse de legitimis uxoribus*
 „ *instituumdum ubique.* „

Sur ce que *Fra-Paolo* accuse *Clément VII.* de s'être conduit dans l'affaire du divorce d'*Henri VIII.*, plutôt par ressentiment & par passion que selon les règles de la prudence; son Traducteur remarque * que „ sa censure ne paroît pas tout-à-fait équitable. Car si on ne peut pas dire que ce Pape ait suivi exactement toutes les Loix de la prudence dans l'affaire du divorce d'*Henri VIII.*, on doit encore moins assurer que ce soit par passion & par ressentiment qu'il l'ait condamné, & qu'il ait prononcé contre le mariage d'*Anne de Bolen*, que beaucoup de Catholiques & la plûpart des Protestans jugeoient criminel. Loin même de croire que *Clément* ait montré de la partialité contre *Henri* en faveur de *Charles*, l'on peut dire, qu'il étoit naturellement plus porté pour le Roi d'*Angleterre* que pour l'Empereur, avec qui il étoit alors assez brouillé, & qu'il n'a condamné le premier, que parce que raisonnablement il ne pouvoit pas l'absoudre “.

Dans un autre endroit †, l'Historien du Concile ayant dit, que *PAUL III.* ne fut pas fûché, qu'ayant enfin à le convoquer, cela se fit dans

(* Pag. 111.

(†) Pag. 127.

dans un tems où le Roi de France ayant déjà occupé la Savoye & le Piémont, & l'Italie étant à la veille d'être toute en feu, il auroit un prétexte bonnête d'environner d'armes le Concile. sous ombre de le protéger & de le défendre; Mr. le Courayer le réleve vivement là-dessus, & voici sa Note. „ *Pallavicin* l. 3. c. 19. a raison „ de relever cette réflexion comme peu „ solide & trop maligne, puisque les Armées „ qui se trouveroient en *Italie* ne pouvoient „ être à la disposition du Pape, & qu'il avoit „ moins à espérer de s'en servir pour se rendre maître du Concile, qu'à craindre que „ l'Empereur ou le Roi de *France* n'en fissent usage pour rendre le Concile dépendant d'eux-mêmes. Si l'on pouvoit prêter „ une pensée plus politique à *Paul III.* dans „ cette Convocation, ce seroit de croire, „ qu'il n'auroit paru si prompt à convoquer le „ Concile pour plaire à l'Empereur, que parce „ que le voyant embarqué dans une nouvelle „ guerre avec la *France*, il prévoyoit bien „ qu'il seroit impossible de tenir cette Assemblée, & qu'on ne pourroit lui en imputer „ la faute. Cette pensée a quelque chose de „ plus naturel que celle de *Fra-Paolo*, qui a „ pourtant été adoptée par le Continuateur „ de Mr. *Fleury*. „

Nous n'ajouterons plus qu'une Note de cette espece qui se trouve à la pag. 51. du Tom. 2. C'est au sujet de ce qu'assure *Fra-Paolo* que *Paul IV.* fut plus mortifié de la paix de *Cambrai* que de toute autre chose. Mr.

le Courayer remarque, qu'il auroit dû dire de
Cateau Cambresis & non de *Cambrai*. ; Je ne
 „ sçai, ajoute-t-il, sur quoi fondé notre His-
 „ torien prétend que *Paul* fut plus mortifié
 „ de cette paix que de tous les autres éve-
 „ nemens. Du moins nous ne voyons rien
 „ dans sa conduite qui nous convainque de
 „ ce mécontentement ; & il n'avoit aucun
 „ intérêt à desapprouver cette paix, puis-
 „ qu'aucun des Princes contractans ne pa-
 „ roissoit d'humeur à vouloir en faire usage
 „ à son préjudice. Quant à l'égard de l'ar-
 „ ticle particulier du Concile, comme il étoit
 „ résolu de n'en point tenir hors de *Rome*,
 „ il sçavoit bien qu'il en seroit toujours le
 „ maître, & que rien ne s'y passeroit con-
 „ tre sa volonté. Aussi ne voyons-nous pas
 „ que les Historiens parlent de ce prétendu
 „ mécontentement. *Adriani* dit au contrai-
 „ re, l. 16. p. 1105, que le Pape en parut
 „ fort joyeux: *Et il Papa principalmente mostrà*
 „ *d'esserne lieto*. Et *Onuphre*, autre Auteur af-
 „ sez impartial, aussi-bien qu'*Adriani*, nous
 „ assure que l'on en fit paroître beaucoup de
 „ joye à *Rome*: *Cujus pacis causâ, Romæ à Pon-*
 „ *tifice, more majorum insignes supplicationes*
 „ *habitæ, lætitiæ signa edita*. C'est donc sans
 „ fondement, que *Fra Paolo* attribüe ce mé-
 „ contentement au Pape, qui avoit au contrai-
 „ re tout sujet de se réjouir de voir rétablir
 „ la paix entre ces deux Princes, qui paroif-
 „ soient l'un & l'autre très disposés à arrê-
 „ ter les progrès des nouvelles Sectes dans
 „ leurs

„ leurs Etats, ce qu'ils ne pouvoient tenter
 „ utilement qu'après la paix. „

On peut juger par ces Notes de l'impartialité de notre Auteur. Mais elles font en petit nombre au prix de celles où il justifie *Fra-Paolo* contre les attaques de *Pallavicin*. Il n'y a presque point de page qui n'en fournisse; en voici quelques-unes qui nous ont paru des plus curieuses.

Dans l'entrevûë, que *Clement VII.* eut avec l'Empereur à *Bologne*, il tâcha, dit l'Historien du Concile, de lui persuader, que le meilleur moyen de ramener les Protestans d'*Allemagne*, étoit d'employer l'autorité & la force &c. Et là-dessus Mr. le Courayer fait cette Note *, ” Ce Discours, que *Fra-Paolo* traite „ avec raison de *mal séant* dans la bouche „ d'un Pape, n'a pas paru tel à *Pallavicin*, „ qui, tout infatué des maximes de la Cour „ *Romaine*, trouve qu'il y a de la vertu & „ de la religion à employer le fer & le feu „ pour convertir les hommes, & leur faire „ embrasser des opinions, de la fausseté des- „ quelles ils se croient convaincus. Et par- „ ce que notre Historien pense différem- „ ment, ce Cardinal ose bien l'assurer d'a- „ voir rempli son Histoire de *Semences d'A-* „ *théisme*. & de maximes plus impies que celles de „ *Machiavel*. Des accusations de cette na- „ ture se refutent assez d'elles-mêmes; & „ si l'on compare les deux Histoires, on „ n'au-

* Pag. 85.

„ n'aura pas de peine à décider dans laquelle
 „ le des deux la Politique de *Machiavel*
 „ éclate davantage ; ou dans celle de *Palla-*
 „ *vicin*, qui sacrifie tout à l'ambition & aux
 „ intérêts de la Cour de *Rome*, jusqu'à en
 „ justifier les abus les plus criminels ; ou
 „ dans celle de *Fra-Paolo*, qui dans le tems
 „ qu'il déteste la violence & l'esclavage en
 „ matière de religion, ne prêche que la
 „ vertu, ne condamne que la superstition,
 „ ne censure que les abus & les desordres,
 „ & louë dans les Papes mêmes qu'il con-
 „ damne, leurs vertus & tout ce qu'il trou-
 „ ve de loüable dans leur conduite. „

A l'occasion de ce que *Fra-Paolo* dit que *Paul III*, outre ses Legats au Concile, donna ordre à quelques Evêques de ses plus confidens de se rendre aussi à Trente, son Traducteur remarque *, que suivant le Cardinal *Pallavicin* l. 5. c. 4. c'est une grande fausseté, si *Fra-Paolo* entend que le Pape pressa plus ceux-ci que ceux de tous les autres Païs, auprès desquels il fit de très-fortes instances de se rendre au Concile.

„ Mais, ajoute-t-il, ce qu'il appelle un men-
 „ songe effronté, est pourtant un fait attesté
 „ par le témoignage d'un Auteur estimé très-
 „ fidèle. *Il Pontefice*, dit *Adriani*, *vi haveva*
 „ *anco invitato alcuni de suoi Vescovi più fedeli*,
 „ *commendando à gli altri pur lentamente, che*
 „ *vi si dovessero presentare.* Nous verrons
 „ d'ailleurs dans la suite de cette Histoire,
 „ que

* Pag. 164.

„ que les Papes avoient à leurs gages un
 „ certain nombre d'Evêques affidez, qu'ils
 „ envoioient à *Trente* toutes les fois, ou qu'il
 „ y avoit à decider quelque point à quoi
 „ s'intéressoit la Cour de *Rome*, ou que le
 „ nombre des Evêques nationaux leur faisoit
 „ craindre qu'il ne se passât quelque chose
 „ au desavantage du Pontificat; afin d'a-
 „ voir toujours un contre-poids à opposer
 „ aux tentatives que l'on voudroit faire
 „ pour resserrer la Puissance Pontificale. „

À la page suivante, sur ce que *Fra-Paolo*
 assure que *Paul III.* avoit dessein de faire
 tomber à ses petits-fils le Duché de *Milan*,
 & qu'il fit tout ce qu'il pût pour réussir dans
 ce dessein, on trouve cette Note. " Le Car-
 „ dinal *Pallavicin* l. 5. c. 3. après avoir avoué
 „ que ce recit n'est pas sans vraisemblance,
 „ s'étend beaucoup pour prouver qu'il est
 „ faux, soit en décréditant les Auteurs qui
 „ ont rapporté ce fait, soit en donnant
 „ quelques raisons qui semblent le détrui-
 „ re. Mais ces raisons sont foibles; & les
 „ Historiens du tems qui n'ont eu aucun
 „ intérêt de le supposer, le confirment pres-
 „ que tous, & entre autres *Onuphre*, *Adria-*
 „ *ni*, *Paul Jove*, *Sandoval*, *Beaucaire*, *Slei-*
 „ *dan* & plusieurs autres. Rejetter le suffra-
 „ ge de ces Auteurs parce qu'ils se sont
 „ trompez sur quelques autres faits, ou qu'ils
 „ ne s'accordent pas entierement sur les cir-
 „ constances de celui-ci, c'est établir un
 „ Pyrrhonisme général dans l'Histoire, puis-
 „ M 4 „ qu'il

„ qu'il n'y a point d'Auteur si absolument
 „ exact, qui ne se trouve quelquefois en
 „ faute; & que quand tous conviennent sur
 „ la substance d'un fait, une méprise sur quel-
 „ ques légères circonstances n'en altere ja-
 „ mais la certitude. Ce sont-là les règles
 „ générales de Critique en matière d'Histoi-
 „ re; & il suffit ici pour la justification de
 „ *Fra-Paolo*, qu'il n'a avancé ce qu'il dit du
 „ dessein du Pape pour faire tomber le Du-
 „ ché de *Milan* à ses petits-fils, que sur des
 „ témoignages très-dignes de créance, &
 „ que *Pallavicin* le nie sans aucune autorité,
 „ & vraisemblablement parce qu'il ne fait
 „ pas honneur à la mémoire de *Paul III.* „

Dans le Decret de Reformation que fit le Con-
 cile de *Trente* sous ce même Pape, les *Alle-*
mans trouvoient à redire, dit l'Historien *,
 qu'on n'eût touché ni aux *Scholastiques* ni aux
Canonistes, quoique ceux-ci accordent au Pape
 les propriétés divines, jusqu'à même lui donner
 le nom de DIEU & l'Infaillibilité, & jusqu'à
 lui donner le même Tribunal, & le faire même
 plus miséricordieux que *Jésus-Christ*; & quoique
 les *Scholastiques* aient fait de la Philosophie d'*A-*
ristote le fondement de la Religion Chrétienne,
 qu'ils aient négligé l'Écriture, & qu'ils aient
 tourné tout en problème, jusqu'à révoquer en dou-
 te s'il y a un Dieu, & à disputer également pour
 & contre. Voici la Note de Mr. le Courayer
 sur ce passage. „ Ces réflexions que *Fra-*

„ *Paolo*

* Pag. 295.

„ Paolo met ici sur le compte des *Allémans*,
 „ pourroient bien venir de lui-même. Mais
 „ de quelque part qu'elles viennent, elles
 „ ne sont que trop véritables, & les repro-
 „ ches que fait ici cet Auteur aux Cano-
 „ nistes & aux Scholastiques ne sont que trop
 „ bien fondés. Mais ce qu'il y a de scanda-
 „ leux, ce sont les efforts que fait ici *Palla-*
 „ *vicin* l. 7. c. 14. pour justifier les basses
 „ flatteries des uns, qui tiennent du blasphème,
 „ & la méthode des autres, qui ont fait
 „ du Christianisme une pure Secte de Phlo-
 „ sophie, où l'on apprend beaucoup moins
 „ à s'instruire qu'à disputer. Il semble que
 „ ce Cardinal ne s'est proposé dans son
 „ Ouvrage que de contredire son Adversai-
 „ re sans égard ni à la raison ni à la véri-
 „ té, & que de couvrir les excès les plus
 „ grossiers des adulateurs des Papes. C'est
 „ du moins ce qui se découvre, peut-être
 „ même malgré lui, dans toute la conduite
 „ de son Histoire, qu'on n'a pas trop mal
 „ nommée un *nouvel Evangile*, puisqu'à peine
 „ y reconnoît-on celui de *Jésus-Christ*. „

Nous avons déjà vû des preuves de l'impartialité de Mr. le Courayer; mais qu'il nous soit permis d'y en ajouter deux nouveaux exemples: ils nous ont paru dignes de remarque.

Fra Paolo en parlant du Colloque de *Ratisbonne*, dit qu'on fut obligé de le rompre, parce que les Catholiques profitoient de toutes les occasions pour inspirer aux autres des ombrages & des

soupons, en feignant d'en concevoir eux-mêmes.
 Là-dessus son Traducteur fait cette Note *
 „ Notre Auteur rejette la rupture de ce
 „ Colloque sur les Catholiques, & *Pallavicin*
 „ sur les Protestans. Il y a cependant bien
 „ de l'apparence que chacun y contribua
 „ pour sa part; les Protestans, parce qu'ils
 „ se voyoient gênez par les conditions que
 „ l'Empereur vouloit mettre au Colloque,
 „ & par le choix des Présidens, qui leur
 „ étoient suspects; les Catholiques, parce
 „ qu'ils avoient naturellement de l'éloigne-
 „ ment pour ces sortes de Conférences, qui
 „ ne pouvoient avoir aucun succès par le re-
 „ fus inflexible qu'ils faisoient de se relacher
 „ sur quoi que ce soit, même dans les choses
 „ les plus indifférentes. Il faut avouer ce-
 „ pendant que les Protestans furent les pre-
 „ miers qui rompirent les Conférences en
 „ se retirant secrètement pour suivre les or-
 „ dres de l'Electeur de *Saxe*, qui mal satis-
 „ fait des conditions auxquelles l'Empereur
 „ vouloit que se tint le Colloque, en rap-
 „ pella ses Théologiens, qui furent bien-
 „ tôt suivis des autres. A cet égard il est
 „ certain que ce furent eux qui rompirent
 „ le Colloque. Mais on ne peut gueres des-
 „ avouer que les Catholiques n'y eussent
 „ donné lieu par les différens avantages
 „ qu'ils voulurent prendre, soit de ce que
 „ l'Empereur & les Présidens leur étoient
 „ favo-

* Pag. 233.

„ favorables, soit en refusant aux Protestans
 „ quelques conditions assez équitables, que
 „ ceux-ci demandoient. „

Dans la même page on lit la remarque suivante, au sujet de la mort de *Luther*. *Le 18. de Février mourut Martin Luther.*] „ C'est
 „ ainsi que le marquent *Sleidan*, *Pallavicin*,
 „ *Sponde*, & presque tous les Auteurs ; & je
 „ ne puis dire sur quelle autorité *Mr. Prevôt*
 „ dans sa Traduction de *Mr. de Tbou* place
 „ cette mort au 13. de Février. Ce n'est
 „ peut-être qu'une simple faute d'impression,
 „ où l'on aura mis un 3. pour un 8. Les
 „ Protestans ont tâché de faire paroître cette
 „ mort la plus édifiante qu'il leur a été
 „ possible. Plusieurs Catholiques au contraire
 „ l'ont fait accompagner des circonstances
 „ du monde les plus odieuses. *Ils*
 „ *n'ont eu égard*, dit Bayle, *ni au vraisem-*
 „ *blable*, *ni aux règles de l'art de médire*, &
 „ *ils se sont donné toute la hardiesse de ceux qui*
 „ *sont très-persuadés que le Public adoptera*
 „ *aveuglement tout ce qu'ils débiteront*, quelque
 „ *absurde qu'il puisse être*. Mais ce qu'ils
 „ en disent la plupart est si fabuleux, que
 „ l'on voit bien, sans refutation, que la
 „ passion seule a eu part à tous ces recits,
 „ & qu'il n'y a que la plus outrée prévention
 „ qui puisse porter quelqu'un à les
 „ croire. „

Mr. *le Courayer* donne quelquefois dans ses
 Notes le caractère des principaux personnages
 dont parle *Fra-Paolo*. Voici celui d'*Henri*

VIII. qui ne paroîtra pas affurement flaté. * C'étoit un „ Prince qui, par un mélange bizarre de bonnes & de mauvaises qualitez, donna fucceffivement de grandes efpérances & les fit perdre. Il balança pendant toute fa vie la fortune de l'Europe, fans en tirer aucun avantage pour lui-même. Pour vouloir être l'arbitre de fes Alliez, il en fut toujours la dupe. Né naturellement libéral, il fe ruina, lui & fes fujets, par des profufions criminelles & extravagantes. Mauvais Maître, il facrifioit fes Ministres avec la même facilité qu'il les élevoit; Mauvais Mari, il regardoit fes femmes plutôt comme fes Efclaves que comme fes Epoufes, & les immoloit à fa jalousie après avoir fatisfait à fes paffions. Superftitieux dans fon irreligion, il ne fut ni Catholique ni Protestant, tandis qu'il affectoit de montrer fon zèle par les fupplices qu'il faisoit fouffrir à fes fujets. En un mot, capable par fes talens naturels d'orner le trône qu'il occupoit, il le fouilla par fes crimes, & mourut détefté de presque tous les partis, auxquels il s'étoit rendu presque également redoutable & par fes caprices & par fes cruautéz. „

Sur ce que l'Historien du Concile dit au fujet de Jules II, Mr. le Courayer fait cette remarque †: .. *Pallavicin* qui, en même tems „ qu'il reproche à *Fra-Paolo* d'exercer fon „ efprit

* Pag. 31.

† Pag. 8.

„ esprit satyrique contre les Papes, s'en
 „ rend lui-même le plus vil adulateur après
 „ avoir fait tout son possible pour couvrir
 „ les fureurs de *Jules II.*, est pourtant obli-
 „ gé d'avouer, que ce Pontife étoit d'un ca-
 „ ractère colere & féroce, & qu'il avoit
 „ une passion pour la guerre fort indécen-
 „ te pour son caractère. Il n'a-
 „ voit d'un Pontife que l'habit & le nom.
 „ dit *Guicciardin*, qui le dépeint en même
 „ tems comme coupable de Simonie
 „ *Bembo*, dans son Histoire de *Venise*, confir-
 „ me la même chose; & il n'y a sur cela
 „ qu'une seule voix de tous les Historiens.
 „ Il fut élu Pape en 1503, & mourut en 1513,
 „ après avoir fait des guerres continuelles,
 „ & en méditant encore de nouvelles, si
 „ nous en croyons *Guicciardin* & *Paul*
 „ *Jove.* „

„ *Leon X.* qui lui succeda, n'avoit ni con-
 „ noissance de la Religion ni piété. * „ Sa jeu-
 „ nesse fut assez édifiante; mais cette répu-
 „ tation ne se soutint pas pendant son Pon-
 „ tificat; & *Paul Jove* qui le loue assez d'ail-
 „ leurs, convient qu'il fut soupçonné de
 „ débauches & même des plus criminelles.
 „ Il fut élu Pape en 1513, & mourut en
 „ 1521, aussi décrié qu'il avoit été estimé à
 „ son avènement au Pontificat. Il
 „ aimoit le faste, & fut plutôt prodigue
 „ que libéral; c'est de quoi *Guicciardin*,
 „ *Onu-*

* Pag. 9.

„ *Onuphre & Paul Jove* conviennent de bonne
 „ foi. *Le premier* rapporte qu'il dé-
 „ pensa 100000. ducats à son couronnement,
 „ profusion qui fut condamnée comme peu
 „ séante à un Pontife, & peu convenable
 „ au tems présent, &c. „
 „ *Clément VII.* * „ étoit fils de *Julien de*
 „ *Medicis*, tué par les *Pazzi* en 1478, & d'une
 „ femme qu'il tenoit alors, les uns disent
 „ comme concubine, & les autres comme
 „ son épouse. Ce qu'il y a de certain,
 „ c'est qu'on l'a regardé plus communement
 „ comme bâtard (*Fleury* l. 128. N. 104.)
 „ quoique sous *Leon X.* il fût déclaré légi-
 „ time par une sentence renduë à *Rome*. Il
 „ succéda à *Adrien* le 19. de Novembre 1523,
 „ après un Conclave de près de deux mois,
 „ où les factions furent extrêmement oppo-
 „ sées, & ne finirent selon *Mendoze* Let. du
 „ 10. d'Octobre 1548. & *Guicciardin* L. 15.
 „ que par une convention simoniaque entre
 „ lui & le Cardinal *Colonne*, ou par la crain-
 „ te que ce dernier eut, selon *Onuphre*, que
 „ *Medicis* ne fût élire le Cardinal *Orfini*, en-
 „ nemi capital des *Colomnes*. *Pallavicin* nous
 „ dit au contraire sur des Mémoires anony-
 „ mes, dont il ne nous marque ni le mérite
 „ ni l'Auteur, que l'exaltation de *Clément* fut
 „ le fruit de sa modestie. La charité peut
 „ nous porter à le croire; c'est dommage
 „ qu'on n'en ait point d'autres preuves. „
 „ Fra-

Fra-Paolo, dit plus bas, qu'on le baiſſoit à cauſe de ſon avarice, de ſa dureté & de ſa cruauté.
 „ Et *Pallavicin*, remarque le P. le Courayer *,
 „ confirme ce jugement, en diſant que ſa
 „ mort fut reçuë avec autant de joye que
 „ ſon élection. *Fu ſentita con altrettanta alle-*
 „ *grezza, con quanta già la ſua elezzione*”.

A propos des Papes, on ne fera pas fâché de ſçavoir ce que le Traducteur de *Fra-Paolo* penſe de leur autorité, & de leurs uſurpations.

„ Les grands abus, dit-il, (p. 59, Not. 3.)
 „ venoient ſans doute des Prélats & de la
 „ Cour de *Rome*, & non du bas Clergé, qui
 „ n'étoit ni aſſez riche ni aſſez puiffant pour
 „ aſſervir les peuples, & dont les Princes
 „ par conſéquent n'avoient rien à craindre
 „ pour leur puiffance. Quoique ces derniers
 „ abus fiſſent partie de ceux dont les *Alle-*
 „ *mans* avoient demandé le redreſſement,
 „ ce n'étoient pas ceux dont la reformation
 „ leur tenoit ſi fort à cœur. Ce qui les cha-
 „ grinoit, étoit de voir les exactions onereu-
 „ ſes de la Cour de *Rome*, la vénalité de
 „ toutes les choſes ſpirituelles, l'autorité que
 „ le Pape & les Evêques prenoient dans les
 „ affaires temporelles, ces domaines immen-
 „ ſes qu'ils avoient acquis, & qui en faiſoient
 „ bien moins des Evêques que des Princes,
 „ cette Jurisdiction temporelle dont les Lai-
 „ ques avoient été dépouillez pour en revê-
 „ tir

„ tir le Clergé, ces Immunitéz excessives, qui
 „ faisoient des Ecclésiastiques autant de su-
 „ jets indépendans, & comme une Societé
 „ tout-à-fait distinguée de l'autre, &c.

„ C'est une étrange prétention dans les
 „ Papes, dit-il un peu plus bas *, & un aveu-
 „ glement incroyable dans les Princes, de
 „ croire que l'autorité d'un Pape est assez
 „ grande pour délivrer quelqu'un de l'obli-
 „ gation de garder un serment juste & fait
 „ selon les règles. Rien n'est plus contraire
 „ aux Loix de la Morale & au maintien de
 „ la Societé. Si le serment est injuste, il
 „ est nul de sa nature; mais s'il est juste, par
 „ quel droit le Pape en peut-il dispenser?
 „ Les Princes n'ont sans doute fait semblant
 „ de le croire, que lorsqu'ils ont jugé qu'il
 „ y avoit pour eux de l'avantage à rompre
 „ leurs engagements; & ce sont de ces opi-
 „ nions fondées sur l'intérêt, & non sur la
 „ vérité ”.

A l'occasion de ce que *Clément VII.* disoit,
 que *si le Pape assiste aux Synodes, tout s'y*
fait en son nom avec l'approbation des Peres, *Mr.*
le Courayer fait cette remarque †; „ C'est
 „ une des maximes modernes de la Cour de
 „ Rome, fondée sur la fausse opinion de la su-
 „ périeurité des Papes sur les Conciles. Mais
 „ outre qu'elle est combattuë par toute la
 „ doctrine de l'Antiquité & la conduite de
 „ tous les anciens Conciles, qui n'ont ja-
 „ „ mais

* Pag 63. Not. 3.

† Pag 101.

„ mais supposé une telle supériorité , & que
 „ cette supériorité a même été desavouée par
 „ les Papes qui se sont reconnus soumis eux-
 „ mêmes aux Décrets de ces Assemblées , il
 „ suffit de considérer, quelle est la nature des
 „ Conciles , pour juger que leurs décisions
 „ doivent être faites au nom de tous les Pe-
 „ res , & non du Pape seul. Car si , comme
 „ l'a fort bien prouvé *Holden* , Anal. fid. L. 1.
 „ c. 9. , le Jugement des Conciles n'est autre
 „ chose que le témoignage que les Evêques
 „ de toutes les Nations Chrétiennes rendent
 „ de la foi de leurs Eglises , il s'ensuit que
 „ ce témoignage doit être rendu en leur com-
 „ mun nom , & non en celui du Pape seul.
 „ C'est aussi pour cela que chaque Evêque
 „ signe comme jugeant en son propre & pri-
 „ vé nom , *judicans scripsi* ; ce qui n'auroit
 „ pû se faire si tous les Décrets se publioient
 „ au nom du Pape. Comme le premier Evê-
 „ que il y tient le premier rang , mais c'est
 „ toute sa prérogative , & les définitions ne
 „ tirent pas plus de force de son autorité
 „ que de celle des autres,,.

Dans un autre endroit * , il approuve en-
 tierement ce qu'assure *Fra-Paolo* , que ces
 sortes d'Assemblées étoient autrefois dirigées par les
 Princes ou les Magistrats , qui les avoient convoc-
 quées , & qui y assistoient eux-mêmes , proposoient
 les matières , &c. ,, Cela paroît sensiblement ,
 „ dit-il , par les Actes des Conciles d'*Epbese*
 „ &

* Pag. 213. Not. 2.

„ & de *Chalcedoine* „ [il auroit pû ajouter & par ceux du premier Concile de Nicée] „ où tout ce qui regardoit la police extérieure de ces Conciles étoit réglé par les Ministres des Empereurs ou par les Empereurs eux-mêmes, qui abandonnoient pourtant aux Evêques seuls la décision des points de doctrine pour lesquels ils étoient assemblez. Ce n'est gueres que dans les Conciles d'Occident, que les Papes se sont attribué toute l'autorité qu'ils exercent aujourd'hui dans ces Assemblées générales; & que la division de l'Empire en plusieurs Principautés indépendantes leur a donné occasion de s'approprier à l'exclusion des Princes, qui, jaloux les uns des autres, ont mieux aimé laisser ce pouvoir aux Papes, que de le laisser exercer par l'un d'eux dont ils ne vouloient point reconnoître la supériorité”.

Nous n'ajouterons plus qu'une *Note* sur ce sujet, qu'on lit à la page 345. „ Ce que *Fra-Paolo* rapporte ici de *Catbarin*, (qu'il soutenoit que l'*Episcopat* n'étoit de l'institution de *Jesus-Christ* que dans le Pape seul) paroîtroit un paradoxe peu croyable, si l'on ne sçavoit que c'est-là la chimère scandaleuse d'une grande partie des *Italiens*, qui font du Pape, non le premier des Evêques, mais proprement le seul, & qui le rendent tellement le maître de l'Eglise, qu'il n'y a d'obligation que celle qu'il impose, & que par ses dispenses il peut rendre licites

„ tou-

„ toutes les transgressions des Loix Ecclésiastiques. Morale abominable, plus dangereuse que toutes les hérésies spéculatives des derniers siècles, & qui eût bien mieux mérité toute l'attention & la censure du Concile, que la plûpart des opinions qui y furent condamnées”.

On ne fera pas sans doute moins curieux de connoître les sentimens du P. *le Courayer* sur les autres articles qui divisent les Protestans des Catholiques. Voici ce qu'il dit au sujet de l'hérésie *. „ Si cette obligation (de punir les hérétiques) se tire de l'énormité du crime, il semble qu'il y a moins de nécessité de punir les hérétiques que toute autre sorte de pécheurs, puisque l'hérésie est une faute toujours involontaire, & par conséquent plus digne d'indulgence que toute autre. Car personne ne se livre volontairement à l'erreur; & si la grandeur d'une faute se doit mesurer par la liberté du choix, il faut convenir que de toutes les fautes l'hérésie est la moindre”.

Sur les Traditions de l'Eglise, que le Concile déclare qu'il reçoit avec le même respect que les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, le Traducteur de *Fra-Paolo* dit †: „ Les Evêques de *Fano* & de *Chioggia* s'étoient fortement opposés à ce Décret; & ce dernier avoit traité ouvertement cette égalité d'impie. Il y auroit de l'impieeté en effet à éga-

* Pag. 104. Not. 2.

† Pag. 254, 255.

„ ler la parole des hommes à celle de Dieu ;
 „ comme l'Evêque de *Cbioggia* disoit que fai-
 „ soit le Concile en égalant les Traditions à
 „ l'Ecriture. Mais les Peres répondoient, que
 „ ne s'agissant ici que des Traditions divines,
 „ c'étoit égaler la parole de Dieu à elle-mê-
 „ me, puisqu'il étoit écrit ou non écrit,
 „ cela ne change rien à sa nature. Le prin-
 „ cipe est très-vrai, mais la différence est
 „ infinie dans l'application. Car on sçait où
 „ est contenuë la parole de Dieu écrite ; au
 „ lieu que rien n'est si incertain que les Tra-
 „ ditions non écrites, faute de pouvoir re-
 „ monter avec certitude jusqu'à leur origine.
 „ C'étoit sans doute ce qu'entendoit *Nacbiani*
 „ Evêque de *Cbioggia*, & il semble qu'à cet
 „ égard il n'avoit pas trop de tort de traiter
 „ d'*impie* l'égalité que l'on mettoit entre l'E-
 „ criture & les Traditions”. Et dans un
 „ autre endroit* : „ Les Catholiques auroient
 „ de la peine à se justifier de ce reproche
 „ (que , selon eux , *c'est par hasard qu'une par-*
 „ *tie de la doctrine Chrétienne n'a point été écrite*).
 „ Car quoiqu'ils ne le disent pas en termes
 „ formels, il faut pourtant qu'ils le suppo-
 „ sent, s'ils croient que tous les articles
 „ nécessaires ne sont pas compris dans l'E-
 „ criture , & que la Tradition est une règle
 „ de foi de même autorité que les Livres
 „ Saints. Car s'il n'y a pas eu de défense
 „ d'écrire tout ce qui étoit nécessaire à croi-

„ 1^{re},

* Pag. 238.

„ re , à quelle autre cause qu'au hazard peut-
 „ on attribuer que de certains articles ayent
 „ été écrits , & que les autres ne l'ayent pas
 „ été ?

Quand on vint à agiter dans le Concile la
 matière du Canon des Ecritures , *quelques-uns*
vouloient , dit *Fra-Paolo* , *qu'on partageât les Li-*
vres en deux classes. „ C'étoit ce semble , re-
 „ marque là-dessus *Mr. le Courayer* * , le parti
 „ le plus sage , puisque c'est celui qui se trou-
 „ ve le plus autorisé dans l'Antiquité , où la
 „ plûpart des Peres distinguent les Livres
 „ dont on peut se servir pour autoriser les
 „ dogmes , d'avec ceux qui n'ont été écrits
 „ que pour l'édification ; & puisque l'Eglise
 „ ne peut pas donner plus d'autorité à un
 „ Livre , que celle qu'il peut tirer ou de ce-
 „ lui qui l'a écrit , ou de la Tradition qui
 „ l'a transmis. Or puisque cette Tradition
 „ est incertaine à l'égard de plusieurs Li-
 „ vres , & que l'Eglise ne juge pas de leur
 „ Canonicité par inspiration , mais par l'au-
 „ torité de cette Tradition , il semble que le
 „ seul parti qu'il y eût à prendre étoit , de ne
 „ leur donner que le degré d'autorité que
 „ l'Antiquité leur avoit accordé. Ce parti
 „ pourtant ne prévalut pas , & l'on prit l'au-
 „ tre , non pas peut-être comme le meil-
 „ leur , mais comme exigeant moins de dis-
 „ cussion , & par conséquent comme plus
 „ commode.

Voici

* Pag. 240. Not. 1.

Voici ce qu'il dit au sujet de l'autorité de la *Vulgate*, que le Concile jugea à propos d'égaliser à l'Original même. „ *Cajetan* par-
 „ loit en homme sensé, lorsqu'il disoit, qu'en-
 „ tendre le Texte Latin, ce n'étoit enten-
 „ dre que la parole du Traducteur, qui avoit
 „ pû se tromper, & *Pallavicin* ne l'est gueres
 „ en voulant affoiblir une maxime si sage.
 „ Car avoir recours, comme il fait, à des
 „ inspirations, ou à une providence particu-
 „ liere, pour donner à une simple Version
 „ autant d'autorité qu'en a le Texte origi-
 „ nal, c'est avoir recours à un systéme de
 „ fantaisie & de convenance pour détruire
 „ une vérité de fait; qui est, qu'aucune Ver-
 „ sion n'a été faite par inspiration, & que
 „ par consequent toute son autorité n'est
 „ fondée que sur la fidélité avec laquelle el-
 „ le représente le Texte, fidélité qui ne de-
 „ mande que de l'habileté, & qui est par
 „ consequent toute humaine *
 „ Il est évident par l'aveu même de St. *Jé-
 „ rôme*, le principal Auteur de la *Vulgate*,
 „ qu'il n'a été rien moins qu'inspiré. Cepen-
 „ dant, comme il étoit plus commode pour
 „ établir l'autorité de cette Traduction, de
 „ croire que le St. Esprit en avoit au moins
 „ dirigé l'Auteur, la plûpart des Théologiens,
 „ pour couper court à toutes les difficultez,
 „ n'hésitoient pas à assurer que Dieu l'avoit
 „ fait, parce qu'ils jugeoient qu'il l'avoit
 „ du

* Pag. 244. Not. 2.

„ dû faire. C'est à de pareilles convenan-
 „ ces qu'est dû le systême de l'infailibilité
 „ des Papes & beaucoup d'autres, dont en
 „ vain on rechercheroit d'autres preuves,
 „ que l'intérêt que l'on trouve à les établir
 „ pour trancher tout d'un coup toutes les
 „ difficultez *.

Sur ce que *Fra-Paolo* rapporte que *Richard du Mans, Franciscain*, dit dans une Congrégation, que les *Scholastiques* avoient si bien éclairci alors les dogmes de la foi, qu'il n'étoit plus nécessaire de les apprendre de l'Écriture, Mr. le *Courayer* fait cette remarque *. ” Il n'y a
 „ point de maxime au monde si contraire
 „ que celle-ci à tout ce que nous apprend
 „ l'Antiquité sur la lecture de l'Écriture Ste.
 „ Nous aurions peine à en croire ici *Fra-*
 „ *Paolo*, si nous n'avions vû de nos jours se
 „ reveiller une pareille dispute, & un Corps
 „ de Théologiens, qui sembloient avoir con-
 „ spiré à ôter aux Fidèles la connoissance
 „ & la lecture des Écritures. Vouloir nous
 „ renvoyer aux Scholastiques plutôt qu'à
 „ l'Écriture, pour nous instruire de la Reli-
 „ gion & des dogmes, c'est vouloir nous
 „ faire accroire que la connoissance de la
 „ Religion consiste dans des spéculations &
 „ des subtilitez Philosophiques, & qu'on ne
 „ sçauroit être Chrétien sans être au fait
 „ d'une infinité de précisions métaphysiques,
 „ & sans adopter les fantaisies du monde les
 „ moins

* Pag. 245. 246. Not. 3.

† Pag. 249.

„ moins fondées & les moins raisonnables.
 „ Ce qu'ajoute le même Théologien , que
 „ l'Ecriture *ne doit plus faire à présent l'objet*
 „ *de notre étude, & que c'est là en quoi consi-*
 „ *ste le respect que nous devons avoir pour elle,* est
 „ d'une absurdité si excessive, qu'on a peine à
 „ concevoir qu'on ait pû porter jusques-là
 „ la folie. Car s'il est vrai que les Ecritu-
 „ res aient été données pour nous instruire,
 „ quel autre respect peut-on leur montrer,
 „ qu'en les étudiant, & quelle étrange forte
 „ de vénération feroit-ce, que celle de se
 „ faire un devoir d'ignorer un Livre qui n'a
 „ été écrit que pour nous éclairer & nous
 „ faire connoître la vérité & nos devoirs.

Dans l'*Interim* de Charles-quin, les Catho-
 liques trouvoient à redire, entre autres choi-
 ses, que sur l'article de l'Eglise on n'en avoit
 point tiré l'unité d'un Chef visible. ” C'étoit,

„ dit notre Commentateur*, une grande
 „ hérésie à Rome, mais c'étoit l'hérésie de
 „ tous les Anciens, qui n'avoient jamais mis
 „ le Pape dans la définition de l'Eglise, &
 „ qui en cela ne l'avoient nullement distin-
 „ gué des autres Pasteurs. Cette doctrine,
 „ telle qu'on l'entend à Rome, est une doc-
 „ trine de système & non de foi. L'Eglise
 „ est une par l'unité de créance, & par la
 „ charité qui lie toutes les Eglises, & n'en
 „ fait qu'un seul & même corps, & non
 „ par une soumission aveugle à un seul &
 „ su-

* Pag. 271. Not. 2.

„ suprême Gouverneur. Chaque Eglise est
 „ gouvernée par ses propres loix; & si, pour
 „ l'établissement & le maintien du bon ordre,
 „ les Loix Ecclésiastiques ont établi une cer-
 „ taine subordination entre les Evêques mê-
 „ mes, & ont étendu davantage la jurisdic-
 „ tion des Papes que celle des autres
 „ Evêques, c'est une affaire de police Ec-
 „ clésiastique, sans laquelle on peut être
 „ Chrétien, comme on l'a été avant que
 „ cette Puissance fût établie & reconnuë.

On disoit aussi à Rome que *la liberté que l'on donnoit dans cet Interim d'accorder des femmes aux Prêtres, & le Calice aux Laïques, alloit à détruire toute la foi Catholique.* ” On ne voit pas, observe là-dessus Mr. le Cou-
 „ rayer *, quel tort fait à la foi Catholi-
 „ que, ou le mariage des Prêtres, ou la
 „ communion du Calice. En étoit-on moins
 „ Catholique lorsque tout le monde com-
 „ munionoit sous les deux especes, ou avant
 „ que l'on eût porté la loi du Célibat? De
 „ pareilles objections marquent beaucoup
 „ de zèle pour les pratiques présentes, mais
 „ peu de connoissance de la Religion, &
 „ beaucoup d'ignorance de l'Antiquité”.

Fra-Paolo nous apprend que tous les Pe-
 res du Concile s'accorderent à condamner
 ceux qui enseignoient qu'on ne devoit point
 adorer *Jesus-Christ* dans l'Eucharistie, &
 qui desapprouvoient les Fêtes, les Proces-
 sions,

* Ibid. Not. 3.

fions, & les Expositions instituées en l'honneur de ce Sacrement. " C'est pourtant ,
 „ dit son Traducteur * à l'adoration près ,
 „ dans ces sortes d'usages qu'on s'est le plus
 „ éloigné de l'Antiquité. Toutes ces pro-
 „ cessions, ces expositions & ces spectacles,
 „ supposé même qu'on en bannisse la super-
 „ stition, sont certainement tout-à-fait oppo-
 „ sez aux vûes de l'institution de l'Eucha-
 „ ristie, qui ne nous a été donnée que pour
 „ un Symbole de charité, & non pour un
 „ objet de vénération & de culte, quoi-
 „ qu'on ne doive la recevoir qu'avec tou-
 „ te sorte de vénération & de respect. Si
 „ la Religion consistoit dans ces sortes de
 „ pompes extérieures, il faudroit avouer
 „ qu'on auroit attendu fort tard à être reli-
 „ gieux. Car on sçait l'époque de tous ces
 „ établissemens, & le plus ancien ne remon-
 „ te pas au-delà du XIII. siècle. V. *Tbiers*
 „ *Expos. du Saint Sacrement* ”.

Si Mr. *le Courayer* excepte ici l'adoration de *Jésus-Christ* dans l'Eucharistie des pratiques qu'il condamne, ce n'est pas qu'il attache à cette adoration l'idée que les Catholiques y attachent. Car il declare formellement un peu plus bas *, que ” si l'adoration
 „ se rapportoit au Sacrement, comme sem-
 „ ble le supposer le chapitre doctrinal, on
 „ ne pourroit gueres la justifier d'idolâtrie,
 „ puisque tout culte absolu doit se rappor-
 „ ter

* Pag. 524. Not. 4.

† Pag. 547. Not. 3.

„ ter directement à Dieu pour être licite ”.
 Mais en voilà assez sur ce sujet. On voit par ce peu de Notes , que le nouveau Traducteur de *Fra-Paolo* n'est pas fort éloigné des sentimens des Protestans sur les articles qui les divisent des Catholiques , & que s'il tient encore à l'Eglise Romaine par quelque endroit , ce n'est que par l'idée qu'il se fait du *centre de l'unité* & par l'horreur qu'il a du Schisme. Cet Article est déjà si long que nous sommes obligez , malgré nous , de renvoyer à une autre fois ce qui nous reste à dire sur cette nouvelle Edition de l'*Histoire du Concile de Trente*.

A R T I C L E V I I.

METHODE & Invention nouvelle de dresser les Chevaux : Par le très-Noble , haut , & très-puissant Prince , GUILLAUME Marquis & Comte de NEWCASTLE , Vicomte de MANSFIELD , Baron de BOLSOVER & OGLE , Seigneur de CAVENDISH , BOTHEL & HEPWEL ; Pair d'Angleterre ; qui eut la charge & l'honneur d'être Gouverneur du Serenissime Prince de Galles , maintenant Roi de la Grande Bretagne ; Lieutenant pour le Roi de la Comté de Nottingham , & de la Forêt de Sherwood ; Capitaine général en toutes les Provinces ou-

tre la Riviere de Trent, & autres endroits du Royaume d'Angleterre; Gentilhomme de la Chambre du lit du Roi; Conseiller d'Etat & Privé; Chevalier du très-noble Ordre de la Jarretiere, &c.

Oeuvre auquel on apprend à travailler les Chevaux selon la nature, & à parfaire la nature par la subtilité de l'art. Traduit de l'Anglois de l'Auteur, par son commandement; & enrichi de plus de quarante belles Figures en taille douce.

Seconde Edition. A Londres, Chez Jean Brindley, Libraire de S. A. R. Monseigneur le Prince de Galles, dans New Bond-Street. MDCCXXXVII. Grand in folio, pagg. 230, sans la Préface &c.

DANS l'Avertissement sur cette seconde Edition, on nous apprend que la premiere parut en 1657. Le Marquis & depuis Duc de Newcastle la fit imprimer à Anvers, où il s'étoit retiré, après avoir signalé son zèle & sa fidélité pour le Roi contre les Parlementaires. Exilé de sa Patrie, & privé de ses biens, il se consoloit dans cet asyle par une occupation qui avoit toujours fait ses délices. Dès sa plus tendre jeunesse il avoit pratiqué & étudié l'Art de monter à Cheval, lù les livres qui s'étoient faits sur ce sujet, &
con-

consulté les personnes les plus habiles dans cet Art. Cette étude jointe à sa propre expérience, lui fit découvrir plusieurs défauts dans les maximes de ceux qui jusqu'alors avoient enseigné cette Science: il s'attacha à les corriger, & inventa une nouvelle manière de dresser toutes sortes de Chevaux. Malgré la situation fâcheuse où il se trouvoit à Anvers, il acheta plusieurs Chevaux de Barbarie, d'Espagne, & d'Allemagne, & il se divertissoit à les exercer dans le Manege qu'il avoit fait bâtir exprès; ce qui lui attiroit souvent des visites des Princes qui étoient alors dans les Pais-Bas Catholiques. Comme on sçavoit qu'il avoit mis par écrit ses Observations, on le pressa si fort de les donner au public, qu'il y consentit, & fit imprimer sa Nouvelle Méthode de dresser les Chevaux, enrichie d'un grand nombre de figures en taille douce.

On peut juger du prix de cet Ouvrage par ce qu'en ont dit deux bons Connoisseurs, Messieurs de Solleysel & de la Gueriniere. Le premier parlant des Auteurs qui ont traité des Haras, dit „ * qu'il n'y en a aucun „ qui instruisse plus particulièrement que „ Monsieur le Duc de Newcastle, l'un des „ plus accomplis Seigneurs d'Angleterre, le „ quel

* *Le parfait Maréchal &c.* Tome II. pag. 307. de la sixième édition de Paris 1685. in 4. La première parut en 1664.

„ quel a toujours eu une très-belle écurie,
 „ dans laquelle on a vû des Chevaux parfait-
 „ tement manier à tous les plus beaux airs.
 „ Depuis fort long-tems, ajoute-t-il, il a eu
 „ tout le soin imaginable pour avoir dans ses
 „ Haras des Chevaux excellens, & capables
 „ de réussir; & comme il en faisoit son prin-
 „ cipal divertissement, il n'a pas oublié d'y
 „ apporter toutes les précautions qui pou-
 „ voient lui donner ce plaisir, & d'autant
 „ plus facilement qu'il n'a épargné ni dé-
 „ pense, ni soin pour y réussir. Il avoit par
 „ son expérience la connoissance des moyens
 „ pour y parvenir; aussi a-t-on vû sortir de
 „ ses Haras de très-beaux Chevaux, non-
 „ seulement pour fournir ses écuries, mais
 „ encore pour en gratifier ses amis. Il est
 „ donc à présumer que ce qu'il a donné au
 „ public ne peut manquer d'être excellent”.

Mr. de Solleyfel ajoute que *le Livre de ce Seigneur est rare, & que difficilement le peut-on recouvrer, tant à cause du prix excessif qu'il se vend, qu'à cause qu'il s'en est tiré très-peu d'exemplaires.*

Mr. de la Gueriniere s'exprime ainsi dans son *Ecole de Cavalerie*. „ M. le Duc de New-
 „ castle, dit-il *, étoit un Seigneur Anglois,
 „ Gouverneur de Charles II. Il a infiniment
 „ honoré la profession par l'unique étude
 „ qu'il

* *Ecole de Cavalerie &c.* pag. 61. de l'Edition de Paris 1733. in fol.

„ qu'il en a faite pendant tout le cours de sa
 „ vie; aussi a-t-il passé pour le plus sçavant
 „ homme de Cheval de son tems. Nous
 „ avons de lui un excellent livre in folio
 „ en François, imprimé à Anvers, & orné
 „ de planches; mais comme il n'en fit tirer
 „ que cinquante, dont il fit présent à plu-
 „ sieurs Princes & Seigneurs, & qu'il fit bri-
 „ ser les Planches, il est devenu si rare, qu'à
 „ peine peut-on le trouver”.

La rareté de cet Ouvrage ne vient pas seu-
 lement du petit nombre d'exemplaires qu'on
 en tira; mais encore de ce que l'Original
 Anglois n'a jamais été imprimé. Du reste
 Mr. de la Guerinier s'est trompé, lorsqu'il
 a dit que cela venoit aussi de ce que ce Sei-
 gneur *fit briser les Planches*. Les Planches
 n'ont point été brisées, & elles sont aujour-
 d'hui dans la magnifique Bibliothèque de M.
 le Comte d'Oxford, qui a épousé l'arrière
 petite-fille de l'illustre Auteur, & qui, par un
 effet de la protection généreuse dont il ho-
 nore les Lettres, a bien voulu permettre
 qu'on s'en servît pour donner cette seconde
 Edition.

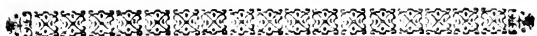
Les Ouvrages de la nature de celui-ci ne
 sont gueres susceptibles d'Extraits, ainsi nous
 nous contenterons de rapporter le jugement
 de l'Auteur sur quelques Chevaux de diffé-
 rens pays. Mais il faut remarquer que le
 Traducteur est un bon Flamand, qui parle plu-
 tôt Wallon que François. „ Je n'ai jamais
 „ veu

„ veu beaucoup de Chevaux *Turcs*, dit Mr.
 „ le Duc de Newcastle, mais il en est de
 „ diverses races, d'autant que les terres du
 „ Grand-Seigneur sont fort grandes & spa-
 „ cieuses. Le Turc est haut de terre, a la
 „ taille inégale, & est beau à merveille, ner-
 „ veux, vîte, & de bonne haleine; mais il
 „ a la bouche rarement bonne. J'ai ouï faire
 „ grande estime des *Neapolitains*, & en effet
 „ ce sont de galands Chevaux; ceux que j'ai
 „ veus étoient de grosse taille, toutefois de
 „ grande force, & avoient beaucoup d'esprits.
 „ J'ai veu des Chevaux d'*Espagne*, & même
 „ j'en ay eu quelques-uns; ils sont extrême-
 „ ment beaux, & les plus propres de tous à
 „ être pourtraits d'un pinceau curieux, ou
 „ pour la monture d'un Roy, lorsqu'en sa
 „ gloire & majesté il se veut montrer à ses
 „ peuples; car ils ne sont si deliez que les
 „ Barbes, ni si gros que les *Neapolitains*,
 „ mais en la perfection entre les deux. Le
 „ *Genet* a un pas superbe & hautain, le trot
 „ excellent, le galop admirable, & la car-
 „ rière très-vîte: ils ne sont guere forts
 „ pour la plus-part, si pourtant ils sont bien
 „ choisis, il n'est pas un Cheval plus noble
 „ qu'eux, & j'ay ouï d'étranges Histoires
 „ de leur courage. Lorsque par la force &
 „ quantité des blesseures leurs entrailles
 „ étoient pendantes, ils ont emporté sain
 „ & sauf celui qui les montoit, avec le
 „ mesme courage & la mesme superbe qu'ils
 „ l'a-

„ l'avoient apporté, & après s'alloyent mou-
 „ rir. Les meilleures races sont en Anda-
 „ lousie, & spécialement la race, que le
 „ Roy d'Espagne a dans Cordouë, est la
 „ meilleure. Quant aux *Barbes*, il faut que
 „ je confesse qu'ils sont mes favoris ; c'est
 „ peut être que j'en ai plus eu & veu qu'au-
 „ cune autre sorte de chevaux. Je n'ay ja-
 „ mais connu leur pareil pour l'excellence
 „ de leur taille, de leur pure & nerveuse
 „ force, de leur gentil naturel & docilité.
 „ On dit que les *Barbes* meurent, mais
 „ qu'ils ne vieillissent jamais, parce qu'ils
 „ gardent toujours leur force nerveuse. Il
 „ est vrai qu'ils n'ont pas le pas, ni le trot,
 „ ni le galop si gentil que les *Genets* ; mais
 „ lorsqu'ils sont bien recherchés, je n'ai
 „ jamais veu Chevaux aller comme ils font
 „ à toute sorte d'airs, tant à la Soldade,
 „ passades. terre à terre, que par haut. Un
 „ vieux Seigneur qui étoit Soldat sous Hen-
 „ ri IV. m'a dit en France, qu'il a veu plu-
 „ sieurs fois des *Barbes* renverser au choq
 „ de grands Chevaux de Flandres. Prenez
 „ l'os de la jambe d'un *Barbe*, ce que j'ay
 „ éprouvé, vous trouverez que c'est pres-
 „ que tout os, & qu'il n'y a qu'un petit
 „ trou où une paille ne sauroit entrer : &
 „ lorsqu'un Cheval de Flandres est mort,
 „ prenez l'os de sa jambe, vous y trouve-
 „ rez un trou où vous mettriez presque le
 „ doigt. Vrayement les *Barbes* sont très-

„ nerveux, forts, vîtes, & ont l'haleine
 „ bonne à merveille. Quelques uns font
 „ mornes, & alangouris à la Campagne,
 „ jusques à ce qu'on les reveille. Le Barbe
 „ des Montagnes est le meilleur, il est de
 „ grand courage, & plusieurs portent les
 „ marques des blesseures, qu'ils ont receuës
 „ des lions. Pour ce qui est des *Frisons* &
 „ *Rouffins*, j'en ay veu de très-beaux pour leur
 „ espèce, & qui alloient à toutes sortes
 „ d'airs aussy bien qu'aucuns autres: & j'en
 „ ay veu plus de dispos à sauter que des au-
 „ tres. Qui plus est, entre tous les Che-
 „ vaux, ils plient naturellement mieux les
 „ bras, qui est la plus grande grace d'un
 „ Cheval à toute sorte d'airs. Mais ils font
 „ contraires aux Barbés en une chose, c'est
 „ qu'ils vieillissent bien tost, & font long-
 „ temps avant que mourir, de sorte qu'ils
 „ ennuyent leurs maîtres: au lieu que les
 „ Barbés meurent & ne vieillissent point. Il
 „ faut que je vous dise que vous en verrez
 „ mille propres pour la Charette, devant
 „ qu'en trouver un bon pour le Manege.





ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DE LONDRES.

IL paroît depuis peu une nouvelle Edition, qui est la onzième, de l'*Histoire du Monde* du Chevalier RALEIGH, en deux volumes *in folio*. On a mis au devant une Vie de l'Auteur, beaucoup plus ample & plus exacte que tout ce qu'on avoit publié jusq'ici sur ce sujet. On y a joint son Procès, une Liste des Auteurs qu'il cite, un *Index* pour tout l'Ouvrage, plus étendu & plus exact que les précédens; & on y a fait quelques autres additions. Cette Histoire est fort estimée.

Rivington vient de réimprimer un petit Ouvrage tres bien écrit, dont voici le titre, *The Strength and Weakness of human Understanding*; „ La force „ & la foiblesse de l'Entendement humain. „ *in 12*.

Mr. *Squire* Maître ès Arts, a publié une Dissertation, intitulée, *Impartial Thoughts on the Supremacy of the Civil Magistrate*; c'est-à-dire: „ Réflexions impartiales sur la Suprématie, ou l'autorité suprême du Magistrat Civil en matiere de „ Religion. „ *in 8*. chez *J. Roberts*.

Mr. *Charles La Motte*, Docteur en Théologie, & Chapelain du Duc de *Montaignu*, vient de publier, dans le *Journal Anglois* qui a pour titre *The*

History of the Works of the Learned. &c. L'Histoire des Ouvrages des Sçavans, &c. deux petites Dissertations. La premiere est intitulée, *Remarks upon the Death of Cato*, &c. c'est-à-dire: „ Remarques sur la mort de CATON, & sur le Livre „ qu'il lut avant que de se tuer „. Le titre de la seconde est, *Remarks upon the Death of Herod the younger*, &c. c'est à dire: „ Remarques sur la „ mort d'Herode le jeune, dont il est parlé dans „ le Livre des *Actes*, & sur le Hibou qui lui apparut dans ce tems-là, suivant le rapport de „ *Jesephe* „. Nous pourrons en rendre compte dans un autre Journal.

Bettesworth & Hitch ont imprimé & débitent, *A Treatise of a Miliary Fever*, &c. C'est-à-dire: „ Traité de la Fièvre milliaire; avec un Recueil „ de faits qui s'y rapportent. On a mis au devant „ des Regles sur la pratique de la Médecine. Le „ tout traduit du Latin de feu Mr. le Chevalier „ *Hamilton*, Médecin ordinaire de la Reine ANNE, „ & Membre de la Société Royale & du College „ des Médecins. „ in 8 L'Auteur s'est principalement attaché dans cet Ouvrage de se rendre utile aux Etudians en Médecine, & aux j-unes Médecins.

Voici une autre Traduction Angloise d'un ancien Ouvrage fort estimé parmi les gens de robe: *De Ludiis legum Anglæ*, &c. „ Ecrit originairement en latin par le Chevalier *Jean Fortescue*, „ premier Juge d'Angleterre, & ensuite Grand- „ Chancelier du Roi *Henri VI.*: Et traduit en „ Anglois avec les Notes de *Selden*, & enrichi „ d'un grand nombre de Remarques sur les Anti- „ quitez, l'Histoire & les Loix d'Angleterre. On „ a mis à la tête le Discours de *Selden* au Lec- „ teur, & une longue Préface Historique; on y a „ joint

„ joint la Préface du premier Editeur, avec les
 „ autoritez de *Baleus de Pitjeus* & de *Du Frejne*,
 „ les Sommes du Chevalier *Rioul de Hengbam*, pre-
 „ mier Juge du Royaume sous *Edouard I*, qu'on
 „ appelle communément *Hengbam magna* & *Hen-*
 „ *gbam parva*; les Notes de *S-lden* sur ces deux
 „ sommes, & un ample *Index* „. Un volume *in*
fol. chez les *Nutt & Gosling*. L'Editeur qui est
 Mr. *Sayer*. Jurisconsulte distingué dans sa profes-
 sion, a donné dans sa Préface la Vie de l'Auteur,
 qui est tres curieuse, l'origine de son nom & de sa
 famille, & un Catalogue raisonné de ses Ouvrages
 tant imprimez que manuscrits.

Mr le Docteur *Bunly*, Chapelain ordinaire de Sa
 MAJESTE, a enfin achevé sa Traduction Angloi-
 se de l'*Histoire Romaine* des PP. *Catrou & Rouillé*.
 Il vient de publier le sixième & dernier volume *in*
folio, qui contient les seize indices de l'Original re-
 digez en un, & fort augmentez; & une grande
 quantité de Notes Historiques, Géographiques &
 Critiques de sa façon.

Cruden & Davidson ont imprimé *The Scripture*
History of the Jews and their Republick, &c. c'est-
 à-dire: “ L'Histoire des Juifs & de leur Républi-
 „ que, tirée de l'Ecriture Ste.: Où l'on traite de
 „ l'origine de l'étab'issement & de la ruine de
 „ cette Nation, de ses Loix & de ses Cours de
 „ Justice, de son Gouvernement civil & Ecclé-
 „ siastique, de ses mœurs & de ses coùtumes &c.
 „ Le tout entremêlé de Remarques Théologiques
 „ & Morales, & destiné à faciliter l'intelligence
 „ de l'Ecriture Ste. Par Mr. *Jaqués Home* Avo-
 „ cat „. 2. vol. 8. C'est une assez bonne Com-
 pilation.

Les *Knapton* débitent *A Synopsis of the History*
and Cure of the Venereal Diseajes. „ Abregé de

„ l'Histoire des Maux Venériens & de la manière
 „ de les traiter. Par *J. Armstrong* Docteur en
 „ Médecine „: gros volume in 8.

A propos de ce Livre, Mr. *Barrooby* Bachelier en Médecine, a traduit en Anglois celui de Mr. *Astruc*, qui roule sur le même sujet & dont les Journaux François ont beaucoup parlé. Cette Traduction se trouve chez les *Innys & Manby*, & autres, en 2. vol. in 8.

Bettesworth & Hitch ont publié deux nouveaux volumes de Sermons du Dr. *Moss*, encouragez par le débit des précédens. Ils viennent aussi d'imprimer des Sermons de Mr. *Parolet St. Jean* Docteur en Théologie; un vol. in 8. & de donner une troisième édition de ceux du défunt Archevêque de Cantorberi, en 2. vol. 8.

Quelque peu de succès qu'ayent eu jusqu'ici les Commentateurs dans l'explication de l'*Apocalypse*, cela n'empêche pas qu'il ne s'en éleve de tems en tems de nouveaux, qui se flattent d'avoir mieux rencontré que leurs prédecesseurs. De ce nombre est un Mr. *Lowman*, qui vient de publier une Paraphrase de ce Livre, accompagnée d'amples Notes pour en faciliter l'intelligence. C'est un grand in 4. de plus de 300. pages, où parmi quelques explications nouvelles, & assez ingénieuses, il y en a beaucoup de communes. Se trouve chez *Jean Noon* dans *Cheapside*.

La dispute qui s'est élevée au sujet du Livre de Mr. l'Evêque de *Winchester*, dont nous avons déjà si souvent parlé, n'est pas encore près de finir, comme nous l'avions cru. Il paroît depuis peu une nouvelle Réponse très vive à ce Livre; en voici le titre. *A Demonstration of the gross and fundamental Errors of a late Book called &c.* c'est-à-dire:

„ Démonstration des Erreurs grossieres & fonda-
 „ men-

„ mentales renfermees dans un Livre intitulé,
 „ *Explication claire & simple de la Nature & du but*
 „ *du Sacrement de la Ste. Cène.* Où l'on explique
 „ aussi & l'on prouve la nature & l'étendue de la
 „ Redemtion de tout le genre humain operée par
 „ *Jefus-Christ* ; & où l'on examine à fond les ar-
 „ gumens spécieux des Déistes en faveur d'u-
 „ ne Religion naturelle qu'ils voudroient sub-
 „ stituer à la Révélation. Le tout humblement,
 „ instamment & affectueusement proposé a la con-
 „ sidération de tous les Ordres de l'Etat, & plus
 „ particulièrement de tous les jeunes Ecclésiasti-
 „ ques. Par *Guillaume Law* Maître ès Arts. „ Un
 vol. 8. chez les *Innys & Manby*.

Mr. le Docteur *Waterland* vient aussi de publier un grand Ouvrage sur le même sujet, dans lequel, sans attaquer directement le Livre de Mr. de *Winchester*, il établit un système tout opposé. Le titre de cet Ouvrage est *A Review of the Doctrine of the Eucharist, &c.* c'est-à-dire : „ Examen de la Doctri-
 „ ne de l'Eucharistie, telle qu'elle se trouve dans
 „ l'écriture Ste. & dans les anciens Ecrits des
 „ Peres. „ in 8. chez les *Innys & Manby*.

Jusqu'ici l'Evêque a gardé un profond silence sur cette foule de Brochures, de Sermons & d'autres Ecrits qui ont paru contre lui, & qui n'ont cependant pas empêché le débit de son Livre, dont on a déjà fait trois Editions. Mais s'il s'est tû, il a trouvé de zélés défenseurs, qui ont vivement repoussé les attaques de ses Antagonistes. Mr. *Wingfield* Maître ès Arts vient de se mettre sur les rangs; il a publié une Brochure sous le titre de *A Defence of the Plain Account &c.* Défense du Livre intitulé *Explication claire & simple de la Nature & du but du Sacrement de la Ste. Cène*, in 8. chez *Comins*.

Un Anonyme est aussi entré en lice contre le Dr. Warren, dont nous avons déjà annoncé les Réponses au Livre du Prélat. Voici le titre de sa Brochure, *The Plain Account of the Nature and End of the Lords Supper vindicated &c.* c'est à dire : „ Défense „ du Livre qui a pour titre, *Explication claire „ & simple de la nature & du but du Sacrement de la „ Ste. Cène*, contre les faux exposez & les faux „ raisonnemens de *Richard Warren* Docteur en „ Théologie, & en particulier contre l'accusation „ injurieuse de Socinianisme qu'il intente à l'Auteur : „ Où l'on examine à fond les trois Parties de la „ Réponse de ce Docteur, comme aussi l'*Appendix* „ de son Ouvrage. „ in 8. chez *J. Noon*.

Mr. Morgan Docteur en Médecine, qu'on dit être l'Auteur du *Moral Philosopher*, ou Philosophe honnête-homme, que nous avons annoncé dans les *Nouvelles Littéraires* du Journal précédent, vient de publier un Recueil de diverses Pièces qu'il avoit données en différens tems, dont voici le titre, *A Collection of Tracts relating to, &c.* c'est à-dire : „ Recueil de Traitez qui roulent sur le droit que „ chaque Particulier a de juger pour lui-même en „ matiere de religion, sur l'Ecriture Ste., qu'on „ prouve être suffisante à salut, & sur les condi- „ tions auxquelles toute personne peut être admi- „ se à la Communion Chrétienne, en vertu des prin- „ cipes Chrétiens; revûs & publiez conjointement, „ avec une longue Préface à la tête. Par *Thomas „ Morgan* Docteur en Médecine, & Auteur du „ Livre intitulé, *Principes Philosophiques de la Mé- „ decine*. “ Un volume in 8. chez *J. Osborne*

Il paroît depuis quelques jours un Abregé de Sermons prêchez pour la Fondation de *Boyle*, depuis son établissement, sous le titre de *Défense de*

la Religion naturelle & de la Religion révélée, en quatre volumes in 8. avec un Index général à la fin. Par Mr. Gilbert Burnet Vicaire de Coggeshall, dans la Province d'Essex. Et se trouve chez Bettesworth & Hitch. Cet Abregé pourra être très utile à ceux qui n'ont pas le moyen d'acheter les Sermons memes, qui vont au-delà de trente volumes, & à ceux qui seront bien aises de s'épargner la peine d'une si longue Lecture.

On vient de nous donner un Recueil de Lettres intéressantes sous ce titre, *Several Letters to the Reverend Mr. Jackson &c.*, Lettres adressées à Mr. Jackson, Ministre de l'Eglise Anglicane dans la Province de Leicester, par Mr. Dudgeon Gentilhomme de la Province de Warwick. sur l'imensité & l'unité de Dieu: Avec les Réponses de Mr. Jackson à ces Lettres. in 8. chez les Knapton. Mr. Dudgeon qui paroît être un homme de très bon sens, de beaucoup de lecture & de beaucoup de candeur, s'étoit laissé prévenir de certaines notions qui approchent fort du Spinozisme. Il croyoit en particulier, que la matiere n'existe point indépendamment de l'idée que l'esprit s'en fait, que toutes choses sont nécessairement ce que nous les voyons être, &c. C'est la-dessus qu'il écrit à Mr. Jackson, qui lui répond avec toute la politesse & toute la modération possible, & avec une force de raisonnement qui a dû convaincre Mr. Dudgeon. Ceux qui aiment la Métaphysique trouveront-là de quoi s'occuper agréablement.

Voici d'autres Lettres qui roulent sur diverses matieres de religion, mais qui ne sont pas à beaucoup pres aussi bien écrites que les précédentes: *Five Letters concerning, &c.*, Cinq Lettres, 1. Sur la possibilité d'une création éternelle. 2. Sur

„ les principes par lesquels la volonté divine s'est
 „ toujours déterminée. 3. Où l'on prouve que la
 „ première institution des Sacrifices ne vient pas
 „ de Dieu, 4. Sur les devoirs auxquels nous som-
 „ mes obligés soit envers Dieu, soit envers le
 „ prochain 5. Sur l'évidence nécessaire pour éta-
 „ blir l'autorité divine d'une Révélation qui exige
 „ de nous la pratique de quelque chose que ce soit. „
in 8. chez *T. Cooper*. L'Auteur prend l'affirmative
 sur la première question, & raisonne par-tout sur
 des suppositions arbitraires, de pures conjectures,
 ou tout au plus des vraisemblances, qui ne sçauroient
 convaincre que des gens bien faciles à persuader.

Un Anonyme a publié, sous le nom de *Philan-
 tropus*, des Remarques sur le sixième Chapitre de
l'Analogie de la Religion, du Dr. *Butler*. Il s'agit
 dans ce chapitre, de la Nécessité & de la Nature
 de la Vertu. La Critique qu'on en fait est si vive,
 elle a quelque chose de si spécieux, que l'Auteur
 ne sçauroit gueres se dispenser d'y répondre.

Le fameux Mr. *Whiston* a fait imprimer une pe-
 tite Brochure qui a pour titre, *Astronomical year &c.*
 c'est-à-dire: „ L'année Astronomique; ou Explica-
 „ tion de plusieurs Phénomènes remarquables ar-
 „ rivez dans l'an 1736, sur-tout de la Comete qui
 „ a paru dernièrement & qui avoit été prédite par
 „ Mr. le Chevalier *Newton*, „ chez *J. Whiston* son fils.
 On sera peut-être surpris que l'Auteur dise que la
 dernière Comete a paru en 1736; mais il faut se
 souvenir que les Anglois commencent leur année
 seulement à *Notre-Dame de Mars*.

Le dixième Cahier du second volume de *l'Histoire
 Universelle &c.* vient de paroître, avec des Car-
 tes & des Figures. Les Libraires avertissent que
 le troisième volume est actuellement sous presse, &
 fera

fera achevé d'imprimer environ Noël prochain.

Noon & Gray ont averti le Public qu'ils vont au premier jour mettre en vente un second volume de Sermons de Mr. Foster, sur différens sujets. Nous aurons soin d'en rendre compte des qu'il paroitra.

Mr. Grey vient de répondre au troisiéme Volume de l'*Histoire des Puritains* de Mr. Neal, comme il avoit répondu au précédent. Le titre de son Livre est, *An Impartial Examination of the third Volume &c.* c'est à-dire: „ Examen impartial du troi-
 „ siéme Volume de l'*Histoire des Puritains* de Mr.
 „ Daniel Neal: Ou l'on prouve que les réflexions
 „ que fait cet Auteur sur le bienheureux Martyr
 „ Charles I. sont sans fondement; l'on montre clai-
 „ rement qu'il a mal représenté à dessein la condui-
 „ te des Prélats de ce tems-là; & l'on expose au
 „ grand jour les fautes sans nombre qu'il a com-
 „ mises en fait d'Histoire, & l'infidélité avec la-
 „ quelle il a rapporté les Autoritez. Avec un long
 „ Supplément de Lettres & de Mémoires tirez des
 „ Manuscrits originaux qui apartenoient au feu
 „ Docteur Nelson, & qui sont a présent entre les
 „ mains de Mr. Philippe Williams Professeur en
 „ Théologie & Président du College de St. Jean a
 „ Cambridge. „ in 8. chez Bettenbam, Bettsworth &
 Hitch.

On délivre depuis quelque tems aux Souscripteurs le premier volume in 4. de l'*Histoire des anciens Germains*, traduite de l'Allemand en Anglois, par Mr. Lediard, Auteur de l'*Histoire de la Marine d'Angleterre*. Le second volume est sous presse & paroitra a Noël prochain.

A. Millar a réimprimé en 2. volumes in 8. *An Enquiry into the Nature of the human Soul &c.* c'est-à-dire: „ Recherches sur la Nature de l'Ame hu-
 „ mai-

220 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE, &c.
,, maine ; où l'on établit son immatéralité par les
,, principes de la Raison & de la Philosophie. ,,
C'est un Livre tres bien écrit , & digne de la
curiosité des plus profonds Métaphysiciens.

Mr. *Thomas Gordon* vient de nous donner un
seconde Edition corrigée de sa Traduction Angloi-
se de l'*Histoire de Tacite*, & des *Discours politiques*
qu'il a mis à la tête. Au lieu que la première Edi-
tion étoit in fol. celle-ci est en quatre Volumes in
8 ., & se trouve chez *T. Woodward*.

F I N.

P. De Hondt , Libraire à la Haye,
vient d'imprimer un Ouvrage du Celebre
Mr. VAUBAN , *sur l'Attaque* , & *sur la*
Defense des Places , avec 36. Belles Figu-
res, in Quarto.

BIBLIOTHEQUE
BRITANNIQUE,
OU
HISTOIRE
DES OUVRAGES
DES SAVANS DE LA
GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

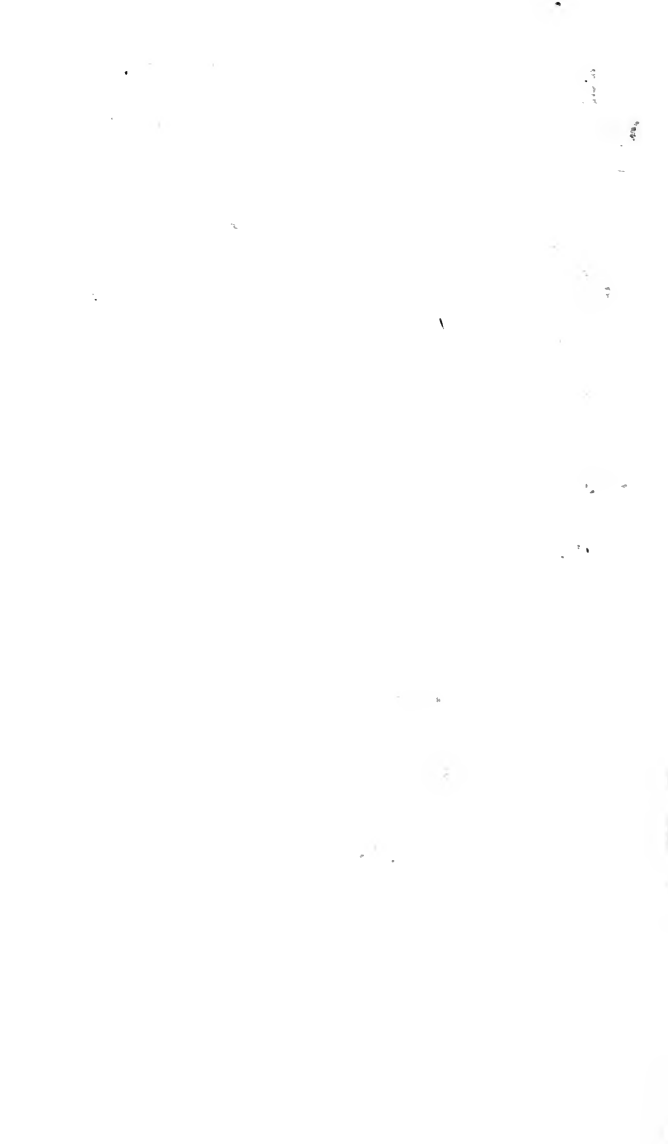
DE JUILLET, AOUT ET SEPT.

M. DCC. XXXVII.

TOME NEUVIEME,
SECONDE PARTIE.



A L A H A Y E,
Chez PIERRE DE HONDT
M. DCC. XXXVII.





T A B L E

D E S

A R T I C L E S.

- A R T. I. **L** *Ette* de Mr. D***. à Mr. N***., pour servir de Supplément à divers Articles de ce Journal. Pag. 221.
- II. *Mémoire touchant une nouvelle Société pour l'encouragement des Lettres.* 254.
- III. Mr. THOMSON; son Poème à l'honneur de feu Mylord TALBOT. 285.
- IV. Mr. LE COURAYER; son Discours Historique sur la reception du Concile de Trente, particulièrement en France. 294.
- V. Mr. ROBERT KEITH; son Histoire Civile & Ecclésiastique d'Ecossé, Second Extrait. 312.
- VI. *Lettre de Mr. D..... au sujet d'un second Volume des Oeuvres de Wycherley.* 349.
- VII.

TABLE DES ARTICLES.

- VII. *Essais & Observations de Médecine, revûs par une Societé à Edimbourg.* 375.
- VIII. Mr. T. MORGAN: *sa Pratique mécanique de la Médecine.* 398.
- IX. *Bibliothèque Raisonnée, Tome XVIII. Seconde Partie.* 405.
- X. JACQUES HARRINGTON; *son Oceana & ses autres Ouvrages, recueillis, mis en ordre & revûs par Mr. JEAN TOLAND: Nouvelle Edition, augmentée d'un Appendix, contenant plusieurs Traitez de Politique.* 409.
- XI. *Nouvelles Littéraires.* 211. 431.



BIBLIOTHEQUE
BRITANNIQUE,

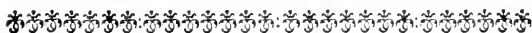
O U

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS DE JUILLET, AOUT ET
SEPTEMBRE. MDCCXXXVII.



ARTICLE PREMIER.

LETTRE de Mr. D**** à Mr. N***
*qui pourra servir de Supplément à divers
Articles de la Bibliothèque Britannique ;
& particulièrement à ceux où il s'agit de
MILTON.*

De Londres, le... de Mai 1736.

JE ne vous promets pas, Monsieur, de
vous satisfaire pleinement sur tout ce
que vous me demandez. Il me faudroit
Tom. IX. Part. II. P plus

plus de loisir que je n'en ai à présent. Mais je vous promets au moins de vous répondre article par article, aussi bien que je le ferois de vive voix & sur le champ, si, au lieu de m'écrire, vous étiez venu avec vos questions me surprendre dans mon cabinet. Imaginons-nous que vous m'avez fait cet honneur. Cette imagination me plaît. La seule idée de votre présence m'anime, & va me mettre en état de vous répondre plus facilement.

§. I.

Vous me demandez d'abord, si Messieurs Richardson, Pere & Fils, entant que Commentateurs du Paradis perdu, sont tellement unis, qu'on ne puisse distinguer ce qui est l'Ouvrage de l'un, d'avec ce qui est l'Ouvrage de l'autre? Je vous avouë que j'aurois dû prévenir cette question dans quelque'un des Extraits que j'ai donnez de leur Livre. Passons condamnation, & reparons la faute. Voici ce que Mr. Richardson le Pere nous fournit lui-même sur ce sujet dans son Eloge du Paradis perdu. Je pourrois me contenter de vous donner le précis de ce qu'il dit. Mais comme c'est un endroit qui a quelque chose de singulier, & dont la singularité n'est pas desagréable, je veux vous le donner tout entier, dans une traduction pure & simple, que je ferai aussi littérale qu'il me sera possible. Souvenez-vous que c'est le *Pere* qui parle.

„ Ceux

„ Ceux qui me font l'honneur [*dit-il*] de
 „ lire ce que je publie, trouveront étrange,
 „ fans doute, que je leur parle des Auteurs
 „ Grecs & Latins comme si je les enten-
 „ dois, moi qui ai déclaré que les Langues
 „ ſçavantes m'étoient inconnuës. Le tems que
 „ j'aurois pu donner aux études, a été rem-
 „ pli par les affaires. Mais après tout, je
 „ puis dire que j'ai le Grec & le Latin à ma
 „ disposition, parce que j'ai une partie de
 „ moi-même qui les possède, & à qui j'ai
 „ recours quand il me plaît, comme j'ai re-
 „ cours à ma main pour écrire ou pour
 „ peindre, à mes pieds pour marcher, &
 „ à mes yeux pour voir. Cette partie de
 „ moi-même c'est mon Fils. J'ai en lui mon
 „ érudition, comme il a en moi quelque
 „ autre chose que fans moi il n'auroit pas.
 „ Nous faisons à nous deux un ſeul & mê-
 „ me homme. Et peut-être qu'un homme
 „ ainſi composé de deux (quelque nom que
 „ vous vouliez lui donner) eſt en état de
 „ produire, ce que ne produiroit pas tel au-
 „ tre qui ne ſeroit que lui-même. Quoi qu'il
 „ en ſoit, lorsſque je parle de choses qui
 „ paſſent ma ſphère propre & particuliere,
 „ j'entens qu'on me prenne alors pour ce
 „ *Richardſon* double, en qui le Pere & le
 „ Fils font un. Cet avertiſſement étoit né-
 „ ceſſaire, dans un Ouvrage qu'il ne me con-
 „ venoit pas plus d'entreprendre ſeul, que
 „ de conduire la plume ſur le papier en ne
 „ la tenant que de l'oreille. Quand je veux

„ écrire, je me fers de la main. Quand je
 „ veux observer les Satellites de Jupiter ou
 „ de Saturne, les Bandes de l'un ou l'An-
 „ neau de l'autre, je sçai fort bien que mes
 „ yeux, s'ils n'ont d'autre secours qu'eux-
 „ mêmes, ne font plus des yeux pour moi.
 „ Mais mon Téléscope dans ce cas me tient
 „ lieu de l'organe qui me manque. Ai-je be-
 „ soinde voir clair dans les Langues sçavantes,
 „ où naturellement je ne vois goutte ? mon
 „ fils est mon Téléscope : & c'est ainsi que
 „ j'ai vû dans Milton, ce qui autrement m'au-
 „ roit échapé. J'appercevois sans ce secours
 „ un beau Ciel, plein d'étoiles brillantes :
 „ Mais avec ce secours, c'est un spectacle
 „ encore plus magnifique. . . “

Nous pouvons conclure de-là, Monsieur,
 que les citations Grecques & Latines, & les
 Remarques immédiatement fondées sur ces
 citations, apartiennent plutôt au Fils qu'au
 Pere : & que les Remarques où domine le
 goût *pittoresque*, sont plutôt du Pere que du
 Fils, comme ces Messieurs eux-mêmes me
 l'ont dit. Aussi sont-elles souvent distinguées,
 ainsi que quelques autres, par des guille-
 mets, tantôt simples, tantôt doubles, mais
 qui signifient toujours que c'est le Pere qui
 parle, ou qui écrit.

Vous vous trompez lorsque vous regar-
 dez ces deux Messieurs comme deux Pein-
 tres : & si je m'en souviens bien, quelqu'un
 s'est trompé de même que vous, dans les
Nouvelles littéraires de la Bibliothèque Raisonnée.

née. Le Fils est Homme de lettres, & n'a d'autres occupations que celles qu'il se donne librement lui-même en qualité d'Homme de lettres. Il travaille actuellement à ce que *Dryden*, dans sa Traduction de l'Enéide, auroit voulu faire, mais n'a pas fait: je veux dire à une Traduction en vers non-rimez. Le Pere même, quoique Peintre de profession, ne peut plus être appelé Peintre que dans un sens limité. Il y a déjà quelques années qu'il s'est tiré de l'assujettissement d'être au service du Public. S'il exerce encore son talent, c'est pour sa propre satisfaction & pour celle de ses Amis, ou pour ce petit nombre de Personnes, dont les prieres font des commandemens.

Au reste, Monsieur, quand il seroit arrivé quelquefois aux deux Commentateurs associez de n'être pas tout-à-fait d'accord entr'eux dans leurs Remarques, je n'en ferois ni scandalisé ni surpris. Il n'y a que des Lecteurs bien novices, ou de bien mauvaise humeur, qui dans un Livre composé par une Société, puissent exiger rigoureusement un parfait accord de toutes les parties du Livre, & prétendre que tout le Corps soit responsable de tout ce que chaque Membre y aura mis du sien. L'association des Auteurs seroit trop avantageuse, si elle n'étoit sujette à aucun inconvénient. Il en est de la composition d'un Ouvrage par plusieurs, comme des délibérations d'une Assemblée dans les autres affaires. L'Assemblée n'est

pas toujours complete. Tout le monde n'est pas toujours attentif à tout. Les égards, malgré qu'on en ait, laissent quelquefois passer ce qui n'échape pas à l'attention. Tantôt on renonce par lassitude à des discussions embarrassantes. Tantôt on ne s'arrête pas, parce qu'on sent la nécessité d'avancer. Chacun, dans certains cas, est obligé jusqu'à un certain point de se fier au rapport, ou même au jugement, de quelqu'un de ses Associez : Et après tout, c'est moins l'unanimité que la pluralité des voix qui décide, au moins quand on est plus de deux. Ne croyez pourtant pas que toutes ces réflexions foyent nécessaires pour l'Ouvrage dont il s'agit. Mrs. Richardson n'ont pas besoin de la dernière, puisqu'ils ne sont que deux : & si les précédentes peuvent jamais leur être de quelque usage, je ne m'en suis pas encore apperçu. *Nous serions à blâmer*, dit le Discours préliminaire sur les Remarques, *nous serions à blâmer, si nous avions négligé aucun des secours que nous pouvions tirer de la Lecture ou de la Conversation..* Mais nous n'avons rien admis implicitement, lorsque nous étions capables d'examiner les choses par nous-mêmes : Et prenant la pensée d'un tiers tout comme si c'étoit notre pensée propre, suggerée à mon Fils par moi-même, ou à moi par mon Fils, nous avons changé de sentiment, ou persisté, selon le pur dictamen de notre double Raison, en conséquence des argumens qu'elle nous fournissoit indépendamment de qui que ce soit. Voilà, Monsieur, des expressions, dont il auroit été difficile

ficile que nos deux Auteurs se fervissent, pour peu qu'ils eussent senti de contradiction entre eux dans leur commun Ouvrage : Et si cette idée de leur unanimité est démentie dans le cours des Remarques, encore une fois, je ne m'en suis point aperçu. Mais en voilà assez sur les nouveaux Commentateurs de Milton. Venons à Milton lui-même, ou aux articles de votre lettre qui le regardent plus directement.

§. I I.

JE SUIS bien aisé que le moins agréable de tous soit le premier en ordre : nous en ferons plutôt débarraffer. Il s'agit du compte des années de Milton, ou de ce vuide de trois ans que Mrs. Richardson y ont fait remarquer, & de la conjecture par laquelle j'ai essayé de remplir ce vuide *. Je ne suis point du tout surpris, Monsieur, que cette conjecture ne vous ait pas satisfait. Je ne l'ai proposée moi-même que d'un ton fort douteux. J'avois peine à me persuader que Milton, qui dans sa *seconde Défense pour le Peuple d'Angleterre* ne fait l'Histoire abrégée de sa Vie, que comme pour appeler à témoin de la régularité de ses mœurs quiconque l'a connu dans les différens endroits

* Voyez l'Extrait de la nouvelle Vie de Milton, p. 82 - 84.

droits où il a été, eût pu passer sous silence un séjour de trois ans à Oxford, en cas qu'il y eût fait réellement un pareil séjour. Aussi ne m'en suis-je pas tenu à ma première conjecture: Et voici en peu de mots le résultat des nouvelles recherches que j'ai faites depuis, pour ma propre satisfaction.

J'ai parcouru ses *Epistolæ familiares*, en faisant attention aux dates: & je n'y ai trouvé aucune trace de son séjour à Oxford depuis 1635. à 1638. J'ai cru voir, au contraire, par une Lettre à Charles Diodati, datée du 2. de Septembre 1637, que Milton, qui dans ce tems-là étoit venu faire un tour à Londres, continuoit encore à demeurer à la Campagne: *Jam cras*, dit-il, *sumus rus illud nostrum redituri*. Il paroît cependant aussi par une autre Lettre au même, datée du même lieu & du même mois, ou que Milton ne retourna pas à la Campagne comme il s'y étoit préparé, ou qu'il y retourna pour en revenir bien-tôt, & qu'il méditoit même alors de sortir de cette espece de retraite, pour s'établir plus agréablement à Londres *. Mais tout cela réuni m'a semblé avoir ici son usage. J'en ai conclu, qu'il pou-

* *Dicam jam nunc seriò quid cogitem, in hospitium Juridicorum aliquod immigrare, sicubi umbrosa & amœna ambulatio est, quod & inter aliquot Sodales, commodior illic habitatio, si domi manere, & ἐπιπαιήσειν ἐπιπαιήσειν quocumque libitum erit excurrere;*
ubi

pouvoit n'avoir quitté la Campagne que quelque tems après les dates de ces deux Lettres, & que très-vraisemblablement il ne l'avoit pas quittée plutôt. De sorte que nous pouvons prendre le terme à-peu-près fixé de la fin de son séjour a la Campagne, comme un terme connu qui doit servir à nous faire connoître les autres. Milton dit, qu'il passa *cing* ans à la Campagne, après en avoir passé *sept* à l'Université de Cambridge, où l'on assure qu'il étoit allé à l'âge de *quinze*. Si prenant les choses à la rigueur de la Lettre, & comptant précisément douze mois pour chaque année, nous remontons d'abord de l'Automne de 1637, qui est le terme connu, à l'Automne de la cinquième année plus haut, il se trouvera que Milton commence son séjour à la Campagne dans l'Automne de 1632. Et si de-là nous remontons pareillement sept ans plus haut encore, il se trouvera que son séjour de sept ans à Cambridge ne commence qu'à l'Automne de 1625. Mais étant né en Décembre 1608., il avoit dans l'Automne de 1625. dix-sept ans presque accomplis. C'est presque deux ans plus qu'il ne faut : & il est incontestable cependant, que le terme connu d'où nous sommes partis est trop bien fixé, pour que nous osions entreprendre de le changer. Il ne reste donc qu'un moyen de se tirer d'affaire : c'est de chan-

*ubi nunc sum, ut nosti, obscure & angustè sum;
de studiis etiam nostris fies certior.*

230 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
changer notre manière de compter scrupu-
leusement douze mois pour chaque année.

On n'a probablement jamais prétendu que Milton n'eût précisément que quinze fois douze mois, quand on a dit qu'il alla à l'Université à l'âge de quinze ans: & lorsqu'il parle lui-même du tems qu'il a passé, soit à l'Université, soit à la Campagne, il se sert des expressions vagues de *Septennium*, de *Quinquennium*. Prendre ces sortes d'expressions à la rigueur de la lettre, c'est vouloir être exact à pure perte.

Supposons que
lorsqu'il partit
pour l'Université
il avoit. 15 ans & 6 mois:
Il y fera allé en
Juin. 1624.

Supposons que
le *Septennium* de
l'Université se
prenne pour. 7 ans & 8 mois:
Nous ferons en
Février. 1632.

Supposons enco-
re que par le *Quin-*
quennium de la
Campagne on puif-
se entendre. 5 ans & 7 mois:
Nous voilà au ter-
me connu de *Sep-*
tembre. 1637.

où

où il est âgé de. 28 ans & 9 mois.

Ajoutons à cela. 7 mois

dont je rendrai

compte tout-à-

l'heure; & nous

ferons au mois

d'Avril. 1638.

Mettons enfin

pour ses voyages,

le tems qu'il a pris

soin de marquer. . . 1 an & 3 mois:*

Nous ferons en

Juillet ou en Aôût. 1639.

Et Milton aura,
comme cela devoit _____

se trouver. 30 ans & 7 mois : dans
le tems où commencerent à éclater les Dif-
cordes civiles, qui furent, selon son propre
témoignage, la cause de son retour en An-
gleterre.

Je ne le fais partir pour ses Voyages, com-
me vous voyez, que sept mois après le *Quin-*
quennium passé à la Campagne, ou après le
terme connu de Septembre 1637. Et je fixe
ainsi son départ vers la fin d'Avril 1638. J'ai
mes preuves en main. Outre que c'étoit la
faison la plus propre à commencer des voya-
ges, il paroît par le récit de Milton, dans
sa *Seconde Défense*, que très-peu de tems a-
vant

* *Post annum & tres plus minus menses in Patriam
revertor.*

232 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
 vant son départ il reçut une Lettre du célèbre
Henri Wootton, qui avoit été Ambassadeur
 de Jaques I. à Venise *; & j'apprens d'ail-
 leurs que cette Lettre avoit été écrite le
 treizième d'Avril 1638 †. Si vous me deman-
 dez à quoi Milton pouvoit avoir passé ces
 sept mois dont il ne dit mot, je répondrai
 qu'il put en passer une partie à aller & venir,
 à faire des démarches & à prendre des me-
 sures pour exécuter son dessein de demeurer
 à Londres: une partie ensuite à rendre les
 derniers devoirs à sa Mere, qui mourut vers
 ce tems-là: une partie, enfin, après cette
 mort, à solliciter son Pere en faveur d'un
 nouveau projet, qui étoit celui de voyager;
 à faire ses adieux, & à préparer toutes les
 choses nécessaires pour voyager agréable-
 ment. Pesez, je vous prie, les propres ex-
 pressions: *Exacto in hunc modum quinquennio,*
POST MATRIS ORITUM, regiones exterar,
& Italiam potissimum, videndi cupidus, EXO-
RATO PATRE, uno cum famulo profectus
sum.

* *Abeuntem vir clarissimus Henricus Woottonus. . . . & votis & præceptis, eunti peregrè sanè utilissimis, eleganti Epistolâ perscriptis, me amicissimè prosequutus est.*

† Elle se trouve imprimée avec cette datte dans la première Edition des Poësies de Milton, en 1645. page 71 - 73. Et elle est conçue en termes qui ne permettent pas de douter que Milton ne fût alors à la veille de son départ.

sum. Ces paroles au reste précédent immédiatement celles où il parle de H. Wootton: *Abeuntem vir clarissimus &c.*

Terminons cet Article. J'ai dit en finissant le premier, *En voilà assez*: Je serois tenté de dire sur celui-ci, *En voilà trop*: Et je le dirois sans balancer, si d'un côté je n'étois persuadé qu'il est de quelque importance de lever, autant qu'on le peut, certaines difficultés, qui dans l'Histoire moderne, encore plus que dans l'ancienne, peuvent servir de prétexte aux partisans outrez du Pyrrhonisme; & si, de l'autre, je ne m'étois cru engagé par les loix de l'équité à remplir de mon mieux un vuide, que Milton à la vérité n'a laissé que par mégarde dans le compte qu'il rend des années de sa vie, mais qui, par les Ennemis de sa mémoire, auroit pu être attribué à une réticence volontaire & suspecte, comme s'il y avoit eu dans sa vie un période de trois années dont il n'eût pas osé rendre compte.

§. III.

QUOI QU'IL EN SOIT, je ferai plus court sur l'affaire de son emprisonnement, ou pour mieux dire de sa détention, après le rappel de Charles II. en 1660 (a). Il est vrai, Monsieur, que l'Arrêt du Conseil rendu cette année-là contre Milton, & en vertu duquel deux de ses Livres furent brûlez

* Voyez l'Extrait de sa Vie, page 91.

234 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE ,
brûlez publiquement, témoigne l'inutilité
des recherches qu'on avoit faites pour le
faisir †. Mais souchenez-vous, s'il vous
plaît, que cet Arrêt étoit daté du vingt-
septième de Juin; & que la plainte de Mil-
ton contre l'Huiffier, sur les fraix de son em-
prisonnement, n'est que du dix-septième de
Décembre.

On ne sçait pas en quel tems il fut pris :
Mais il n'en est pas moins certain qu'il le
fut : & par conséquent on pourroit faire
quelque fonds sur cette lettre de *Patin*, ci-
tée par *Bayle*, où il est rapporté que Milton
étoit prisonnier. Bayle a beau dire que cet-
te Lettre *débite beaucoup de mensonges*. Il se
trouve aujourd'hui qu'elle a accusé juste, au
moins dans le fait de la détention de Mil-
ton. Ne pourroit-elle pas servir aussi à dé-
couvrir le tems où il fut arrêté? Elle est
datée du 13. de Juillet 1660, & elle donne
la nouvelle comme toute fraîche. Ne seroit-
il pas possible en effet que la nouvelle fût
arrivée de Londres à Paris en quatre ou
cinq jours, datée du huit ou neuvième de
Juillet, Stile Nouveau, & du vingt-huit ou
vingt-neuvième de Juin, Vieux Stile? Milton
pouvoit avoir été saisi l'un de ces deux
jours. L'Arrêt du Conseil qui prouve qu'il
ne se trouvoit pas, n'est que du vingt-sep-
tième, & n'empêchoit pas que les recher-
ches

† *Ibidem*, page 85 . 87.

ches ne se continuaissent. J'avouë que Patin ajoute une autre nouvelle qui n'étoit pas exactement véritable : sçavoir *que le Livre de Milton contre le feu Roi d'Angleterre avoit été brûlé par la main du Bourreau*. Le Livre, ou plutôt les Livres de Milton ne furent brûlez que le vingt-septième d'Août. Mais on conçoit sans peine comment une pareille nouvelle, véritable dans le fonds, put être anticipée en vertu de l'Arrêt du Conseil, qui brûloit d'avance les Livres condamnés : & l'on ne conçoit pas de même, à mon avis, comment le Correspondant d'Angleterre, qui semble avoir eu connoissance de cet Arrêt, où il est déclaré que Milton ne se trouvoit pas, pouvoit dire positivement *Milton est prisonnier*, à moins que Milton n'eût été saisi depuis l'Arrêt donné. Toujours est-il certain, que le 27. de Juin, date de cet Arrêt, il n'étoit pas encore prisonnier.

Quant au tems de son élargissement, quoiqu'on ne l'ait pas non plus déterminé, je croi pouvoir assurer que Milton étoit libre le *dix septième de Décembre*, & même plutôt, puisque ce fut ce jour-là que sa plainte sur les fraix exorbitans de sa détention fut présentée au Parlement. Il falloit qu'il fût libre pour y porter cette plainte : Elle suppose naturellement qu'il avoit payé tous les fraix auxquels il avoit été taxé. C'étoit un *dédommagement* qu'il demandoit. On paye les fraix de la prison lorsqu'il s'agit d'en sortir : & il n'y a nulle apparence que Milton eût

236 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
eût voulu, en différant de payer, différer
par-là son élargissement. S'il avoit fait dé-
pendre son élargissement du succès de sa re-
quête, cette affaire vraisemblablement au-
roit eû des suites, dont il seroit dit quelque
chose dans les Journaux du Parlement. Or
il est de fait, qu'ils n'en parlent qu'une seu-
le fois, & qu'ils disent simplement qu'elle
fut renvoyée au Comité des Privileges.
Le Parlement au reste fut dissous douze
jours après, sçavoir le 29. de *Décembre* : & il
paroît de plus que dès l'année suivante,
1661, Milton eut le loisir de faire imprimer
un Livre de sa façon. Je veux dire sa Gram-
maire Latine.

§. I V.

Vous aurez le Catalogue que vous me
demandez de ses Ouvrages : & vous le rece-
vrez, s'il est possible, en même tems que
ma Lettre. Je puis vous en dresser un qui
ne sera peut-être pas sans défauts, mais que
je vous garantirai au moins plus complet &
plus exact que celui qui se trouve à la tête
du Recueil des *Oeuvres en prose* de Milton,
en trois volumes in folio, 1698.

Cette Collection, toute précieuse qu'elle
est, a deux défauts, dont le Catalogue qu'on
y a joint se ressent. L'Editeur ou les Edi-
teurs avouent (dans un Avertissement) que
l'Imprimeur n'a pas rangé les Pièces, com-
me il l'auroit dû, selon l'ordre de leur pu-
blica-

blication: Ils promettent là-dessus de réparer cette faute dans le Catalogue qu'ils vont donner: & malgré cela il s'y trouve encore plusieurs Anachronismes.

Un autre défaut, c'est que, ni la Collection, ni le Catalogue, ne renferment pas tout ce qui devoit y entrer. Une Pièce surtout qui ne devoit être omise, ni dans le Catalogue, ni dans la Collection, c'est une Brochure imprimée après la mort de l'Auteur en 1681, sous le titre de *Caractère du long Parlement & de l'Assemblée des Théologiens en MDCXLI*. Ce morceau, qui est très-curieux, est un de ceux que Milton avoit fait entrer dans son Histoire d'Angleterre, publiée en 1670. ou 71, mais qui furent supprimées par l'autorité des Censeurs: & c'est de ce morceau qu'on a emprunté ce que vous avez vû dans l'Extrait de la nouvelle Vie de Milton *, touchant l'idée qu'il se faisoit de la plûpart des Non-conformistes. C'est une Digression que l'on auroit pu, ou réimprimer à part dans le Recueil de ses Ouvrages, ou remettre à sa place dans son Histoire d'Angleterre aussi facilement que les Censeurs l'en avoient ôtée: car il est évident qu'elle faisoit originairement partie de l'Exorde du troisième Livre de cette Histoire, & suivoit immédiatement une réflexion par laquelle il débute, & qui mérite

* Pages 78, 79.

238 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
rite bien que je me donne la peine de
vous la traduire. Elle est d'autant plus re-
marquable que c'est Milton qui la fait, &
qu'elle peut servir à nous former une juste
idée de ses principes en fait de Politique.
Ecoutons-le.

„ Ce troisième Livre [*qui s'étend depuis*
„ 418. *jusqu'à* 593.] devant parler d'évène-
„ mens aussi variez & aussi instructifs qu'en
„ ait jamais produit l'interruption ou le
„ changement de l'autorité souveraine, mé-
„ rite un redoublement d'attention, dont
„ les Lecteurs judicieux se trouveront sans
„ doute bien payez, par le fruit qu'ils en
„ pourront retirer : sur-tout quand ils con-
„ sidereront comment nos dernières Dif-
„ cordes civiles nous avoient jetté dans un
„ état peu différent de celui où furent au-
„ trefois nos Ancêtres, lorsqu'affranchis de
„ la domination des Romains [*sous Hono-*
„ *rius*] ils se virent abandonnez à l'autori-
„ té de leurs propres Conseils. Si nous
„ comparons sérieusement ces tems-là avec
„ ceux que nous avons vûs de nos yeux,
„ & l'Anarchie de nos anciens Bretons avec
„ notre dernier Interregne, peut-être que
„ deux Revolutions si distinguées par elles-
„ mêmes, & si semblables par les évène-
„ mens qu'elles ont produit au milieu de
„ nous, nous élèveront à une connoissan-
„ ce de nous-mêmes aussi solide qu'import-
„ tante. Elles nous mettront en état de bien
„ juger quelles gens sont en général les An-
„ glois

„ glois dans la conduite de ces hautes en-
 „ treprifes, & comment la Nature, ou l'Art,
 „ ou la Coûtume, les a fait propres, foit à
 „ se charger d'affaires de cette conféquen-
 „ ce, foit à en bien porter le poids. Si
 „ se connoître foi-même est un des princi-
 „ paux points de la sagesse pour un simple
 „ Particulier, à plus forte raison faut-il
 „ qu'une Nation entiere apprenne à se con-
 „ noître, plutôt que d'aller, toute enflée du
 „ vent de certaines flateries triviales, &
 „ s'ignorant elle-même, entreprendre de
 „ grandes choses avec une téméraire pré-
 „ cipitation pour les terminer misérable-
 „ ment. ”

C'est ici manifestement qu'étoit placée la Digression. Elle commence par ces paroles : *Quant à ceux qui ont eu le plus d'autorité dans nos derniers troubles, quatre mots sur leur sujet peuvent suffire. Ils avoient des Armes & des Chefs : les succès heureux ne leur manquerent pas : Mais profiter de leurs grands avantages, n'étoit point leur talent...* Après quoi, un exposé fort vif de leur conduite amene cette conclusion : *De la réunion de toutes les fautes, de tous les maux, & de toutes les malversations dont ils se sont rendus coupables, que pouvoient-ils se promettre, humainement parlant, que ce qui arriva à leurs modèles, les Anciens Bretons ; d'écbouer à la fin bonteusement ? Mais comme en voilà assez, ajoute-t-il pour justifier le parallele, je reviens à l'Histoire qui a donné lieu à cette digression.* Elle n'est pas, au reste, si courte

240 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
te que vous pourriez vous imaginer. Elle
occupe onze pages grand *Octavo*, ou pour
mieux dire, petit *in quarto*.

§. V.

SI ELLE étoit moins longue, je la traduirois ici d'autant plus volontiers que ce feroit faire d'une pierre deux coups: car je vois bien que l'article de votre Lettre où vous me demandez quelques échantillons de la Prose de Milton, est un de ceux où votre curiosité est le plus intéressée. Mais vous vous contenterez, s'il vous plaît, des passages que je m'en vais choisir.

Je prens le premier dans le *Traité du Divorce*, publié en 164⁹. *Livre II. Ch. XX.* Après avoir tâché de prouver dans tout ce qui précède, que selon l'Évangile bien entendu, ou selon l'Esprit de l'Évangile, Dieu n'a point prétendu rendre l'union conjugale si indissoluble que nous ne puissions jamais, si ce n'est pour cause d'adultère ou par la mort de l'une des parties, nous soustraire aux inconvéniens d'un mauvais mariage;,, Je m'attens pourtant bien [dit-il
,, *entr'autres choses*] que des gens pour qui
,, la Coûtume est la règle de la Foi, tâ-
,, cheront toujours de couvrir d'un prétexté
,, spécieux la paresse de leur esprit timo-
,, ré [qui rampe sous le joug des préju-
,, gez.] Le meilleur parti après tout, di-
,, ront-ils, c'est de souffrir patiemment
,, &

„ & en silence des maux qui nous font
 „ envoyez de Dieu: Et j'adopterai moi-
 „ même cette maxime, pourvù que, fans
 „ l'ériger ici en précepte, on se borne
 „ à la proposer en forme de conseil: Mais
 „ encore fera-t-on sagement, si au préalable
 „ on prend bien garde de ne pas imputer
 „ à Dieu, ce qui ne doit être mis que sur le
 „ compte de l'iniquité des Hommes, [ou
 „ des loix purement humaines:] crainte
 „ que, sous le prétexte d'une résignation af-
 „ fectée, nous ne nous trouvions sans cesse
 „ par notre propre faute sur le bord d'un
 „ abîme de tentations affreuses, telles qu'on
 „ ne sçauroit les surmonter sans une gra-
 „ ce particuliere que le Seigneur accorde
 „ rarement (comme l'a fort bien observé
 „ *Perkins*) & qui souvent même est refusée
 „ aux requêtes les plus pressantes. C'est
 „ pour cela que nous disons, *Ne nous in-*
 „ *dui point en tentation.* Vaine priere, si,
 „ après nous être mis nous-mêmes dans la
 „ tentation, nous aimons encore à nous y
 „ tenir. . . . *Supportez patiemment votre épreu-*
 „ *ve.* . . Est-ce une simple exhortation que
 „ vous m'adressez? Sans vous demander des
 „ preuves d'une mission céleste, je vous
 „ écoute comme un Ange: Mais si vous pré-
 „ tendez m'imposer une loi; arrière de moi,
 „ Satan. Au Mari qui veut repudier sa Fem-
 „ me adultère, la Piété peut lui dire, *Fai*
 „ *grace à la coupable, aye pitié d'elle, c'est*
 „ *peut-être une ame que tu gagneras.* On con-

„ vient cependant que les loix divines &
 „ humaines lui laissent là-dessus une pleine
 „ liberté. . . Dieu ne se plaît point à faire
 „ de la Vertu une Esclave. . . Ce n'est ni à
 „ l'Ecriture ni à la Raison qu'il faut attribuer
 „ l'injuste austerité des loix qui réduisent
 „ presque à rien l'usage du Divorce: Elle
 „ est le pur Ouvrage de l'attachement ser-
 „ vile des Canonistes pour la lettre de cer-
 „ tains textes. . . Si donc quelqu'un de mes
 „ Lecteurs se trouve malheureusement com-
 „ pris dans la misère contagieuse dont je
 „ me plains, & qu'il sente souvent redou-
 „ bler en lui les violens accès d'une impa-
 „ tience parvenue à son comble; qu'au
 „ moins, au milieu de tous les murmures
 „ par lesquels la foiblesse humaine cherche
 „ alors à se soulager, il ne s'avise jamais
 „ d'ouvrir la bouche contre la Providence
 „ Divine, ou de taxer les voyes de Dieu,
 „ comme si elles étoient rudes & pénibles;
 „ car elles sont unies & aisées; & il est
 „ faux que son adorable Parole croissant
 „ sans cesse nos desirs, même les plus justes
 „ & les plus raisonnables, cette portion
 „ de notre vie mortelle soit inévitablement
 „ envelopée dans la tristesse & dans le mé-
 „ contentement, par des préceptes qui
 „ gourmandent avec hauteur les repugnan-
 „ ces invincibles qu'ils rencontrent tôt ou
 „ tard dans le fonds de notre Nature. Les
 „ Oracles célestes nous mettent, au contrai-
 „ re, entre les mains le remède de ces maux,

„ où

„ où l'erreur commune peut nous avoir
 „ conduits à travers les meilleures intentions
 „ du monde : Ils nous permettent de secouër
 „ ce joug , & de recourir dans nos perpé-
 „ tuels embarras à l'autorité irréfragable de
 „ la Reine des Loix , la CHARITE' ; dont
 „ le grand emploi est d'agir & d'ordonner
 „ en Supérieure , établie de Dieu sur toutes
 „ les autres. . ; pendant que nous , de notre
 „ côté , littéralement superstitieux par une
 „ habitude de foiblesse ou de pusillanimité ,
 „ & n'osant d'un esprit libre traverser le
 „ vaste champ que la Nature & la Religion
 „ nous ouvrent , nous nous abandonnons
 „ en esclaves à l'usurpation tyrannique des
 „ préjugez ; souffrant que ces mêmes Loix
 „ qui nous ont été accordées pour nous
 „ soulager , pour nous rendre la vie , nous
 „ tiennent en quelque sorte le pied sur la
 „ gorge , nous foulent , & nous entraînent
 „ dans une multitude de chagrins , qui dans
 „ le plan de Dieu ne nous furent jamais des-
 „ tinez. Il nous marque généreusement un
 „ chemin spacieux , il nous donne pour es-
 „ corte l'honnête Liberté avec la Pruden-
 „ ce ; & nous ? nous ne cessons de subtili-
 „ ser , de casuistiquer , jusques à ce qu'à force
 „ de rogner & de retrécir ce beau chemin ,
 „ nous nous trouvions réduits à marcher
 „ comme sur le tranchant d'un rasoir entre
 „ deux précipices , qui ne font-là que parce
 „ que nous l'avons bien voulu ; trébuchant
 „ de peur , ou reculant à la moindre fausse

„ allarme , & ne ſçachant où avancer
 „ le pied avec une confiance mâle ou
 „ avec une Chrétienne réſolution , au
 „ milieu du bruit confus que font re-
 „ tentir dans nos oreilles les exclama-
 „ tions & les ſcrupules d'une frayeur pa-
 „ nique. “

Comme ce paſſage eſt plus long qu'il ne m'avoit d'abord ſemblé, vous trouverez bon que j'en ſupprime quelques-uns dont j'avois deſſein de l'accompagner parce qu'ils y ont du rapport , & font voir comment Milton appliquoit à d'autres ſujets que le Divorce , ſon grand principe de la Charité, ou de la Liberté Évangélique. Mais ce qu'il dit occaſionnellement dans ſon *Traité du Gouvernement de l'Egliſe*, publié en 1641, ou dans le Préambule du Livre II. de ce *Traité*, touchant les uſages de la Poëſie, m'a paru ſi beau (à tout prendre) indépendamment même des beautés de l'expreſſion, que je ne puis m'empêcher de le traduire, au riſque de l'affoiblir en le traduiſant. Je vous avertirai ſeulement avant de commencer, que malgré le bien que je vous en diſ, vous trouverez dans ce morceau certains traits qui vous déplairont, & de la juſtification deſquels je ne prétens point ici me charger. Je ne les traduirai que pour ne pas détruire la liaiſon du Diſcours.

„ Ces talens, dit-il, venant de parler des
 „ talens qui font les Homères & les Virgiles .
 „ les Sophocles & les Euripides, les Pindares &
 „ les

„ *les Callimaques* ; Ces talens , quelque
 „ part qu'ils se trouvent , & quelque abus
 „ qu'on en fasse , font une inspiration di-
 „ vine , que Dieu ne prodigue pas aux hom-
 „ mes , mais qu'il accorde pourtant à quel-
 „ ques-uns dans chaque Nation ; & font
 „ d'un merveilleux usage , (l'Eloquence de
 „ la Chaire mise à part) pour faire germer
 „ dans un grand Peuple les semences de la
 „ Vertu , pour y répandre cet Esprit de So-
 „ ciété qui distingue les Peuples civilisez
 „ des peuples barbares ; pour calmer ou
 „ pour adoucir les troubles de l'Esprit ; pour
 „ donner aux Passions leur véritable ton ;
 „ pour faire briller dans des Hymnes subli-
 „ mes & éclatans , le Trône , le cortège
 „ & l'appareil pompeux de la Toute-puissan-
 „ ce divine ; pour célébrer la Providence
 „ céleste , qui , soit qu'elle agisse ou laisse
 „ agir , préside toujours en Souveraine aux
 „ destins de l'Eglise ; pour chanter les vic-
 „ torieuses agonies des Saints & des Mar-
 „ tyrs , les actions & les triomphes des Na-
 „ tions justes & pieuses qui , par la Foi , se
 „ comportent vaillamment contre les enne-
 „ mis de Jesus-Christ ; pour déplorer le sort
 „ des Royaumes & des Etats qui sont déchus
 „ de la justice & du vrai culte de Dieu ; pour
 „ décrire enfin , & pour peindre , avec
 „ les charmes d'un art qui joigne la délica-
 „ tesse à la solidité , tout ce que la Religion
 „ a de sacré & de merveilleux , tout ce qu'il
 „ y a de respectable & d'aimable dans la

„ Vertu, tout ce qu'il y a de propre à in-
 „ téresser notre sensibilité ou à exciter no-
 „ tre admiration, dans les perpétuelles vic-
 „ sissitudes auxquelles nous sommes sujets ;
 „ soit au dehors, par les révolutions de
 „ ce qu'on appelle Fortune ; soit au dedans,
 „ par le flux & reflux des pensées diverses,
 „ des subtilitez & des ruses de l'Esprit hu-
 „ main. Pour décrire, dis-je, ou pour peindre
 „ tous ces objets : & pour nous faire faire
 „ ainsi un cours entier de Religion & de Mo-
 „ rale, en nous conduisant d'exemple en
 „ exemple, d'une manière si agréable à des
 „ gens dont la vérité ne sçauroit attirer les
 „ regards à moins d'être ajustée avec élégan-
 „ ce, & si agréable sur-tout à ceux qui sont
 „ en même tems d'un naturel délicat &
 „ sensible au plaisir, que les routes de la
 „ Vertu, au lieu de paroître raboteuses &
 „ difficiles, quoique réellement commodes
 „ & riantes, pourroient, à la faveur de cet
 „ Art, devenir commodes & riantes à l'œil,
 „ quand même elles seroient raboteuses &
 „ difficiles dans la réalité. Pour juger de
 „ l'utilité que pourroient tirer de-là nos jeu-
 „ nes gens, & tous ceux d'entre nous qui
 „ ont quelque éducation, il n'y a qu'à voir
 „ comment ils succent la corruption & le
 „ poison que renferment les Ecrits & les
 „ Farces composées par des *Poëtaſtres* vo-
 „ luptueux & ignorans, qui ayant à peine
 „ entendu parler des règles essentielles de
 „ la véritable Poësie, . . ne font autre cho-
 „ se

„ se que nourrir le monde de maximes vi-
 „ cieuses, envelopées d'une drogue, dont la
 „ douceur les fait d'autant mieux avaler,
 „ & fait trouver de l'acreté & de l'aigreur
 „ dans les leçons de la Vertu. Mais comme
 „ l'Esprit de l'Homme, dans son union avec
 „ le Corps, ne sçauroit conserver la force
 „ ou la vivacité dont il a besoin, s'il ne se
 „ recrée par quelque interruption du travail
 „ & des affaires serieuses; il seroit heureux
 „ pour la République, que nos Magistrats,
 „ à l'imitation de ce qui s'est pratiqué dans
 „ les fameux Gouvernemens de l'Antiqui-
 „ té, non contens de juger nos procès &
 „ nos querelles, voulussent encore se char-
 „ ger du soin de regler nos Jeux publics &
 „ les Divertissemens de nos Fêtes, afin que
 „ nos plaisirs fussent désormais, non pas
 „ comme ceux qui ont été autorisez depuis
 „ un certain tems, autant d'incitations à
 „ l'ivrognerie & à la débauche, mais tels,
 „ qu'à l'égard du Corps ce fût toujours quel-
 „ que exercice martial, pour acquérir la for-
 „ ce & l'adresse requises dans les exploits
 „ militaires; & tels, par rapport à l'Âme,
 „ qu'ils servissent à nous civiliser, à orner
 „ notre esprit & à le rendre sage, soit par
 „ de fréquentes Assemblées académiques, où
 „ regneroient également le sçavoir & la po-
 „ liteffe, soit par des Discours * prononcez
 „ décemment & avec art, assaisonnez de
 „ traits

* En Anglois, *Recitations.*

248 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
 ,, traits qui inciteroient éloquemment &
 ,, avec grace à l'amour & à la pratique de
 ,, la Justice, de la Tempérance & de la
 ,, Force; instruisant la Nation & la rendant
 ,, meilleure dans toutes les occurrences; en-
 ,, forte que la voix de la Sageſſe & de la Vertu
 ,, ſe faiſant entendre de toutes parts, on pût
 ,, appliquer ici les termes de Salomon: *La*
 ,, *Sageſſe crie au dehors; elle fait entendre ſa*
 ,, *voix dans les rues, au haut des lieux élevez,*
 ,, *dans les endroits du plus grand concours, &*
 ,, *aux avenues des Portes* *. ſçavoir ſi cela ne
 ,, peut s'exécuter que dans les Chaires de nos
 ,, Eglifeſ, ou ſi l'on ne pourroit pas l'exé-
 ,, cuter par quelque méthode plus perſuaſi-
 ,, ve, [que celle des Sermons] dans certai-
 ,, nes Aſſemblées ſolemnelles, ſur des Théâ-
 ,, tres, ſous des Portiques, ou en tel au-
 ,, tre lieu & de telle autre manière qu'on
 ,, trouveroit convenir le mieux pour faire
 ,, goûter au Peuple une récréation instruc-
 ,, tive; c'eſt une queſtion que j'abandonne
 ,, à ceux qui ont l'autorité en main. Je re-
 ,, viens à ce que j'avois à dire, & à ces in-
 ,, tentions que j'ai toujours eües [*touchant*
 ,, *l'uſage de mon talent poétique*] depuis que
 ,, je me ſuis cru propre à rendre quelque
 ,, ſervice à ma Nation. J'eſpere qu'on m'ex-
 ,, cu-

* *Prov*: I. 20, 21. Je traduis l'Anglois de Milton, qui ne citant ni Chapitre ni verſet, paroît n'avoir rapporté le paſſage que de mémoire.

„ cusera , si , cedant à de pressantes raisons ,
 „ qui m'ont arraché ce que j'en ai publié
 „ avant le tems , j'ai mis au jour par une
 „ espece *d'abortion* des projets à peine for-
 „ mez. Fixer d'avance le tems où je les
 „ aurai remplis , c'est ce qui n'est pas au
 „ pouvoir de l'Homme : Mais ce que je puis
 „ presque assurer , c'est que personne n'a
 „ fait des efforts plus studieux , ni ne s'ob-
 „ stinera à de pareils efforts avec plus de
 „ constance que moi , tant que je vivrai &
 „ que je serai maître de mon tems , pour-
 „ vû que l'Angleterre se soit une fois af-
 „ franchie de ce joug impertinent de la
 „ Prélature , car avec cette sottise *inquisi-*
 „ *tionnaire* & tyrannique , il ne faut pas s'at-
 „ tendre à voir fleurir aucun de ces Esprits
 „ qui sont faits pour être libres & pour se
 „ distinguer. Je ne crois pas même devoir
 „ rougir aux yeux d'un Lecteur intelligent ,
 „ si je mets ici , comme un article de notre
 „ convention , qu'on me fera un crédit de
 „ quelques années pour le payement de ma
 „ dette , d'autant qu'il ne sçauroit être levé ,
 „ ni sur les bouillons de la jeunesse , ni sur les
 „ fumées du vin ; & qu'il ne s'agit ici , ni
 „ d'un Ouvrage qui ait rien de commun
 „ avec ceux qui coulent , en profusion & à
 „ pure perte , de la plume de quelque Amou-
 „ reux bannal , ou de quelque Rimeur pa-
 „ rasite , à qui une fureur gloutone tient lieu
 „ d'enthousiasme ; ni même d'un Ouvrage
 „ pour lequel il suffise d'implorer le secours
 „ de

250 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
„ de ces Sirènes qu'on appelle les Filles de
„ Mémoire; mais d'un Ouvrage, dont l'exécu-
„ tion doit s'obtenir par une sérieuse invo-
„ cation de cet Esprit éternel qui peut nous
„ enrichir à son gré des dons de l'Eloquence
„ & de la Sagesse. . . A quoi il faut ajouter
„ de bonnes lectures faites habilement & avec
„ choix, des observations suivies avec affi-
„ duité, une certaine étude, enfin, de tous
„ les Arts & de toutes les affaires dont la
„ connoissance a quelque chose de beau &
„ de noble. “

§. V I.

VOILA, Monsieur, comment Milton se préparoit à la composition du Paradis perdu: & voilà par conséquent de quoi me faire passer tout de suite à vos questions touchant ce Poëme. Pour y répondre, je vous annoncerai que j'ai vû le Manuscrit dont vous me demandez des nouvelles, & je vous en donnerai une notice qui vous mettra au fait*. Mais ce fera, s'il vous plaît, pour une autre fois: cela trouvera convenablement sa place dans le Catalogue que je dois vous envoyer de tous les Ouvrages connus de Milton. D'ailleurs il faut songer à finir, & ne pas finir pourtant sans vous rien dire sur celui de

* Il s'agit du MS. dont il est parlé dans le *Second Extrait* du Livre de Mrs. Richardson: page 172. de la *Première Partie* du Tome VII. de la *Bibl: Brit.*

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 251
de tous les articles de votre Lettre qui sem-
ble vous tenir le plus au cœur.

§. V I I.

Vous êtes donc bien fâché, Monsieur, de voir par la nouvelle Vie de Milton *, qu'il est bien vrai que, quelque bon Chrétien qu'il paroisse à d'autres égards, il a passé ses dernières années sans aller à l'Eglise? J'en suis fâché aussi. Et vous souhaiteriez fort, dites-vous, que je l'eusse un peu mieux justifié sur ce détachement de toute Secte? Je le souhaiterois comme vous. Mais vous me permettrez de répondre que ç'auroit été un ouvrage de trop longue haleine.

Pour y proceder avec ordre, si je m'en chargeois, je distinguerois d'abord trois sortes de justification. *L'une*, qui prouve que la conduite d'un homme est juste, & que ce qu'il a fait il a dû le faire: *L'autre*, qui, prise dans un sens moins rigoureux, consiste plutôt à innocenter un homme qu'à le justifier, ou qui se borne à prouver que ce qu'il a fait il a pu le faire sans crime: *La dernière*, qui, selon un sens encore plus mitigé, prouve seulement que si un homme est criminel, son crime au moins est excusable. Cette distinction bien expliquée & bien éta-

* Voyez le *Premier Extrait*, pages 76-82. de la *Première Partie* du Tome VI. de ce Journal.

252 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
établie, je voudrois fixer par les règles d'une saine Morale, & montrer par des exemples indépendans de l'Histoire de Milton, quels sont les cas où un homme peut être justifié comme *Juste*, quels ceux où il peut l'être comme *innocent*, quels ceux où il le peut comme simplement *excusable*. Cela fait, j'aurois à rechercher méthodiquement si Milton doit être justifié à plein, ou si, au défaut d'une pareille justification, il ne peut pas être déclaré innocent, ou tout au moins être excusé. Et pour cet effet, je me croirois obligé de recueillir avec soin toutes les circonstances de son cas particulier; de feuilleter tous ses Ouvrages, qui peut-être en indiquent quelques-unes auxquelles on n'aura pas fait assez d'attention; De consulter tous les Ecrivains qui ont parlé de lui; d'approfondir enfin l'Histoire d'Angleterre de ce tems-là. . . Voyez où cela me meneroit?

A la bonne heure si Milton avoit place dans le Catalogue de ces Saints dont l'honneur intéresse celui de l'Histoire Sainte; ou si seulement, par les réflexions que j'ai fait entrer dans l'Extrait de sa Vie, je me trouvois engagé à le justifier dans les formes: Mais vous me permettrez de vous dire encore, que si vous m'avez compris de la sorte, il faut que vous ayez un peu aidé à la lettre. Tout ce que j'ai avancé en sa faveur se réduit à ce que la qualité d'Historien sembloit exiger de moi: Je ne devois point supprimer les réflexions de mon Auteur; & je

je ne pouvois gueres supprimer non plus ce que Milton lui-même me suggéroit en quelque façon dans des citations de ses Ouvrages, lesquelles, sans se rapporter directement au sujet en question, ne laissoient pourtant pas d'y avoir du rapport, & un rapport d'autant moins à négliger que je les avois actuellement sous les yeux dans le Livre dont je faisois l'Extrait.

Si vous voulez vous contenter de quelques réflexions du même genre, & de sçavoir à-peu-près comment il est probable qu'elles auroient été poussées par Milton lui-même; j'ai entre les mains une petite Pièce dans laquelle vous pourrez trouver, non seulement de quoi vous satisfaire à cet égard, mais peut-être quelque chose de plus. C'est une espèce d'*Oraison* ou de *Plaidoyer pour Milton*, où Milton en personne est supposé se défendre: où ceux qui ont lu ses Ouvrages polémiques, reconnoissent sans peine ses idées, ses sentimens, quelquefois même ses expressions: & où l'on est allé, aussi bien qu'on le pouvoit, jusqu'à lui conserver son stile. Je tâcherai de vous en envoyer une copie, & si l'Auteur le juge à propos, vous sçauvez qui il est: *Mais le nom de l'Auteur ne fait rien à l'affaire.* Heureusement vous n'êtes point de ces Critiques, qui n'osent ni se plaire ni s'ennuyer à la lecture d'un Ouvrage d'esprit, que vous ne leur ayiez dit le nom, & puis la patrie, & puis l'âge, la religion, le caractère, les liaisons, de celui qui a fait l'Ouvrage.

ARTICLE II.

*Mémoire touchant une nouvelle Société pour l'encouragement des Lettres. **

LE SÇAVOIR, les talens, le plaisir d'écrire, & l'espérance vague de se faire un nom, ou de contribuer quelque jour à l'utilité publique, ne font pas toujours des causes suffisantes pour la production des bons Ouvrages. Il faut encore se condamner à un travail opiniâtre : Il faut s'affujettir à de certaines études, & vaincre la tentation continuelle de voler à de nouveaux objets qui feroient prendre le change : Il faut consulter ses Amis, quelquefois même des gens qui ne le font point, & essayer patiemment les dégoûts de la Critique & de la Correction :

* Dans les Statuts ou Règlemens de cette Société, imprimez en Anglois, elle s'appelle *The Society for the Encouragement of Learning* : ce que certains Puristes auroient peut-être traduit moins littéralement que je n'ai fait. Mais c'est une règle du Bon-sens, que lorsqu'il s'agit de pareils titres, la meilleure traduction est celle où l'Original est le plus reconnoissable : Et s'il est bien vrai, au reste, que le mot d'*Encouragement* ne soit pas François, il est à souhaiter au moins qu'il le devienne.

tion : Il faut souvent faire des dépenses considérables en Livres, en Correspondances, en Copistes, en Expériences, en Voyages : Il faut renoncer à des soins domestiques, & à des liaisons agréables : Il faut sacrifier, à la méditation, à la lecture, à la composition, un tems que l'on sent peut-être qu'on pourroit employer avec succès à pousser des projets de fortune, ou à faire valoir un établissement. Tout cela n'est pas aisé ; surtout, lorsqu'avec tout cela on a lieu de craindre que l'impression & la publication d'un bon Ouvrage ne rencontrent de puissans obstacles, à moins qu'on ne veuille en abandonner la propriété & presque tout le profit à l'avidité des Libraires.

Telle est, en général, dans ce País, la situation de ceux qui pourroient travailler le mieux pour le Public. Les Libraires, ici comme ailleurs, sont sur le pied d'avoir des Auteurs à-gages, qui travaillent de commande sur toutes sortes de sujets, à tant par feuille, & à tant de feuilles par semaine ou par mois. Que l'Ouvrage soit bon ou mauvais, n'importe, pourvû qu'il s'en fasse un certain débit. Un bon Auteur vient-il offrir un bon Manuscrit ? Les fraix de l'Ouvrage sont tout faits : On conçoit qu'il aimera mieux en tirer peu de chose & le vendre, que de n'en tirer rien & le garder dans son Cabinet : On se prévaut généreusement de l'embarras où le met une pareille alternative : On écoute ses propositions avec

256 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
une indifférence, qui annonce qu'on lui fera
une grace si on entre en marché avec lui:
On ne veut point de sa Copie, ou on veut
le payer au même taux que les plus vils
Ouvriers: Et s'il consent enfin à conclure
un marché défavantageux & désagréable,
il risque de le trouver dans la suite plus
désagréable encore, & plus défavantageux
qu'il ne paroïssoit d'abord; parce qu'il arri-
ve souvent que les Libraires, dès qu'ils sont
en possession du droit de Copie, ne s'em-
barassant non plus de l'Auteur que s'il n'é-
toit plus au monde, multiplient les Editions
de son Livre sans le consulter, crainte qu'il
ne faille lui témoigner quelque reconnois-
sance, soit pour les changemens & les ad-
ditions qu'il pourroit y faire, soit pour
le soin d'une revision exacte des épreu-
ves.

Fait-il imprimer à ses dépens? Ils pren-
dront à la vérité des Exemplaires pour les
répandre dans le Public: Mais d'autant que
le profit qui leur reste en pareil cas, est fort
peu considérable en comparaison de celui
qu'ils manquent, on peut être presque sûr,
qu'ils feront de leur mieux pour ne pas
vendre ce même Livre qu'ils se feront char-
gez de vendre. Tantôt ils le laisseront,
comme par mégarde, dans quelque coin du
Magazin ou de la Boutique. Tantôt ils en
parleront à des gens qui l'auront demandé,
comme d'un Ouvrage peu recherché, ou
comme d'un Ouvrage dont il faut attendre
une

une nouvelle Edition, laquelle cependant ils ſçavent bien qui ne viendra point, parce que la première eſt encore-là, quoiqu'ils n'en diſent rien. Tantôt ils promettent d'en chercher quelque Exemplaire, & ils l'oublieront, ou différeron de le trouver juſqu'à ce que l'Acheteur ſe rebute. Si l'Ouvrage, malgré qu'ils en ayent, paroît réuſſir, ils prendront le parti de le contrefaire : l'Edition contrefaite ſe publiera : & l'Auteur y fera pour les fraix de la ſienne.

C'eſt ainſi que les gens d'étude les plus propres à bien mériter de la République des Lettres, ſont découragez du travail. Ceux d'entr'eux qui peuvent ſe paſſer d'écrire, renoncent à la qualité d'Auteur : Et ceux qui n'ont rien de mieux à faire, renoncent du moins à la gloire d'être auſſi bons Auteurs qu'ils le pourroient, s'ils étoient animez par la perſpective d'un dédommagement convenable de leurs peines & de leurs dépenses.

IL EST VRAI que des Auteurs riches & généreux pourroient ſe paſſer de ce ſecours. Mais peu d'Auteurs ſont riches : Et ceux qui le ſont, peuvent n'être pas ſi généreux. Ils ne ſont point obligez de l'être. On ne ſçauroit leur faire un devoir d'un acte de pure généroſité : Et quand même on le pourroit, il ne le faudroit pas. Outre que leur deſintéreſſement auroit quelque choſe de mortifiant pour ceux de leurs Confreres

258 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
qui ne feroient pas en état de les imiter, on devroit appréhender que, de leur exemple, les Libraires ne fissent une règle qui reviendroit à leurs maximes, qui les fortifieroit, & qui par conséquent feroit pernicieuse au progrès des Lettres. Celui qui imprimoit les Ouvrages de feu Mr. *R.l.d.* a laissé un fils Libraire, qui m'assurant un jour, que ce sçavant homme n'avoit jamais rien exigé pour sa Copie, ajouta fort sérieusement, que c'étoit ainsi qu'il falloit en agir lorsqu'on avoit quelque chose à publier.

Un moyen plus juste & plus raisonnable de rétablir l'ordre, ce seroit de reformer les Libraires. Ce moyen, malheureusement, n'est gueres praticable. Quelqu'un disoit un jour, en termes plus familiers, qu'*on y perdrait sa lessive*. Cela est trop fort. Plusieurs de ces Messieurs ont assez d'esprit, & même de littérature, pour saisir d'abord ce qu'il y a d'équitable dans les plaintes des gens de Lettres: Et il n'y en a pas un seul peut-être, qui ne soit capable d'entendre raison sur ce sujet, lorsqu'on se donnera la peine de lui exposer les choses clairement & sans aigreur. Mais ce n'est pas assez. On peut entendre raison & ne se corriger pourtant pas. Peut-être même vous prouveront-ils d'une manière spécieuse, qu'il n'est pas de leur *intérêt*, ni par conséquent de leur *devoir*, de se corriger: Qu'en qualité de *Marchands* (car enfin ils le sont.) leur grande

de règle doit être de gagner toujours le plus qu'il est possible; Et que sur ce pied là, ils font toujours bien de préférer le profit le plus clair & le plus prochain.

C'est une question, au reste, de sçavoir si le Gouvernement pourroit & devoit établir une Police pour empêcher l'abus de ces maximes dans le commerce des Libraires. Mais il est de fait qu'une pareille Police n'est pas encore établie; & il n'y a pas apparence que jamais elle le soit.

Ainsi, l'unique moyen de remédier au désordre qui regne dans la République littéraire de ce País, c'est de former dans cette même République une petite République à part, une espèce de Ligue ou de Confédération, dans laquelle les bons Auteurs jouissent de tous leurs droits, & où les Libraires ne soient admis qu'au rang subalterne, qui naturellement leur appartient.

OR C'EST-LÀ ce qu'ont fait les Membres de la nouvelle SOCIÉTÉ dont nous avons annoncé l'établissement dans le titre de ce Mémoire. Ils l'ont même fait d'une manière plus glorieuse pour eux, & plus avantageuse pour les Auteurs, qu'on ne pourroit se l'imaginer sur ce qui vient d'être dit.

Ces Messieurs ont commencé par se taxer chacun à une Contribution de dix guinées: A quoi ils se sont obligez d'ajouter une autre contribution de deux guinées par an, tant qu'ils seront Membres de la Société;

260 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE ,
ou de dix guinées, une fois pour toutes.
Voilà qui forme une somme non seulement
déjà considérable, mais qui pourra le de-
venir encore beaucoup davantage: Car le
nombre des Contribuans, qui étoit de cent-
trois le 27. de Mai 1736., & qui a augmenté
depuis, pourra se grossir de tous ceux qui
voudront y entrer sur le même pied que les
premiers Membres: Et cette somme, quelle
qu'elle soit, doit être considérée ici, com-
me un Fonds, sur lequel la Société ne se
reserve d'autre droit que celui de l'admini-
strer (suivant certains Règlemens) en fa-
veur de ceux qui auront quelque Livre à
publier. Elle fera imprimer à ses dépens
les Ouvrages qu'elle jugera en valoir la pei-
ne: Et contente de se rembourser de ses
fraix sur le débit des premiers Exemplaires,
elle abandonnera après cela tous les autres,
& par conséquent tout le profit, à celui
qui aura fourni la Copie.

Elle fixera le prix des Livres qu'elle aura
fait imprimer, & les donnera à aussi bon
marché qu'il sera possible. Cela ne paroît
d'abord avantageux qu'au Public, dont il est
vrai qu'elle a l'utilité en vûë. Une Société
qui veut faciliter le progrès des Lettres, ne
doit pas tellement favoriser ceux qui *écri-
vent*, qu'elle neglige l'intérêt de ceux qui
lisent: Elle doit encourager également ceux
qui composent des Livres, & ceux qui en
achettent: Le prix exorbitant des Livres
imprimez en Angleterre, empêche une in-
finité

finité de personnes de les acquérir, & n'est pas le moindre mal, auquel la Société espère de remédier: Mais au fond ce sera l'avantage des Auteurs eux-mêmes. Par-là le débit des Livres sera beaucoup plus grand, & personne ne sera tenté de les contrefaire: Ce qui étoit un des principaux inconveniens qu'il falloit lever.

DEPUIS un an que la Société subsiste, on n'a encore vû aucun Ouvrage imprimé à ses dépens. Les commencemens en tout sont sujets à quelque lenteur. Mais on auroit tort d'en augurer que la Société ne se soutiendra pas, ou de croire qu'elle languisse. Le motif de générosité & de justice auquel elle doit sa naissance, nous garantit qu'elle ne tombera pas au moins faute de bonne volonté de la part des Membres Instituteurs: & il n'est pas à présumer non plus que les moyens leur manquent. On doit les regarder en général, comme des gens riches qui se piquent d'honneur. On compte dans leur liste plusieurs Ducs, Comtes, Seigneurs, & autres Gentilshommes considérables par leur naissance, par leurs emplois, par leur réputation. Il en meurt quelqu'un de tems en tems *: cela est inévitable: Mais il en vient de

* Mr. *George SALE*, connu par sa traduction de l'Alcoran, & dont on a parlé plus d'une fois dans la Bibliothèque Britannique, est un de ceux que la Société a perdus.

262 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
de nouveaux & en plus grand nombre. Ils étoient cent trois, lors de leur Assemblée générale, tenue le 27. de Mai 1736: Et dans une autre Assemblée du 3. de Février 1736, leur liste s'est trouvée de cent neuf, qui paroissent si peu disposez à laisser tomber leur projet, qu'ils viennent de prendre une Maison pour y tenir leurs séances & loger leur Secrétaire. Nous sçavons enfin que la Société se prépare actuellement à imprimer quelques Ouvrages, lesquels on ne fera pas fâché que nous annoncions d'avance.

Elle a sous presse une Edition in quarto de MAXIME de TYR, qui sera non seulement plus belle, mais à tous égards plus estimable que celle du feu Docteur DAVIES, publiée à Cambridge en 1703. Ce sçavant Commentateur a laissé un Exemplaire de son Edition, dans lequel il avoit fait de sa propre main divers changemens & plusieurs additions considérables. Et cet exemplaire ayant passé dans la curieuse Bibliothèque de l'illustre Docteur MEAD, celui-ci en a fait présent à Monsieur WARD, Professeur de Rhétorique au College de *Gresham* *, comme d'une Pièce dont ce dernier pourroit faire usage dans une nouvelle Edition qu'il donneroit au Public par le moyen de la nouvelle

* Auteur de la Dissertation Latine sur le Chevalier, dont on a donné un Extrait dans la Bibliothèque Britannique *Tom 2 VI. Part. 2. Art. IV. pp. 276. & suivantes.*

velle Société, dont ils font Membres l'un & l'autre. Mr. Ward est entré dans les vûes de Mr. Mead : Et la Société, qui y est entrée à son tour, l'a fait d'autant plus volontiers, qu'elle reconnoît Mr. Ward pour très-capable de bien remplir la fonction d'Editeur, dont il s'est chargé. Ce Livre, au reste, comme tous ceux qu'on imprimera aux dépens de la Société, aura le titre orné d'une Vignette, où l'on verra *la Littérature* dans une attitude de tristesse ou de découragement, & *la Grande Brétagne* lui donnant la main; avec le mot; RESURGE.

Un autre Livre dont la Société a entrepris & commencé l'impression, mais qui demandera sans doute un peu plus de tems, intéressera particulièrement les Lecteurs qui se plaisent à étudier l'Histoire d'Angleterre. C'est un gros Recueil de Pièces originales, qui aura pour titre, *Négociations & Ambassades du Chevalier Thomas ROE, depuis 1620. jusqu'en 1644.* Le Chevalier *Roe*, Membre du Conseil privé de *Charles I*, & Chancelier de l'Ordre de la Jarretiere, a été Ambassadeur extraordinaire à la Porte, & à la Cour de Vienne; auprès des Rois de Pologne, de Suede, & de Danemarc; auprès de divers Electeurs, & à la Diète de Ratisbonne. Il avoit destiné lui-même la plus grande partie des Pièces dont il s'agit, à être rendues publiques: Il y en a d'autres qu'il souhaitoit qui demeuraissent anecdotes, jusqu'à ce que les discordes de son tems fussent bien ap-

pai.

paifées: La Societé publiera les unes & les autres: Et l'Ouvrage, outre cela, fera d'autant plus confidérable, qu'on y trouvera quantité de chofes qui mettront au fait des négociations de plusieurs autres Ambaffadeurs & principaux Miniftres de ce tems-là: tels que le Chevalier *Robert ANSTRUTHER*, le Chevalier *Isaac WAKE*, le Chevalier *Guillaume BOSWELL*, le Chevalier *Dudley CARLSON*, le Lord *SCUDAMORE*, le Comte de *LEICESTER*, le célèbre Comte d'*ARUNDEL* &c.

L'*Effai fur la Vie & fur les Ecrits d'Homere*, Ouvrage dont on a dit quelque chofe dans la Bibliothèque Britannique *, a donné au Public une idée fi avantageufe de fon Auteur, Mr. *BLACKWELL*, Professeur en Grec à Edimbourg, que l'on attendoit avec impatience un nouvel Ouvrage de fa façon, dont il avoit parlé à fes Amis. Il l'a offert à la Societé, & elle compte de l'imprimer bientôt. Il fera intitulé *la Vie d'Horace*, ou *la Cour d'Augufte*. On pourra le confiderer comme une Hiftoire littéraire du Siècle de ce Prince, ou comme une Hiftoire critique de la Littérature, du Goût, & de la Politeffe, qui caractérisent ce Siècle, & qui l'ont rendu fi fameux. L'Auteur y fait entrer naturellement ce qu'il y a de plus curieux à fçavoir au fujet de *Varius*, de *Virgile*, de *Cornelius Gal-*

* Tome V. Part. 2. Art. IX. & Tome VI. Part. 2. Art. VI.

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 265
Gallus, de Messala, de Pollion, de Tibulle, de
Tite-Live, d'Ovide, &c.

Monsieur Gordon *, qui est le Secrétaire de la Société, & à qui on est redevable du détail de ces Nouvelles littéraires, nous a parlé encore, mais en termes généraux, d'un *Traité de la Peinture des Anciens Grecs & Romains*, & de divers autres Ouvrages dont la Société s'est chargée, ou dont il y a apparence qu'elle se chargera. On en dira davantage quand on fera mieux au fait.

VOICI, en attendant, une Nouvelle littéraire d'un autre genre qui dédommagera de celles qu'on diffère de publier. C'est que nous sommes autorisez à avertir le Public, que les Ouvrages des Etrangers, en quelque langue qu'ils soyent écrits, & quelque matière qu'on y traite, pourront être admis sur le même pied que ceux des Sujets de la
Gran-

* C'est le même dont il est parlé dans le premier Volume de la Bibliothèque Britannique, *Article IV.* & dont nous aurons encore occasion de parler dans la suite. Il vient de publier deux Dissertations (qui doivent être suivies de plusieurs autres dans le même goût) pour expliquer les figures Hiéroglyphiques de deux anciennes Momies: & dans un Avertissement, à la fin de ces deux Dissertations, il annonce à ses Lecteurs qu'il fera imprimer aussi (*mais non pas par Soucription*) une Histoire ancienne des Egyptiens, qui est actuellement presque en état de paroître. C'est lui qui est Auteur de la *Vie d'Alexandre VI. & de son Fils César Borgia*, en Anglois.

266 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
Grande-Bretagne, pourvû qu'on fasse tenir
les paquets, *port franc*, „ à Monsieur Gor-
„ don, Secrétaire de la *Société pour l'encou-*
„ *agement des Lettres*, Au Bureau de la So-
„ cieté, Ruë *St. Martin's Lane* *. Et que
les Auteurs ou les Propriétaires des Ouvra-
ges ainsi présentez à la Société, ayent à Lon-
dres quelque Correspondant qu'elle puisse
regarder comme leur Procureur.

Nous avons dit un mot en passant des
Règlemens de la Société: Et nous ne dou-
tons pas que cela n'ait piqué la curiosité de
plus d'un Lecteur. Les bons Esprits, pour
qui la seule idée générale d'un Projet avan-
tageux au Public a toujours un certain at-
trait, mais qui sçavent aussi, combien la réus-
sité d'un Projet avantageux dépend de la sa-
gesse des mesures que l'on prend pour l'exé-
cution, ne sçauroient gueres entendre parler
d'une nouvelle Société, établie pour le bien
public, sans avoir quelque impatience d'ap-
prendre quels en sont les Règlemens parti-
culiers. Nous avons néanmoins balancé pen-
dant quelque tems, si nous donnerions une
traduction de ces Règlemens à des Lecteurs
qui, comme étrangers, nous sembloient ne
pouvoir s'y intéresser que d'une manière va-
gue & indirecte. Mais puisqu'ils peuvent dés-
ormais s'y intéresser d'une manière aussi per-
so-

* En Anglois: *To Mr. Alexander Gordon, Secretary of the Society for the Encouragement of Learning: At their Office, in St. Martin's Lane.*

fonelle que s'ils étoient Anglois, nous croyons qu'il est en quelque forte de notre devoir, de leur communiquer une traduction complete & exacte de ce qui a été imprimé depuis peu (à la suite d'une Liste des Membres de la Société) sous le titre de *Loix de la Société pour l'encouragement des Lettres*; & qui contient ces Loix, telles qu'elles ont été arrêtées dans l'Assemblée générale du 3^e. de Février de cette Année 1737.

L O I X

De la Société pour l'encouragement des Lettres.

I.

IL Y AURA une *Assemblée générale* des *Souscripteurs* quatre fois l'an; sçavoir,

- 1^o. Le jour de la Chandeleur, ou le Mardi suivant, si elle, la Chandeleur, est un Dimanche.
- 2^o. Le premier Jeudi du Mois de Mai.
- 3^o. Le premier Jeudi du Mois d'Août.
- 4^o. Le premier Jeudi du Mois de Novembre.

Et outre cela, toutes les fois qu'il sera jugé nécessaire par le *Comité* *, ou seulement par cinq

* Chambre particuliere de vingt-quatre Membres.
Voyez

268 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
cinq Souscripteurs quelconques, qui en ayent
donné avis au Secrétaire.

Les élections des Officiers de la Société
se feront toutes au premier des jours qui
viennent d'être marquez.

Il suffira pour constituer une Assemblée
générale, qu'il s'y trouve *vingt* Souscripteurs,
pourvû que de ces vingt il y en ait douze,
au moins, qui ne foyent pas du Comité.

I I.

L'Assemblée générale choisira tous les ans,
entre tous les Souscripteurs, un PRÉ'SI-
DENT & un VICE-PRÉ'SIDENT.

Et si l'élection pour l'un ou l'autre de ces
emplois, tombe sur quelqu'un qui soit du *Com-
mité*, une nouvelle élection mettra un nou-
veau Membre du Comité à la place de ce-
lui-là.

Le Président, au reste, & le Vice-Président
feront toujours censez Membres du Commi-
té, & présideront également à toutes les As-
semblées, tant du Comité que de la Socie-
té prise en Corps.

I I I.

L'Assemblée générale nommera tous les ans
deux CURATEURS ou *Administrateurs* * ;
(qui

Voyez les Articles V. XIII. XIV. XV. & XXI.
XXIII.

* En Anglois *Trustees*.

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 269
(qui ne seront point du Comité) pour recevoir l'argent des Soucriptions. *

I V.

L'Assemblée générale choisira tous les ans cinq AUDITEURS (qui ne seront point du Comité) pour examiner & arrêter les Comptes de la Société.

Les Auditeurs des comptes pourront procéder, dès qu'ils se rencontreront au nombre de trois.

On les *changera* tous les ans.

V.

Il y aura un COMMITE', composé de vingt-quatre des Souscripteurs, dont il y en aura huit, qui par un Scrutin de l'*Assemblée générale* de la Chandeleur (ou du Mardi suivant, si elle tombe sur un Dimanche) seront déchargés de leur emploi un an après leur élection. Huit autres seront déchargés de même la seconde année; & les huit restans, la troisième: Et à mesure qu'il en sortira huit chaque année, il en fera élu huit autres.

Ceux qui seront sortis, ne seront éligibles de nouveau que trois ans après.

Le Comité sera censé complet, dès que cinq de ses Membres seront présens.

VI.

* Et pour le tenir en leur nom à la Banque.

Tome IX. Part. II. S

V I.

L'Assemblée générale élira tous les ans un **TRESORIER**, qu'elle prendra parmi les Membres du Comité.

V I I.

L'élection d'un **SECRETARE** se fera par l'*Assemblée générale*: Mais il fera sujet à la direction & aux réglemens particuliers du *Comité*.

V I I I.

Quiconque voudra souscrire pour être de la Société, payera dix guinées en mettant son nom dans la liste des Souscripteurs: deux guinées par an, à commencer depuis le premier jour de Noël après qu'il aura été admis: & ce jour-là même, autant de demi-guinées qu'il y aura de quartiers écoulés depuis son admission.

I X.

Tout Souscripteur pourra, quand il voudra, se décharger de l'obligation de payer deux guinées par an, & être censé Membre de la Société pour toute sa vie, sans être sujet pour cela à aucune autre dépense dans la suite, pourvû qu'au lieu de deux guinées

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 275
nées par an , il en paye dix une fois pour
toutes.

X.

Tout Souscripteur qui voudra se décharger de la contribution annuelle, & cesser d'être Membre de la Societé, fera obligé d'en avertir fix mois d'avance.

X I.

Quiconque à l'avenir voudra être reçu Membre de la Societé, fera préalablement *proposé* dans une Assemblée du Comité, & ne pourra être *admis* que dans l'Assemblée suivante, en vertu d'un Scrutin, où il faudra qu'il ait pour lui les deux tiers au moins des suffrages des Membres du Comité alors présens.

X I I.

Quelques sommes que la Societé recueille, soit par les Soucriptions ou autrement, elles seront uniquement employées à l'exécution du dessein connu pour lequel la Societé s'est formée: Et aucun de ses Membres, considéré comme tel, ne retirera des dites sommes aucun profit, ni aucun avantage.

X I I I.

Quelque Copie que l'on veuille présenter, en quelque tems que ce soit, pour être imprimée

272 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
primée par le secours de la Société, il faudra qu'on s'adresse au *Comité*, qui par le présent article est autorisé à examiner & à décider, si les Ouvrages ainsi présentés sont tels qu'il convienne à la Société d'en procurer l'impression, & s'il est probable que les fraix en soient payez par le débit.

Les Ouvrages que le *Comité* ordonnera qu'on imprime, seront imprimez & publiez aux dépens ou par l'assistance de la Société (& il règlera le prix que ces Ouvrages imprimez se vendront): Excepté seulement quand il s'agira de quelque Ouvrage dont les fraix monteroient à plus de deux-cens livres sterling: auquel cas il faudra obtenir le consentement d'une Assemblée générale.

X I V.

Le *Comité* aura la direction de toutes les affaires de la Société, & le pouvoir d'ordonner de tems à autre le déboursement de telles somme ou sommes, qu'il jugera à propos pour les dépenses nécessaires de la Société; hors le cas excepté ci-dessus.

X V.

Afin de pourvoir au remboursement des fraix de l'impression & publication des Ouvrages dont la Société se fera chargée, les Auteurs des dits Ouvrages seront obligez de lui faire, en la personne de son Trésorier,

rier, un transport de leur droit de propriété sur les Ouvrages, & de Partie intéressée dans l'impression; ou de donner telles autres assurances que le *Comité* trouvera convenables. Mais les fraix une fois remboursez, les Actes de nantissement seront remis.

X V I.

Les Comptes de la Societé seront examinez & arrêtez quatre fois par an, & produits à la première Assemblée générale.

X V I I.

Le *Tréforier* ne fera aucun payement que par les ordres d'un nombre compétent de Membres du *Comité* *; lesquels ordres il aura soin de garder pour sa décharge: Et il prendra, pour toutes les sommes par lui déboursées, des Reçus qu'il gardera pour sa fureté.

X V I I I.

Le *Tréforier* payera des deniers qu'il aura entre les mains †, toute somme qui sera au dessous de dix livres sterling: Mais pour toute somme de dix livres & au-dessus, il tirera sur les *Curateurs*, leur spécifiant pourquoi &

* Voyez l'Article V. à la fin.

† Il faut sçavoir que c'est lui qui reçoit la contribution annuelle de deux guinées.

274 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
& par quel ordre; & les Curateurs tireront
sur la *Banque* *.

X I X.

Les Comptes du *Trésorier* feront réglés tous les trois mois par les *Auditeurs*, une semaine au moins avant la prochaine Assemblée générale. Il produira alors & remettra les ordres qui lui auront servi de décharge.

X X.

Le *Trésorier* fera de tems à autre des payemens à la Banque pour soude de son Compte avec les Curateurs, afin qu'ils y soyent créditez d'autant; & cela dans l'espace d'une semaine (ou aussi-tôt qu'il sera possible) après l'Assemblée générale, à qui le rapport se fera de l'état du dit Compte.

X X I.

Le *Commité*, dans les intervalles d'une Assemblée générale à l'autre, aura le pouvoir de donner tels ordres & de faire tels Règlemens que bon lui semblera: lesquels ordres & Règlemens auront la même force que les loix arrêtées du consentement de toute la Société, jusqu'à la prochaine Assemblée générale, & pas plus longtems, à moins qu'elle

* Où l'on suppose qu'ils ont placé les deniers dont ils ont l'administration par l'Article III.

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 275
le ne les confirme. Bien entendu au reste,
que ces ordres & Règlemens particuliers
ne contiennent rien de contraire aux loix
qui se trouveront actuellement établies par
l'Assemblée générale.

X X I I.

En cas que quelqu'un des Membres du
Comité vienne à mourir ou à quitter volon-
tairement son emploi, le Comité remplira
sa place provisionnellement jusqu'à la fin de
l'année, par quelqu'un des Souscripteurs.

X X I I I.

On fera un rapport à chaque Assemblée
générale, de ce qui se fera passé depuis l'As-
semblée précédente, dans le Comité.

X X I V.

Toutes les questions, quand il sera requis
par quelqu'un des Membres, se décideront
par ballotes.

X X V.

Les présens ordres & Règlemens (sujets aux
changemens, additions, & corrections de
l'Assemblée générale) seront regardez com-
me les LOIX de la Société: Et tout autre
Modelle de loix, Plan ou Projet, proposé

276 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
antécedemment à ces Loix, est ici déclaré
nul de toute nullité.



TELLES étoient les Loix de la Societé
le 3. de Février de cette année: & nous n'a-
vons point appris qu'elle y ait rien changé
depuis. Si à présent la *Liste* que nous avons
dit qui les précède, peut faire quelque plai-
sir à nos Lecteurs, nous la leur donnerons
d'autant plus volontiers, que les noms de ceux
qui ont fait un établissement aussi louable,
méritent d'être répandus dans le Monde.

L I S T E

*Des Souscripteurs, des Officiers & du Comité de
la Societé pour l'encouragement des Lettres †.*

S O U S C R I P T E U R S.

A.

Le Comte d'ABERCORN: [le même dont
on a parlé dans la *Bibl. Brit.* à l'occasion de
fcs

† Les noms qu'on trouvera marquez d'une étoile,
sont ceux de quelques nouveaux Membres, que nous
avons appris qui sont entrez dans la Societé depuis
que la *Liste* est imprimée.

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 277
ses calculs touchant la vertu attractive de
l'Aiman: *Tome VI. Part. 2. p. 286.*]

Claude AMYAND, Ecuyer: [Chirurgien
du Roi.]

Thomas ARCHER, Ecuyer.

Joséph AYLOFF, Chevalier Baronet.

B.

Robert BARKER, Docteur en Médecine:
[l'Inventeur du nouveau Microscope reflé-
chissant, dont nous avons parlé dans le VIII^e.
Article de la seconde Partie du Tome VII.
de la *Bibl. Brit.*]

Etienne Le BAS, Ecuyer.

Thomas BIRCH, Ministre: [l'un des Tra-
ducteurs & Continuateurs du Dictionnaire de
Bayle, dont on a parlé dans la *Bibl. Brit. T.*
IV. Part. 1 Art. IX.]

George BOWES, Ecuyer.

Gaultier BOWMAN, Ecuyer.

François BURTON, Ecuyer: [Colonel des
Gardes.]

* *Roger* BURGOYNE, Chevalier Baronet.

C.

Le Duc de CHANDOS.

Le Comte de CHOLMONDELEY: [Chan-
celier du Comté de Lancastré.]

Mylord CARTERET: [ci-devant Vice-Roi
d'Irlande: le même dont nous avons parlé
dans le *Tome II. de la Bibl. Brit. p. 373.*]

Mylord CASTLEMAIN.*Mylord* COLERANE.Le Chevalier *George* CHAMPION: [l'un des Aldermans de la Ville de Londres.]*Charles* COTES, Docteur en Médecine. [Membre du Parlement.]*Jean* COTTON, Ecuyer.* *Jean* COTTON, Ecuyer : Fils du précédent.

D.

Guillaume DENNY, Ecuyer.*Jacob* DESBOUVERIE, Chevalier.*Jaques* DOUGLAS, Docteur en Médecine: [le même qui a fait la Dissertation sur le Lis de Guernesey, dont on a donné un Extrait dans la *Bibl. Brit.* T. VIII. P. 2. Art. V.]

E.

Arthur EDWARDS, Ecuyer: [Major des Gardes.]*Richard* ELLYS, Chevalier Baronet.

F.

Brian FAIRFAX, Ecuyer.*Duncan* FORBES, Ecuyer: [Lord Président de la *Session* d'Ecosse.]*Arthur* FORBES, Chevalier Baronet: [Membre du Parlement.]*Thomas* FRE'DERIC, Ecuyer: [Membre du Parlement.]*Char-*

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 279
Charles FRE'DERIC, Ecuyer.

G.

Le Comte de GAINSBOROUGH.
Roger GALE, Ecuyer: [Auteur du Livre
intitulé *Honores de Richmond.*]
Robert GARDEN, Ecuyer.
Jaques GLEN, Ecuyer.
Raoul-Guillaume GREY, Ecuyer.

H.

Le Comte de HARFORD.
Mylord Vicomte HARCOURT.
David HARTLEY, Docteur en Méde-
cine.
Jean HARVEY, Ecuyer.
Jean HERRING, Ecuyer.
Natban HICKMAN, Docteur en Méde-
cine.
Jean HOLLINGS, Docteur en Médecine:
[& Médecin du Roi.]
Addison HUTTON, Docteur en Médecine.
* *Guillaume* HANBURY, Ecuyer.

I.

Arthur JEFFREYS, Ecuyer.
Raoul JENISON, Ecuyer: [Membre du
Parlement.]
Thomas JOHNSON, Ecuyer.

K. Hen-

K.

Henri KELSALL, Ecuyer.

Guillaume KING, Docteur en Droit.

Raoul KNIGHT, Ecuyer.

L.

Le Duc de LEEDS.

Mylord LOVEL.

Nicolas LINWOOD, Ecuyer.

J.... LOCKWOOD, Ecuyer.

George LOGIE, Ecuyer: [Consul de Suede
à Alger.]

Berkeley LUCY, Chevalier Baronet.

M.

Le Duc de MARLBOROUGH.

Daniel MACKERCHER, Ecuyer.

Thomas MANGEY, Docteur en Théologie:
[Prébendier de Durham, Auteur de divers
Ouvrages, & qui publiera dans peu, une belle
Edition de *Philon*.]

Berjamin MARTYN, Ecuyer: [Auteur de
la Tragédie de *Timoléon*.]

Richard MEAD, Docteur en Médecine:
[& Médecin du Roi. &c.]

André MITCHEL, Ecuyer.

Guillaume MOREHEAD, Ecuyer.

N.

Christophe NEVILLE, Ecuyer.

Guillaume NEWLAND, Ecuyer.

Jaques NOEL, Ecuyer: [Frere du Comte de Gainsborough.]

O.

Le Comte d'OXFORD,

Artbur ONSLOW, Ecuyer, Orateur de la Chambre-Basse.

Jaques OGLETHORPE, Ecuyer: [le même dont il est parlé dans la *Bibl. Brit. T. VII. P. 1. Art. VI. p. 186. & suivantes.*]

P.

Le Duc de PORTLAND.

Mylord PAISLEY: [Fils du Comte d'Abercorn.]

Mylord PERCIVAL.

Thomas PATERSON, Ecuyer.

Guillaume PATERSON, Gentilhomme.

R.

Le Duc de RICHMOND.

Le Duc de RUTLAND.

Le Comte de ROCKINGHAM.

André REID, Ecuyer.

Le Docteur RICHARDSON, Maître du College d'*Estmanuel*, à Cambridge.

The.

S.

Le Comte de SHAFTESBURY.

Le Comte STANHOPE.

Jean SARGENT, Gentilhomme.

George SAYER, Archidiacre.

George-Louis SCOTT, Ecuyer.

Ferôme de SALIS, Ecuyer.

Brownlow SHERARD, Chevalier Baronet.

Etienne SLAUGHTER, Gentilhomme.

Hugues SMITHSON, Chevalier Baronet.

Jean SPENCER, Ecuyer : [Frere du Duc
de Marlborough.]

Edouard STEPHENSON, Ecuyer : [ci-devant
Gouverneur d'une Factorerie de la Compa-
gnie des Indes.]

Alexandre STRAHAN, Ecuyer.

Alexandre STUART, Docteur en Médecine : [& Médecin de la Reine.]

T.

Mylord Vicomte TYRCONNEL.

Mylord *Guillaume* TALBOT : [Fils aîné
du feu Chancelier.]

Jean TALBOT, Ecuyer : [Frere du pré-
cedent.]

Henri TALBOT, Ecuyer : [Frere du feu
Chancelier.]

George-Louis TEISSIER, Docteur en Mé-
decine. Ja-

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 283

Jaques THEOBALD, Ecuyer.

Jaques THOMSON, Ecuyer: [Auteur du Poëme sur la mort du dernier Chancelier, & de divers autres Ouvrages Poëtiques.]

Samuel TUFFNELL, Ecuyer.

George TURNBULL, Docteur en Droit.

Jean TURNER, Ecuyer.

George TURNER, Ecuyer.

W.

Jean WARD, Professeur au College de Gresham.

Thomas WATSON, Ecuyer: [Frere du Comte de Rockingham.]

George WATTS, Maître-ès-Arts: [Recteur de l'Eglise de *Lincoln's-Inn.*]

Jaques WEST, Ecuyer.

Paul WHITEHEAD, Ecuyer.

Richard WITHERSTON, Ecuyer.

Humphrey WYRLEY, Ecuyer.



P R E S I D E N T.

Le Duc de *Richmont.*

V I C E - P R E S I D E N T.

Brian Fairfax, Ecuyer.

C U.

CURATEURS.

Le Vicomte *Tyrconnel*.

&

Thomas *Archer*, Ecuyer.

AUDITEURS.

Joseph *Ayliff*, Chevalier Baronet.

Nicolas *Linwood*, Ecuyer.

Jaques *Ruck*, Ecuyer.

Alexandre *Straban*, Ecuyer.

Jaques *Tbéobald*, Ecuyer.

TRESORIER.

Thomas *Birch*, Ministre.

COMITE.

Le Comte d'*Abercorn*.

Le Comte *Stanbope*.

Arthur *Onslow*, Orateur de la Chambre-Basse.

Mylord *Percival*.

Robert *Barker*, Docteur en Médecine.

Thomas *Birch*, Ministre.

Charles *Cotes*, Docteur en Médecine.

Arthur *Edwards*, Ecuyer.

Charles *Frédéric*, Ecuyer.

Roger *Gale*, Ecuyer.

David

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 285

David *Hartley*, Docteur en Médecine.

Jean *Harvey*, Ecuyer.

Addison *Hutton*, Docteur en Médecine.

Benjamin *Martyn*, Ecuyer.

André *Mitchel*, Ecuyer.

Jaques *Ogletborpe*, Ecuyer.

George Louis *Scott*, Ecuyer.

Brownlow *Sberard*, Chevalier Baronet.

Alexandre *Stuart*, Docteur en Médecine.

Jaques *Thomson*, Ecuyer.

George *Turner*, Ecuyer.

Jean *Ward*, Professeur au Collège de Gresham.

Jaques *West*, Ecuyer.

Paul *Whitehead*, Ecuyer.

S E C R E T A I R E.

Alexandre GORDON, Maître-ès-Arts.



La prochaine élection des Officiers de la Société est fixée au 2. de Février 1737.

A R T I C L E III.

A Poem to the Memory of the Right Honorable the Lord *TALBOT*, late Chancellor of Great Britain. By Mr. *Thomson*. C'est-à-dire; *Poëme à l'honneur de feu Mylord TALBOT, Chancelier de la*
Tome IX. Part. II. T Grande

Grande Bretagne. Par Mr. Thomfon. A Londres, chez A. Millar, 1737. in 4^{to}. 371. Vers.

QUoique ce soit notre coûtume de ne faire l'éloge, dans ce Journal, que des personnes qui se sont rendues célèbres dans la République des Lettres; cependant puisque le Poëme de Mr. Thomfon nous fournit l'occasion de parler du feu Chancelier, nous espérons que le Public ne sera pas fâché de trouver ici quelques particularitez de la Vie de ce grand Homme.

Il étoit d'une famille ancienne & distinguée, qui descendoit de Gilbert Talbot, Chevalier Baronet, & Chevalier de la Jarretiere, troisieme fils de Jean, second Comte de Shrewsbury. Charles Talbot, dont nous parlons, étoit le fils aîné de feu le Docteur Guillaume Talbot, Evêque de Durham; il nâquit l'an 1685, & après avoir fait ses humanitez, il s'attacha à l'étude du Droit, & se détermina pour le Barreau, où il acquit bien-tôt une grande réputation.

Ses occupations d'Avocat, & d'Avocat fameux, ne l'empêcherent pas de servir sa Patrie dans le Parlement: il y fut député en 1719. par la Ville de Tregony en Cornouailles, & la Ville de Durham le choisit pour les deux Parlemens suivans.

Son sçavoir, sa connoissance des Loix &
des

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 287
des Coûtumes du Païs, & sa Probité, déterminerent le Roi George I. à le faire son Procureur * général le 23. d'Avril 1726; & le Roi George II. le fit Chancelier de la Grande Bretagne le 29. Novembre 1733, & Pair du Royaume, avec le titre de Lord Talbot, Baron de Hensol en Glamorganfhire, par Lettres patentes, datées du 5. Décembre de la même année.

Il avoit époufé Cecile, fille de Mr. Charles Matthews, arriere-petite-fille & seule héritiere de Mr. David Jenkins, de Hensol dans la Comté de Glamorgan au Païs de Galles: & c'est de-là que le Chancelier prit le titre de Baron de Hensol, lorsqu'il fut fait Pair du Royaume. Il mourut le 14. de Février 1737, V. S. dans la 52^e année de sa vie. De cinq fils qu'il a eus, il n'y en a que trois qui lui ayent survécu; ſçavoir Guillaume Talbot, présentement Baron de Hensol; Jean, député au Parlement par la Ville de Brecon au Païs de Galles; & George, qui étudie actuellement à Oxford; tous dignes fils d'un très-digne Pere.

Le Chancelier s'est acquis une si belle réputation par ses rares talens, par sa probité, par son affabilité & sa douceur, qu'il est généralement regretté; & peut-être que parmi tous les grands Hommes que l'Angleterre a produits, on auroit de la peine à en

TROU-

* En Anglois, *Sollicitor general.*

288 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
trouver un feul, dont la mort ait caufé des regrets fi univerfels. Cela feul fait fon Eloge, mieux que tous les Panégryriques qu'on pourroit compofer à fon honneur : Auffi n'eft-ce pas dans le deffein d'établir fa réputation que Mr. Thomfon a compofé le Poëme dont on a vû le titre à la tête de cet Article. Il nous dit modèftement, que s'il vient jeter des fleurs fur le Tombeau du Chancelier ; s'il ofe le chanter dans des vers infpirez par la vérité elle-même ; c'eft pour acquerir de la gloire, plutôt que pour augmenter la réputation de Talbot.

Il décrit d'abord en général les Vertus de fon Héros ; enfuite il le confidere fucceffivement au Barreau, comme Chef de la Juftice, dans le Parlement, dans le Confeil, & enfin dans la Vie privée. Par-tout il le trouve également jufté, équitable, défintéreffé, généreux, plein de courage & de fermeté, zélé pour le bien public, incorruptible, incapable de fe prêter aux vûës ambitieufes d'un Miniftre, fçavant lui-même, & Protecteur des gens de Lettres, tendre Pere, Ami fidèle & conftant ; enfin doux, affable, & d'un commerce facile.

Tel eft en général le Portrait que le Poëte fait de Mylord Talbot. Donnons maintenant quelques exemples de la Poëfie de Mr. Thomfon, avec une Traduction Françoife en faveur de ceux qui n'entendent pas l'Anglois.

Nor

*Nor could he brook in studious shade to lie,
 In soft retirement, indolently pleas'd
 With selfish Peace. The SYREN of the Wife,
 (Who steals th' Aonian Song, and, in the shape
 Of Virtue, woos them from a worthless World)
 Tho' deep he felt her charms, could never melt
 His strenuous Spirit, recollected, calm,
 As silent Night, yet active as the Day.
 The more the Bold, the Bustling, and the Bad
 Usurp the Reins of Power, the more behoves,
 Becomes it Virtue, with indignant Zeal,
 To check their Conjurat'ion. Shall low Views
 Of sneaking Int'rest, or luxurious Vice,
 The villain's Passions, quicken more to Toil,
 And dart a livelier Vigour thro' the Soul,
 That those that, mingled with our truest Good,
 With present honour and immortal Fame,
 Involve the good of all? An empty form,
 Vain is the Virtue, that amid the shade
 Lamenting lies, with future schemes amus'd,
 While Wickedness and Folly, kindred Po-
 wers,*

*Confound the World. A TALBOT's, different far,
 Sprung into Action: Action, that disdain'd
 To lose in living Death, one Pulse of Life,
 That might be sav'd; disdain'd for Coward Ease,
 And her insipid Pleasures, to resign*

290 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
*The Prize of Glory, the keen Sweets of Toil,
And those bingb Joys that teach the truly great
To live for others, and for others die* *.

C'est-à-dire: „ Il étoit incapable de goû-
„ ter une vie indolente dans son Cabinet,
„ dans une agréable retraite, où il auroit
„ jouï d'une douce tranquillité, mais dont
„ il auroit seul retiré tout le fruit. Cette
„ tranquillité enchanteresse, qui, comme
„ une Syrène, empruntant le chant des
„ Muses, & se cachant sous la forme de la Ver-
„ tu, tâche doucement de persuader aux
„ Sages de quitter un Monde indigne d'eux,
„ n'eut pourtant jamais le pouvoir d'amol-
„ lir son grand cœur, tout sensible qu'il é-
„ toit à ses charmes; il fut toujours maître
„ de lui-même, toujours tranquille comme
„ la Nuit où regne le silence, & pourtant
„ actif comme la Lumière.

„ Plus des Hommes hardis, entreprenans
„ & méchans veulent usurper l'Autorité,
„ plus il siéd aux gens de bien, plus il
„ est de leur devoir de s'opposer aux efforts
„ des méchans avec un zèle rempli d'indi-
„ gnation. Quoi! faut-il que les vûës for-
„ dides d'un intérêt rampant, ou d'un luxe
„ criminel, Passions des scélérats, ayent plus
„ de force pour les exciter au travail, &
„ pour les rendre ardens & actifs, que ces
„ vûës

* Vers 39 - 67.

„ vûës généreuses, qui, au même tems qu'el-
 „ les nous procurent notre plus grand bon-
 „ heur, embrassent le bien de tous; étant
 „ accompagnées d'honneur pour le présent,
 „ & d'une gloire immortelle pour l'avenir.
 „ Une Vertu qui gémit dans l'inaction sur
 „ les maux présens, & se console par l'es-
 „ pérance d'un avenir plus heureux, tandis
 „ que la Méchanceté & la Folie, qui ont
 „ la même origine, remplissent le Monde de
 „ confusion; une pareille Vertu, dis-je, n'est
 „ qu'un fantôme, qu'une vaine apparence.
 „ Une Vertu, comme celle de Talbot, est
 „ active; il regardoit comme indigne de lui,
 „ de perdre dans l'Indolence un seul mo-
 „ ment qui pût être utilement employé.
 „ Il étoit au-dessous de lui de se procurer
 „ une lâche tranquillité, & les insipides plai-
 „ sirs qui l'accompagnent, au prix de la
 „ gloire, des plaisirs vifs du travail, & de
 „ cette noble satisfaction, qui apprend à
 „ ceux qui sont véritablement grands, à vi-
 „ vre & à mourir pour les autres „.

Il y a du plaisir à lire la description que
 le Poëte fait de son Héros, assis sur le siège
 de la Justice.

*Plac'd on the Seat of Justice, there he reign'd,
 In a superior sphere of cloudless Day,
 A pure Intelligence. No Tumult there,
 No dark Emotion, no intemp'rate Heat,
 No Passion e'er disturb'd the clear Serene*

292 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
That round him spread. A Zeal for Right, alone,
The Love of Justice, like the steady Sun,
Unbating ardor lent; and now and then,
Against the sons of Violence, of Pride,
And bold deceit, his Indignation gleam'd.
As Intuition quick, he snatch'd the Truth,
Yet with progressive Patience, step by step,
Self-diffident, or to the Slower kind,
He thro' the Maze of Falshood urg'd it on,
Till, at the last evol'd, it full appear'd,
*And even the Loser own'd the just Decree *.*

C'est-à-dire: „ Affis sur le Trône de la
 „ Justice, il regna-là comme une Intelligence
 „ pure, dans une Sphère supérieure, où la
 „ clarté du jour n'est jamais obscurcie par
 „ le moindre nuage: aucun trouble, au-
 „ cune émotion, aucune vivacité mal re-
 „ glée, aucune passion n'altera jamais la
 „ tranquille sérénité qui étoit répandue au-
 „ tour de lui. Le zèle pour la Droiture, l'a-
 „ mour de la Justice, comme un Soleil bril-
 „ lant, le pénétroit d'une ardeur constante; &
 „ si quelquefois il faisoit paroître de l'indi-
 „ gnation, c'étoit contre les injustes, les
 „ orgueilleux, & ceux qui font si hardis
 „ que d'employer l'Artifice & l'Imposture.
 „ Il sçeut saisir la vérité aussi rapidement
 „ que l'œil apperçoit la lumière: cepen-
 „ dant,

* Vers. 130 - 145.

„ dant, soit qu'il se défiât de lui-même, ou
 „ par condescendance pour ceux qui ne
 „ comprennent pas aisément, il dévoiloit la
 „ vérité peu-à-peu, la tiroit des labyrin-
 „ thes de l'imposture, jusques à ce qu'étant
 „ pleinement développée, elle parût dans
 „ tout son éclat; tellement que celui-là-
 „ même qui perdoit sa cause, étoit forcé
 „ de reconnoître la Justice du Décret qui
 „ le condamnoit „.

Cette dernière particularité est vraie à la lettre; nous pourrions la confirmer par plusieurs exemples: contentons-nous d'un seul. On sçait que dans la dernière Cause que le Chancelier jugea peu de jours avant sa mort, il expliqua si clairement les raisons du Décret qu'il prononça contre une Dame de la première qualité, en faveur du fils même de cette Dame, qu'elle reconnut publiquement, en présence de la Cour, que le Décret étoit juste.

Quelques Eloges que Mr. Thomson donne au Chancelier dans ce Poëme, nous osons assurer que le Public ne les défavouera point. Et pour ce qui est de la Poësie de Mr. Thomson, ceux qui entendent l'Anglois, pourront en juger par les morceaux que nous en avons rapportez; car nous l'avoüons; la Traduction que nous en avons donnée ne représente l'Original que bien foiblement.

Remarquons en finissant, qu'outre plusieurs Pièces de Poësie que Mr. Thomson a publiées, il est l'Auteur d'un Poëme *sur la Liberté*,

294 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
berté, qui est fort estimé, & dont nous nous
proposons de rendre compte dans un de
nos Journaux suivans.

ARTICLE IV.

APPENDIX à l'Histoire du Concile de Trente. N^o. I. DISCOURS HISTORIQUE sur la Reception de ce Concile, particulièrement en FRANCE. [Suite de l'Extrait qu'on a donné de la nouvelle Traduction de cette Histoire, par Mr. *Le Courayer*.]

CE DISCOURS HISTORIQUE, qui est de Mr. *Le Courayer*, nous a paru trop curieux pour le passer sous silence. Il n'est pas surprenant qu'en *Italie*, où l'autorité des Papes en matières spirituelles est très-grande, le Concile de *Trente* fût d'abord reçu sans aucune opposition. La République de *Venise*, fut des premières à donner l'exemple de soumission aux Décrets de ce Concile, en en ordonnant l'observation dans toute l'étendue de ses Etats. Le Pape en eut tant de joye qu'il envoya de tous côtez copie de cette acceptation, & que, pour marquer sa reconnoissance à la République, il lui fit présent du Palais de *St. Marc*, que *Paul II.* avoit fait bâtir pour son propre usage à *Rome*. La *Pologne*, peu de tems après, reçut aussi,

aussi, fans beaucoup de peine, le Concile, à la persuasion du Cardinal *Commendon*. Ce Cardinal avoit trouvé le moyen de gagner le Roi *Sigismond*, qui se déclara pour l'acceptation, fans s'arrêter à prendre les avis du Sénat: le Sénat ne s'y opposant point, la chose passa bien-tôt en loi.

Elle souffrit un peu plus de difficultez en *Espagne*, où le Conseil trouva des inconveniens à recevoir des Décrets qui, en plusieurs points, donnoient atteinte à l'autorité des Rois, & à la juridiction des Evêques. Cependant *Philippe II.*, croyant que l'intérêt & la tranquillité de ses Etats demandoient, au moins pour la forme, une acceptation pure & simple, ordonna qu'elle eût lieu; & pour cet effet il fit assembler plusieurs Conciles Provinciaux en *Espagne*, où tout se passa selon ses desirs. Mais quelque respectueuse que fût en apparence cette acceptation, la Cour de *Rome* n'en fut pas contente, parce qu'elle s'étoit faite par l'autorité du Roi, fans parler de celle du Pape, qui prétendoit, au contraire, que tout auroit dû se faire en son nom. D'ailleurs ce Prince, en faisant recevoir dans ses Etats le Concile de *Trente*, s'étoit réservé le droit de déterminer l'observation de ses Décrets par les loix & les usages du Royaume. Car, comme on le voit par une Lettre de Mr. de *St. Sulpice*, Ambassadeur de *France* en *Espagne*, *Philippe* ayant appris la résolution où étoit *Charles IX.* de ne rien autoriser qu'en

pre-

prenant les précautions nécessaires pour bien conserver les droits anciens des Rois ses predecesseurs & de l'Eglise Gallicane, il approuva grandement la delibération, & declara qu'il étoit de même vouloir pour adviser en ce qui lui toucheroit.

C'est ce qui se confirme encore plus fortement par la manière dont le Concile fut reçu dans les *Païs-bas*, & par la Declaration qu'y fit, en conséquence des ordres de *Philippe, Marguerite, Gouvernante* de ces Provinces, *Que comme entre autres Articles il y en avoit quelques-uns concernant les Regales, droits, hauteurs & prééminences de Sa Majesté, ses Vassaux, Etats & Sujets, lesquels, pour le bien & repos du païs, & pour n'arrêter & retarder l'effet de la Ste. Religion, & éviter tout débat, contradiction & opposition, ne conviendroit changer ni innover, spécialement à l'endroit de la Jurisdiction laïque, jusqu'alors usitée, ensemble du droit de Patronage laïque, aux Indults, droits de Nomination, & connoissance de Causes en matière possessoire de Bénéfices, &c. à tous lesquels droits, & autres semblables, Sa Majesté n'entendoit être dérogé par le dit Concile, il falloit pour le mieux effectuer & mettre à dûë exécution, en accommoder l'observance à la qualité & nature de chacun Païs & Province.*

Mais ces difficultez ne furent rien en comparaison de celles qui s'éleverent en *France*, où la Cour de *Rome*, malgré tous ses efforts, n'a jamais pû obtenir la publication & l'acceptation en forme de ce Concile. Aussitôt que *Pie IV.* eût confirmé ses Décrets, le
Nonce

Nonce *Santa Croce*, à qui on en envoya plusieurs Exemplaires, fut chargé de les présenter au Roi, & à la Régente sa Mere, & d'en demander la publication. Mais après en avoir delibéré avec *tous les Présidens de la Cour de Parlement de Paris, & autres personnages notables*, on ne jugea pas à propos de passer outre, tant à cause des Articles qui paroissent blesser les Libertez du Royaume, que pour ne pas irriter davantage les Reformez. Le Pape informé de ce mauvais succès, prit d'autres mesures. Il engagea l'Empereur, le Roi d'*Espagne* & le Duc de *Savoie* à joindre leurs sollicitations aux siennes, pour porter Charles IX. à faire recevoir le Concile dans ses Etats. Il y eût même une Assemblée indiquée à *Nancy* dans cette vûë, pour le 25. de Mars 1565, où ce Prince fut invité & pressé de se rendre. Mais après s'en être excusé, il déclara par écrit, *qu'il ne pouvoit prendre aucune résolution sur cette affaire, sans en avoir delibéré avec les Princes de son sang & son Conseil.*

En 1567, les Docteurs de la Faculté de Théologie de *Paris* firent une nouvelle tentative pour obtenir l'acceptation du Concile. *Ces Docteurs*, dit Mr. *Simon* *, *étoient en ce tems-là tout-à-fait devouez à la Cour de Rome. Il y en avoit même parmi eux qui croyoient qu'on ne pouvoit recevoir en France le Concile de Trente, avec la restriction, fauf nos Libertez*

&

* Lett. Chois. Tom. 1.

298 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
& nos Usages, sans avoir auparavant consulté
le Pape. Pour obtenir donc ce qu'ils sou-
haitoient, ils firent une députation à *Char-*
les IX. qui n'eut aucun succès. Car le Roi,
sans rejeter ouvertement la demande de la
Faculté, remit l'affaire à un autre tems. Cinq
ans après, *Gregoire XIII.* chargea le Cardi-
nal *Ursino* de renouveler ses instances auprès
de ce Prince. „ Le prétexte de la Légation,
„ dit Mr. *Le Courayer*, étoit de féliciter
„ le Roi sur le Massacre de la *St. Barthe-*
„ *lemi*, que l'on préconisoit à *Rome* comme
„ une œuvre de zèle & de religion, tandis
„ qu'on le détestoit ailleurs comme une ac-
„ tion également cruelle & infame. Le Car-
„ dinal *de Lorraine*, toujours attentif à profi-
„ ter des conjonctures, pour faire recevoir
„ un Concile à la conclusion duquel il avoit
„ eu tant de part, & dont il prétendoit se
„ prévaloir contre le parti des Reformez,
„ crut le tems favorable pour obtenir le
„ consentement de la Cour de *France*, & en-
„ gagea le Pape à charger son Légat de le
„ demander. Mais la Cour jugea, au con-
„ traire, que l'occasion étoit moins favora-
„ ble que jamais. En effet, dans la crain-
„ te que les Protestans, reveillez par l'affai-
„ re odieuse de la *St. Barthelemi*, ne prissent
„ le parti de se réunir tous ensemble, on
„ ne trouva pas à propos d'augmenter leurs
„ soupçons par la publication du Concile,
„ faite sans aucune nécessité. Ainsi le Lé-
„ gat eut beau presser & faire des remon-
„ tran-

„ trances, le Roi le paya de belles paroles; &
 „ content de lui réitérer les assurances de
 „ son zèle pour la Religion, & de son atta-
 „ chement pour le Saint Siége, il le ren-
 „ voya comblé de promesses & chargé d'ex-
 „ cuses, au défaut de quelque chose de plus
 „ réel „.

Henri III. fut à peine parvenu à la Couronne, qu'il fit déclarer au Nonce du Pape, *Qu'il ne falloit point de publication du Concile pour ce qui étoit de foi, que c'étoit chose gardée dans son Royaume. Mais, pour quelques autres articles particuliers, ne pouvant le Concile être publié, pour quelque occasion de ce qui s'étoit passé, qu'il feroit exécuter par ses Ordonnances ce qui étoit porté par le Concile.* Quelque raisonnable que fût cette déclaration, Rome ne s'en contenta pas, & poursuivit toujours sa pointe avec la même ardeur. Peut-être même Henri auroit-il enfin consenti à la publication du Concile, si la crainte qu'il avoit des entreprises de la Maison de *Guise* ne l'eût forcé à prendre d'autres mesures. Dans la Préface de l'Edit de pacification, donné en Septembre 1577, il déclara, *Qu'il donnoit cet Edit en attendant qu'il eût plu à Dieu de lui faire la grâce, par le moyen d'un bon, libre & légitime Concile, de réunir tous ses sujets à l'Eglise Catholique.* Preuve manifeste qu'il ne reconnoissoit point pour tel celui de *Trente*. Aussi dans l'Edit publié dans les Etats de *Blois*, sur l'article de Discipline Ecclésiastique, il se contenta de prendre des Décrets

300 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
du Concile ce qui lui parut de plus utile
pour la Discipline, & de plus conforme aux
Loix du Royaume, sans faire aucune mention
du Concile même, ni lui donner aucune au-
torité.

L'Assemblée générale du Clergé, qui se
tint deux ans après à *Melun*, fit là-dessus
de vives remontrances à ce Prince, qui ne
servirent qu'à l'irriter, & à l'indisposer tou-
jours davantage contre le Concile. Cepen-
dant le Cardinal de *Lorraine*, voyant que ni
les sollicitations des Papes & de leurs Non-
ces, ni les instances du Clergé, n'avoient
produit jusqu'alors aucun effet, tenta une
autre voye, qui lui réussit en quelque façon.
Ce fut d'engager les Métropolitains à tenir
des Conciles Provinciaux, & à y faire re-
cevoir les Décrets du Concile de *Trente* par
parties, comme il avoit fait lui-même dès
l'an 1564, à son retour du Concile. C'est
ce qui occasionna les Conciles de *Rouen*,
de *Tours*, de *Bordeaux*, de *Bourges*, d'*Aix*
& de *Toulouſe*, qui se tinrent alors, & dans
lesquels les Evêques embrasserent la Profes-
sion de Foi de *Pie IV*, & firent des règle-
mens conformes à ceux du Concile de *Tren-
te*. „ Mais comme c'étoit moins par son
„ autorité que par celle de ces Synodes
„ particuliers, que ses Décrets avoient
„ quelque poids en *France*, & que d'ailleurs
„ on en avoit omis plusieurs que *Rome* eût
„ bien voulu faire passer, il fallut en reve-
„ nir au premier systême, & tâcher de fai-
„ re

„ re recevoir le Concile par l'autorité lé-
 „ gislative de l'Etat, comme on l'avoit dé-
 „ ja tenté tant de fois fans pouvoir y réüf-
 „ fir ". C'est à quoi s'appliqua l'Assemblée
 du Clergé tenuë à *Paris* en 1582, dont le
 Roi éluda la remontrance, sous prétexte d'en
 délibérer avec son Parlement; & celle qui
 se tint trois ans après au même lieu, & qui
 eut aussi le même sort. Car ce Prince ayant
 fait examiner de nouveau cette affaire,
 par son Conseil & quelques-uns des plus
 distinguez du Parlement, il déclara, *Qu'il*
différoit & remettoit à un autre tems sa réso-
lution sur la demande du Clergé, & que cependant
il falloit travailler à l'extirpation de l'hérésie &
au maintien de la Foi.

Ce que les *Guijés* n'avoient pû obtenir du
 Roi par la voye des sollicitations & des re-
 montrances, ils se proposerent de l'avoir
 en ruinant ce Prince, & en déchirant le
 Royaume. Par un Traité secret de ligue, fait
 entre eux & le Roi d'*Espagne* à *Joinville*,
 le 31. de Décembre 1584, ils s'engagerent
 solennellement à faire recevoir le Concile
 de *Trente* en *France*: Et les Etats de *Blois*
 s'étant tenus quatre ans après, ils profite-
 rent avec soin de cette occasion pour renou-
 veller leur demande. Le Roi voulant leur
 accorder quelque chose, ordonna une Con-
 férence, où l'affaire se débattit avec beau-
 coup de chaleur, & se termina comme la
 plûpart des Conférences, c'est-à-dire, sans
 qu'on pût convenir de rien. Ce Prince ayant

été assassiné l'année suivante, les Ligueurs ne manquèrent pas de saisir la première conjoncture favorable qui se présenta pour exécuter leur dessein. Dans une Assemblée tumultuaire qui se tint à *Paris* au mois d'Août 1593. la chose ayant été de nouveau mise en délibération, à la sollicitation du Légat du Pape, on résolut d'accepter le Concile. „ La publication s'en fit solem-
 „ nellement deux jours après par les Li-
 „ gueurs, qui renouvelèrent le serment de
 „ la Ligue; & après un discours de remer-
 „ ciment que le Légat en fit à l'Assemblée,
 „ on en alla rendre publiquement graces
 „ à Dieu dans l'Eglise de *St. Germain l'Au-*
 „ *xerrois*. Mais un consentement donné dans
 „ un tems de revolte, par une troupe de
 „ Factieux, ne pouvoit pas donner d'auto-
 „ rité au Concile dans le Royaume; & a-
 „ près le rétablissement de la tranquillité pu-
 „ blique, il fallut en revenir à solliciter de
 „ nouveau la même acceptation, parce que
 „ l'on sentit bien l'inutilité de l'autre ”.
 „ Aussi lorsqu'en 1595 on négocia à *Rome*
 „ la reconciliation d'*Henri IV.*, une des con-
 „ ditions qui lui fut prescrite, & qui fut
 „ promise par les Cardinaux *D'Offat & Du*
 „ *Perron*, fut de faire recevoir & publier le
 „ Concile de *Trente* ”. Cependant cette
 condition ne put être exécutée, quelque
 restriction qu'on y eût apporté. Car le
 Roi ayant envoyé au Parlement dans cette
 vûe un projet d'Edit, agréé de la Cour de

Rome.

Rome, & même actuellement signé & scellé, ce Corps y fit tant de difficultez, que ce Prince fut obligé de le retirer, & changea lui-même si bien de sentiment, que ce fut en vain que l'Assemblée du Clergé le sollicita dans la suite à diverses reprises d'ordonner l'acceptation du Concile.

Après la mort de ce Prince, on renouvela les mêmes sollicitations; mais *Marie de Medicis* n'eut garde d'entreprendre dans un tems de Minorité, ce que le feu Roi n'avoit osé risquer avec tout le pouvoir que lui donnoient sa valeur & sa réputation. Elle éluda donc les instances du Clergé, comme avoit fait *Henri*, & renvoya à d'autres tems une demande qui avoit été aussi souvent rejetée que proposée. Cependant, comme cela n'étoit arrivé que par l'opposition du Conseil ou du Parlement, les Amis de la Cour de *Rome* se flatterent que, s'ils pouvoient faire demander l'acceptation du Concile par les Etats du Royaume en corps, elle ne seroit point refusée. Ainsi, dans l'Assemblée des Etats de 1614. & 1615, la Chambre du Clergé mit tout en œuvre pour engager la Noblesse & le Tiers Etat, qui ne voulut jamais y entendre. Et *Louis XIII.*, arrêté par cette opposition, ne jugea pas à propos de passer outre, & de satisfaire le Clergé, sur une chose qu'il ne pouvoit lui accorder sans mécontenter la plus grande partie de son Royaume. Aussi, lorsque dans la conférence de *Loudun*, le Prince de *Condé* eût deman-

304 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
dé que ce qui avoit été fait touchant le Concile de *Trente*, sans l'autorité du Roi, fût réparé, & les choses remises en l'état qu'elles étoient auparavant; le Roi fit réponse le 6 de Mai 1616, *Que ce qui avoit été fait par le Clergé sur la publication du Concile de Trente. n'avoit été approuvé par Sa Majesté, & n'avoit eu aucune suite, & qu'il ne permettroit pas qu'il y fût rien fait ci-après, sans ni contre son autorité* *.

C'est ainsi que s'en allerent en fumée tous les efforts, tant des Papes que du Clergé, pour faire recevoir ce Concile en *France*. Car quoique depuis les Assemblées du Clergé aient renouvelé de tems en tems la même demande, on peut regarder leurs sollicitations plutôt comme de pures formalitez, que comme des démarches bien sérieuses, qui aussi n'aboutirent jamais à rien. Le Concile avoit si fort entrepris sur l'autorité temporelle des Princes & sur les droits des Evêques, que cela en rendit toujours l'acceptation impraticable en *France*, où l'on est plus délicat sur ces articles que dans aucun autre Pais *Romain*. Dans l'Assemblée même des Etats de la Ligue en 1593, où l'on étoit si disposé à tout faire pour le Pape, le Président *le Maître & Guillaume Du Vair* chargez de l'examen des Décrets de ce Concile, en trouverent un nombre considerable assez contraires aux Libertez & aux Droits

* Dup. Mem. p. 609.

Droits du Royaume, pour suspendre pour un tems l'acceptation des Ligueurs. Mr. *Le Courayer* nous en donne ici la Liste, telle qu'on la trouve dans l'Histoire de Mr. *De Thou*, de qui il a tiré la plupart des faits qui composent ce Discours. Cette Liste lui a paru nécessaire, pour faire juger de la solidité des motifs qui ont empêché jusqu'ici l'acceptation du Concile en *France*. Elle est trop longue pour l'insérer ici; on peut recourir aux sources; nous dirons seulement qu'elle contient 23. Articles, tous très-importans. On auroit pu y en ajouter bien d'autres, du moins aussi contraires aux usages & aux Libertez des Eglises de *France*. „ Mais, dit l'Auteur, „ ce qu'il y a de plus essentiel, c'est que le fondement même de ces „ Libertez est absolument détruit, soit par „ l'opinion de la supériorité du Pape sur le „ Concile, insinuée assez fréquemment dans „ plusieurs de ces Décrets; soit par l'anéantissement de l'autorité des Evêques, qu'on „ prend à tâche de ne faire regarder partout que comme les Vicaires du Pape, à „ qui on donne le pouvoir absolu de les „ juger & de les déposer; soit enfin, par une „ usurpation manifeste sur l'autorité des „ Princes, que l'on sçait bien n'avoir aucun „ supérieur dans les matières purement temporelles. Doit-on être surpris après cela, „ que sur des difficultez de cette nature la *France* n'ait jamais pû consentir à „ l'acceptation de Décrets qui ne tendoient „ rien

„ rien moins qu'au renversement de toutes
 „ ses maximes, & par lesquels *en un trait*
 „ *de plume*, comme le dit *Pasquier* *, *le Pa-*
 „ *pe acquerroit plus d'autorité, qu'il n'auroit pu*
 „ *faire dès & depuis la fondation de notre*
 „ *Christianisme*”.

Au reste, cette opposition que le Concile de *Trente* a eüe en *France*, ne regarde proprement que les Décrets de Discipline: Car en matière de Doctrine il est certain que ce Concile y a été accepté, si-non dans les formes, du moins tacitement, soit parce que dans les disputes qui s'y sont élevées, l'on y a toujours pris ses décisions pour règle: soit parce que la profession de foi de *Pie IV.* y a été adoptée par tous les Evêques, soit parce que les Prélats de ce Royaume dans leurs Conciles Provinciaux ou Diocésains & dans les Assemblées du Clergé, ont toujours fait profession de se soumettre à sa Doctrine: soit, enfin, parce que dans les oppositions même que les Etats ou les Parlemens du Royaume ont formées contre l'acceptation de ce Concile, ils ont toujours déclaré qu'ils embrassoient la foi contenuë dans ses Décrets.

A l'égard de l'*Allemagne*, la publication du Concile n'y rencontra pas tout-à-fait les mêmes difficultés qu'en *France*. *Pie IV.* ayant d'abord envoyé *Visconti*, Evêque de *Vintimille*, à l'Empereur *Ferdinand*, pour l'en-

gager

* Lett. Chois. T. 1. p. 250.

zager à en faire recevoir les Décrets, ce Prince s'y montra assez disposé, pourvû que le Pape voulût accorder aux Laïques l'usage du Calice, & aux Ecclésiastiques la permission de se marier. *Pie* se trouva embarrassé de la condition, & s'en expliqua pathétiquement dans le Consistoire. Il crut cependant devoir donner quelque chose au tems, & aux instances d'un Prince qui lui étoit aussi affectionné que *Ferdinand*, & dont les sollicitations se trouvoient encore fortifiées par celles du Duc de *Baviere*. Il consentit donc à leur accorder le Calice pour leurs peuples à certaines conditions; mais il fut inflexible sur le mariage des Prêtres. Ce peu de condescendance ne laissa pas d'obliger l'Empereur & *Maximilien* son fils, qui ne s'opposèrent plus à l'acceptation du Concile. Mais l'impossibilité qu'il y avoit de la proposer aux Etats de l'Empire, où l'on sçavoit bien que les Protestans y formeroient toujours des oppositions insurmontables, ne permit jamais d'en faire une Loi de l'Empire. Si les Prélats Catholiques & les Princes de la même Communion s'y sont soumis, ce n'a été qu'autant que cela a pu s'accommoder avec les Loix respectives de leurs Pais. Et ces acceptations modifiées & restreintes en cent différentes manières, font autant de Conciles différens de celui de *Trente*, qui n'y a presque rien retenu de général que le nom.

„ Telle a été, dit Mr. *Le Courayer*, la dif-
 V 4 „ férente

„ férente fortune de ce Concile dans les
 „ diverses Provinces Catholiques de l'*Eu-*
 „ *rope*. Car pour l'Orient , comme les E-
 „ véques n'y avoient point été invitez , il
 „ n'est pas furprenant qu'ils n'ayent tenu au-
 „ cun compte de ce qui s'y étoit décidé.
 „ Une partie des décisions ne regardant que
 „ des disputes agitées parmi nos Théolo-
 „ giens , elles leur devoient être tout-à-fait
 „ inintelligibles ; & c'eut été embarasser leur
 „ foi , au lieu de l'éclairer , de leur propo-
 „ ser des Doctrines dont la plûpart regar-
 „ doient bien moins la substance de la foi
 „ que la manière particuliere dont s'expri-
 „ moient les Théologiens de nos Ecoles
 „ sur différens points de religion ; manière
 „ qui étoit tout-à-fait inconnüe aux Orien-
 „ taux ". Si ces paroles sont remarqua-
 „ bles , celles par lesquelles l'Auteur finit ce
 „ Discours ne le sont pas moins.

„ Les faits que l'on a recueillis dans ce
 „ Discours , sont tous tirez , dit-il , des His-
 „ toriens les plus fidèles , & des Actes les
 „ plus authentiques du tems. On laisse à
 „ chacun à faire les réflexions que ces faits
 „ présentent d'eux-mêmes ; & il ne me con-
 „ vient , ni de les prévenir , ni d'inspirer des
 „ préjugés dans une matière où chacun doit
 „ juger pour soi-même. Rien de plus saint
 „ que les vûes qu'on a eûes dans la con-
 „ vocation du Concile , où l'on parut ne se
 „ proposer que de combattre les erreurs ,
 „ d'éteindre le Schisme , de reformer les
 „ abus ,

„abus, & de rendre à l'Eglise sa pureté &
 „la paix”. [On conviendra aisément que
 les vûes des Princes en demandant le Con-
 cile étoient des plus louables; mais en
 est-il de même de celles de la Cour de Ro-
 me en le convoquant? Mr. *Le Courayer* lui-
 même, dans le paragraphe précédent, dit
 en autant de termes, que *le Concile n'avoit*
pour but que de condamner les Protestans, &
de justifier les pratiques d'Occident. Etoient-
 ce-là des vûes bien saintes?] „Tout ce
 „qui répond à ces vûes doit être re-
 „çu & respecté. Mais si l'on trouve
 „que l'on s'en est écarté en différens
 „points, on doit regarder ces écarts com-
 „me une suite des foiblesses qui se mêlent
 „presque toujours dans les actions où les
 „hommes ont quelque part, & ne pas con-
 „fondre la foi avec des décisions qui n'en
 „ont que la forme. Car c'est dans ces sor-
 „tes d'occasions qu'on doit éprouver, selon
 „le précepte de *St. Jean* *, *si les Esprits*
 „*sont de Dieu; & qu'il faut,* comme le dit
 „*St. Paul* †, *que les Esprits des Prophètes*
 „*soyent soumis aux Prophètes*”.

A la suite de ce Discours, on trouve l'E-
 pitre dédicatoire de l'Archévêque de *Spalatro*
 au Roi *Jaques I*, & l'addition qu'il avoit fai-
 te au Titre de cette Histoire en la publiant.
 Mr. *Le Courayer* dit, dans un mot d'Avertis-
 sement,

* I Jean. IV. 1.

† I Cor. XIV. 32.

310 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
sement, que s'il a inseré l'un & l'autre dant cet
endroit. „ c'est moins pour en conserver le
„ souvenir, que pour faire remarquer au
„ Public quelle étoit la légereté de ce Prélat,
„ ou de retourner à *Rome*, s'il avoit aussi
„ mauvaise opinion de cette Cour & de cette
„ Eglise qu'il le publie dans ces deux Pièces,
„ ou d'en parler aussi désavantageusement, s'il
„ ne la croyoit pas assez corrompuë pour
„ être obligé de s'en separer, comme il le
„ marque dans une Lettre de 1622. à *Joseph*
„ *Hall*, Doyen de *Worcester*, & si tout ce qu'il
„ avoit dit contre elle dans ses deux Libel-
„ les Apologétiques de sa Retraite, n'étoit,
„ comme il l'avance dans une autre de ses
„ Lettres, que *des déclamations populaires, sans*
„ *aucunes raisons* ”.

Voici le Titre en question :

HISTOIRE du Concile de TRENTE. Dans laquelle on découvre tous les artifices qu'employa la Cour de ROME pour empêcher qu'on n'y exposât la vérité des Dogmes, & qu'on ne traitât de la reforme de la PAPAUTE' & de l'Eglise.

L'Epître dédicatoire est trop longue, & dans le fond trop peu intéressante, pour l'insérer ici. Nous nous contenterons d'en extraire un ou deux passages, par lesquels on pourra juger du reste. „ Jusqu'ici l'usage des Con-
„ ciles avoit été de découvrir les faussetez,
„ les abus & les erreurs. Mais depuis que
„ dans les derniers Siècles les Papes se sont
„ si fort aggrandis, & que de Ministres &
„ de Serviteurs de l'Eglise ils s'en sont ren-
„ dus

„ dus les Maîtres & les Monarques; de
 „ peur que les Conciles ne fervissent à les
 „ faire connoître pour ce qu'ils sont, ou
 „ ne les rendissent tels qu'ils devoient être,
 „ ils ont, par des inventions & des strata-
 „ gèmes diaboliques, ou empêché ou détruit
 „ les véritables Conciles, & corrompu ou
 „ opprimé ceux à la convocation desquels
 „ ils avoient été forcez de donner leur con-
 „ sentement, n'épargnant ni artifices, ni
 „ fraudes, ni violences pour étouffer la vé-
 „ rité, & pour faire servir au contraire ces
 „ Assemblées à l'aggrandissement de leur au-
 „ torité, & à l'oppression de la liberté de
 „ l'Eglise. C'est ce qui s'est vû clairement
 „ dans le dernier Concile de *Trente*, qui, quoi-
 „ qu'il nous ait été donné pour un Concile
 „ légitime, pur, & saint, a été néanmoins
 „ rempli de fraudes, de tromperies, de pas-
 „ sions, & de violences, que l'Auteur de
 „ cette Histoire a découvertes avec beau-
 „ coup de soin, & exposées dans le détail le
 „ plus exact „.

Parlant ensuite du bonheur qu'il avoit eu
 de se procurer une Copie manuscrite de cer-
 te Histoire, qui sans cela probablement n'au-
 roit jamais vû le jour, il dit, „ Puissé V.
 „ M. recevoir cet Ouvrage comme un autre
 „ *Moïse*, que la Providence a préservé du
 „ naufrage auquel l'Auteur l'avoit destiné,
 „ pour en faire un sacrifice à l'honneur de
 „ la Papauté, si connoissant, comme je faisois,
 „ qu'il y avoit découvert tous les mystérieux
 „ ref-

312 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
 „ ressorts de la Cour de *Rome*, & le danger
 „ qu'il couroit de périr, je ne l'eusse remis
 „ entre les mains de V. M., afin que pré-
 „ servé par sa pieté & par son zèle, il puis-
 „ se servir à tirer le peuple de Dieu de la
 „ tyrannie de ce *Pbaraon* qui le tient ac-
 „ cablé sous la servitude, & enchaîné dans
 „ les fers de ce Concile faux & déréglé ”.

A R T I C L E V.

Histoire Civile & Ecclésiastique d'Ecosse,
 par Mr. R. Keith. *Second Extrait.* [On
 peut voir le premier dans la première Partie
 du Tome VIII. de cette Bibliothèque, pag.
 1, & suiv.]

LE second Livre de l'Ouvrage de Mr. Keith
 contient l'Histoire Civile d'Ecosse depuis
 le mois d'Août 1560. jusqu'en Mai 1568,
 que l'infortunée Reine Marie se refugia en
 Angleterre; & le troisième Livre, qui finit
 ce Volume, renferme l'Histoire Ecclésiasti-
 que durant le même espace de tems. Sans
 suivre notre Auteur pied à pied, nous nous
 contenterons de rapporter les particularitez
 les plus remarquables durant ce période de
 l'Histoire d'Ecosse.

On a vû dans l'Extrait * du premier Livre de

* Biblioth. Britan. Tom. VIII, 4. Part. pag.
 41 - 49.

de cette Histoire, comment la Reformation fut établie en Ecosse, après qu'on eût conclu à Edimbourg un Traité de Paix entre la France, l'Angleterre & l'Ecosse. François II. Roi de France & Epoux de la Reine Marie étant mort peu de tems après *, cette Princesse souhaita de retourner en Ecosse, & fit demander un Sauf-conduit à la Reine Elifabeth pour passer par l'Angleterre: mais on ne voulut pas le lui accorder, parce qu'elle avoit toujours refusé, & refusoit encore de ratifier le Traité d'Edimbourg. La raison de ce refus étoit, qu'il étoit porté par l'Article VI. de ce Traité, que le *Roi & la Reine de France & d'Ecosse s'abstiendroient désormais pour toujours de prendre le Titre & les Armes d'Angleterre.* Marie voulut bien consentir à ne les point prendre *pour le présent*; mais elle ne vouloit en aucune manière s'engager à ne les point prendre dans la suite. C'est ce que Mr. Keith lui-même nous dit: mais il n'a garde de remarquer, que cette conduite de la Reine d'Ecosse pouvoit faire soupçonner avec justice, qu'elle n'attendoit que l'occasion de faire valoir les Droits qu'elle prétendoit avoir sur l'Angleterre †; car, de l'aveu même de notre Auteur, elle regardoit toujours Elifabeth comme une bâtarde.

La Reine d'Ecosse se hazarda de retourner
ner

* Le 4. Décembre 1560.

† V. Rapin, Hist. d'Anglet. Tom. VI, p. 183, 184, & p. 191, 192.

314 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
ner dans son Royaume, sans passer par l'Angleterre, & sans Sauf-conduit: elle arriva à Leith au mois d'Août 1561 *, ayant heureusement échappé aux vaisseaux Anglois, qu'Elisabeth avoit envoyé croiser sur les côtes de France, pour se saisir de sa personne, dit Mr. Keith; & il y a quelque apparence qu'il ne se trompe pas en ce point: car outre que *Hollinsbed & Buchanan*, lesquels il cite, avouent que la Reine d'Angleterre avoit fait mettre quelques gros vaisseaux en mer, Throckmorton, Ambassadeur de cette Princesse à la Cour de France, lui avoit insinué d'une manière assez claire, dans une Lettre qu'il lui écrivit avant le départ de Marie, qu'il seroit à propos d'envoyer secretement des gens dans tous les ports de France, pour sçavoir quand & comment la Reine d'Ecosse s'embarqueroit: Et Elisabeth elle-même se défend assez mal d'avoir envoyé des vaisseaux en mer dans ce tems-là. prétendant que ce n'avoit été que pour donner la chasse à quelques Pirates qui infestoient les côtes de son Royaume. C'est l'excuse qu'elle allegue dans une Lettre que notre Auteur rapporte.

La Reine d'Ecosse, tranquille dans ses États, se choisit un Conseil privé, & il paroît par les personnes sur lesquelles son choix tomba, qu'elle étoit résolue à suivre les Conseils des Protestans, n'ayant pas trouvé dans
le

* Les uns disent le 19, les autres le 20, & d'autres le 21.

le parti Catholique ce qu'elle en avoit espéré, comme Randolph, Envoyé de la Reine Elifabeth en Ecoffe, l'écrivit à Cecil, Secretaire d'Etat *. Jaques, Prieur de St. André & Frere naturel de la Reine, fut son seul favori, & eut tout pouvoir à la Cour; l'Evêque Leslie prétend, que bien des gens croyoient qu'il avoit formé le dessein de se rendre maître de la Couronne.

„ La Reine fit son entrée dans Edimbourg
 „ le 12 Septembre 1561. Elle dina au Châ-
 „ teau: en en sortant après dîner, le pre-
 „ mier objet qu'elle apperçut fut un en-
 „ fant de six ans, qui sembloit descendre
 „ du Ciel; il lui présenta une Bible, un
 „ Pseautier, & les clefs du Château, & lui
 „ récita quelques vers. Ensuite la Reine
 „ rencontra une espece de spectacle, dans le-
 „ quel on représentoit les punitions terri-
 „ bles que Dieu avoit infligées aux Idolâ-
 „ tres. On y voyoit Coré, Dathan & A-
 „ biran, consumez par le feu en offrant un
 „ Sacrifice. On avoit eu dessein de repré-
 „ senter aussi un Prêtre brûlé à l'Autel en
 „ faisant l'élevation; mais le Comte de
 „ Huntley, qui portoit l'Epée devant la
 „ Reine, ne voulut pas le souffrir † ..

Il y avoit sans doute beaucoup de har-
 dieffe

* Dans une Lettre qu'on trouve ici, p. 188, 189: elle est datée du 7. Sept. 1561.

† Tiré de la même Lettre de Randolph.

316 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
diessé & d'indiscrétion à présenter un pareil
spectacle à une Reine zélée pour la Reli-
gion Catholique : Cependant Randolph ne
dit point qu'elle en ait témoigné la moindre
indignation, & Mr. Keith, assez fertile en
Réflexions contre les Protestans, n'en fait
aucune sur ce sujet.

Comme les frontieres d'Angleterre &
d'Ecosse étoient infestées de Bandits, qui, a-
près avoir fait leur coup, se retiroient dans
l'un ou dans l'autre Royaume, les deux Rei-
nes convinrent de se les livrer recipro-
quement ; & Marie en particulier établit une
Cour de Justice à Jedburg, pour connoître
de ces desordres. Le Prieur de Saint-An-
dré fut établi premier Juge de cette Cour.
Buchanan dit *, que bien des gens cro-
yoient que c'étoit moins pour faire honneur
à ce Seigneur, que pour l'exposer au dan-
ger de perdre la vie parmi ces Brigands.
Mr. Keith entreprend de refuter cela. Il re-
marque d'abord que ce fut le Conseil de la
Reine, dont le Prieur lui-même étoit, qui
le chargea de cette commission. *Il n'en fut donc
pas chargé contre son gré ; & ce ne fut pas la
Reine qui l'éloigna, de sa propre autorité †.* De
plus, il étoit si bien accompagné, qu'il n'a-
voit aucun lieu de craindre pour sa vie ‡.
Cette seconde raison est un peu meilleure
que

* *Rerum Scotticarum Lib. XVII, p. m. 626.*

† Keith, p. 200.

‡ La-même.

que la première: car le Prieur auroit fort bien pû être la dupe du Conseil, & même de la Reine dans cette occasion.

Ce qui pourroit faire croire que Marie avoit dessein d'éloigner au moins son Frere, & qu'elle agissoit en cela par le Conseil des Catholiques, c'est qu'immédiatement après le départ du Prieur, on vit arriver à Edimbourg l'Archévêque de St. André, les Evêques de Dumblain & de Cathness, accompagnez d'un si grand nombre de Catholiques, que la Ville en étoit remplie. L'Evêque de Ross fut aussi fait Membre du Conseil privé & Président de la Cour Souveraine de Justice à Edimbourg *. Les bons Protestans prirent l'allarme à cette occasion, sur-tout parce qu'ils virent que la plupart de ceux en qui ils pouvoient se fier, avoient suivi le Prieur: Cependant ils eurent lieu de se rassurer bien-tôt par son retour; car il ne fut pas absent un mois entier †; & il avoit si peu perdu les bonnes graces de la Reine, qu'elle le fit Comte de Mar peu de tems après §, & ensuite Comte de Murray, qui est le titre que nous lui donnerons désormais.

Le

* Randolph, Lettre à Cecil, rapportée par Keith, p. 203, 204, datée le 7. Décembre, 1561.

† Les Instructions que la Reine lui donna sont datées du 12. Novembre, & il étoit déjà de retour le 7. Décembre, lorsque Randolph écrivit la Lettre qu'on vient de citer.

§ Entre le 6. & le 12. de Février 156½.

Le grand crédit qu'il avoit à la Cour, donna de la jalousie au Comte de Huntley, le principal appui des Catholiques d'Ecosse. Il forma le dessein d'enlever la Reine (peut-être de son consentement) & de lui faire épouser George Gordon *, son fils aîné. Il se tenoit toujours armé; mais son complot ayant été découvert, le Comte de Murray marcha contre lui, & le défit dans un combat, où Huntley fut tué †. Son fils aîné s'étant sauvé chez le Duc de Châteleraud son Beau-pere, fut detenu prisonnier par un ordre exprès de la Reine; & le 18. de Février 1567, il fut conduit à Edimbourg, où on lui fit son Procès comme complice de la trahison de son Pere. Ses ennemis, dit Mr. Keith, eurent si peu d'égard aux formalitez ordinaires de la justice, qu'il n'y eut point d'accusation dressée contre lui que le jour même qu'il fut conduit à la Barre; & la violence avec laquelle on agissoit alors étoit telle, qu'il fut bien-tôt trouvé coupable de haute trahison, & condamné à être pendu & écartelé comme Traître, *selon le*
ben

* Mr. Keith dit, qu'il paroît par les Archives que ce jeune Seigneur étoit déjà marié: mais il ne rapporte aucune pièce originale pour le prouver. Mr. de Rapin dit (*ubi infra*) que ce Seigneur étoit Gendre du Duc de Châteleraud; mais il étoit peut-être veuf alors.

† Voyez Rapin Hist. d'Anglet. Tom. VI, Liv. XII, p. m. 202, 203.

bon plaisir de la Reine *. ,, Cette clause de sa
 ,, sentence lui sauva la vie. La Reine tou-
 ,, chée de compassion pour les malheurs qui
 ,, avoient accablé depuis peu cette illustre Fa-
 ,, mille, suspendit l'exécution de la senten-
 ,, ce, contente d'envoyer Gordon au Châ-
 ,, teau de Dunbar, pour y être retenu
 ,, prisonnier, jusqu'à nouvel ordre,.. Il fut
 élargi dans la suite, après que la Reine eût
 épousé le fils du Comte de Lenox, & il ren-
 dit de grands services à sa Bienfaitrice.

Nous voici arrivez à un endroit des plus
 importans de l'Histoire d'Ecosse. C'est le
 Mariage de la Reine Marie. On peut en
 voir un détail curieux dans Mr. de Rapin †;
 & comme Mr. Keith s'accorde assez bien
 avec lui dans tout ce qu'il y a d'essentiel,
 nous ne rapporterons que les particularitez
 que l'Historien François a omises.

On trouve ici ‡ les Instructions de la
 Reine Elifabeth à son Envoyé Randolph,
 touchant le Mariage de Marie. Il paroît
 par ces Instructions, que la Reine d'Angle-
 terre ne vouloit en aucune manière consen-
 tir que celle d'Ecosse épousât un Prince
 des Maisons de France, d'Espagne ou d'Au-
 triche.

* Comparez ce recit avec celui de Mr. de Rapin,
 la même.

† Tom. VI, Livre XVII. p. 204, 205, 207,
 209 - 215.

‡ Keith, p. 242; & 245.

320 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
triche. Elle vouloit que le choix de Marie tombât sur une personne qu'elle pût aimer & dont elle pût être aimée, afin d'être heureuse dans son domestique : sur une personne propre à se concilier le respect & l'amour de ses sujets ; enfin, sur une personne qui ne pût point alterer l'amitié & l'union qu'il y avoit entre l'Angleterre & l'Ecosse. A ces conditions Elisabeth promettoit de faire examiner les prétentions de Marie sur la Couronne d'Angleterre, & de la faire declarer son Héritiere présomptive, en cas que ses prétentions se trouvasent fondées. La Reine d'Ecosse pressoit Elisabeth de nommer elle-même l'Epoux qu'elle lui destinoit : Mais Elisabeth ne jugea pas à propos de le faire dans les Instructions qu'elle fit tenir à son Envoyé, pour être communiquées à Marie : cependant il faut que Randolph ait eu des ordres secrets de proposer le Lord Dudley, qui fut ensuite Comte de Leicester. Car cet Envoyé écrivit à Cecil, Secrétaire d'Etat d'Elisabeth, que le Comte de Murray approuvoit assez ce choix, mais que la Reine y faisoit beaucoup de difficultez. C'étoit, disoit-elle, une chose au-dessous d'elle que de consentir à un Mariage si inégal. Mais quand même elle y consentiroit par déférence pour la Reine Elisabeth, quelle sûreté trouveroit-elle dans un pareil Mariage ? Le Parlement, dit-on, assurera son droit à la Couronne d'Angleterre. Mais
ne

ne ſçait-on pas que ſouvent ce qu'un Parlement fait, le Parlement ſuivant le défait? Au lieu que ſi elle épouſoit un Prince puiffant, il ſeroit en état de faire valoir ſes Droits, malgré l'oppoſition du Parlement.

Non obſtant cela, l'Envoyé d'Elifabeth jugea que la Reine d'Ecoſſe ne laiſſeroit pas que de prendre un Mari en Angleterre, mais non pas celui qu'on lui propoſoit. „ Je „ comprends, dit-il à Cecil *, par ce que „ m'a dit un de ceux qui approchent la „ Reine, qu'elle jettera l'ancre entre Dou- „ vres & Barwick, mais non pas, peut-être, „ précifément où nous ſouhaitons”. En effet, elle fit revenir bien-tôt après le Comte de Lenox en Ecoſſe, ſous prétexte de le rétablir dans ſes biens †, mais en effet pour ſe conſeiller avec lui ſur le parti qu'elle avoit à prendre. Il arriva à Edimbourg le 27. de Septembre 1564. La Reine Elifabeth avoit prié Marie d'empêcher ce voyage du Comte; & cependant elle lui donna des Lettres de recommandation pour la Reine d'Ecoſſe, comme il paroît évidemment par la Réponſe de celle-ci ‡. Peu de tems après, Elifabeth

* Dans une Lettre à Cecil, datée du 14. d'Avril, 1564. Keith. p. 252.

† Ayant été dans le Parti des Anglois ſous Henri VIII, il fut obligé de ſe retirer en Angleterre, où il épouſa Marguerite Douglas, fille de Marguerite Reine d'Ecoſſe.

‡ Mr. Keith la rapporte, pag. 255.

beth se plaignit de ce que Marie avoit reçu le Lord Lenox, quoiqu'il eût été en son pouvoir de le retenir en Angleterre, si elle eût voulu. Ce qui peut nous faire croire, que quoiqu'elle fit semblant de vouloir s'opposer au Mariage de Marie avec le fils de ce Comte, elle n'en étoit pourtant pas fâchée dans le fonds; puisque peu de tems après elle permit au Lord Darnley *, qui n'avoit pas suivi son Pere en Ecoſſe, de l'aller trouver. Ils étoient Catholiques Romains l'un & l'autre; mais ſans doute qu'Elisabeth aimoit mieux que Marie épouſât un Sujet, quoique Papiſte, que non pas un Prince puiffant, qui eût été en état de cauſer des troubles en Angleterre.

Quoi qu'il en ſoit, elle permit au Lord Darnley d'aller en Ecoſſe pour trois mois, afin d'y participer au rétaſſement de ſon Pere. Il y arriva au mois de Février 1567, & fut très-bien reçu de la Reine. On s'apperçut bien-tôt, qu'elle ne le regardoit pas d'un œil indifférent, & qu'elle avoit deſſein de l'épouſer; ce qui alarma tout le Royaume, au moins tous les Proteſtans, & même pluſieurs Catholiques, comme entre autres le Duc de Châteleraud, qui ſe croyoit perdu ſans reſſource ſi la Reine épouſoit le Lord Darnley, à cauſe de l'inimitié qu'il y avoit entre leurs Familles. Randolph, qui prévoyoit les fâcheuſes conſequences de ce Mariage,

* Fils du Comte de Lenox.

riage, représente à Cecil * le tort qu'on a eu de permettre à ce Seigneur de passer en Ecosse; puisqu'en le retenant en Angleterre, on auroit prévenu bien des maux.

Le Comte de Lenox parut d'abord vivre en bonne intelligence avec le Comte de Murray; mais celui-ci connut bien-tôt ce qu'on devoit attendre de l'autre, puisqu'il se joignit avec tous ceux qui étoient les moins bien-intentionnez pour le repos de l'Ecosse: Et le Lord Darnley ne tarda pas long tems à faire connoître ses dispositions par rapport au Comte de Murray: car s'étant fait montrer sur la Carte de l'Ecosse les biens que ce Comte y possédoit, il dit que c'étoit trop: ce qui parvint aux oreilles de Murray, qui s'en plaignit à la Reine, laquelle ordonna à Darnley de faire des excuses au Comte †. Ceci fait voir, que Murray, outre les raisons d'Etat, avoit des raisons d'intérêt de s'opposer au Mariage de la Reine avec Darnley.

Le Conseil d'Angleterre jugea aussi que ce Mariage étoit préjudiciable aux deux Royaumes, & donna son avis par écrit à la Reine Elisabeth, signé de douze Membres du Conseil d'Etat ‡: Sur quoi le Chevalier Nicolas

* Dans une Lettre datée du 20. Mars, 1564. Keith. p. 270. 274.

† Là-même.

‡ Mr. Keith nous le donne ici, p. 274, 275.

324 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
colas Throckmorton fut dépeché en Ecoſſe, pour faire de nouvelles inſtances auprès de la Reine Marie, afin de la détourner de ce Mariage.

Pendant la Reine Marie étant à Sterling au mois de Mai 1565. elle envoya chercher le Comte de Murray, & lui témoigna beaucoup d'amitié : étant avec lui dans la Chambre de Darnley, elle lui montra un Ecrit, contenant une promeſſe d'approuver ſon Mariage, & le pria de le ſigner. Il lui demanda du tems : mais elle le lui refuſa, le preſſant de ſigner ſur le champ, pluſieurs Seigneurs ayant promis de ſigner auſſi après lui. Alors il le refuſa tout net, diſant à la Reine, qu'elle ſe deſhonoreroit dans le monde, ſi elle forçoit ainſi quelques Seigneurs d'approuver ſon Mariage, ſans avoir premierement pris l'avis de ſon Conſeil ; ſurtout puifque Lethington, qu'elle avoit envoyé à la Reine d'Angleterre, étoit ſur le point d'arriver en Ecoſſe. Murray ajouta, qu'il déſapprouvoit ce Mariage, parce qu'il craignoit que Darnley ne fût oppoſé à la vraie Religion, ſur quoi il ſe retira aſſez mécontent de la Reine *.

Peu de jours après, le Chevalier Nicolas Throckmorton arriva en Ecoſſe avec le Lord Lethington ; ils ſe rendirent d'abord à Edimbourg. La Reine qui étoit encore à Ster-

* Dans l'Appendix du II. Livre. p. 160. Extrait d'une Lettre de Randolph, datée du 8. Mai. 1565.

Sterling, envoya ordre à Lethington de retenir Throckmorton quelque tems à Edimbourg, parce que son dessein étoit de créer Darnley Chevalier, Comte & Duc avant que de voir l'Envoyé d'Elifabeth, afin qu'il ne pût pas la détourner de ce dessein. Mais Throckmorton se rendit en diligence à Sterling, & fit d'abord demander audience à la Reine. Il y fut admis l'après-midi du jour même de son arrivée *, & représenta à Marie, combien la Reine d'Angleterre désapprouvoit la précipitation avec laquelle elle s'étoit conduite dans cette affaire, & le peu d'égard qu'elle témoignoit pour sa bonne sœur, en épousant un homme qui avoit si fort manqué de respect pour sa Souveraine, en s'engageant, sans son consentement, dans une affaire de si grande importance.

La Reine d'Ecosse répondit qu'elle n'avoit point manqué de communiquer cette affaire à Elifabeth à tems, c'est-à-dire aussi-tôt qu'elle eût fixé son choix. Qu'elle s'étonnoit fort que ce choix fût condamné, puisqu'excepté les Maisons d'Autriche, de France & d'Espagne, on lui avoit laissé la liberté de choisir un Epoux où elle jugeroit à propos: Qu'elle croyoit que le Lord Darnley ne pouvoit manquer d'être agréable à la Reine d'Angleterre & à ses sujets, aussi bien qu'à la Nation Ecossoise, étant parent de la

Reine

* Le 15. Mai 1565.

326 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
Reine Elifabeth & d'elle-même, & issu du
sang Royal d'Angleterre & d'Ecoffe.

Il faut avouer que ces raisons étoient assez
plausibles, aussi est-il certain que Throck-
morton parut assez embarrassé à y répondre.
Il se reduisit à faire voir que le choix de
Marie ne satisfaisoit pas au trois conditions
qu'on lui avoit fait proposer par Randolph *:
mais on ne nous dit point comment il fit
voir cela. Il y a apparence qu'il insista par-
ticulierement sur ce que Darnley étoit Ca-
tholique ; mais la Reine elle-même étant de
cette Religion, pouvoit répondre que cette
objection étoit aussi forte contre elle, que
contre l'Epoux qu'elle avoit choisi. Quoi
qu'il en soit, les remontrances & les raison-
nemens de Throckmorton ne produisirent
aucun effet, & peu de momens après qu'il
eût eu audience, la Reine conféra à Darnley
les Titres dont nous avons parlé, excepté ce-
lui de Duc d'Albanie, qu'elle promit de ne
lui point donner, qu'elle ne sçût premiere-
ment comment Elifabeth prendroit ce qui
s'étoit déjà passé ; ajoutant qu'elle ne l'é-
pouferoit pas de trois mois.

Cependant Throckmorton dit expresse-
ment à sa Maîtresse, que la Reine d'Ecoffe
étoit si charmée ou si enchantée de Darnley,
qu'il ne croyoit pas qu'elle pût tenir sa pa-
role ;

* Voyez ci-dessus, p. 320.

role ; & il avertit la Reine Elifabeth , qu'il n'y avoit plus d'autre voye de prévenir ce Mariage que la force ouverte , toute négociation étant deormais inutile. Ceci est tiré d'une Lettre de Throckmorton* même , dans laquelle il rend compte à Elifabeth du succès de son Ambassade. Il ajoute à la fin , que de tous les partis qui avoient été proposez à la Reine d'Ecosse , celui qui plaisoit le plus à ses Oncles , étoit le Prince d'Espagne : que l'affaire avoit été bien plus avancée qu'on ne l'avoit cru en Angleterre , & qu'elle auroit certainement réussi , si le Comte de Murray & le Lord Lethington ne l'eussent fait échouer ; qu'enfin , puisqu'il falloit que Marie se choisit un Epoux en Angleterre ou en Ecosse , elle ne pouvoit pas faire un choix plus agréable à ses Oncles , que celui auquel elle s'étoit déterminée. Ce qui n'est pas surprenant , puisque le Lord Darnley étoit un zélé Catholique. Aussi Murray & tous les bons Protestans étoient-ils fort fâchez de *l'extrême folie* de la Reine , ce sont les propres termes de Randolph † , & gémissoient du triste état de leur Patrie , dont ils prévoyoit les malheurs & la ruine.

Ils sçavoient en quel danger étoit la Religion Protestante ; ils voyoient que l'Union
entre

* Inferée par Mr. Keith , p. 276. & suiv. datée du 21. Mai 1565.

† Dans une Lettre à Cecil , datée du 2. Juillet , 1565 , & rapportée par Mr. Keith , p. 285. & suiv.

328 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
entre l'Angleterre & l'Ecosse étoit sur le point d'être rompuë: Ils avoient fait serment de maintenir l'une & l'autre, & étoient engagez d'honneur à sacrifier leur vie, plutôt que de souffrir qu'on y portât la moindre atteinte. Le Comte de Murray donc, & quelques autres des principaux Seigneurs firent de très-humbles remontrances à la Reine, lui représentant les dangers où elle s'exposoit elle-même avec tout le Royaume, en persistant dans le dessein d'épouser un Papiste: ils tâcherent de lui faire comprendre l'extrémité où elle seroit reduite, si elle venoit à être attaquée, soit au dedans soit au dehors du Royaume.

Mais rien ne fut capable de persuader cette Princesse. Elle cachoit même si peu le dessein qu'elle avoit déjà formé de persécuter les Protestans, que non seulement elle en parloit assez ouvertement, mais elle fit même arrêter quatre des principaux d'entrè les Reformez à Edimbourg. Ce qui jetta si fort l'allarme parmi eux, que plusieurs Marchands commencerent à mettre leurs effets en sureté. Ceci est tiré d'une Lettre de Randolph * que Mr. Keith rapporte, & sur laquelle il fait quelques Remarques. Il demande d'abord *quel danger on avoit à craindre du Mariage de la Reine avec Darnley, jeune homme sans expérience, sans amis, sans argent,*

* A Cecil, datée du 4. Juillet, 1565. Keith, p. 291. & suiv.

gent, que rien, en un mot, ne pouvoit rendre formidable? Qu'eût-ce été, ajoute-t-il, si la Reine eût épousé un Prince de la Maison de France, d'Espagne, ou d'Autriche, selon le projet qu'on avoit d'abord formé! J'avoue qu'en ce cas le danger auroit été plus grand. Mais n'avoit-on donc rien à craindre d'une Princesse Papiste jusqu'à la Bigotterie, mariée à un Prince de la même Religion, & qui d'ailleurs réunissoit en sa personne les Droits des deux Couronnes d'Angleterre & d'Ecosse? Mr. Keith, qui voudroit encore paroître Protestant, ignore-t-il, quel est l'esprit dominant du Papisme? Et, puisque même avant son Mariage la Reine commençoit à découvrir ses mauvaises intentions contre les Reformez, ceux-ci n'étoient-ils pas bien fondez à prendre l'allarme?

Pour ce qui est des quatre Personnes que la Reine fit arrêter, Mr. Keith nous dit d'après Knox, que „ les Freres (c'est-à-dire les Protestans) s'étant assemblez proche d'Edimbourg, prirent la résolution „ de se défendre, & nommerent huit personnes, deux pour chaque quartier d'Edimbourg, qu'ils chargerent de prendre „ soin que les Freres fussent bien armez: „ Que la Reine en ayant été avertie, elle „ envoya ordre au Prévôt de la Ville, de „ se saisir de quatre des principaux, & de „ les mettre en prison au Château d'Edimbourg, sans autre forme de procès”. Mr. Keith prétend refuter cela par le témoignage

330 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
gnage de l'Archévêque Spottiswood, qui
dit que „ le peuple d'Edimbourg commen-
„ ça à se mutiner, formant diverses affem-
„ blées, & armant les Bourgeois: ce qui ir-
„ rita si fort la Reine, qu'elle s'approcha
„ promptement d'Edimbourg, & qu'à son
„ arrivée les Chefs de la Faction (ceux-là
„ mêmes qui furent arrêtez suivant Knox
„ & Randolph) s'enfuirent & furent décla-
„ rez Rebelles”. Mais tout homme im-
partial n'en croira-t-il pas plutôt deux té-
moins contemporains, & qui étoient sur les
lieux, qu'un Historien qui n'a vécu que
pluſieurs années après les événemens qu'il
raconte? Ajoutons, qu'il ne paroît pas que
les Bourgeois d'Edimbourg aient fait alors
aucun acte de rebellion; ils se sont seule-
ment mis en état de se défendre, en cas
qu'on voulût les attaquer: ce qu'ils n'avoient
que trop lieu de craindre.

En effet, la Reine assembla le plus de trou-
pes qu'elle put à Edimbourg: ce qui obli-
gea les Comtes de Murray & d'Argyle d'as-
sembler leurs amis, & de se tenir sur leurs
gardes.

On a vû ci-dessus *, que vers le mi-
lieu de Mai la Reine Marie promit de diffé-
rer son Mariage de trois mois; & que
Throckmorton ne croyoit pas qu'elle pût te-
nir cette promesse: il ne se trompa point;
car le 29. de Juillet suivant † elle épousa le
Lord

* Pag. 326.

† 1565.

Lord Darnley, & lui donna immédiatement après, le titre & l'autorité de Roi: ce que Mr. Keith prend la liberté de blâmer en elle; & c'est presque la seule chose qu'il ait trouvé à reprendre jusques ici.

Une des premières choses que la Reine fit après son Mariage, fut de rendre la liberté au Lord Gordon, qui avoit été en prison depuis la malheureuse affaire du Comte de Huntley son Pere, & de déclarer le Comte de Murray rebelle. On peut voir dans Mr. de Rapin les suites de cette Déclaration*.

Buchanan, & après lui Mr. de Rapin †, disent que la Reine, au commencement de son Mariage, avoit fait mettre dans les Actes publics & sur la Monnoye le nom du Roi avant le sien, mais que bien-tôt après elle voulut que le sien précédât celui du Roi: Mr. Keith s'inscrit en faux contre ce fait. Il prétend que moins d'un mois après son Mariage la Reine signoit déjà avant le Roi dans les Lettres qu'elle écrivoit; mais que par rapport aux Actes publics, il n'y en a pas un seul où le nom de la Reine se trouve après celui du Roi: Et pour ce qui est de la Monnoye, il avoue qu'il y a un ordre du Conseil, daté du 22. Décembre 1565, pour frapper des pièces d'argent, nommées *Mary Ryall*, sur lesquelles le nom de la Reine est mis avant celui du Roi. Mais il soutient qu'on

* Hist. d'Angleterre Tom. VI, Livr. XVII. p. 215.

† Là-même, p. 217.

332 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
qu'on ne trouve aucune pièce de Monnoye où le nom du Roi soit mis avant celui de la Reine. Nous ne sçaurions éclaircir ce dernier fait; mais nous remarquerons que Mr. Keith lui-même rapporte une Lettre * du Chevalier Guillaume Drury, Commandant du Fort de Barwick, au Secrétaire Cecil, dans laquelle il dit expressement, qu'il y a de la méfintelligence entre le Roi & la Reine, causée entre autres raisons, parce que la Reine avoit décrié la Monnoye où le nom du Roi se trouvoit avec le sien, & qu'au lieu qu'au commencement de son Mariage il signoit le premier, elle ne vouloit plus le souffrir alors. Ce témoignage d'un contemporain, qui demeuroit sur les frontieres d'Ecosse, & qui écrit à un Secrétaire d'Etat, ajoute sans doute beaucoup de poids aux témoignages de Knox & de Buchanan.

Mr. Keith n'a pas jugé à propos de faire lui-même l'histoire du Meurtre de David Riccio †; il se contente de nous renvoyer à Knox, à Buchanan & à Melvil. Il nous communique pourtant deux pièces originales. La première est une Lettre de la Reine Marie à l'Archévêque de Glascow, son Ambassadeur en France, dans laquelle elle lui fait l'histoire du Meurtre de Riccio, s'accor-

* Datée du 16. Février 1565. c'est-à-dire 1566. suivant la nouvelle manière de compter.

† Mr. de Rapin écrit Rizzo.

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 333
s'accordant assez bien, dans les circonstances
essentiellés, avec le recit de Mr. de Rapin *.

La seconde Pièce que Mr. Keith nous donne sur cette affaire, se trouve dans l'Appendix †. Elle est intitulée, *Discours sur les Troubles arrivez dernièrement en Ecosse, entre la Reine Marie & le Roi Henri son Epoux, & divers Comtes, Barons, Gentilsbommes, Bourgeois, Marchands & Artisans le 9. Mars, 1562. Ecrit à Berwick, en Avril 1566.* Comme cette Pièce est curieuse & peu connue, nous en donnerons le précis.

Le 10. Février 1562. le Roi ayant conçu une fort grande haine contre David Riccio, envoya George Douglas, fils de son Oncle Archibald Douglas Comte d'Angus, au Lord Ruthuen, qui étoit malade, pour lui déclarer que cet Italien continuoit d'insulter le Roi de tant de manières qu'il ne pouvoit plus le souffrir, & qu'il étoit de son honneur de s'en venger; sur quoi il demandoit conseil au Lord Ruthuen; qui répondit d'abord qu'on ne pouvoit se fier au Roi, qui étant jeune & facile, découvroit aussi-tôt à la Reine les conseils que ses plus fidèles Serviteurs d'entre la Noblesse lui donnoient, ce qui leur attiroit la haine & l'indignation de cette Princesse. Douglas ayant rapporté cette Réponse au Roi, il jura sur
la

* Hist. d'Anglet. Tom. VI. Livr. XVIII, p. 218, 219.

† No. XI. p. 119, & suiv.

la Bible, qu'il ne révèleroit, ni à la Reine, ni à qui que ce fût, le conseil que Ruthuen lui donneroit. Ce que celui-ci ayant sçu, & comprenant que le dessein du Roi étoit de se défaire de Riccio, il crut devoir profiter de cette occasion pour faire rappeler les Seigneurs qui étoient bannis. Il fit donc sçavoir au Roi, qu'il ne se mêleroit point de ses affaires, à moins qu'il ne voulût consentir au rappel & au rétablissement de ces Seigneurs: ce que le Roi promit, à condition que ces Seigneurs s'engageassent par écrit à le soutenir. On dressa donc des écrits, qui furent signez de part & d'autre.

Les Seigneurs s'engagerent 1. A défendre la personne du Roi: 2. A faire enforte que le premier Parlement qui s'assembleroit à leur retour, lui accordât la Couronne, coimme à l'Epoux de la Reine *: 3. A soutenir son droit à la Couronne d'Ecoisse, en cas que la Reine mourût sans laisser d'Héritier: 4. A maintenir la Religion Protestante: 5. A repandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour soutenir l'honneur du Roi: 6. A employer leurs bons offices auprès de la Reine d'Angleterre, pour l'engager à rendre à la Mere & au Frere du Roi leurs titres & droits, &c.

Le

* Car quoiqu'il eût le titre de Roi, cependant il n'avoit point été couronné; & même quoiqu'on lui donnât le titre de Roi par respect, ce titre ne lui avoit jamais été donné par le Parlement.

Le Roi s'engagea de son côté 1. A accorder aux Seigneurs bannis un plein pardon & une parfaite amnistie pour le passé : 2. A ne pas permettre qu'on leur intentât aucune accusation en Parlement, ni qu'on confiscât leurs biens, &c : 3. A les rétablir dans leurs biens, & à les y maintenir de tout son pouvoir : 4. A leur accorder une pleine liberté de professer leur Religion : 5. A les soutenir & les défendre dans toutes les causes justes.

Ces Articles font voir que Mr. de Rapin n'étoit pas tout-à-fait mal fondé à dire, que, „ ce „ fut alors vraisemblablement (c'est-à-dire, „ lorsque le Roi prit la résolution de se dé- „ faire de Riccio) qu'il fit sçavoir à ces „ Seigneurs (exilez) qu'ils pouvoient re- „ tourner en Ecosse ; soit qu'il ne leur don- „ nât que des espérances générales de quel- „ que Révolution qui leur seroit avantageu- „ se, ou qu'il les instruisît de ses desseins „ les plus secrets * ”. Il paroît par ces Ar- ticles, non que le Roi *les instruisit de ses desseins*, ni *qu'il leur donna simplement des espérances générales* ; mais qu'il s'engagea solennellement à les rétablir.

La Pièce d'où nous avons tiré ces Articles, contient ensuite un détail très-circonscancié du Meurtre de Riccio.

Le

* Rapin, Hist. d'Anglet. *Tom. VI. Livre XVII.*
p. 218.

Le Samedi 9. Mars 1568., le Roi ayant soupé plutôt qu'à l'ordinaire, envoya chercher le Comte de Morton, les Lords Ruthuen & Lindfay, & les autres complices: il entra le premier dans la Chambre de la Reine, qui étoit à souper avec la Comtesse d'Argyle & David Riccio. Le Roi n'avoit pas été long-tems-là, que les Conspirateurs vinrent. „ Ruthuen entra d'abord feul, & „ dit à la Reine, *Que Votre Majesté ait la bon-* „ *té de chasser David Riccio de votre Cabinet,* „ *car il n'y a été que trop long-tems. Quel mal* „ *a-t il donc fait?* dit la Reine. Ruthuen „ répondit, *Il a fait les plus sanglans outrages* „ *à votre bonheur, au Roi votre Epoux,* „ *à la Noblesse, & à tout l'Etat. Comment* „ *cela?* dit la Reine. *Pour les outrages qu'il* „ *a fait à votre bonheur,* reprit Ruthuen, *je* „ *n'ose en parler. Pour ce qui est du Roi, il* „ *l'a empêché d'avoir la Couronne que vous lui* „ *aviez promise, & lui a fait plusieurs autres* „ *affronts, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter:* „ *A l'égard de la Noblesse, il vous a obligée de* „ *bannir un grand nombre de Seigneurs, & de* „ *confisquer leurs biens: Et par rapport à l'E-* „ *tat, il a été une peste publique, ne souffrant* „ *pas que Votre Majesté fit aucune faveur qui* „ *ne passât par ses mains, prenant des présens* „ *pour tout. obligeant Votre Majesté à confis-* „ *quer les Biens du Lord Ross, parce qu'il ne* „ *vouloit pas lui ceder sa Terre de Melvin, &* „ *engageant Votre Majesté à faire plusieurs au-* „ *tres*

„ *tres choses peu convenables.* Après ce Dif-
 „ cours le Lord Ruthuen pria le Roi de pren-
 „ dre la Reine entre ses bras, laquelle étoit
 „ plus morte que vive, ne sçachant que de-
 „ venir. Elle se leva de table, & se mit en-
 „ tre son Epoux & Riccio, qui la tenoit
 „ par la Robe, & avoit mis l'épée à la
 „ main. Plusieurs des Domestiques de la
 „ Reine qui étoient-là, voulurent se saisir de
 „ Ruthuen; mais il tira l'épée, disant qu'il
 „ perceroit le premier qui mettroit la main
 „ sur lui. Dans ces entrefaites les autres
 „ Conspirateurs entrèrent, sur quoi Ruthuen,
 „ se voyant hors de danger, remit son épée
 „ dans le foureau; & mit la Reine dans les
 „ bras de son Epoux, la priant de n'avoir
 „ point peur, parce qu'on n'en vouloit point
 „ à elle, & lui disant que tout ce qui se
 „ faisoit, se faisoit par l'ordre du Roi. Les
 „ Conspirateurs qui, en se jettant dans la
 „ Chambre de la Reine, avoient renversé la
 „ Table, se saisirent de Riccio, & l'entraî-
 „ nerent hors de la Chambre; Ruthuen,
 „ qui les suivoit, leur ordonna de le con-
 „ duire dans la Chambre du Roi par un che-
 „ min détourné: mais une foule de gens,
 „ qui étoient accourus au bruit, ne permit
 „ pas qu'on l'y conduisît, de sorte qu'on le
 „ poignarda dans la Chambre voisine du Ca-
 „ binet de la Reine ”.

Si ce récit est vrai, Mr. de Rapin a tort
 de dire que „ le Bâtard de Douglas ayant
 „ pris l'épée qui étoit au côté du Roi, la

„ tira du fourreau , & l'enfonça dans le corps
 „ de Rizzo * ”.

Après la mort de ce Favori, la Reine dit
 au Roi, „ Pourquoi avez-vous commandé
 „ cette vilaine action, vous que j'ai élevé
 „ de la bassesse pour vous faire mon Epoux?
 „ En quoi vous ai-je offensé, que vous m'ex-
 „ posez à un pareil deshonneur? Je n'ai eu
 „ que trop de raisons de le faire, dit le Roi;
 „ car depuis que cet Italien a été en crédit,
 „ & que vous l'avez traité familièrement,
 „ vous n'avez plus eu aucun égard pour moi,
 „ vous ne m'avez plus traité avec confiance.
 „ Vous aviez coûtume de venir passer tous
 „ les jours quelque tems avec moi dans ma
 „ Chambre, après dîner; & vous avez cessé
 „ de le faire; & lorsque j'entrois dans vo-
 „ tre Chambre, vous ne me teniez point
 „ compagnie, à moins que Riccio n'y fût;
 „ & après souper vous aviez coûtume de
 „ jouer aux cartes avec lui, jusqu'à une ou
 „ deux heures après minuit. Voilà com-
 „ ment vous en avez agi avec moi depuis
 „ long-tems. La Reine répondit, qu'il n'é-
 „ toit pas bienséant à une femme d'aller
 „ trouver son mari dans sa Chambre, que
 „ c'étoit plutôt au mari d'aller trouver sa
 „ femme. Vous n'étiez pas si scrupuleuse
 „ dans les commencemens, reprit le Roi:
 „ ce n'est même que depuis cinq ou six mois
 „ que ce scrupule vous est venu dans l'es-
 „ prit,

* Rapin, là-même, p. 219.

„ prit, depuis que vous avez commencé à
 „ vivre familièrement avec Riccio. Est-il
 „ donc survenu quelque défaut en ma per-
 „ sonne? Quel mépris vous ai-je témoi-
 „ gné? En quoi vous ai-je offensé, que
 „ vous me fuyiez toujours? Ne suis-je pas
 „ disposé à faire tout ce qu'on peut atten-
 „ dre d'un bon mari? Je suis de basse ex-
 „ traction, je le veux; mais encore je suis
 „ votre Epoux; vous m'avez promis obéif-
 „ sance le jour de notre mariage; vous m'a-
 „ vez promis que je serois en toute chose
 „ votre égal, & que je partagerois tout a-
 „ vec vous: mais c'est à l'instigation de cet
 „ Italien que vous m'avez maltraité. Sire,
 „ repliqua la Reine, c'est vous qui êtes l'au-
 „ teur de l'affront qu'on vient de me faire;
 „ c'est pourquoi je ne veux plus être vo-
 „ tre femme, ni coucher avec vous, & je
 „ ne ferai point contente, que je ne vous
 „ aye causé autant de chagrin que j'en res-
 „ sens maintenant”. Ruthuen, qui étoit
 présent à cette conversation, tâcha de con-
 soler la Reine; & il l'exhorta à demeurer a-
 vec le Roi, & à suivre les conseils de la
 Noblesse, l'assurant qu'alors son Regne seroit
 aussi heureux que celui d'aucun de ses Pré-
 decesseurs l'avoit été.

Le reste de cette Pièce nous apprend l'ar-
 rivée des Seigneurs qui avoient été bannis,
 leur reconciliation avec la Reine, celle de
 la Reine avec le Roi, la permission qu'elle
 lui donna de coucher avec elle, & dont

pourtant il ne profita pas, s'étant endormi si profondement dans son propre lit, qu'il fut impossible de le reveiller pour l'avertir d'aller trouver la Reine. On voit aussi dans la même Pièce comment le Roi, s'étant reconcilié avec la Reine, abandonna à son ressentiment, ceux qui, pour le servir, avoient été empêchés dans le Meurtre de Riccio. On s'inscrit en faux contre ceux qui ont dit, qu'on avoit présenté des pistolets à la gorge de la Reine, & qu'on avoit frappé Riccio si proche d'elle, qu'elle avoit même senti le *froid des lames des épées*; on soutient que Riccio ne fut frappé qu'après qu'on l'eût tiré hors du Cabinet de la Reine; sur quoi on appelle Dieu à témoin.

Comme cette Pièce est anonyme, nous ne sçavons pas bien jusqu'où on peut s'y fier. Mais puisque Mr. Keith a jugé à propos de l'insérer dans son Appendix, il faut qu'il la croye de quelque poids.

La Reine accoucha d'un Fils le 19. Juin 1566. Mr. Keith reconnoît qu'elle ne pouvoit plus souffrir le Roi depuis le Meurtre de Riccio. De sorte que ce malheureux Prince, se voyant entierement negligé, résolut de faire un voyage hors du Royaume, ce que la Reine sçut par une lettre du Comte de Lenox, Pere du Roi. Elle assembla le Conseil là-dessus, & pria le Roi de déclarer en présence de ces Seigneurs, quels sujets de plainte elle lui avoit donné, & pourquoi il avoit pris une résolution si étrange? Le Roi,

Roi, après que la Reine, les Seigneurs du Conseil, & Le Croc Ambassadeur, de France, l'eurent fort pressé de déclarer les motifs qui l'engageoient à partir, répondit qu'on ne lui en avoit point donné sujet, & là-dessus il sortit du Conseil, en disant à la Reine, *Adieu, Madame, vous ne me verrez de long-tems.* Il dit aussi Adieu à tous les Seigneurs, & à Mr. le Croc. Ceci est tiré d'une Lettre * de cet Ambassadeur à l'Archevêque de St. André, Ambassadeur de la Reine d'Ecosse à la Cour de France. On trouve la même chose dans une Lettre du Conseil Privé d'Ecosse à la Reine Mere en France †. Mais il y a lieu de douter, que le Roi eût voulu déclarer les véritables raisons de son mécontentement, dans un Conseil composé de gens qui devoient lui être suspects; puisque c'étoient, ou des Seigneurs qu'il avoit lâchement abandonnez, ou des créatures de la Reine. D'ailleurs il y a lieu de douter que Mr. le Croc, ou le Conseil, ayent voulu écrire en France les véritables raisons des chagrins du Roi, quand même il les auroit déclarées dans le Conseil. Car cet Ambassadeur & ces Conseillers étoient trop bons Courtisans, pour publier les fautes ou les imprudences de la Reine. Ainsi ces deux Lettres, sur lesquelles Mr. Keith fait beaucoup

coup

* Du 15. Octobre, 1566. Keith, p. 345, & suiv.

† Du 8. Octobre, 1566. Keith, p. 347. & suiv.

342 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
coup de fond, ne font pas d'un grand poids
pour contrebalancer le récit de Buchanan*.

Comme notre Auteur glisse fort légèrement sur les circonstances de la Mort tragique du Roi, nous ne nous y arrêterons pas non plus †. Nous remarquerons seulement, qu'il fait quelques observations pour invalider le témoignage d'un François, nommé Nicolas Hubert, autrement Paris, par lequel il sembloit que la Reine avoit eu quelque connoissance du Meurtre du Roi. Mais ces observations sont si embarrassées, que nous avouons que nous n'y comprenons pas grand' chose.

Mr. Keith nous donne après cela une suite de Lettres du Comte de Lenox à la Reine Marie, & de la Reine Marie au Comte de Lenox, touchant le Meurtre du Roi, & les moyens de faire punir les coupables. On avoit affiché sur les portes de la Maison de Ville à Edimbourg un écriteau, dans lequel on accusoit le Comte de Bothwell, Jaques Balfour, David Chulmers, & Jean Spence, d'avoir été les auteurs de la Mort du Roi: on y ajouta quelques autres personnes dans la suite, & en particulier le frere de Riccio, qui lui avoit succédé dans le poste de Secretaire de la Reine pour les dépeches Françoises. Le Comte de Lenox étoit fort disposé à croire

* *Rev. Scoticar. Lib. XVIII, p. m. 654, &c. Rapin, ubi supra, p. 225, 226.*

† Voyez Rapin, *ubi supra, p. 232, & suiv.*

croire que ces personnes étoient coupables. Aussi commença-t-on à instruire le procès de Bothwell, & des autres, à la poursuite principalement du Comte de Lenox; mais avec beaucoup de précipitation, comme il paroît par les Pièces même du procès, que Mr. Keith rapporte. Bothwell fut absous; & deux jours après, il porta le Sceptre devant la Reine au Parlement, qui s'assembla le 14. Avril 1567; preuve évidente de la faveur de la Reine. Ce même Parlement ratifia le don que la Reine lui avoit fait de diverses terres; ce qui fait voir qu'elle gouvernoit ce Parlement à sa fantaisie. Car quoique Bothwell eût été absous, il est certain que quantité de gens le croyoient coupable.

Peu de tems après la tenue de ce Parlement, il arriva une chose que notre Auteur lui-même appelle *infame*. C'est que plusieurs Seigneurs signèrent un Écrit, où ils reconnoissoient que Bothwell étoit innocent du Meurtre du Roi, & le recommandoient à la Reine comme une personne propre à être son Epoux; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que le Comte de Murray lui-même est du nombre des Soucrivans. Mais comme leurs noms ne sont rapportez que sur la foi d'un certain Jean Read *, qui ne les a lui-même rapportez que de mémoire, notre Auteur nous avertit, que Mr. Ander-
son

* Qui servoit de Copiste à Buchanan.

son croit que sa mémoire peut l'avoir trompé dans cette occasion. Quoi qu'il en soit, cet Ecrit, selon que notre Auteur le rapporte, est daté du 19. Avril 1567: ce qu'il est nécessaire de remarquer, parce que Mr. de Rapin * prétend, que cet Ecrit ne fut signé qu'après l'enlèvement de la Reine, qui, suivant lui, arriva le 24. du même mois.

Mr. Keith reconnoît qu'il y avoit eu tout au moins beaucoup d'imprudencé dans la conduite de la Reine. Ses défenseurs prétendent que Bothwell l'enleva de force, & coucha avec elle contre son gré, de sorte que le seul parti qui lui restoit à prendre, c'étoit de l'épouser. Cependant notre Auteur cite un passage de Crawford †, qui dit que la Reine & Bothwell s'aimoient tendrement, qu'on croyoit même qu'il y avoit de trop grandes familiaritez entre eux, de sorte qu'elle se laissa doucement conduire où son amant voulut; & qu'elle auroit pû échapper aisément de ses mains si elle l'eût souhaité, étant accompagnée du Comte de Huntley, & de plusieurs autres personnes. Et avant que d'épouser Bothwell, elle déclara devant le Chancelier, le Président, & les Seigneurs de la Cour de Justice à Edimbourg, qu'elle étoit parfaitement libre: elle épousa ce Favori le Jeudi 15. Mai 1567.

Peu de jours après, elle dépecha Guillaume Chisholm, Evêque de Dunblane, en France,

* Là - même, p. 241.

† Un Manuscrit.

ce, pour excuser ce Mariage précipité. On trouve ici les Instructions qu'elle lui donna. C'est un panégyrique-très-étudié de Bothwell, & une justification artificieuse de sa propre conduite. Un point sur lequel elle passe condamnation, c'est d'avoir épousé un Seigneur qui ne faisoit pas profession de la Religion Catholique: car Bothwell étoit Protestant.

La Reine envoya aussi un Ambassadeur en Angleterre avec des Instructions semblables.

Cependant, comme son Mariage avoit fait une infinité de mécontents, & extrêmement scandalisé le peuple, divers Seigneurs formèrent un Parti pour se saisir de la personne de Bothwell, & peut-être aussi de la Reine. Ils se rendirent maîtres d'Edimbourg, où ils publièrent des proclamations, dans lesquelles ils accusoient Bothwell de s'être saisi par force de la personne de la Reine, de l'avoir épousée malgré elle, après s'être séparé de sa première femme, & avoir tué le Roi, & de vouloir aussi se défaire du jeune Prince. C'est pourquoi ces Seigneurs commandèrent à tous les fidèles sujets de venir les joindre dans trois heures, pour délivrer la Reine, & punir son Ravisseur.

Lorsque les Seigneurs confédérés s'approchèrent d'Edimbourg, la Reine & Bothwell se flatterent que le Gouverneur du Château & le Prevôt de la Ville étant leur créatures, on repousseroit vivement les Confédérés.

346 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
rez. „ Mais, dit là-dessus Crawford *, lors-
„ que le peuple a perdu toute affection pour
„ son Prince légitime, les Rebelles peu-
„ vent tout entreprendre impunément. La
„ plupart des habitans étoient gagnez pour
„ ne faire aucune résistance. On pratiqua
„ le Gouverneur du Château, on le gagna
„ aussi en lui donnant de l'argent, de sorte
„ qu'il remit le Château entre les mains des
„ Confédérez, au préjudice du Prince son
„ Maître, qui lui en avoit donné le gou-
„ vernement „.

La Reine ayant assemblé une petite armée de 4 à 5. mille hommes †, résolut imprudemment de s'approcher d'Edimbourg pour surprendre les Confédérez. Mais ils fortirent de la Ville avec ce qu'ils purent ramasser de troupes, dans le dessein de combattre celles de la Reine. Le Croc, Ambassadeur de France, craignant les suites d'un combat, tâcha de terminer l'affaire à l'amiable. Il fut trouver les Seigneurs, & leur déclara que la Reine étoit disposée à faire la paix, & à pardonner tout ce qui s'étoit passé. Le Comte de Morton répondit de la part des Confédérez, qu'ils n'avoient point pris les armes contre la Reine; mais contre le meurtrier

* Mr. Keith rapporte ces paroles tirées d'un Manuscrit; p. 399.

† Dans un Manuscrit de l'Histoire de Calderwood on ne lui donne que 2500. hommes.

trier du Roi; que si elle vouloit le livrer entre leurs mains, pour être puni, ou du moins l'éloigner de sa personne, elle trouveroit en eux des sujets très-obéissans: mais qu'ils étoient déterminez à ne point faire la paix sous d'autres conditions. Le Comte de Glencarne ajouta à cela, qu'ils n'étoient point venus pour demander pardon d'aucune faute qu'ils eussent commise, mais plutôt pour pardonner eux-mêmes aux coupables.

La Reine se soumit à la condition qu'on lui avoit imposée, & Bothwell s'étant retiré, elle se mit entre les mains du Lord Grange *. On la conduisit à Edimbourg, & le lendemain de son arrivée dans cette Ville, le peuple lui fit bien connoître qu'il la croyoit coupable ou au moins complice du Meurtre du Roi. On dressa un Etendart blanc, sur lequel il y avoit le portrait du feu Roi, couché au pied d'un arbre, & le jeune Prince à genoux avec ces paroles; *Seigneur, juge ma cause, & venge-moi.* La Reine fut conduite peu de tems après au Château de Lochlevin, parce qu'elle avoit écrit une Lettre à Bothwell, laquelle fut interceptée †.

Quelque tems après §, la Reine eut le bonheur de se sauver du Château de Lochlevin par le secours de George Douglas, frere

* V. Rapin, *ubi supra*, p. 243.

† V. Rapin *là-même*; notre Auteur s'accorde avec lui sur cette particularité. § Le 2. Mai 1568.

348 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
re uterin du Comte de Murray, jeune homme qui n'avoit pas encore dix-huit ans. Elle se retira à Hamilton, où il s'étoit déjà formé un parti en sa faveur, & où plusieurs Seigneurs, & entre autres le Comte d'Argyle, se rendirent incessamment. Bien-tôt après il se donna une bataille entre l'Armée de la Reine & celle du Comte de Murray, Régent du Royaume *. Les troupes de la Reine furent défaites, elle s'enfuit sur les frontieres, & passa ensuite en Angleterre †. C'est à cette Epoque que finit le Second Livre de l'Histoire de Mr. Keith.

Il nous semble que cet Historien auroit mieux fait d'intituler son Ouvrage, *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Ecosse*, que non pas *Histoire d'Ecosse*. Car il ne nous donne presque qu'une collection de Pièces originales, sans aucune liaison, & accompagnées souvent de Réflexions ou de remarques, placées seulement au bas de la page. De sorte qu'il nous a falu composer, pour ainsi dire, un abrégé d'Histoire sur le Recueil que Mr. Keith nous donne ici.

Le Troisième Livre de cet Ouvrage traite de l'Histoire Ecclésiastique durant le même période de tems; c'est-à-dire, depuis l'an 1560. jusqu'à l'an 1568. Nous en rendrons compte dans un autre Volume.

* Il avoit été déclaré Régent peu de tems après l'emprisonnement de la Reine.

† V. Rapin *ubi supra*, p. 253, &c.

ARTICLE VI.

*Lettre de Mr. D. au sujet d'un
second Volume des Oeuvres posthumes de
Wycherley.*

De Londres le . . . de Septembre 1737.

MONSIEUR,

VOtre zèle pour Wycherley, & votre empressement pour tout ce qui le regarde, lui font peut-être un peu plus d'honneur qu'il n'en mérite par ses Ouvrages, & sur-tout par ses Poësies; au sujet desquelles je me suis déjà expliqué assez librement dans l'Extrait de ses Oeuvres posthumes *, malgré tout le bien que j'en ait dit dans le même Extrait, & malgré le plaisir que je me suis donné, ou la peine que j'ai prise, d'en traduire quelques morceaux en vers François. Vous avez cru sans doute, qu'en bon Traducteur je devois être enchanté de mon Auteur, & par conséquent de toutes les louanges qu'il recevroit. Je soupçonne même qu'en louant les morceaux que j'ai traduits, vous avez voulu flatter un peu ma vanité: Car, où est le Traducteur qui n'en ait pas, plus ou moins, & qui ne soit pas tout prêt à prendre pour sa Traduction

* Biblioth. Brit. Tome V. Part. 2. Art. I.

Tome IX. Part. II.

350 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
la bonne moitié des louanges qu'on pourra
donner à son Original?

Ne croyez pourtant pas, Monsieur, qu'en vous parlant ainsi de votre estime pour Wycherley, je veuille artificieusement vous inspirer de l'indifférence pour lui, détruire ou affoiblir ce que j'ai dit à son avantage, & me dispenser de satisfaire votre curiosité sur ce que vous avez ouï dire confusément d'un *second Tome de ses Oeuvres posthumes*. Je vous promets au moins de la satisfaire de mon mieux: & je m'y engage même d'autant plus volontiers, que ce sera un acte de justice qui étoit dû à la mémoire de Wycherley, comme vous le verrez tout-à-l'heure.

Lorsque je fis l'Extrait du premier Volume, je n'avois nulle raison de douter que toutes les Pièces qui le composent ne fussent entièrement de Wicherley, & aussi parfaites qu'il les avoit laissées. Je voyois, par un *Avis au Lecteur*, où personne de ma connoissance ne trouvoit à redire, qu'elles avoient été imprimées sur les Manuscrits originaux de l'Auteur, sous la direction de Mr. *Théobald*, homme très-connu; qu'il avoit été chargé de ce soin par Mr. le Capitaine *Sbrimpton*, Mari de la Veuve de Wycherley; & qu'il en avoit été chargé, parce qu'étant fait à l'écriture de Wycherley, il étoit propre à déchiffrer ses Manuscrits. Fondé là-dessus, je croyois pouvoir mettre sur le compte de l'Auteur tous les défauts de ses Ouvrages. Je m'y croyois même dou-

doublément autorisé ; en vertu de la première Pièce du Recueil, que j'ai appelée avec raison *un Discours qui peut servir de Préface à tout le Volume*, & par laquelle on juge naturellement (si on la suppose authentique) que Wycherley se dispoit, lorsque la mort le surprit, à publier lui-même ses dernières Oeuvres. Vous pouvez vous en convaincre par la seule Lecture de l'Extrait que j'ai donné de cette espèce de Préface, dans celui des Oeuvres posthumes * : Mais je suis persuadé aujourd'hui que j'ai fait tort à Wycherley ; & si je m'en console sans peine, c'est que je puis, non seulement réparer ma faute, mais assurer que je ne l'ai commise, ni par malice, ni par négligence.

Ce qui prouve ma faute, Monsieur, c'est ce second Tome d'Oeuvres posthumes, dont on vous a parlé. Mais j'ignorois absolument qu'il existât : & toutes mes perquisitions (car je concevois qu'il pouvoit y en avoir un) avoient abouti à me faire croire fortement que le premier étoit le seul, comme le croient encore à présent une infinité de personnes qui n'ont nulle idée du second, quoiqu'ils connoissent très-bien le premier. C'est que les Exemplaires, à ce qu'on m'a dit, en furent presque d'abord supprimés, je ne sçais pourquoi, par Mr. *Pope*, qui cependant, dit-on, en étoit lui-même l'Editeur : Et ce n'est actuellement que par un simple

* Pages 238, 239.

352 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
simple hazard que j'ai le Livre. Encore ne
sçais-je, si je puis bien dire que je l'aye : car, à
la rigueur, je n'en ai qu'une moitié, & c'est
la dernière : De sorte que, n'ayant pas le Ti-
tre général qui doit être à la tête de la pre-
mière, l'inspection de ce Titre est un se-
cours perdu pour nous jusqu'à présent. Mais
à cela près (que je ne crois pas fort con-
sidérable) je connois assez bien, par d'au-
tres moyens, la Partie même que je n'ai pas ;
pour vous en donner une notice suffisante,
& pour en tirer des preuves de l'espece d'in-
justice que Wycherley a soufferte par la pu-
blication du Volume dont j'ai fait l'Extrait.

A la fin de ce que j'ai du second, je trou-
ve une Table générale des Pièces contenues
dans les deux Volumes : & je puis juger par
cette Table, que la Partie qui me manque
ne contient autre chose de Wycherley que
ses Lettres à Mr. Pope. Or j'apprens d'ail-
leurs, & de Mr. Pope lui-même, que ces
Lettres, avec quelques notes ajoutées à la
marge *par un Ami*, furent publiées en 1729,
pour faire voir que, si le Volume d'Oeuvres
posthumes, imprimé en 1728, ne faisoit pas
honneur à Wycherley, ce n'étoit pas Wy-
cherley qui devoit en porter le blâme. Mr.
Pope prétend même que la *dernière résolution*
de Wycherley avoit été de *supprimer* les
Poësies qui composent presque tout le Vo-
lume. Ces Lettres sont aujourd'hui entre
les mains de tout le monde : elles furent
réimprimées en 1735, quelque tems après
la

la composition de mon Extrait, dans le Recueil des *Lettres de Mr. Pope & de ses Amis*, dont le Public est redevable aux soins ou aux manèges du Libraire *Curl*, & dont on a parlé dans la Bibliothèque Britannique des Mois de Janvier, Février & Mars, 1736 *. Les Editions de ce Recueil se sont multipliées: Mr. Pope lui-même vient d'en donner une: Et c'est de la Préface qu'il y a mise, que j'ai pris ce que je vous disois tout-à-l'heure touchant l'impression des Lettres de *Wycherley* en 1729. Ainsi, j'ai pu les lire, & je les ai luës. Elles roulent principalement sur plusieurs de ces mêmes Ouvrages qui ont été publiez après sa mort: & elles doivent certainement lui faire honneur, au moins dans un sens. On l'y voit, à la vérité, s'occuper fort sérieusement sur ses vieux jours à composer ou à perfectionner des Ouvrages, parmi lesquels il y en avoit, qui marquent en lui un défaut de mœurs, moins excusable que jamais à son âge: Et vous croyez bien, Monsieur, que ce n'est pas à cet égard que j'ai prétendu le louer: Mais cette indécence mise à part, qu'y a-t-il de plus louable, je vous prie, que de voir un Auteur célèbre, à l'âge de soixante & dix ans, lier un commerce d'amitié avec un jeune Poëte qui n'en a que seize ou dix-sept: le consulter sur ses vers: lui en donner des copies qu'il puisse retoucher à loisir:

rece-

* *Tome VI. Part. 2. Art. I.*

354 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
recevoir ses avis avec reconnoissance ,
& se soumettre à ses corrections ? C'est-
là ce que Wycherley a été capable de faire
avec Mr. Pope . & ce sont leurs Lettres qui
le prouvent. D'où nous pouvons conclu-
re au moins que Wycherley , en qualité mê-
me d'Auteur & de Poëte , étoit un galant
homme ; qu'il pensoit modestement sur ses
Ouvrages ; & que vraisemblablement , lors-
qu'il mourut , il n'étoit pas encore fort con-
tent de ceux qui lui restoit à publier. On
entrevoit assez clairement dans ses Lettres ,
que le succès équivoque d'un Recueil de
Poësies qu'il avoit publié en 1704 , & les
Critiques aussi polies que solides de son jeu-
ne Ami , le rendoient plus délicat & plus
difficile sur ses propres Ouvrages qu'il ne
l'avoit été auparavant. On entrevoit mê-
me que le *Recueil de Maximes* dont j'ai fait
l'Extrait , est un Ouvrage qu'il avoit entre-
pris en conséquence d'un avis de Mr. Po-
pe , qui est tel , que Wycherley ne pouvoit
gueres y déférer , sans être disposé à suppri-
mer la plupart de ses Poësies manuscrites.
L'avis est conçu en termes qui reviennent
à ceci : *Je vous dirai sincèrement ce que je vous
ai déjà dit plus d'une fois : c'est que la plus
grande partie de vos Vers figureroient mieux , si
vous les convertissiez en Prose , & en Maximes ou
Réflexions détachées , à la manière de votre Au-
teur favori ,* LA ROCHEFOUCAULT. La
Lettre où Mr. Pope donne ce conseil à
Wy-

Wycherley, mit fin à leur commerce épistolaire: & il n'y a nulle apparence que ce fut par un mécontentement de Wycherley. Il est donc très-probable que ce fut, au contraire, parce que sur cette Lettre, datée du 2. de May 1710, Wycherley, qui vécut encore cinq ans après, s'étoit en quelque sorte déterminé touchant l'usage qu'il feroit de ses Poësies, conformément au conseil réitéré dans cette Lettre, & conformément à ce que nous avons vû que Mr. Pope a dit depuis de la résolution que Wycherley avoit prise de supprimer ces mêmes Poësies, quoique peut-être cela ne doit pas s'entendre de toutes, sans exception. Je vous ai parlé de certaines *Notes* dont leurs Lettres sont accompagnées. Il y a une de ces notes qui regarde le conseil de Mr. Pope, & qui suppose manifestement que Wycherley avoit goûté ce conseil, & avoit commencé à agir en conséquence. *Mr. Wycherley* (dit la Note) vécut cinq ans après, jusqu'en Décembre 1715, mais sa vieillesse, & ses infirmités qui augmentoient, ne lui permirent pas de pousser fort loin l'exécution de ce dessein. On trouve néanmoins parmi ses Papiers quelques-uns des Vers qui avoient été retouchez par Mr. Pope, avec 308. *Maximes en prose*: ce qui ayant eu le malheur de tomber entre les mains d'un Mercenaire, a été publié en 1728. sous le titre d'*Oeuvres posthumes de Guillaume Wycherley, Ecuyer.*

Il reste cependant une difficulté à lever : C'est qu'à la tête de ces Oeuvres posthumes, il y a une Introduction ou Préface de Wycherley lui-même, dans laquelle il s'exprime en homme qui avoit résolu de publier ses dernières Poësies. Mais outre que nous n'avons pas la date de cette Préface, qui peut-être est antérieure au conseil de Mr. Pope, elle ne prouve rien, comme je l'ai insinué, qu'autant qu'on la suppose authentique : Et c'est une supposition que je ne puis plus faire avec confiance depuis que j'ai vû, à la fin du second Volume, une nouvelle Table des Pièces contenues dans le premier. Cette Table renferme quelques Remarques sur les Pièces qui y sont spécifiées : & il y a une de ces Remarques qui doit, au moins jusqu'à nouvel ordre, nous faire regarder la Préface en question comme une Pièce suspecte. Les termes de la Remarque sont : „ que cette Pièce „ *très-certainement* a été écrite par quel- „ que autre main que celle de Wycherley, „ quoiqu'on y trouve quelques pensées qui „ lui appartiennent :” Après quoi se lisent les paroles suivantes entre deux crochets : [*Comparez-la avec son stile en prose dans la Préface de ses Poësies, imprimées in folio en 1704, dans l'Épître dédicatoire de son Plain-Dealer, dans ses Lettres, &c.*] Mr. Théobald ayant été le Reviseur, le Correcteur & l'Editeur du premier Volume, dont cette Pièce fait partie,

tie , c'est lui apparemment que , sans le nommer , on accuse ici de l'avoir forgée : & il y a long-tems que Mr. Pope , (à qui l'on attribue la publication du second Volume) a un mal-talent déclaré contre lui. Tous ceux qui connoissent la Satire que Mr. Pope a faite sous le titre de *Dunciade* , sçavent que Mr. Théobald est le Héros & la victime de cette Pièce. Peut-être ne fera-t-il pas d'humeur à confesser qu'il n'y ait rien que de vrai dans la nouvelle accusation qu'on lui intente , ce semble , par la Remarque que je viens de traduire. Mais s'il a jamais nié le fait , c'est ce que j'ignore. Et dans le fonds , cela n'est pas fort essentiel par rapport à la justification de Wycherley , tant qu'on ne sçait pas la datte de sa prétendue Préface : dans laquelle même , au reste , il s'exprime sur ses productions poétiques avec une modestie qui doit paroître sincere , quand on a vû , par ses Lettres , combien il étoit modeste tout naturellement. J'ai appris depuis peu un trait particulier de sa modestie , que je vous dirai à ce propos , avec d'autant plus de plaisir que je le tiens de la première main , & qu'il regarde son *Plain-Dealer* , celui de tous ses Ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur , & au sujet duquel il lui auroit été le plus pardonnable de se livrer aux illusions de l'Orgueil poétique. Le célèbre Mr. D. M. . . . m'a conté lui-même , que se trouvant un

jour avec Wycherley, & ne songeant, dans une première entrevüe, qu'à lui faire compliment, il lui parla de son *Plain-Dealer* sur le ton de la voix publique, comme d'une Pièce où, en imitant le *Misanthrope* de Moliere, il avoit heureusement surpassé son modèle: Mais que Wycherley lui répondit sur le champ en ces termes, ou en termes équivalens: „ Monsieur, vous me flattez. Je „ connois Moliere, & je me connois. Je „ l'ai trop mal imité pour être appelé son „ Imitateur. Je n'ai point rencheri sur ses „ caractères, je les ai seulement chargez, „ & par-là je les ai gâtez: Tout ce que „ je puis dire en ma faveur, c'est qu'en „ les chargeant ainsi, j'ai moins consulté „ mon propre goût, que celui du Public „ Anglois, à qui j'avois à plaire.”

Il me semble, Monsieur, qu'après vous avoir rapporté ce trait, qui marque si bien un galant homme, me voilà plus en train que jamais d'en user galamment avec lui, & de dire tout ce qui se présente à mon esprit pour lui rendre justice. Vous pouvez vous ressouvenir que je l'ai critiqué dans mon *Extrait*, sur ce que parlant des Plagiaires dans sa *Préface*, il ne dit mot des Auteurs qu'il a pillé, & ne nomme pas seulement le *Duc de la Rochefoucault*, quoiqu'il ne fasse souvent que le traduire dans son *Recueil de Maximes & de Réflexions morales*. A présent que j'ai lu ses *Lettres*, je lui

lui fais réparation. Elles ne prouvent point, il est vrai, que je me fois trompé quand j'ai dit que, sans en avertir, il traduisoit purement & simplement plusieurs *Maximes de la Rochefoucault* : Vous voyez au contraire, si-non par ses propres lettres, au moins par une de celles qui lui sont adressées, & dont je vous ai transcrit un passage, que *la Rochefoucault* étoit un de ses Auteurs favoris : Mais il paroît d'un autre côté, & par cette même Lettre, & par celle de Wycherley qui la précède, que dans le tems où elles furent écrites, il avoit déjà la mémoire très-mauvaise, & si mauvaise qu'il se copioit ou se pilloit lui-même sans le sçavoir. Jugeons équitablement que c'étoit sans le sçavoir aussi qu'il copioit ou pilloit *la Rochefoucault*. Il est fort possible qu'un homme confonde quelquefois avec ses propres pensées, celles d'un Auteur, de la substance duquel il se fera si bien nourri dans sa jeunesse qu'il l'aura comme converti en sa propre substance. Il se pourroit encore que Wycherley eût employé autrefois quelques momens à traduire quelques-unes des *Maximes Françoises*, uniquement pour s'exercer, ou pour les mieux retenir ; & que dans la suite, les retrouvant en Anglois, écrites de sa main, parmi ses Papiers, il ne se fût pas rappelé que c'étoit une Traduction.

JUSQU'ICI, Monsieur, je ne vous ai
pro-

360 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
proprement entretenu que de la première
Partie du nouveau Volume dont vous sou-
haitiez que je vous rendisse compte. Je
passe à la seconde, qui est celle que j'ai.
Elle a un titre particulier: * *Poësies diver-
ses de Mr. Wycherley, publiées sur des copies
plus correctes*; c'est-à-dire, plus correctes que
celles que Mr. Théobald a suivies dans le
premier Volume. Ce titre est assez mal con-
çu. Il y a deux Pièces qui y répondent
exactement: L'une est *l'Épître à Dryden*,
dont vous avez vû quelques lambeaux tra-
duits, & dont je vous envoie la Traduction
entière, puisque vous le voulez: L'autre est
celle qui a pour titre, *La Vie de la Cour*;
en Anglois, *The Court-Life*. Ces deux Pié-
ces effectivement reparoissent dans ce Vo-
lume, & y reparoissent en beaucoup meil-
leur état que dans l'Édition de Mr. Théo-
bald: Mais ce sont les seules: Le reste du
Volume consiste en quelques vers qui man-
quoient à deux autres Pièces, & en deux
petites Pièces nouvelles; à quoi l'on a joint
un Poëme *burlesque* de quarante-deux pa-
ges, sur les amours de *Héro* & de *Léandre*,
composé par Wycherley avant l'âge de
vingt ans, & imprimé autrefois (en 1669)
sur une mauvaise copie, pleine de fautes
& de lacunes, sans nom d'Auteur, ni d'Im-
primeur, ni de Libraire.

Après

* *Miscellaneous Poems, &c. By Mr. Wycherley.
Publish'd from more correct Copies.*

Après cela vient la Table générale dont j'ai déjà eu occasion de vous parler : à la tête de laquelle je trouve un NB. qui m'apprendroit , si je ne le sçavois d'ailleurs , (je veux dire par certaines Notes sur les Lettres de Mrs. Pope & Wycherley de l'Édition de 1735. qui est vraisemblablement une Copie de celle de 1729.) que l'on conserve dans la Bibliothèque du Comte d'Oxford les Originaux des Pièces que Wycherley avoit données, écrites de sa propre main, à Mr. Pope ; & auxquelles celui-ci avoit fait des changemens. Ces Originaux doivent naturellement être préférables à ceux que l'Auteur avoit gardez dans son Cabinet, qui sont les seuls dont Mr. Théobald paroisse avoir eu connoissance. Or je comprends que ce sont ceux de la Bibliothèque du Comte d'Oxford qui ont servi au second Editeur, soit pour les Pièces publiées ou réimprimées dans son Edition, soit pour les Remarques & pour les Astérisques qui se trouvent dans la nouvelle Table qu'il y a mise des Pièces de l'Édition précédente. Les *Astérisques* indiquent toutes les Pièces dont on a des Copies manuscrites, retouchées par Mr. Pope, & différentes de l'Imprimé de Mr. Théobald. Les *Remarques* nous avertissent que certaines Pièces sont supposées, ou suspectes de supposition, que quelques-unes sont interpolées, que quelques autres sont défectueuses, que les titres des Pièces

ne

362 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
ne font pas toujours les mêmes dans l'Im-
primé que dans le Manuscrit , & en quoi
consiste cette différence.

Je vous donnerois des exemples de tout
cela , si je n'étois presque sûr qu'ils vous en-
nuveroient : Et je serois fort fâché de vous
ennuyer , lorsque j'ai besoin de toute votre
bienveillance pour ma Traduction de l'E-
pître de Wycherley à Dryden. Je ne sçais
pas trop , comment je me suis engagé dans
un pareil Ouvrage. C'étoit un caprice. Je
ne sçais pas trop non - plus , comment , après
avoir achevé l'Ouvrage & après l'avoir revû
pour vous l'envoyer , je puis encore vous
le donner sous le titre de Traduction : Car
en le revoyant comme si c'eût été mon pro-
pre ouvrage à tous égards , & le retouchant
ainsi de mon chef en plus d'un endroit , je
m'y suis insensiblement si fort éloigné de
l'Original , que le titre même de *Traduction*
libre ne me sauvera pas , si l'on veut me
juger à la rigueur selon certaines règles,
Mais enfin , tel qu'il est , le voici.



T R A-

TRADUCTION LIBRE

De L'ÉPIÏRE de WYCHERLEY à DRYDEN, sur la proposition que Dryden lui avoit faite de travailler avec lui à quelque Pièce de Théâtre.

Comme on voit quelquefois qu'à ses foibles voisins
 Un glorieux Monarque offrant son alliance,
 Veut bien moins leur prêter une utile assistance
 Que se rendre à son gré Maître de leurs destins :
 Tel m'offrant en ce jour un brillant avantage,
 Tu veux, dans un commun Ouvrage,
 Bien plus pour ton bonheur, Damon, que pour le mien,
 A mon foible Génie associer le tien.
 Mais non. Pour avoir place au Temple de Mémoire,
 On ne me verra point partager tes travaux :
 Pour aller à la même gloire,
 Nos talens sont trop inégaux.
 Il est un autre bonheur où je puis mieux prétendre :
 C'est de te rendre à toi l'honneur qu'on doit te rendre :
 C'est de montrer au Monde (en louant dans mes vers
 Ton Génie & les dons divers
 Dont on admire en toi la divine harmonie)
 Que je sçais reconnoître au moins & respecter
 Ces rares dons & ce Génie
 Que je ne sçaurois imiter.

De



*De lumiere & de vie intarissable source ,
 Hardi , mais toujours sùr & réglé dans sa course ,
 Et par son influence agissant tour - à - tour ,
 De l'Aurore au Couchant , du Midi jusqu'à l'Ourse ,
 Sur tout ce qu'en son vaste tour
 Offrent à ses regards l'un & l'autre Hémisphère ;
 Damon , tel est l'Astre du jour :
 Et tel est ton Génie : Eclatant de lumiere :
 Fécond en miracles brillans :
 Hardi sans s'égarer : Et dans sa vaste Sphère
 Embrassant seul tous les talens.
 La Nature fertile en Esprits excellens
 Dans tous les genres en fait naître :
 On la voit aux Auteurs partager ses présens :
 Mais dans leurs genres différens
 Chacun retrouve en toi son Rival , ou son Maître.*



*Soit que , pour nous offrir l'image de nos mœurs ,
 Tu portes sur la Scene une Intrigue comique ,
 Ou que , par un spectacle effrayant & tragique ,
 Tu veuilles émouvoir & pénétrer les cœurs :
 Soit qu'armé par tes soins des traits de la Satire
 Ton redoutable Acteur fasse la guerre aux Sots ;
 Ou qu'en vers enfantez aux accords de ta Lire
 Il chante les vertus du Sage & du Héros :
 Soit qu'enfin sur les tons de la double Elégie ,
 Lui prêtant de l'amour la joye ou les douleurs ,
 Tu caches avec art sous de feintes ardeurs*

Le vrai feu de la Poësie :

*Je vois , & vois toujours , par tes sons enchanteurs ,
Ton Aëteur transporté ravir les spectateurs :*

*Je te trouve toujours , modèle inimitable ,
A toi-même , Damon , mais à toi seul semblable.*



*D'autres sur le Théâtre , ouvert à leurs ébats ,
Avec beaucoup d'esprit font beaucoup de fracas :
Mais nous voyons bien-tôt le Parterre indocile ,
D'abord par son murmure , & puis par ses éclats ,
Abjurer des Aëteurs le vacarme inutile.*

*Je ris , lorsque je les entens ,
Dans leurs plaisantes Tragédies ,
Et dans leurs tristes Comédies ,
Languir & larmoyer toujours à contre tems.
Ce n'est point ton défaut. Jamais ta sage Muse
Ne veut plaire à l'esprit au mépris du Bon-sens :*

*Ni des mains d'un Art qui l'abuse ,
Recevoir , pour troubler nos sens .
Les secours étrangers . bizarres , impuissans ,
Que la Nature lui refuse.*

*On rit quand tu le veux . Mais le Rieur discret ,
Crainte de t'interrompre , éclate avec regret .
Ainsi , quand tu le veux , tu fais couler nos larmes :
Mais notre Raison même , entrant dans nos allarmes ,
Du trouble de nos sens t'applaudit en secret .
Des loix de la Raison observateur fidelle ,
Comme tu peux domter le cœur le plus rebelle ,
Tu peux , quand il le faut . avec même succès ,
D'un cœur trop attendri corriger la foiblesse :*

Prévenir en tout les excès :

Mélanger sagement la joye & la tristesse :
Inspirer une horreur qui n'ait rien d'odieux :
Et sans choquer l'Esprit épouvanter les yeux.



Quand tu dépeins le Vice ; on sent la main d'un Maître :
Notre orgueil à nous-même a beau nous déguiser :
Toujours dans tes portraits forcé de se connoître
L'Homme apprend à s'y mépriser.

Tu sçais nous ridiculiser ,
Sans devenir toi-même un Objet ridicule :
On ne te vit jamais , contempteur du scrupule ,
A tes propres dépens te singulariser ,
Ni dans tes plus vives saillies
Nous montrer en fou nos folies.

Tes emportemens même , au lieu de revolter ,
Plaisent à leur Victime , & te font respecter.
Telle que cette Nymphe , ingénue , innocente ,
Au milieu des Sylvains , troupe trop pétulante ,
Par un peu de colere à leurs yeux s'embellit ,

Ou rend sa beauté plus piquante :
Telle au milieu de nous quand ta Muse s'aigrit ,
Ta Muse à nos regards n'en est que plus charmante.



Aucun de tes Sujets , follement inventé ,
Na l'air miraculeux d'un Songe
Qui me tient en perplexité :

C'est

C'est un ingénieux & facile Mensonge
 Qu'on prend pour une Vérité.
 Tu n'oublies jamais que sans la vraisemblance,
 Le vrai même déplaît à l'Esprit revolté,
 Qui paye en incrédulité
 Ce qu'un Conteur suspect lui donne en impudence.
 Quelquefois sur la Scene un Prodigé conté
 Blessera moins la Bienséance
 Que le même Prodigé aux yeux représenté:
 Mais s'il paroît toujours indigne de créance,
 Par le Bon-goût toujours il sera rejeté.
 Peu m'importe après tout qu'un Fait soit véritable,
 J'aime autant une fausseté,
 Pourvu que, comme toi, pour la rendre probable,
 L'Auteur conduisant tout avec dextérité,
 Il sçache faire aller sa Fable
 Le pas de la Réalité.



De ton Intrigue encor j'admire l'ordonnance,
 Où tu jettes toujours un aimable embarras:
 C'est un flux & reflux de crainte & d'espérance,
 Qui m'exerçant la Patience
 Ne la fatigue pourtant pas:
 L'Etonnement précède, & sur ses sombres pas
 La Clarté par degrez s'avance...
 Tout est clair, simple & net... On n'est plus étonné
 Que de n'avoir pas tout dès l'abord deviné.
 Aux fruits de ton Génie, abondant sans culture,
 La culture pourtant semble avoir tant de part,
 A a 2 Que

368 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
*Que je confons en toi l'Art avec la Nature ;
La Nature avec l'Art.*



*Par ces dons différens, souvent même contraires ,
Mais en ta faveur réunis ,
Tu trouvas le secret de ce rare vernis ,
Dont quelques couches légères ,
Sans changer le naïf & les couleurs sinceres
Du Dramatique Tableau ,
Y répandent ce lustre, ignoré de nos Peres ,
Dont l'éclat annoblit, par un charme nouveau ,
Tes moins nobles Caractères.
La Nature excessive en sa simplicité
Souvent chez nos Auteurs est fade & rebutante :
Mais simple , sans misere , & sans rusticité ,
Elle est toujours chez toi gracieuse & touchante.*



*Quand ta Scene devient galante ,
Je n'y rencontre point ces Amans mal épris ,
Qui soupirent par regle & font les Beaux-Esprits :
Moins fidelles à leur Amante ,
Qu'à quelque Figure brillante
Qu'en Rhétorique ils ont appris.
Je n'y trouve jamais un Amant fanatique
Qui confonde en ses vers pompeux
L'enthousiasme poétique*

Avec

Avec un transport amoureux.

Quand j'attens que le cœur naïvement s'explique
 Par des sentimens vifs & doux,
 Je n'entens point de graves Fous
 Au lieu d'amour parler logique :

Ou bien en Concetti décrivant leurs langueurs,
 Trahir l'intérêt de leur Flamme ;
 Et s'armer, pour vaincre les cœurs,
 De la pointe de l'Epigramme.

Rien ne plaît s'il n'est à propos :

Tant d'esprit dans l'amour dégénère en sottise,
 Ou n'est esprit que pour les sots :

Le Bon-sens même en tout n'est pas toujours de mise,
 Et marque quelquefois un défaut de Bon-sens.

Sil est vrai, comme on le publie,

Que l'Amour soit une Folie ;

C'en est une, quand aux Amans

On prête le sang-froid que donne à ses Enfans
 La prudente Philosophie

F'allois, en parlant des Erreurs

Où l'Amour entraîne nos Cœurs,

Dire qu'à la Sagesse il est autant contraire

Que l'est la Rime à la Raison :

Mais tes vers, où jamais elles ne sont en guerre,

Suspendent ma comparaison.



Pour une Intelligence pure

Tes chansons auroient des attraits :

La Raison y marqua le nombre & la mesure

De ces sons où l'Ésprit ne détone jamais :

370 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
Ou si de tems en tems certain desordre y regne,
C'est que la Raison même en certains cas dédaigne
Tant d'art, tant de méthode, & de précision;
Et de nos Raisonneurs proscriit l'Illusion,
Qui veut qu'à pure perte un Auteur se contraigne
Pour nous peindre la Passion
Marchant à pas comptez, comme il faut qu'on nous
peigne

La tranquille Réflexion.

Toujours tel dans tes vers qu'il est dans la Nature,
L'Amour, quand tu le fais parler,
A ses accens vainqueurs voit l'ame la plus dure
Et s'attendrir & se troubler.

Il ne perd dans tes vers que l'excès immodeste,
Où le porte un cœur corrompu:

Tu retranches le Vice, & la Nature reste
Touchante, sans jamais offenser la Vertu:
Et telle que toujours la Vierge la plus sage
Peut prêter, sans rougir, l'oreille à son langage.



Nois voyons souvent un Auteur
Faloux de ses moindres pensées,
Les offrir toutes au Lecteur
Sans ordre & sans choix entassées.

Etalage suspect: Fausse fertilité!

Parmi le Bled laisser l'Yvroye,
Parmi l'Or donner cours à la fausse monnoye,
Fut toujours, plus ou moins, signe de pauvreté.
Toi, qui peux à bon droit vanter ton abondance,
Tu sçais par un choix délicat

Rejet-

*Rejeter du clinquant la frivole apparence ;
Et réglant avec goût l'ordre de ta dépense ,
Lui donner un plus bel éclat.*

Tu méprises l'extravagance

*De ce Fat qui voudroit dans tout ce qu'il écrit
Etre toujours tout pétillant d'esprit :*

Tu te souviens avec prudence

*Que l'Esprit (comme l'Agrément
Les Manières & l'Enjoûment)*

Dès qu'il est affecté n'est plus qu'impertinence.

Pour briller par ta belle humeur ,

*Tu n'emprunteras point du chétif Bateleur
Sa rampante Bouffonnerie :*

Maître en bonne Plaisanterie ,

Et fléau redouté de tout mauvais Railleur ,

Tu te garderas bien que dans ta Comédie ,

*Simplement pour la voir par les Sots applaudie ,
Le Bouffon ait un rôle , & remplace un Acteur.*

On ne verra point sur ta Scene

D'ennuyeux Interlude à toute force intrus ,

Point d'Episodes superflus ,

Amenez de bien loin avec beaucoup de peine ,

Pour tenir les Esprits sans plaisir suspendus.



*Encor moins voudrois tu , pour paroître sublime ,
D'un ronflant verbiage , augmenté par la rime ,
Employer le charme assommant.*

*Asses d'autres , sans toi , d'un vain bourdonnement
Abasourdissement nos oreilles ,
Démontent notre Entendement.*

372 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
*Tu veux qu'en volant même aux plus hautes merveilles
 On sçache & penser juste & parler clairement.
 Ainsi que de tes vers la douce mélodie
 N'admet rien qui ne plaise à l'organe enchanté;
 Ainsi, malgré la gêne où tient la Prosodie,
 Ton jens net, à l'Esprit nettement présenté,
 Y passe toujours sans obstacle,
 Et ne se couvre point, comme un trompeur Oracle,
 D'une mystique obscurité:
 Ennemi de toute Equivoque
 Qui de deux jens n'en laisse aucun à l'Auditeur,
 Mais sur-tout de celle qui choque
 Les oreilles de la Pudeur.*



*Pour embellir un Air, souvent on défigure
 De naïves chansons par de vains roulemens:
 Pour attraper la Rime, ou remplir la Mesure,
 On recourt quelquefois à de faux ornemens:
 Mais comme ta Pensée est toujours juste & belle,
 L'Expression est propre & l'assortit toujours;
 Et lui conserve ainsi, sans nul autre secours,
 Toute sa beauté naturelle.
 Souvent par la Rime étonné,
 Malgré les éperons du Rimeur obstiné,
 Pégaze demeure immobile:
 Mais il connoît ta main: Et sous elle docile,
 On le voit, Cheval généreux,
 A l'aspect d'un pas dangereux
 Devenir plus vif, plus agile,
 Franchir tout; & jurent, d'un vol audacieux,
 Mais*

Mais toujours sûr & gracieux,
 Parcourant dans les airs des routes inconnues,
 Sans te perdre dans les nues,
 T'élever jusques aux Cieux.



Si parmi les défauts dont tu scus te défendre,
 Il en est un qu'en toi l'on puisse encor reprendre;
 C'est peut-être que ton Esprit,
 Malgré tes soins rompant la digue
 Des regles que l'Art lui prescrit,
 Paroît en traits brillans quelquefois trop prodigue.
 Par un mélange adroit de traits moins radieux,
 Ceux qui doivent briller ne brilleroient que mieux.
 Une feuille sans prix, mais bien mise en usage,
 A l'œil du Diamant prête des feux nouveaux:
 Et l'Or, rendu moins pur, par un juste alliage,
 Fait les Ouvrages les plus beaux.
 Mais au fonds je te félicite
 De l'illustre défaut qu'en tes vers j'ai repris:
 De beaux Brillans sans feuille ont toujours leur mérite,
 Et ton Or pur, Damon, vaudra toujours son prix.
 Comme entre Connoisseurs en Médaillles antiques
 L'Or le plus vieux est préféré;
 Aussi par nos sçavans Critiques
 L'Esprit des Anciens est le plus admiré:
 Tandis que leur Esprit, ainsi que leurs Médailles,
 A d'autres paroissant usé,
 N'en est gueres moins méprisé
 Que tout ce qu'on nomme Antiquailles:
 Mais sans juger entr'eux, je tiens pour arrêté.

374 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
*Que l'Or, ou que l'Esprit qui brille en tes Ouvrages,
Des Amans de la Nouveauté
Et de ceux de l'Antiquité
Réunira tous les suffrages.*



*Accepte mon refus ; Démon : je n'oserois
M'engager avec toi dans la même carrière.
Si je puis briller seul ; je sens qu'à ta lumière
Aussi-tôt je m'éclipserois.
Ainsi quand du Soleil la lumière éclatante
Se mêle aux feux grossiers d'une Tourbe fumante,
Bien tôt ces mêmes feux, devant l'Astre qui luit,
Perdent, en pâlisant, une clarté mourante,
Qui loin de ses rayons eût brillé dans la nuit.*



ARTICLE VII.

MEDICAL ESSAYS *and Observations*,
revised and published by a Society in E-
dimburg, Volume IV. C'est-à-dire :
Essais & Observations de Médecine revûs
& publiez par une Societé d'Edimbourg.
 à Edimbourg 1737. quatrième Volu-
 me 8. pp. 512. sans la Table des Ma-
 tières.

C E quatrième Volume des Essais & Ob-
 servations de Médecine n'a pas suivi à
 la vérité l'ordre dans lequel les trois pre-
 miers ont paru, puisqu'il s'est fait attendre
 deux années : mais les Editeurs nous sem-
 blent fort louables de différer la publication
 de leur Recueil, plutôt que de le remplir de
 Dissertations peu instructives & peu intéres-
 santes ; ce qui est souvent le sort des Ou-
 vrages périodiques, lorsqu'on se fait une
 loi inviolable de les faire paroître exacte-
 ment au tems marqué. L'importance des
 Pièces qui composent ce Volume, nous ob-
 lige d'en partager l'Extrait en deux Par-
 ties. Il contient trente-sept Articles. Nous
 renverrons les vingt-&-deux derniers à une
 autre occasion, & nous ne parlerons ici,
 que des douze qui les précédent, & qui
 sont de beaucoup les plus étendus. (Sans
 comp-

376 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
compter les trois premiers, qui ne font pas
susceptibles d'Extrait). Ainsi nous commen-
çons par l'Article quatrième.

ARTICLE IV. *L'heureux succès de Caustiques opposés, & d'un fort alteratif Mercuriel ; par Mr. Edward Barry, Médecin à Cork, & Membre de la Société Royale.* Il s'agit dans cet Article d'une Tumeur adhérente au testicule, grosse comme un œuf de poule d'Inde, qui fut enlevée en peu de tems par l'application de la Pierre Infernale en premier lieu, & après la séparation de la première Escharre, on se servit de la Pierre Infernale, & de l'Huile de Vitriol, en frottant d'abord l'endroit avec la Pierre Infernale, & un peu moins d'une minute après, avec un petit baton, trempé dans l'Huile de Vitriol, ce qui faisoit cesser sur le champ la douleur que la Pierre Infernale avoit causée. A chaque pansément on réitéroit ces différentes applications, jusques à ce que l'on eût autant consumé de la Tumeur qu'on le jugea à propos ; ensuite on pansoit avec le digestif. L'Auteur donne un autre exemple de la bonté de cette méthode, dans un cas presque semblable. La même Personne eut, quelques tems après, une Tumeur à l'autre testicule, de la grosseur d'une noix : elle se dissipa en trois semaines, pendant lesquelles le Patient prit tous les soirs le Bolus suivant. *℞ Pilular. ex duobus gr. XV. Turbit mineral. Camphor. ana gr. X.* Ce remède qui paroît violent, donne d'abord quel-
ques

ques vomiffemens & purge un peu; mais bien-tôt il n'agit que comme un puiffant alteratif, & est très-utile dans plusieurs cas opiniâtres, où l'on a coûtume d'avoir recours aux préparations mercurielles.

ARTICLE V. *Essai sur les moyens de fixer les doses des remedes purgatifs & émetiques, par M. Charles Balguy, Médecin à Petersbourg.* Ce Mémoire est si bien un *Essai* à la lettre, que jusques à ce que l'Auteur ait un peu étendu ses pensées, il seroit assez inutile d'en rendre compte au Public: outre que ce projet en lui-même paroîtra des plus chimeriques, à ceux qui connoissent les varietez infinies qui se rencontrent dans l'opération des remedes, même les plus connus par l'expérience.

ARTICLE VI. *Mauvais effets de l'Opium, donné trop tôt pour arrêter l'opération des Vomitifs. Par M. J. Stedman, Chirurgien à Kenros.* L'Auteur prouve son sentiment par l'exemple d'un Homme qui mourut presque subitement, après avoir pris vingt gouttes de Laudanum, pour arrêter l'opération de six grains de Tartre émetique, qui le faisoient trop vomir, à ce qu'il croyoit.

ARTICLE VII. *Poudre Styptique, propre sur-tout pour les Hémorrhagies de la Matrice. Par Mr. Alexandre Thomson, Médecin à Montrose.* Cette Poudre n'est autre chose que l'Alun & le Sang-Dragon, en égale quantité, mêlez ensemble dans un creuset, où l'on fait d'abord fondre l'Alun, ensuite on y jette

378 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
jette le Sang- Dragon, & lorsqu'ils sont refroidis, on pulverise la masse : elle est connue sous le nom de Poudre d'Helvetius. Mr. Thomson, à qui le fameux Pitcairne recommanda le premier ce remede, se plaint qu'on le neglige : il en atteste les vertus, & enseigne la manière de s'en servir.

ARTICLE VIII. *Effets violens d'une Fumigation mercurielle* ; par Mr. Jaques H. M. Chirurgien à Dumfries.

ARTICLE IX. *Effets d'une très-petite quantité d'Arjenic*. Par M. A. Thomson, Médecin à Montrose. Une Dame mit par hazard un très-petit morceau d'Arjenic dans la bouche, pour decouvrir ce que c'étoit : elle s'en apperçut bien tôt ; mais étant sûre de n'en avoir point avalé, elle ne se précautionna point contre les suites de cet accident. Douze heures après elle fut attaquée subitement de vertiges : on la mit au lit, tout son corps tomba dans des Convulsions, qui faisoient trembler le lit & la chambre. Alors le Médecin fut appelé : il fit prendre à la Malade autant d'Huile d'Amandes douces qu'elle put en avaler, & lui fit donner un lavement d'Huile d'Olives : elle rendit des excremens durs, & figurez comme des crottes de Brebis, & verds comme des Capres. Les Convulsions continuerent pendant le sommeil, qu'on lui avoit procuré à force de Laudanum liquide. Elle se reveilloit souvent en sursaut avec des tressaillemens très-violens : elle demeura en cet état pen-

pendant 24. heures. Le jour suivant son corps, mais sur-tout la tête, le visage & le col, étoient couverts de taches rouges, comme la Rougeolle, avec un tintement d'oreilles, & beaucoup de chaleur extérieure. Cependant les autres symptomes diminueoient. Par le moyen du *Diajcordium*, & de remedes volatils, on favorisa l'éruption, & en cinq ou six jours la Malade fut guérie des symptomes causez par le Poison; mais sa santé ne laissa pas d'en être altérée pendant plusieurs années.

ARTICLE X. *Histoires de Gangrènes guéries par le Quinquina. Par différentes personnes.* On trouve ici six Observations, qui tendent toutes à confirmer les bons effets, & même la vertu spécifique du Quinquina pour la guérison des Gangrènes. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce remede dans notre Journal; & les détails où nous sommes entrez à ce sujet, suffisent pour mettre les Etrangers au fait & de la decouverte & des moyens d'en profiter.

ARTICLE XI. *Description & usages de l'Intestin Duodenum; par A. Monro, Professeur en Anatomie dans l'Université d'Edimbourg, & de la Société Royale.* Sans la figure que l'Auteur a fait faire avec soin, il ne seroit gueres possible de faire entendre les changemens & les corrections que l'Auteur a faites aux descriptions que les autres Anatomistes nous ont données de cet Intestin.

ARTICLE XII. *Remarques diverses sur les Intestins, par le même.* Nous donnerons la substance des plus considérables de ces Remarques, sans cependant trop nous y étendre. Mr. Monro remarque d'abord, que les Intestins ne sont pas entièrement couverts de la Membrane qu'ils reçoivent du Péritoine: il s'en faut au moins un quart de leur circonférence, du côté qui touche au Mésentère.

La Tunique veloutée des Intestins semble à notre Auteur de la même nature que l'Epiderme, si elle n'en est pas une continuation. Cette opinion est fondée sur ce que ces deux Membranes ont plusieurs propriétés & plusieurs usages semblables; elles sont l'une & l'autre percées de pores, par lesquels certains liquides sortent du corps, & d'autres y entrent, & elles ont d'autres passages, par où elles laissent pénétrer quelques substances jusques aux nerfs qu'elles couvrent. La Membrane interne des Intestins, moins exposée que l'Epiderme aux accidens, est aussi plus uniforme; mais elle peut être changée comme elle par les mêmes causes; c'est pourquoi on la trouve souvent calleuse & insensible, au lieu que d'ordinaire elle est sensible, & si flexible qu'elle prend toutes les formes que les fibres musculuses, en se contractant, veulent lui donner. Cette Membrane est toujours munie d'une humeur mucilagineuse pour la garantir

des

des injures qu'elle pourroit recevoir des liqueurs aqueuses qui l'abreuvent continuellement, de la même manière que la sur-peau est toujours défendue contre les liqueurs acres & les mauvais effets de la friction, par différentes humeurs qui se separent des glandes placées dans les endroits les plus exposez à ces accidens. l'Epiderme forme & resserre l'extrêmité des vaisseaux de la peau, enforte que lorsqu'elle en est séparée, les liquides que ces vaisseaux contiennent se repandent plus abondamment qu'auparavant: la même chose s'observe dans les Intestins si la Tunique veloutée s'en detache, comme il arrive en quelques maladies. Une partie de l'Epiderme étant séparée de la peau, de manière cependant qu'elle tienne encore au reste de l'Epiderme, comme dans les vessies élevées par les Cantharides, cette partie s'épaissit, sur-tout si elle trempe dans quelque liqueur; la même chose arrive au Canal alimentaire dans toute sa longueur, & c'est pourquoi on voit souvent fortir avec les selles des morceaux de membranes tubuleux & épais, qu'on a pris pour des portions des Intestins. La membrane interne des Intestins est, de même que l'Epiderme, la plus incorruptible, & celle qui se dissout le plus difficilement de toutes les parties du corps: si elle se detache avec facilité, elle se renouvelle de même, ce qui convient aussi à l'Epiderme. Par toutes ces conformitez Mr. Monro prétend établir

l'identité, non seulement de la sur-peau avec la membrane interne des Intestins, mais aussi avec la membrane interne de tous les Visceres qui ont des cavitez, de toutes les Arteres & de toutes les Veines.

L'Appendix Vermiculaire ne sert dans les *Fœtus* qu'à fournir une mucosité, dont l'usage est d'assouplir par son onctuosité la surface interne du grand sac du *Colon*, & de ramollir les excremens qu'il contient, afin qu'ils puissent sortir avec plus de facilité; & si cet Intestin est plus grand dans les *Fœtus* que dans les adultes, on n'en doit pas conclure qu'il ait dans ceux-là quelque autre usage que celui qu'on vient de marquer: car ce qui fait qu'il est plus petit dans les adultes, c'est qu'il est comprimé par l'action de la respiration, & qu'il se vuide très-souvent, au lieu que dans le *Fœtus* il n'y a point de respiration qui puisse le comprimer, & que le *Meconium* qui remplit le grand Sac du *Colon*, l'empêche de se vuider.

Faute de faire attention aux différentes forces qui agissent sur les organes du Corps avant & après sa naissance, on est tombé dans de grandes difficultez qu'on auroit pu éviter, sur l'explication de quelques phénomènes: l'Auteur en donne pour exemple la différence très considérable qui est dans la Circulation du sang dans ces deux états, dont il tire quelques conséquences qui paroissent fort naturelles. Il explique par-là pourquoi le *Thymus* & les Glandes rénales
sont

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 383
font plus grandes à proportion dans les
Fœtus que dans les adultes.

ARTICLE XIII. *Observations sur le Placenta, les deux Cavitez de la Matrice, & le Muscle de Ruysch dans le fond de la Matrice. Par Mr. T. Simson, Professeur en Médecine à St. André, dans une Lettre adressée à Mr. J. Pringle, Dr. en Médecine.* Ces Observations Anatomiques & Théoretiques sont destinées par l'Auteur à enrichir la nouvelle édition qu'il a dessein de donner de son Traité intitulé, *The System of the Womb*; c'est-à-dire, *Système de la Matrice*, imprimé à Edimbourg en 1729. Mais étant obligé de différer cette édition, il a cru que ces Remarques devoient être au plutôt communiquées au Public, pour donner occasion aux Anatomistes d'en examiner la vérité, & de faire part à l'Auteur de leurs censures & de leurs découvertes, afin qu'il en puisse profiter pour perfectionner son Système. Les Observations de Mr. Simson concourent à confirmer ce qu'il a * avancé dans le troisième chapitre de son Traité sur l'Origine du *Placenta*, & la distinction des deux cavitez de la Matrice. Par rapport au premier Article, nous dirons en deux mots que notre Auteur croit, que le *Placenta* n'existe point jusques à ce que l'Oeuf se soit attaché au fond de la Matrice; qu'alors tout ce qui touche ce fond devient *Placenta*, c'est-à-dire, le *Chorion*
tout

* V. le *Journal Littéraire*, Tom. XVI, 2, Part.

tout entier, excepté la partie de cette membrane qui est contigue au col de la Matrice; enforte que d'abord le *Placenta* enveloppe entièrement l'Embrion, hors dans cet endroit qui touche le passage du fond dans le col de la Matrice; & comme rien ne détermine une certaine partie de l'Oeuf à se fixer au fond de la Matrice, là où se forme le *Placenta*, il s'ensuit de la doctrine de notre Auteur que tout le *Chorion*, dans ce tems, est également disposé à former le *Placenta*, & que le fond de la Matrice est le seul terroir propre à développer & faire croître cette partie.

Notre Auteur fait voir, dans le second Article, que cette grande cavité, qui dans les derniers mois contient le *Fœtus*, ses eaux & ses membranes, se forme du col de la Matrice, puisque le fond, proprement dit, ne s'étend point au-delà du *Placenta*.

ARTICLE XIV. *Essai sur les Mouvements de nos Yeux*; par M. W. Porterfield, Médecin à Edimbourg. Nous avons parlé de la première partie de cet Essai dans la Bibliothèque Britannique (T. VI. première Partie, page 156.) Nous nous étendrons davantage sur celle-ci, qui traite des Mouvements internes des Yeux; matière curieuse en elle-même, que l'Auteur a exposée avec une grande netteté, & qu'il a enrichie de plusieurs Remarques importantes. Nous tâcherons d'en donner le précis avec toute la brièveté qu'il nous fera possible.

Les Mouvements internes de nos Yeux font de deux sortes : les uns changent leur conformation selon qu'il est nécessaire pour voir distinctement des objets placez à des distances inégales ; les autres dilatent ou retrécissent la pupile. La Vision se fait par le moyen des rayons de lumiere qui peignent chaque point de l'objet sur la Retine. Mais ces rayons avant de parvenir à la Retine, passent par les membranes & les humeurs transparentes de l'Oeil, où ils souffrent une refraction, qui en les rapprochant, en forme autant de cones, dont la pointe doit tomber exactement sur la Retine, pour y peindre distinctement chaque point visible de l'objet, & ces différens points tracent l'image. La Vision suit les conditions de cette image ; c'est-à-dire, qu'elle est parfaite ou imparfaite suivant que cette image est vive & distincte, confuse & obscure. Mais si l'Oeil n'avoit pas la faculté de changer la conformation, d'approcher ou de reculer le Cristalin, la peinture des objets ne pourroit être distincte que lorsque les objets seroient précisément à une certaine distance : cependant l'expérience nous apprend que nous voyons distinctement des objets situez à différentes distances, d'où presque tous les Philosophes concluent que nous avons cette faculté de changer la conformation de nos Yeux. Mr. de la Hire est presque seul d'un sentiment opposé, fondé sur une expérience qui est rapportée dans

le Journal des Sçavans an. 1685, & dans la Dissertation du même Auteur sur les différens accidens de la Vûë, publiée en 1693. Personne jusques à présent n'a entrepris de répondre au raisonnement que Mr. de la Hire fonde sur son experience, laquelle est incontestable. Nous sommes bien fâchez que nous ne puissions donner cette réponse à nos Lecteurs, parce que cela nous meneroit trop loin, & qu'elle ne peut être entendue qu'avec le secours de plusieurs figures : il suffira pour les personnes intelligentes, de sçavoir que Mr. Porterfield croit qu'il y a deux causes qui concourent à produire le phénomène sur lequel Mr. de la Hire se fonde, en empêchant que l'Oeil ne s'accommode à la distance des objets qu'on voit au travers des trous d'une carte, sçavoir l'apparence distincte de l'objet, & l'erreur où l'ame tombe par rapport à sa distance. Cela sera encore expliqué ci-dessous.

Mr. de la Hire dit de plus, & tâche de prouver qu'il n'est pas nécessaire de changer la conformation des Yeux pour voir distinctement à différentes distances. Notre Auteur avouë d'abord que la faculté de voir distinctement a quelque latitude, & qu'elle n'est pas bornée à un point Mathématique; ensuite il fait voir que la Vision ne peut être distincte si les objets sont à une distance considerable l'un de l'autre, à moins que l'Oeil ne change sa conformation, ce qu'il con-

confirme par des expériences, qui prouvent que lorsque l'Oeil s'est disposé pour voir distinctement un objet posé à six pieds de lui, par exemple, il ne voit que très-confusément celui qui ne sera qu'à deux pieds. On trouve ensuite un grand nombre d'autres expériences très-curieuses & qui concourent toutes à refuter Mr. de la Hire, & à établir le sentiment de l'Auteur touchant la faculté qu'ont nos yeux de s'accommoder à la distance des objets; il examine en quoi consiste ce changement, & par quel mécanisme il s'exécute.

Sans nous arrêter aux différentes opinions des Auteurs que Mr. Porterfield rapporte & refute pour la plûpart, nous nous contenterons d'exposer son sentiment & les preuves sur lesquelles il l'appuie. Il se sert de ce qu'il a rapporté qui arrive à ceux à qui l'on a abattu la cataracte, pour renverser les opinions de ses adversaires, & pour établir la sienne: Voici de quelle manière il raisonne. L'Oeil dont on a abattu la cataracte perd la faculté de s'accommoder aux différentes distances des objets. Or il n'arrive rien à l'Oeil dans cette opération que l'abaissement du Cristalin: il faut donc que le changement qui se fait dans nos Yeux, suivant la distance des objets, soit attribué à cette humeur; il reste à sçavoir quel est ce changement du Cristalin, & comment il se fait. Il consiste dans un mouvement de cette partie par lequel il s'approche ou

388 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
s'éloigne de la *Retine* : enforte qu'à quelque distance que les objets soyent placez ; la *Retine* est toujours au foyer où se ramassent les rayons, derriere le Cristalin. Or le ligament ciliaire est un organe, dont la structure & la situation le rendent très-propre à éloigner le Cristalin de la *Retine* lorsque les objets sont trop proches de l'Oeil ; car lorsque ce ligament se contracte , non seulement il approche le Cristalin de la Cornée , mais aussi en pressant l'humeur Vitrée , il l'oblige à le pousser encore plus en avant , & à l'éloigner davantage de la *Retine* : ce qui paroitra encore plus évidemment à ceux qui connoissent la courbure de ces fibres. Mr. de la Hire objecte que ce ligament n'est pas musculeux , & qu'il ne peut par consequent se contracter. La couleur de ce Muscle , différente de celle des autres ; a induit Mr. de la Hire & quelques autres Anatomistes dans cette erreur : mais si les Muscles sont ordinairement rouges , cela n'empêche pas qu'il n'y en ait de blancs ou d'autres couleurs ; & sans sortir de l'Oeil , la pupile , sans être rouge , n'a-t-elle pas le pouvoir de se contracter ?

L'Auteur tire sept Corollaires de ce qu'il a établi jusques à présent. 1°. L'état naturel du ligament ciliaire étant la relaxation , le Cristalin dans son état naturel est aussi près de la *Retine* qu'il est possible ; d'où il suit que l'Oeil est naturellement disposé à ne voir distinctement que des objets éloignez ,

gnez, & que la conformation par laquelle il s'accommode aux objets proches, qui se fait par la contraction de ce Muscle, est un état violent qui dépend de notre volonté; ce que l'expérience confirme. 2. C'est pourquoi nos Yeux sont si tôt fatiguez en s'attachant à regarder des objets proches: car deux fortes de Muscles agissent alors, les Muscles moteurs des Yeux, pour leur donner la direction nécessaire; & le ligament ciliaire, pour leur donner la juste conformation qu'ils doivent avoir. 3°. On comprend aisément par-là d'où vient qu'après que nos Yeux ont été fort attentifs à considérer un objet à une certaine distance, ils ne sçauroient d'abord voir distinctement un autre objet plus ou moins éloigné que le premier. 4°. Ce mouvement du Cristalin étant volontaire, notre ame, qui n'a dessein que d'éviter la confusion dans la Vision, lorsque cette confusion peut s'éviter par quelque autre moyen, ne change pas la conformation des Yeux: & cest-là la véritable raison pourquoi l'Oeil ne s'accommode pas à la distance des objets vûs au travers d'une carte percée d'un petit trou, & pourquoi, lorsqu'on regarde un objet au travers de plusieurs petits trous dont la distance de l'un à l'autre n'excede pas le diametre de la pupile, il paroît multiplié autant de fois qu'il y a de trous. C'est ici une nouvelle réponse à l'expérience de Mr. de la Hire, ou plutôt

390 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
une explication métaphyfique de la première. 5°. Le mouvement du Cristalin, quoiqu'entièrement volontaire, devient par habitude si fort lié avec les mouvemens que nos Yeux font pour que les axes de Vision se rencontrent, qu'il ne nous est plus possible de les separer, quand même nous le voudrions. 6°. Le mouvement du Cristalin, par lequel nos Yeux s'accommodent à la distance des objets, a ses limites qu'il ne peut passer; ces limites ne sont pas les mêmes pour tous les hommes, & même il y a des hommes dont les Yeux diffèrent entr'eux à cet égard. 7°. Le ligament ciliaire étant l'unique instrument de ce changement de situation du Cristalin, tout ce qui affecte l'action ou l'économie de ce ligament, doit aussi affecter notre vûë. Ainsi, s'il devient paralytique, aucun objet proche ne paroîtra distinct; s'il est contracté par une convulsion, les objets éloignez ne pourront être vûs que confusement. Ceci nous aide à comprendre, pourquoi dans les maladies hysteriques & nerveuses on se plaint si souvent de l'obscurcissement de la vûë. On voit aussi ce qui doit arriver lorsqu'une partie de ce Muscle est contractée ou relachée tandis que l'autre est saine: le Cristalin aura une position oblique, qui obligera la personne à loucher. Mais si ce ligament devient roide, le Cristalin ne pourra se mouvoir que très-peu, d'où il arrivera que la Vision dif-

distincte sera renfermée dans des limites très-étroites : tel est le cas de ceux qui sont occupez à des Ouvrages très-délicats & délicats, comme les Peintres en Miniature, les Graveurs, les Horlogers, &c. . .

Notre Auteur a supposé jusques ici que ce mouvement du Cristalin est volontaire ; cependant nous ne le sentons pas : mais combien y a-t-il d'autres mouvemens dans notre corps qui dépendent de notre volonté, & dont nous ne nous appercevons pas davantage ? Tels sont ceux de l'organe de l'ouïe, ceux des paupieres &c. . . Car la force de l'habitude rend comme nécessaires & mécaniques plusieurs actions, que l'ame dirige cependant par une loi qu'elle s'est imposée pour notre bien, & qu'elle ne veut jamais enfreindre, quoiqu'alors même elle agisse librement. C'est par une loi de cette espèce que nous ne pouvons mouvoir nos Yeux dans des sens opposez, quoique nous eussions cette faculté dans notre enfance, & qu'il y ait des exemples de personnes qui l'ont conservée. Mr. Porterfield croit même que l'ame préside aux fonctions naturelles & vitales ; car il est certain que plusieurs actions volontaires se font par habitude, sans que nous nous appercevions que notre volonté s'en mêle. D'un autre côté, il n'est pas possible de rendre raison par le mécanisme seul de ces mouvemens qu'on s'imagine qui se produisent sans l'influence de l'ame, à moins qu'on n'admette
un

392 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
un mouvement perpétuel, que notre Auteur croit contradictoire ; sur quoi il s'appuie de l'autorité du Dr. Clarke. Il prouve son opinion par plusieurs autres raisonnemens curieux & solides ; mais comme ils n'appartiennent pas proprement au sujet qu'il traite , nous les passerons, pour le suivre plus exactement dans ce qu'il dit sur les vûes courtes & longues. Les Réflexions qu'il fait là-dessus servent à faire voir , de quel avantage est à la Vision parfaite la faculté de mouvoir le Cristalin.

Par les *Myopes*, on doit entendre ceux dont la Cornée ou le Cristalin , ou l'un & l'autre sont trop convexes, ou qui ont la Retine & le Cristalin trop éloignés l'un de l'autre. D'où il s'ensuit

1°. Que la Peinture distincte de l'objet à une distance ordinaire tombe devant la Retine, & par conséquent 2°. Qu'elle est confuse sur la Retine même : c'est pourquoi ils sont obligés d'approcher l'objet de leurs Yeux : 3°. Ils ne regardent jamais attentivement ceux qui leur parlent , parce qu'ils ne peuvent pas observer l'air de leurs visages : 4. Ils n'ont pas besoin de tant de lumière que les autres pour voir distinctement , parce qu'approchant l'objet plus près de leurs Yeux, il entre plus de lumière par la pupille , & elle agit plus fortement sur la Retine. Outre que leur pupille est généralement plus ouverte que celle des autres hommes : 5°. La vûe des Myopes est aidée par un verre concave ,

cave, qui diminuant la refraction des rayons, fait tomber l'image directement sur la Retine: 6°. Leur vûë est aussi rendue meilleure lorsqu'ils regardent par un petit trou, c'est pourquoi ils contractent souvent leurs paupieres enforte qu'il ne reste entr'elles qu'une petite fente: 7°. Ce défaut se corrige ordinairement avec l'âge, puisqu'alors le Cristalin & la Cornée s'aplatissent: 8°. Les petits corps lumineux à une distance considérable leur paroissent grands, ronds & souvent pleins de taches; c'est pourquoi les Etoiles nous paroissent plus grandes qu'elles ne devroient; car à leur égard nous avons tous la vûë courte. Pour les taches, elles ont différentes causes, soit dans la Retine, ou même la Cornée: 9°. Ils lisent & écrivent les plus petits caractères: 10°. En lisant ils tournent ordinairement le livre vers le côté de la tête, afin qu'il ne soit pas obscurci par l'ombre de leur tête: 11°. Pour voir des deux Yeux les objets fort proches, ils faut que les axes soyent extrêmement convergens, ce qui ne se fait que par une forte & fatigante contraction des Muscles adducteurs. Pour éviter cet effort, les Myopes sont obligez de ne se servir que d'un de leurs Yeux pour lire, & quelquefois de fermer l'autre pour éviter une double Vision: 12°. Souvent, à cause de la grande convexité de la Cornée, ils ne voyent pas un objet vers lequel ils tournent.

394 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
nent leurs Yeux, & en voyent un autre qu'ils
ne regardent pas.

Ceux qui ont la vûë foible, tels que les
Vieillards, ont la Cornée, ou le Cristalin,
ou tous les deux, trop plats à proportion de
la distance qui est entre le Cristalin & la
Retine. Il s'ensuit de ce défaut de confor-
mation des inconveniens tout contraires
à ceux que nous avons remarquez dans les
Myopes, & de plus, l'incapacité de voir ab-
solument les petits objets. A cette occasion
notre Auteur rapporte les experiences de
Mr. Hook pour déterminer le *minimum vi-
sibile*, qu'il dit être compris, pour la plu-
part des Yeux, sous un angle d'une minute.
De cette experience l'Auteur tache de con-
clure quel est le volume des fibres ner-
veuses qui composent la *Retine*, qu'il fixe
à la 32400. partie d'un cheveu.

Quoique les vûës foibles le deviennent
de plus en plus avec l'âge, on en a vû ce-
pendant en qui le contraire est arrivé, & qui
ont recouvré une vûë parfaite. Entre plu-
sieurs causes qui peuvent contribuer à ce
changement, il est fort probable que la di-
minution de la graisse du fond de l'orbite
est une des plus ordinaires: l'Oeil étant alors
moins pressé par le fond, cede d'autant plu-
tôt à la pression de la graisse & des Mus-
cles qui l'entourent par les côtez, ce qui lui
donne une figure oblongue, & éloigne la
Retine du Cristalin. Ces mêmes person-
nes

nes font très-fujettes à voir devant leurs yeux des taches, qui ont la même origine que celles que le Myopes apperçoivent aussi, & dont on a déjà parlé. On remarque sur les unes & les autres, qu'elles font de deux especes : les unes fixes & permanentes, qui procedent de quelque vice dans la Retine, ou la Cornée, ou l'humeur Vitree, ou l'humeur Cristaline: les autres taches qu'on peut appeller inconstantes & mobiles, viennent de quelques corps opaques qui flotent dans l'humeur aqueuse. Il en est d'une autre espece qui ne font point obscures, mais brillantes, & toujours de la même couleur que l'objet que l'on regarde: ces taches semblent souvent se tenir par des especes de veines ou de filamens brillans comme elles. L'Auteur attribue ces apparences à quelques particules huileuses & diaphanes qui flotent dans l'humeur aqueuse, & il explique fort au long, par cette supposition, tous les phenomenes de ces points brillans.

Il est aisé de juger par tout ce qui a été dit sur les vûes courtes, & les vûes foibles de quel avantage il nous est de pouvoir changer le Cristalin de situation. Outre cela, ce mouvement est un des moyens les plus sûrs que nous ayons de juger de la distance des objets, quoiqu'il y en ait cinq autres, que nous ne ferons qu'indiquer. Le premier est donc la disposition de l'Oeil qui est nécessaire pour voir l'objet distinctement à une certaine distance; mais comme ce changement

gement de l'Oeil a des limites qu'il ne peut passer, il ne peut nous servir qu'à juger justes à une certaine distance, suivant la conformation naturelle de nos Yeux. Au-delà la confusion plus ou moins grande qui paroît dans l'objet, nous sert à juger de son éloignement. 2. Nous jugeons ordinairement de la distance de l'objet par l'angle que forment les *axes optiques* à l'endroit de l'objet sur lequel nous fixons les Yeux, & c'est pourquoi les Borgnes se trompent là-dessus très-souvent. 3°. La grandeur de l'image peinte sur la Retine. 4°. La force avec laquelle les couleurs de l'objet agissent sur nos Yeux. 5°. La différente manière dont les petites parties des objets nous paroissent distinctes ou confuses. 6°. Enfin, l'Oeil nous faisant appercevoir plusieurs objets à la fois, nous voyons en même tems l'objet dont nous examinons la distance, & ceux qui sont placez entre lui & nous; ainsi nous jugeons de la distance de cet objet par la grandeur de ceux qui sont interposez.

C'est par l'explication fort détaillée de ces six moyens de juger des distances, que l'Auteur finit ce qui regarde les mouvemens du Cristalin. Mais il y en a un particulier aux Oiseaux, qui s'exécute par le moyen de ce que les Anatomistes ont nommé *la Bourse noire*. On peut voir la description de cette partie dans Perrault & les Mémoires de l'Académie des Sciences an. 1726. Quant à son usage,
pre-

premierement elle retient les parties grossieres & noires (du sang qui est porté aux humeurs de l'Oeil pour leur nourriture; car comme la perfection de la Vision dépend de la transparence de ces humeurs, il y a dans tous les animaux des organes destinez à la même fonction: en nous & dans la plupart des autres c'est l'Uvée & la Choroïde, quoiqu'on donne d'autres usages à cette mucosité noire dont elles sont couvertes: ces membranes ont donc des glandes capables de separer cette noirceur des humeurs qui sont portées à l'Oeil, afin que le reste demeure pur & transparent. Mr. Perrault a connu ce premier usage de la Bourse noire; mais, selon notre Auteur, elle en a encore un autre non moins considérable, que Perrault ni les autres Académiciens n'ont point connu, ou du moins dont ils n'ont point parlé.

La position des yeux des Oiseaux ne leur permet pas de les fixer tous deux sur le même objet, ni de voir ce qui est précisément devant eux; ainsi ils ne pourroient voir leur nourriture, si la Bourse noire, qui est musculeuse, n'attiroit par sa contraction vers le fond de l'Oeil le bord du Cristallin, auquel elle est attachée du côté du grand angle, & ne le mettoit ainsi en telle situation, que les rayons de lumiere qui viennent des objets placez directement devant eux, tombent sur lui perpendiculairement; ce qui étoit absolument nécessaire

398 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
pour qu'ils vissent ces objets distinctement.

L'Auteur finit cette Dissertation, en disant qu'il auroit dû expliquer les mouvemens de la Pupile; mais que son Mémoire est déjà si étendu qu'il ne veut pas l'allonger davantage. Nous espérons qu'il traitera une autre fois ce sujet si important & si curieux.

ARTICLE VIII.

The Mechanical practice of Physick: in which the specifick Method is examin'd and exploded; and the Bellinian Hypothesis of animal secretion and muscular motion, consider'd and refuted. With some occasional Remarks and Scholia on Dr. Lobb's Treatise of the Small pox, Dr. Robinson on the Animal Oeconomy, and Professor Boerhaave's, Account of the animal Spirits and muscular motion. By T. MORGAN, M. D. London, 1735. C'est-à-dire: Pratique mécanique de la Médecine: dans laquelle on examine & on refute la Méthode spécifique, & l'Hypothèse de Bellini sur les sécretions & sur le mouvement musculaire. Avec quelques Remarques occasionelles sur le Traité du Dr. Lobb de la Petite Vérolle, sur celui du Dr. Robinson de l'E-
cono-

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 399
*conomie animale, & sur le Systême de Mr.
le Professeur Boerhaave, touchant le mou-
vement musculaire, & les Esprits animaux.
Par Mr. MORGAN, Docteur en Médecine.
à Londres 1735. 8°. pp. 362. sans la
Préface.*

IL y a longtems que nous aurions dû rendre compte de cet Ouvrage, si nous avions trouvé qu'il eût répondu au titre pompeux dont il est décoré. Mais quoique l'Auteur attaque avec beaucoup de hardiesse & sans égards pour les Auteurs, des Ouvrages en possession de l'estime publique, & qu'il réussisse à refuter quelques-unes de leurs opinions; cette pratique méchanique de la Médecine que l'on cherche principalement dans son Livre, n'est, en ce qu'elle a de bon, ni nouvelle, ni particuliere à Mr. Morgan. Il se fait souvent des monstres pour les combattre, & la Méthode spécifique qu'il attaque si au long & avec tant de vivacité, ne trouvera gueres de défenseurs parmi les Médecins, & ceux même qui la pratiquent par ignorance ou par routine, n'auroient garde ni d'en convenir, ni de justifier cette conduite. Il est sans doute dangereux & honteux de n'apporter dans la pratique de la Médecine qu'une collection de Recettes adaptées aux diverses Maladies. On doit, autant qu'il est possible, n'employer les remedes qu'avec une connoissance claire des effets

400 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
mécaniques qu'ils doivent produire : mais ne doit-on pas avouer sincèrement, que les cas où l'on a cette connoissance sont très-rare, & que tout ce qu'on peut exiger d'un Médecin, c'est de se conduire par le plus probable, en réunissant ce que les connoissances mécaniques lui fournissent de lumieres, à ce qu'il en tire de l'expérience, qui ne fournit que des conjectures & des probabilités ? A quoi il faut souvent avoir recours, faute d'une évidence mécanique, sans cela on n'iroit gueres loin dans la pratique ; & les secours, par exemple, que la Médecine employe, ne nous seront gueres connus, quand nous nous contenterons d'en ranger les effets sous les six classes que Mr. Morgan en a établies * : sçavoir 1^o. De remplir & de vuidier. 2^o. De rarefier & de condenser, ou d'échauffer & de refroidir. 3^o. De dissoudre & d'épaissir. 4^o. De produire la dérivation & la revulsion. 5^o. De resserrer & de relacher. 6^o. D'exciter & d'appaïser. On trouvera bien d'autres difficultez si l'on veut considérer l'Economie animale ; & notre Auteur ne l'éclaircit pas beaucoup en donnant † l'élasticité pour principe du mouvement musculaire, en niant ‡ que les secrétions s'exécutent seulement par les loix de la circulation, & en y ajoutant une certaine fer-
men-

* Proposition VII. † Proposition XII.

‡ Scholie 2. de la XII. Proposition.

mentation & concoction. Il ne veut pas convenir non plus que toutes les liqueurs qui font la matière des Sécretions , ayent entrée dans les vaisseaux, & se soyent mêlez avec le sang ; & il soutient que l'Urine passe de l'Estomac dans la Vessie , sans y être portée par la voye de la circulation. Ce qu'il dit de l'usage de l'air par rapport au Feu & aux Animaux , nous a paru plus à lui , quoique d'aussi peu d'utilité que la plûpart de ses autres sentimens. Son sentiment sur cet article , est que l'Air sert d'un milieu propre à recevoir & à emporter les vapeurs humides & abondantes que tous les Animaux vivans , & tous les corps combustibles, exposez à l'action du Feu, exhalent continuellement : ainsi, faute d'un milieu tel que l'Air, cette quantité de vapeurs retombant sur les corps sans être emportées , la vie des Animaux & l'action du Feu seront bien-tôt éteintes l'une & l'autre de la même manière , & par la même nécessité mécanique. Nous n'en dirons pas davantage sur cet Ouvrage, si-non que l'Auteur, qui a beaucoup d'esprit , a écrit apparemment plus pour se faire connoître que pour l'instruction du Public. Beaucoup de feu & d'imagination , un stile agréable, des calculs, & des termes de Méchanique & de Mathématique qui sont ici fort à la mode, font lire son Livre avec plaisir, par ceux même qui n'approuvent pas les manières de l'Auteur avec ceux qu'il attaque. Il est juste que

402 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
nous donnions quelques exemples des sentimens de Mr. Morgan par rapport à la Pratique. Son Livre abonde en Méthodes singulieres pour la cure des Maladies: en voici quelques-unes des plus extraordinaires.

La Teinture des Cantharides est, selon lui *, un remede sur lequel on peut entierement compter, pour moderer & arrêter sûrement le cours de l'Urine dans un *Diabetes*. Il conseille de faire cette Teinture en infusant demie once de Cantharides dans une livre d'Elixir de Vitriol: on peut donner depuis 15. jusques à quarante gouttes de cette Teinture. L'Auteur employe tout le Chap. XIII. à déployer les avantages qu'il y a à guérir les Fièvres par les Sueurs: il veut qu'on les procure dans les Fièvres inflammatoires par des boissons rafraîchissantes, & par un régime chaud dans les Fièvres malignes ou nerveuses. En ces derniers cas il recommande beaucoup les Vésicatoires, sur-tout si on les applique d'abord, & il propose de laisser ces emplâtres sans les lever, tandis qu'ils tirent quelque chose.

La Méthode que Mr. Morgan propose pour les Fièvres intermittentes, & qu'il croit de beaucoup préférable à la pratique ordinaire, consiste à donner un vomitif une heure après que le froid a commencé; après l'opération le Malade se couche, & on lui procure le plutôt qu'il est possible une Sueur abon-

* Page. 114.

bondante, que l'on continuë pendant sept ou huit heures. Cette Méthode répétée trois ou quatre fois, ne manque presque jamais de guérir la Fièvre quarte, sur-tout si le Malade prend les bains froids, chaque jour, entre les accès.

Dans la petite Verolle il regarde les Sueurs, & le Devoyement moderé comme très-utiles, & il croit que ces évacuations peuvent guérir la Goutte, la Sciatique & le Rhumatisme. Les Sueurs soutenues par des diluens convenables, sont aussi un bon remede pour les Toux séches; après que la Toux sèche & le Catharre qui la suit sont fixez, il n'a rien trouvé d'efficace que le *Calomel*, ou quelqu'autre préparation mercurielle qui élève une petite salivation. Il croit que les Fleurs blanches sont une lympe corrompue, & il nous assure qu'une Teinture de Cantharides dans une forte decoc-tion de Gayac, produit de très-bons effets quand le mal est nouveau; mais lorsqu'il est enraciné, il faut avoir recours aux Mercuriels.

Notre Auteur ne paroît pas favorable à la Saignée. Il avertit & prie les jeunes Médecins d'épargner le sang humain*, à moins qu'ils ne voyent une nécessité absoluë de le repandre.

Lorsque l'Opium affecte la tête ou la poitrine par son esprit ou son huile éthérée &

* Page 255.

404 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
& volatile, les Acides, sur-tout les Fossiles,
sont les antidotes propres; mais si l'Opium
produit des nausées, des vomissemens, des
spasmes, des coliques flatulentes, par l'ac-
tion de son huile pesante, acre & gluante,
il faut employer les alexipharmques les plus
chauds.

Les remèdes les plus efficaces dans le
Scorbut & ses dépendances, sont les dé-
obstruens mercuriels; sur-tout la compo-
sition suivante: *℞. Mercur. vivi. unc. ij. Te-
rebintb. Drachm. ij. vel. ʒ. ꝯ. ad Mercur. fixan-
dum. cui adde Rhubarbar. unc. j. sem. Cochennil.
unc. sem. & cum Elixir Propriet. q. s. f. massa
pilularis.* Ces Pilules sont diurétiques, &
operent sûrement & avec douceur: pendant
leur usage il faut faire suer le Patient de
tems en tems; si elles élevent une saliva-
tion, on peut en prévenir les suites en se
gargarisant plusieurs fois par jour avec
une solution de Camphre dans l'Huile d'O-
lives. Notre Auteur veut pour la même
maladie *, que le Patient se mette dans un
bain chaud pendant trente ou quarante mi-
nutes, jusques à ce que les pores soyent
bien ouverts, & que la sueur commence
à couler doucement; alors qu'on le retire, &
qu'on le jette immédiatement dans l'eau
froide pendant une minute, ou assez long-
tems pour pouvoir y plonger la tête deux
ou trois fois, ensuite qu'on l'en retire pour
le

* Page 354.

le mettre au lit, pour y suer pendant trois ou quatre heures, en bûvant des diluens chauds, comme l'infusion de Sauge &c. . . en même tems les parties affectées seront frottées légèrement de deux foirs l'un, en allant se coucher, avec l'Onguent Napolitain, ou quelque chose d'équivalent, dans chaque once duquel on aura mêlé & incorporé une Drachme de Cantharides préparées, & ensuite on donnera un Bolus ou une Potion sudorifique, pour causer une petite sueur pendant la nuit.

A R T I C L E IX.

Bibliothèque Raisonnée des Ouvrages des Sçavans de l'Europe; pour les Mois d'Avril, Mai, & Juin 1737. Tome dix-huitième, Seconde Partie. A Amsterdam, chez J. Wetstein & G. Smith. MDCCXXXVII.

QUOIQUE les Livres François imprimez hors de la Grande-Bretagne ne soyent pas en général du ressort de la Bibliothèque Britannique; nous pouvons faire une exception en faveur du Volume dont nous venons de donner le titre. Ce Volume renferme une Pièce au moins, & une Pièce très-longue, dont nous avons droit de prendre connoissance: Premièrement, parce qu'elle est l'Ouvrage d'un Homme qui a rang parmi les Ecrivains Anglois: c'est Mr. Serces: Sc-

406 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
condement parce que c'est un Ouvrage où
la Bibliothèque Britannique est directement
intéressée. Nous avons admis dans cette
Bibliothèque * un Extrait d'un Livre An-
glois de Mr. Serces, qui par-là fait cer-
tainement beaucoup plus de bruit qu'il ne
mérite, qui avoit été *fait à la hâte*, dit-il,
& *envoyé à l'Imprimeur sans examen*. Cet Ex-
trait ayant *très-mal satisfait* Mr. Serces,
nous pensons qu'il est de l'équité d'avertir
nous-mêmes nos Lecteurs (si toutefois il y
en a quelqu'un qui ait besoin d'un tel Aver-
tissement) que dans l'Article VII. du Vo-
lume annoncé de la Bibliothèque Raisonné,
ils trouveront une LETTRE de Mon-
sieur JAQUES SERCES, où il n'a rien
omis de ce qui lui a paru propre à préve-
nir ou à effacer les impressions défavanta-
geuses qu'il conçoit que l'Extrait dont il
s'agit peut laisser, sur son compte, dans l'es-
prit de nos Lecteurs: Et ce n'est que pour
nous acquitter solennellement de ce devoir
d'équité, que nous faisons de cet Avertis-
sement un Article exprès & dans les formes:
Car pour ce qui est de répondre aux plain-
tes de Mr. Serces, nous n'en ferons rien:
Non que cela fût fort difficile, mais parce
que cela n'est pas à propos. Si sur quelques
Articles il falloit avouer qu'il a raison, cet
aveu ne nous coûteroit aucun effort, & rien
ne seroit plus facile pour nous que de spé-
cifier

* Tome VII. Part. 2.

cifier les Articles où un semblable aveu
 pourroit convenir. Cela seroit bien-tôt fait.
 Sur d'autres Articles nous croyons qu'il a
 tort, & que, bien loin de se défendre, il s'ex-
 pose: Rien de plus facile encore que de le
 prouver, pourvû que nous eussions la pa-
 tience d'écrire: Et nous l'aurions, si une
 pareille dispute pouvoit naturellement four-
 nir matière à des discussions intéressantes.
 Mais en vérité, nous croyons nos Lecteurs
 trop froids sur tous les points qui se pré-
 senteroient dans une réponse à Mr. Serces,
 pour ne nous pas sçavoir gré d'y renoncer.
 C'est un respect que des Particuliers doivent
 au Public, que de ne pas l'entretenir long-
 tems d'eux-mêmes lorsque cela ne mène à
 rien de plus considérable: Et peut-être au-
 rions-nous poussé ce respect jusqu'à ne rien
 dire du tout, si nous n'avions jugé qu'il y
 auroit une certaine bienfiance à dire au
 moins deux mots, & qu'après tout nous
 pouvions accorder quelque chose à cette
 bienfiance, sans ennuyer le Public, à qui
 nous demandons pardon d'avoir seulement
 donné occasion à une dispute ennuyeuse,
 par un Extrait qui véritablement pouvoit
 fort bien être exclus de notre Bibliothè-
 que. On auroit mieux fait, sans doute, ou
 de se taire absolument sur l'Ouvrage de Mr.
 Serces, ou de n'en parler qu'en passant dans
 les *Nouvelles Littéraires*, comme l'ont si bien
 fait les judicieux Auteurs de la Bibliothè-
 que *Raisonnée*; dont nous transcrirons vo-
 lon-

408 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
 lontiers ici les paroles , en faveur de ceux
 qui pourroient ne les pas avoir luës , ou n'y
 avoir pas fait attention. * ,, Mr. *Serces* ,
 ,, Genevois , & à présent Curé d'un Villa-
 ,, ge de la Province de Lincoln , nous a
 ,, donné une Brochure intitulée : *Popery an*
 ,, *Enemy to Scripture : or an Account &c...* ,
 ,, Mr. *Serces* a pris un sujet très-connu ,
 ,, & qui a fourni matière à plusieurs Volu-
 ,, mes ; ainsi il ne faut pas s'attendre à
 ,, trouver ici rien d'extrêmement nouveau.
 ,, Il y a apparence que l'allarme qu'on nous
 ,, donna , il y a quelque tems , de l'accroif-
 ,, sement du Papisme , & qui fit que nos
 ,, bons Presbytériens se mirent d'abord aux
 ,, champs , engagea Mr. *Serces* à seconder
 ,, leur zèle ; & qu'ensuite n'ayant pas vou-
 ,, lu perdre ses Recueils , il en a composé
 ,, cette Brochure. ”

A R T I C L E X.

The OCEANA and other Works of JAMES HARRINGTON Esqr. collected, methodized and review'd , with an exact Account of his Life prefixed , by JOHN TOLAND. To which is added on Appendix , containing all the
 Poli-

* Bibliothèque Raisonnée, Tome XVII. Part. 2.
 pp. 470, 471.

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 409
 Political Tracts writed by this Au-
 thor, omitted in Mr. Toland's Edition.
 C'est-à-dire: *L'Oceana de Jaques Har-*
rington, & ses autres Ouvrages, recueillis,
mis en ordre & revûs par Jean Toland,
qui a mis au devant une Relation exacte
de la Vie de l'Auteur. On y a ajouté un
Appendix, contenant les Traitez de Po-
litique composez par cet Auteur, & omis
dans l'Edition de Mr. Toland. A Lon-
dres, chez A. Millar, vis-à-vis l'E-
glise de St. Clement, in Folio, pagg.
 676. en tout.

C E fut en 1700. que Mr. Toland publia
 son Edition des Oeuvres de Harring-
 ton, fameux Républicain d'Angleterre, &
 Mr. Bernard en donna la même année un
 Extrait assez étendu dans ses *Nouvelles de*
la République des Lettres *; de sorte qu'il ne
 nous reste à rendre compte au Public que
 de ce qu'il y a de particulier dans cette E-
 dition.

Celle de Mr. Toland étant devenue ex-
 trêmement rare, & par consequent fort
 chere, on a très-bien fait de la réimprimer,
 & on peut assurer le Public que celle-ci est
 fort belle, tant par rapport au papier, que
 par rapport aux caractères. Elle contient
 tout

* Du Mois de Septembre 1703, p. 243. & suiv.

410 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
tout ce que Mr. Toland avoit publié dans
la sienne; mais comme cet Editeur avoit
jugé à propos d'omettre plusieurs Pièces de
Harrington, on les a ajouté ici dans un
Appendix, & on nous apprend dans un pe-
tit Avertissement, que Harrington avoit
donné lui-même une Edition de la plûpart
de ces Pièces en 1660. avec ce Titre géné-
ral : *Political Discourses, tending to the Intro-
duction of a free and equal Commonwealth in
England*; c'est-à-dire : „ Discours Politi-
„ ques, tendant à mettre l'Angleterre sur le
„ pied d'une République libre.”

Mr. Toland dit dans la Vie de Harring-
ton, qu'il avoit omis ces Pièces, parce que
les unes ne contiennent gueres que des per-
sonalitez indignes d'un grand Homme, ou
excusables seulement parce qu'on l'avoit vio-
lemment attaqué, & que les autres ne sont
que des répétitions de ce qui est expliqué
mieux & plus au long dans ses autres Ou-
vrages. Cependant nous ne doutons point
que le Public ne soit bien aise de trouver
dans cette nouvelle Edition toutes ces Pié-
ces, qui ne laissent pas que de fournir des
éclaircissemens sur les Principes de l'Au-
teur, & de contenir même de nouvelles Re-
flexions & des Remarques curieuses sur le
Gouvernement civil & ecclésiastique.

Au reste on a pu remarquer par le titre
de cette Collection, qu'elle ne renferme que
les Ouvrages Politiques de notre Auteur.
Il a publié aussi quelques Epigrammes, &
quel-

JUILLET, AOUT ET SEPTEMB. 1737. 411
quelques autres Poësies, & une Traduction
en Vers de deux Eclogues de Virgile, &
des six premiers Livres de l'Enéide; mais,
suivant Mr. Toland, ces Poësies ne méritoient
pas de voir le jour.

N'oublions pas de dire, que dans la Liste
des Pièces que cette Edition contient, on a
eu soin de marquer en quelle année chaque
Pièce fut publiée pour la première fois; ce
qu'il est souvent nécessaire de sçavoir, pour
bien entrer dans le sens de l'Auteur, lors-
qu'il fait allusion aux Affaires de son tems.

Nous remarquerons en passant une petite
méprise, qui est échapée à l'Auteur des
Nouvelles de la République des Lettres;
c'est qu'il attribue à Harrington la premiè-
re Pièce de ce Recueil, laquelle traite *des*
Loix & des Fondemens du Gouvernement Mo-
narchique; quoique Mr. Toland dise expres-
sément dans sa Vie de Harrington, que cer-
te Pièce est d'un certain *Jean Hall*, natif de
Durham. Le Conseil d'Etat, qui lui faisoit
une pension annuelle, lui avoit commandé
d'accompagner Cromwell en Ecosse; & c'est-
ce qui lui donna occasion de composer ce
Traité. Il est Auteur de plusieurs autres
Ouvrages en Vers & en Prose: il mourut
avant qu'il eut trente ans accomplis, & fut
regretté de tout le monde comme un pro-
dige pour son âge.

Nous allons maintenant donner les Titres
des Pièces contenues dans l'*Appendix*, & un
court

412 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
court Extrait de celles qui nous paroissent
les plus importantes.

I. La première est intitulée, *Pian Piano*.
Or, *Intercourse between H. Ferne, D. D. and*
J. Harrington, Esq. upon occasion of the Doc-
tor's Censure of the Oceana. C'est-à-dire:
„ Conférence par Lettres entre H. Ferne,
„ Docteur en Théologie, & Jaques Har-
„ rington, à l'occasion de la critique que
„ celui-là avoit faite de l'*Oceana.*” Publiée
pour la première fois en 1656.

Harrington avoit taché d'établir dans son
Oceana, que tout bon Gouvernement doit
être composé d'un Sénat qui délibère & propose,
du Peuple qui décide, & du Magistrat qui exécute ; & il avoit soutenu que la République
des Hébreux étoit formée sur ce modèle.
Le Docteur Ferne ne goûta point du tout
ce Systême, & en dit son sentiment assez
librement, dans une Lettre qu'il écrivit à la
Sœur de Harrington. C'est-ce qui engagea
celui-ci à proposer au Docteur plusieurs
Questions, que l'on voit ici avec les Répon-
ses de Ferne & les Repliques de Harring-
ton.

Le Docteur Ferne soutenoit que le Gou-
vernement des Hébreux n'étoit point du
tout semblable à celui que Harrington vou-
loit établir. Il est vrai que dans les Livres
de Moïse il est parlé de Princes & de Chefs
des Tribus, que l'on peut appeller *un Sé-*
nat ; il est aussi fait mention de l'Assemblée
du

du Peuple ; mais ni les uns ni les autres, dit Ferne, n'avoient aucun pouvoir ni aucune autorité , puisqu'ils recevoient les Loix des mains de Moïse fans debat & fans delibération. Les soixante & dix Anciens, ajoute-t-il, furent établis par l'avis de Jethro, non pour servir de Conseil à Moïse, mais comme des Juges subalternes, pour le soulager dans l'exécution des Loix. Ferne avoit aussi été fort choqué de ces expressions d'Harrington, „ que les „ Israëlites choisirent Dieu pour leur Roi, „ & qu'ils le déposèrent ensuite ; & que „ rien n'avoit force de Loi parmi eux, que „ ce que le Peuple avoit déterminé”. Mr. Ferne remarque là-dessus, que ce Systême suppose que, quand Dieu traita alliance avec les Israëlites, il y avoit une parfaite égalité de droit entre lui & eux : ce qui est faux ; puisque Dieu avoit droit de commander aux Juifs, & qu'il insiste sur l'obligation où ils étoient de lui obéir ; ce qu'on prouve ici par la Préface du Décalogue, *Ecoute, Israël, &c.*

Sur quoi voici la Replique de Harrington. Quoique le Sénat eût l'autorité de proposer des Loix, cependant comme les premières Loix des Juifs avoient toutes été faites par un Législateur infallible, sçavoir par Dieu lui-même, le Sénat neut point de Loix à proposer dans le commencement ; mais lorsque dans la suite il fut nécessaire d'ajouter de nouvelles Loix aux anciennes, ce fut le

414 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
 Senat qui les proposa au Peuple. Car si l'on
 trouve que les Rois * aient fait des propo-
 sitions au Peuple, sur lesquelles le Peuple
 ait donné son consentement; peut-on croire
 que c'est été une coûtume nouvellement
 établie sous les Rois? Et si dans l'Etat Mo-
 narchique le Peuple avoit le droit de rece-
 voir ou de rejeter ce qui lui étoit proposé;
 ne doit il pas à plus forte raison avoir eu ce
 droit dans l'Etat Républicain? Les Rois a-
 voient reçu des Juges l'autorité de proposer
 les Loix; les Juges l'avoient reçüe du San-
 hedrin, le Sanhedrin de Moïse, & Moïse
 de Dieu lui-même. Voici comment Dieu
 lui parle au XIX. Chap. de l'Exode †:
*Tu parleras ainsi à la Maison de Jacob, & tu
 diras ceci aux Enfans d'Israël; Vous avez vu ce
 que j'ai fait aux Egyptiens, &c. Maintenant
 donc, si vous voulez obéir exactement à ma voix,
 & garder mon alliance... alors vous me ferez
 un Royaume de Sacrificateurs.* Sur quoi voici
 le Commentaire de notre Auteur. „ Si vous
 „ voulez (& non pas soit que vous le
 „ vouliez ou non) vous me ferez (ce qui
 „ se rapporte au tems à venir) un Royaume
 „ de

* David, 2 Sam. VII, 2 Ezechias, 2 Chron. XXX.

† Vers. 3 6.

‡ Il y a dans nos Versions; *si vous obéissez.* Mais nous sommes obligés de suivre ici la Version Angloise. Il y a dans l'Hébreu; *si en écoutant vous écoutez.*

„ de Sacrificateurs; c'est-à-dire, je serai vo-
 „ tre Roi. Dieu ayant donné ces Instruc-
 „ tions à son unique Législateur, ajoute
 „ Harrington, *Moïse vint, & appella les An-*
 „ *ciens du Peuple, & proposa devant eux toutes*
 „ *ces choses-là, que l'Eternel lui avoit comman-*
 „ *dées, & tout le Peuple répondit* (donna son
 „ suffrage) *d'un commun accord* (nemine con-
 „ tradicente) *en disant, Nous ferons tout ce*
 „ *que l'Eternel a dit; & Moïse rapporta à*
 „ *l'Eternel toutes les paroles du Peuple* * ; c'est-
 „ à-dire, le suffrage ou la résolution du
 „ Peuple. Dieu donc fut Roi en Israël par
 „ Contrat, ou par Alliance, proposée par
 „ lui-même, ou par son Serviteur Moïse, &
 „ agréée par le Peuple. Or qu'il ait été en-
 „ suite rejeté par le Peuple, *afin qu'il ne*
 „ *regnât point sur eux* (1. Sam. VIII. 7.)
 „ lorsqu'ils choisirent un autre Roi, c'est-
 „ ce que Dieu lui-même dit en propres ter-
 „ mes. Et s'il montre clairement par ces
 „ paroles, que le Peuple avoit le pouvoir
 „ d'abolir une Loi, qui non seulement leur
 „ avoit été proposée, mais qu'ils avoient
 „ même acceptée; ces paroles doivent aussi
 „ nécessairement signifier, qu'à plus forte
 „ raison le Peuple avoit le pouvoir de re-
 „ jeter ce qui lui étoit proposé, mais qu'il
 „ n'avoit pas encore confirmé. Suit-il de-là,
 „ qu'il y eut une parfaite égalité de droit
 „ entre Dieu & le Peuple? Lorsqu'un Roi
 „ fait

* *Vers.* 7, 8.

„ fait un marché avec son Cirier pour des
 „ Bougies, y a-t-il une parfaite égalité de
 „ droit entre eux ”? Il y en a fans doute à
 cet égard, mais non pas à tous égards. Le
 Roi ne cesse pas d'être Roi, il conserve tou-
 jours son autorité en qualité de Souverain.
 De même, quoique Dieu conserve toujours
 son autorité suprême, en qualité de Maître
 de l'Univers, cependant, par un effet de sa
 bonté infinie il a bien voulu s'abaisser jus-
 qu'à traiter Alliance avec les Hommes. „ Il
 „ y auroit de l'impieté à vouloir se soustrai-
 „ re à l'autorité de Dieu au premier égard;
 „ mais au second, il est certain que Dieu ne
 „ regne que sur ceux qui se soumettent à lui
 „ volontairement, de propos délibéré, &
 „ de leur bon gré „.

Pour confirmer cette Thèse, que le Sé-
 nat proposoit, & que le Peuple déliberoit
 & decidoit, Harrington cite Grotius *, qui
 remarque que quelquefois les résolutions du
 Sénat, tant par rapport à l'explication que
 par rapport à la proposition de quelque Loi,
 étoient fans effet, non seulement lorsque le
 Sénat changeoit d'avis avant que ses propo-
 sitions eussent été faites ou acceptées, mais
 aussi lorsque le Peuple refusoit de les accepter: ce
 qui fait voir clairement, dit notre Auteur,
 que le droit de délibérer & de proposer ap-
 partenoit au Sénat, & celui de décider, au
 Peuple.

Mr. Fer-

* In Deuter. XVIII, 10.

Mr. Ferne avoit dit, que les soixante & dix Anciens furent établis par l'avis de Jethro, non pour servir de Conseil à Moïse, mais comme des Juges subalternes, pour le soulager dans l'exécution des Loix. Mais il suffit, suivant Harrington, de comparer le XVIII. Chapitre de l'Exode, avec le XI. Chapitre des Nombres, pour se persuader que ce Docteur se trompoit grossièrement, & confondoit deux événemens tout différens. Dans le XVIII. de l'Exode, *Moïse obéit à la parole de son Beau-pere; il choisit de tout Israël des Hommes vertueux, & les établit Chefs sur le Peuple, Chefs de milliers, Chefs de centaines, Chefs de cinquantaines, & Chefs de dixaines. Lesquels devoient juger le Peuple en tout tems; mais ils devoient rapporter à Moïse les choses difficiles, & juger de toutes les petites affaires* *. Telles furent les Cours de Justice établies par le conseil de Jethro; elles furent composées dans la suite de vingt & trois Juges, qui administroient la justice dans chaque Ville. Jamais on ne les avoit confondues avec le Sanhedrin ou les soixante & dix Anciens, qui ne furent établis que quelque tems après, comme nous l'apprenons au Chapitre XI. du Livre des Nombres. Pendant que Moïse gouvernoit seul le Peuple d'Israël, il étoit autant fatigué des affaires qui lui étoient continuellement renvoyées de la part de ces Cours de Justice, qu'il l'avoit été avant leur éta-

* Exod. XVIII, 25, 26.

418 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
établissement. C'est pourquoi il dit à Dieu :
*Je ne puis moi seul porter tout ce Peuple, car il
est trop pesant pour moi. ** Alors l'Eternel
lui dit : *Assemble moi soixante & dix Hommes
d'entre les Anciens d'Israël, que tu connois être
les Anciens du Peuple & ses Officiers, & les
amene au Tabernacle d'assignation †, & qu'ils
se présentent-là avec toi... & je mettrai à part
de l'Éprit qui est sur toi, & je le mettrai sur eux;
afin qu'ils portent avec toi la charge du Peuple,
& que tu ne la portes point toi seul ‡.* On voit
dans le XIX. Chapitre du second Livre des
Chroniques, que Josaphat rétablit ces Cours
de justice dans toutes les Villes de son Ro-
yaume, & le Sénat ou Sanhedrin à Jerusalem,
& qu'il y avoit appel de ces Cours inférieu-
res au Sénat.

Elles avoient été interrompues après la
mort de Josué & des Anciens qui lui avoient
survécu ; & les Israélites vécurent dans une
parfaite Anarchie. De-là vient qu'il est
remarqué plus d'une fois, qu'il n'y avoit point
*en ce tems-là de Roi en Israël, mais que cha-
cun faisoit ce qui lui sembloit être droit.* Mr.
Ferne avoit prétendu que, puisque Dieu a
fusité de tems à autre une personne qui
seule jugeoit le Peuple, il suit de-là que l'E-
tat Monarchique est plus parfait que tout
autre.

* Nomb. XI, 14.

† Ce fut-là, dit Harrington, ou dans le Tem-
ple, que le Sénat s'assembla toujours depuis.

‡ Nomb. XI, 16, 17.

autre. Sur quoi Harrington remarque, que ces Juges n'étoient rien moins que des Monarques. Ce qu'il prouve en particulier par l'exemple de Gedeon *, qui lorsque les Israélites voulurent lui conférer l'Autorité souveraine pour lui & pour ses descendans, répondit: *Je ne dominerai point sur vous, ni mon fils ne dominera point sur vous; l'Éternel dominera sur vous.*

Harrington avoit soutenu dans son *Oceana*, que le Gouvernement de l'Eglise étoit Démocratique du tems des Apôtres, & entre autres preuves de cette opinion il avoit insisté sur le sens du mot Grec *Ἐκκλησία*, qui signifie proprement *Congregation* ou *Assemblée*; & sur le sens du mot *χειροτονεῖν*, mot usité par les Athéniens, pour marquer la manière dont chacun donnoit son suffrage dans les Assemblées du Peuple, en levant la main. Harrington censure à cette occasion les Traducteurs Anglois de la Bible, qui ont très-mal traduit, selon lui, le 23. verset du XIV. Chap. du Livre des Actes, où ils font dire à S. Luc, que Paul & Barnabas *ordonnerent des Anciens dans chaque Eglise*, afin de soutenir par-là le droit qu'ils prétendent que les Evêques ont de donner seuls les Ordres: au lieu qu'il auroit falu traduire conformément à l'Original, qu'ils *établirent des Anciens dans chaque Eglise par l'avis des Assemblées* †. Auf-
si

* Juges VIII, 22, 23.

† C'est aussi ce que portent nos Versions.

420 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
si Calvin le Jurisconsulte observe-t-il, que
les Apôtres se sont servi du mot *Εκκλησία* pré-
féablement à tout autre, pour marquer que
le Gouvernement de l'Eglise est Démocra-
tique. *Sumserunt Apostoli illud melius nomen
ad significandam Ecclesiam, ut ostenderent Po-
litiam Populi Dei esse quidem Democraticam.*

Pour ce qui est de l'Imposition des mains
dans l'établissement des Pasteurs, Harrington
soutient avec Bullinger, Musculus, Pierre
Martyr, Luther & Melanchthon, qu'elle
n'est point nécessaire. Aussi n'en est-il point
du tout fait mention dans le passage des Ac-
tes qu'on vient de citer, où il n'est parlé
que du suffrage du Peuple, de la priere & du
jeûne comme des seules choses requises pour
l'établissement des Ministres.

II. *The Stumbling - Block of Disobedience and
Rebellion cunningly imputed by P. H. unto
Calvin, removed in a Letter to the said P. H.
from. J. H.* C'est-à-dire: „ La Pierre d'A-
„ choppement de Désobéissance & de Re-
„ bellion artificieusement imputée à Calvin
„ par Pierre Heylin, ôtée du chemin par u-
„ ne Lettre de Jaques Harrington au même
„ Heylin „. Imprimée pour la première
fois à Londres en 1659, in 4^{to}.

Le Livre du Docteur Heylin, dont il s'a-
git ici, est intitulé *The Stumbling - Block of Dis-
obedience and Rebellion, cunningly laid by Cal-
vin in the subjects way, discovered, censured
and amended.* C'est-à-dire: „ La Pierre d'A-
„ choppement de Désobéissance & de Rebel-
„ lion,

„ lion, mise artificieusement devant les fu-
 „ jets par Calvin, decouverte, censurée &
 „ levée „. A Londres 1658, *in 4^{to}*. Har-
 rington ayant lu ce Livre, en dit son senti-
 ment avec assez de liberté à quelques per-
 sonnes, qui le prierent d'y répondre. Il ne
 jugea pas à propos d'y faire une Réponse dans
 les formes : il se contenta de proposer quel-
 ques Remarques propres à renverser les pré-
 tentions du Docteur Heylin.

Voici le Passage de Calvin que ce Docteur
 appelle *une Pierre d'Achoppement*. Ce grand
 Reformateur, après avoir dit que „ nous
 „ devons nous garder que nous ne contem-
 „ nions ou outragions l'Autorité des Supé-
 „ rieurs... même encore qu'elle soit occu-
 „ pée de Personnes très-indignes;... Car
 „ combien que la correction de domination
 „ defordonnée soit vengeance de Dieu; tou-
 „ tefois il ne s'enfuit pas pourtant qu'elle
 „ nous soit permise & donnée en main, aux-
 „ quels il n'est donné autre mandement que
 „ d'obéir & de souffrir „; après ce passage,
 dis-je, Calvin ajoute ces paroles remarqua-
 bles : *Je parle toujours des Personnes privées :*
car s'il y avoit en ce tems-ci Magistrats consti-
tuez pour la défense du Peuple, pour refréner
la trop grande cupidité & licence des Rois (com-
me anciennement les Lacedémoniens avoient ceux
qu'ils appelloient Epbores; & les Romains leurs
Défenseurs populaires; & les Athéniens leurs
Démarches: & comme sont possible aujourd'hui
en chacun Royaume les trois Etats quand ils sont

422 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
assemblez) à ceux qui seroient constituez en tel
état, tellement je ne deffendrois de s'opposer &
resister à l'intempérance ou cruauté des Rois, se-
lon le devoir de leur office, que même s'ils dissi-
muloient, voyant que les Rois désordonnément
vexassent le pauvre populaire, j'estimerois devoir
être accusée de parjure telle dissimulation, par la-
quelle malicieusement ils trahiroient la liberté du
Peuple, de laquelle ils se devoient connoître être
ordonnez tuteurs par le vouloir de Dieu *.

Harrington avoue, que Calvin s'est trompé
ici à l'égard des Démarches des Athéniens; mais
il entreprend de justifier le sentiment de ce Re-
formateur par rapport au reste de ce passage. On
ne sçauroit douter que les Ephores & les Tri-
buns du Peuple n'ayent eu le pouvoir qu'il leur
attribue. Et pour ce qui est des États dans les
Royaumes fondez par les Goths, notre Auteur dé-
fie le Docteur Heylin de prouver, ou qu'ils n'ayent
pas le droit de reprimer l'abus que les Rois font
de leur autorité, ou qu'ils ne l'ayent pas fait
actuellement.

Ce Docteur avoit soutenu que Calvin
n'auroit pû appuyer son sentiment d'aucun
passage de l'Écriture Sainte. A quoi Har-
rington répond, que chez les Juifs l'auto-
rité suprême résidoit dans le Peuple: ce
qu'il prouve, en remarquant que tous les
Enfans d'Israël jugerent la Tribu de Benja-
min,

* Calvin, Institut. Livr. IV. Chap. XX, § 31,
p. m. 1033.

min , & firent la guerre au Benjamites , par l'ordre de Dieu même , ce qui étoient des actes de Souveraineté *. Il ajoute que lorsque les Israélites eurent eu l'imprudenc de se choisir un Roi , ce Roi ne devoit point être absolu ni despotique. Il ne devoit point faire *amas de chevaux* , ni *amasser beaucoup d'argent* , ni *beaucoup d'or* † , sans quoi un Roi ne sauroit se rendre absolu ; mais il devoit *observer toutes les paroles de la Loi* , & *en garder tous les statuts* ‡ . Son pouvoir étoit donc limité. Il ne pouvoit même faire aucune Loi qu'avec le consentement du Peuple. David consulta le Peuple : lorsqu'il voulut faire revenir l'Arche § , lorsqu'il établit un ordre parmi les Lévites ¶ , & lorsqu'il nomma Salomon pour son Successeur * ; & Schickardus & Grotius soutiennent avec tous les Thalmudistes , que lorsque le Roi violoit les Loix & les Statuts , il étoit au pouvoir du Sanhedrin de le punir corporellement. Enfin, lorsque les *Principaux* d'entre les Juifs (c'est à - dire , le Sanhedrin) eurent demandé au Roi Sedecias , qu'il fit mourir Jérémie , ce Roi répondit : *Voici , il est entre vos mains , car le Roi ne peut rien par-dessus vous*

* Juges XX.

† Deut. XVII. 16 , 17.

‡ Là même , Vers. 19. § 1 Chron. XIII. 1-4.

↓ Là - même Chap. XXIII.

* Là - même , Chap. XXVIII.

424 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
vous *. Quoi qu'en dise donc le Docteur
Heylin, Calvin, suivant notre Auteur, au-
roit très-bien pû soutenir son opinion par
l'Écriture Sainte.

III. *A Letter unto Mr. Stubs in Answer to
his Oceana weighed &c.* C'est-à-dire ; „ Let-
„ tre à Mr. Stubs en Réponse à son *Examen*
„ *de l'Oceana &c.* „ Imprimée pour la première
fois en 1659. in 4.

Cette Pièce ne contient que trois pages,
& ne renferme rien de fort intéressant.

IV. *Politicafter : Or, a Comical Discourse in
Answer to Mr. Wren's Book intituled, Monarchy
asserted against Mr. Harrington's Oceana.*
C'est-à-dire : „ Discours Comique, en Ré-
„ ponse au Livre de Mr. Wren, intitulé,
„ *Défense de la Monarchie contre l'Oceana de*
„ *Harrington* „. Imprimé pour la première
fois en 1659, in 12.

C'est une Pièce burlesque en forme de
Comédie, avec un Prologue qui sert de Ré-
ponse à la Préface de Mr. Wren, & divisée
en Actes & en Scenes, qui répondent aux
Livres & aux Chapitres de l'Ouvrage de Mr.
Wren, que l'on tourne ici en ridicule.

V. La Pièce suivante porte ce titre Fran-
çois : *Pour enclouer le Canon.* Elle fut écri-
te en 1659, lorsque Richard Cromwell é-
toit Protecteur. L'Auteur prévoyant que la
République d'Angleterre ne subsisteroit pas
long-

* Jeremie XXXVIII, 5.

long-tems sur le pied où elle étoit, & appréhendant le rétablissement de la Monarchie, propose ici un Plan pour conserver l'équilibre dans l'Etat, entre ceux qui gouvernent & ceux qui sont gouvernez, & pour prévenir les Guerres civiles; c'est-ce qu'il appelle *enclouer le Canon*. Le Projet qu'il propose ici ayant été rapporté au long dans une Requête qui fut présentée au Parlement, & dont Mr. Bernard a rendu compte dans l'Extrait que nous avons déjà cité, nous y renvoyons le Lecteur *.

VI. *A Discourse upon this saying; The Spirit of the Nation is not yet to be trusted with Liberty, lest it introduce Monarchy, or invade the Liberty of Conscience.* C'est-à-dire: „ Discours sur cette Maxime; La Nation n'est „ pas encore assez bien disposée, pour qu'on „ lui confie la Liberté, parce qu'il y auroit „ lieu de craindre qu'elle n'introduisit l'E- „ tat Monarchique, ou qu'elle n'empiétât „ sur la Liberté de Conscience „. Imprimé en 1659.

Pour bien entrer dans le sens de cette Pièce, il faut remarquer qu'elle fut composée lorsque Cromwell, assisté d'un petit nombre de ses créatures, gouvernoit l'Etat presque despotiquement, sans vouloir per-
met-

* Nouvelles de la Rép. des Lett. Sept. 1700, p. 260. & suiv.

mettre que le Peuple choisît un Parlement libre. Harrington toujours zélé pour la Liberté de sa patrie, & indigné de voir qu'à la Tyrannie du Prince on en avoit substitué une autre qui n'étoit gueres moins insupportable, tache de faire voir dans ce petit Ecrit, que le Peuple connoît trop bien les véritables intérêts, pour ne pas faire un bon usage de la Liberté, lorsqu'il la possède toute entière.

Harrington adresse son Discours aux Gouverneurs de l'État, & débute d'une manière assez singulière: „ David, dit-il, étoit l'Homme selon le cœur de Dieu, & cependant il fit le Peuple juge de ce qui étoit de Dieu, même en matière de Religion; comme lorsqu'il fit cette Proposition aux Représentans du Peuple, qui n'étoient pas moins de vingt & quatre mille hommes, *S'il vous semble bon, & que cela vienne de l'Eternel notre Dieu que nous ramenions vers nous l'Arche de notre Dieu: car nous ne l'avons pas recherchée aux jours de Saul* *. Mais dans cette Nation-ci, on soufile le froid & le chaud: Une des principales objections que les Evêques & les Presbytériens proposent contre le Gouvernement populaire, c'est que sous un pareil Gouvernement chacun aura la liberté de suivre la Religion „ qu'il

* 1. Chron. XIII. 2. 3.

„ qu'il voudra: & la seule raison pour la-
 „ quelle les autres Sectes appréhendent un
 „ Gouvernement populaire, c'est qu'elles
 „ s'imaginent que la Nation panche vers
 „ l'esprit de persécution, de sorte qu'on
 „ ne doit pas lui confier la liberté en ma-
 „ tière de Religion. Quel remede appor-
 „ ter à cela? Demandez-le aux premières
 „ Sectes qu'on vient de nommer . . . elles
 „ vous diront, Il nous faut un Roi. De-
 „ mandez-le aux autres, elles répondront,
 „ Confiez le Gouvernement de l'Etat à un
 „ petit nombre de Princes, c'est-à-dire,
 „ de Personnes choisies. Et cependant l'E-
 „ criture nous dit, *Ne mettez point votre con-
 „ fiance aux Princes.* Elle ne dit nulle part
 „ la même chose de l'Assemblée du Sei-
 „ gneur, c'est-à-dire, du Peuple; elle infi-
 „ nue plutôt le contraire, comme il paroît
 „ par l'exemple de David qu'on vient de
 „ citer, où l'on voit qu'il proposa aux Re-
 „ présentans du Peuple une affaire pure-
 „ ment religieuse; & plus clairement en-
 „ core par la proposition, que Moïse fit à
 „ tout le Peuple, même avant que le Gou-
 „ vernement populaire fût établi d'une ma-
 „ nière régulière parmi eux: *Prenez vous,*
 „ leur dit-il*, *de vos Tribus des gens sages &
 „ habiles, & connus, & je vous les établirai
 „ pour Chefs.* Ces Chefs ainsi choisis par le
 „ Peu-

* Deut. I. 13.

„ Peuple , eurent une Autorité souveraine ,
 „ tant en matière ecclésiastique que civile.
 „ Vous voyez donc dans ces paroles , que
 „ les affaires politiques & religieuses fu-
 „ rent confiées au Peuple , tant par l'ordre
 „ exprès de Dieu , que par l'action même de
 „ Moïse.” C'est-là précisément la Thèse
 que l'Auteur entreprend d'établir dans cette
 Pièce ; sçavoir , qu'en laissant le Gouverne-
 ment de l'Etat entre les mains du Peuple ,
 c'est-à-dire , de gens choisis de tems à autre
 par le Peuple , il n'y a rien à craindre pour
 la Liberté, soit civile, soit religieuse. Nous
 ne sçaurions suivre l'Auteur dans ses raison-
 nemens sans traduire presque tout son Dis-
 cours , & tomber par consequent dans une
 longueur excessive. Nous disons la même
 chose des Pièces suivantes ; c'est pourquoi
 nous nous contenterons d'en indiquer les su-
 jets.

VII. *A Discourse shewing , that the Spirit
 of Parliaments , with a Council in the inter-
 vals is not to be trusted for a Settlement , lest
 in introduce Monarchy and Persecution for Con-
 science: C'est-à-dire: „ Discours où l'on fait
 „ voir, qu'on ne doit point se fier à un
 „ Parlement, avec un Conseil séant dans
 „ les intervalles, de peur qu'un pareil é-
 „ tablissement n'introduise la Monarchie ,
 „ & la persécution pour cause de Religion.”*
 Imprimé en 1659.

VIII. *A Parallel of the Spirit of the People
 with*

with the Spirit of Mr. Rogers; and an Appeal thereupon unto the Reader, whether the Spirit of the People, or the Spirit of men like Mr. Rogers be fitter to be trusted with the Govern-

ment. C'est-à-dire : „ Parallele entre les „ dispositions du Peuple & celles de Mr. „ Rogers, & Appel au Lecteur, pour juger „ s'il est plus à propos de confier le Gou- „ vernement de l'Etat au Peuple ou à des „ Gens du caractère de Mr. Rogers.” Im-
 imprimé en 1659. Ce Mr. Rogers étoit un Fa-
 natique fougueux & persécuteur, qui n'ap-
 prouvoit ni l'Etat Monarchique, ni le Gou-
 vernement populaire: mais qui vouloit que
 l'Etat fût gouverné par un petit nombre
 de Personnes choisies. On le refute vive-
 ment dans cette Pièce; nous ne nous y
 arrêterons pas, mais nous en transcrirons
 un passage, qu'on ne sera pas fâché de trou-
 ver ici. „ Si l'on examine les Prisons sous
 „ un Gouvernement populaire, dit Har-
 „ rington, on trouvera que la plûpart des
 „ Prisonniers y sont pour leurs Crimes,
 „ qu'il y en a peu pour leurs dettes, &
 „ point pour leur Religion. C'est tout le
 „ contraire sous d'autres Gouvernemens.”

IX. *A Sufficient Answer to Mr. Stubb.*
 C'est-à-dire : „ Réponse suffisante à Mr.
 „ Stubb.” Imprimée en 1659. Il s'agit
 encore ici du Gouvernement populaire,
 pour lequel Harrington étoit extrêmement
 zélé.

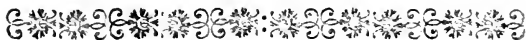
X. *A Proposition in Order to the Proposing of a Commonwealth or Democracy.* C'est-à-dire : „ Projet proposé préalablement à „ l'Etablissement de la République ou Dé- „ mocratie. ” Harrington ayant présenté au Parlement la Requête dont on a parlé ci-dessus *, supposa que le Parlement nommeroit un *Committé* pour l'examiner; & il donne ici une Liste des Personnes qu'il souhaitoit qui fussent *du Committé*.

XI. *The Rota, or a Model of a free State or equal Commonwealth.* C'est-à-dire : „ La Roue, „ ou Modèle d'un Etat Libre, ou d'une „ République, où tous les Membres ayent „ également part au Gouvernement de l'E- „ tat: ” C'est une explication plus étendue de ce qu'il avoit exposé dans sa Requête au Parlement †.

* Pag. 425.

† V. Les Nouvelles de la Rép. des Lettres, Sept. 1700. p. 260. & suiv.





A R T I C L E X I.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

IL paroît ici depuis peu le commencement d'un Ouvrage sous ce titre: *A Compendious History of the Reformation in France, and of the Reformed Churches in that Kingdom, from the first beginnings of the Reformation, to the repealing of the Edict of Nantz, &c.* C'est-à-dire: " Histoire abrégée
 „ de la Reformation & des Eglises Reformées de
 „ France, depuis le commencement de cette Re-
 „ formation jusqu'à la Révocation de l'Edit de
 „ Nantes. On y a joint un Narré de la dernière
 „ Persécution des Protestans François sous Louïs
 „ XIV. Le tout extrait des Auteurs les plus esti-
 „ mez. Ouvrage qui n'a point encore été publié,
 „ & dans lequel un grand nombre de falsifications
 „ du Jésuite *Daniel*, Auteur de l'*Histoire de Fran-
 „ ce*, sont mises dans tout leur jour, & prouvées
 „ par les citations du Pere *Daniel* lui-même. Par
 „ Mr. ETIENNE ABEL LAVAL, Ministre
 „ François à Londres. En trois Volumes in 8.
 „ chez H. Woodfall, pour le compte de l'Auteur,
 „ Tom. I. p. 633.

Ce premier Tome est divisé en trois Livres,
 E e 2 dont

432 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE, dont le premier renferme l'Histoire de trente-huit ans & demi, depuis 1520., jusqu'à la mort de *Henri II.* Le second contient l'Histoire de la Reformation pendant le Regne de *François II*; & le troisieme celle de la Reformation depuis le commencement du Regne de *Charles IX.* jusqu'à l'Edit de Janvier.

Cette Histoire est des plus intéressantes, & l'Auteur l'a puisée dans de bonnes sources, comme dans Mr. de *Tbou*, dans *Beze*, d'*Avila*, de *Castelnau*, d'*Aubigné*, *Monluc*, *Mezerai*, & d'autres. Ainsi le Public, & sur-tout les Anglois, doivent sçavoir gré a Mr. *Laval*, de la peine qu'il a bien voulu prendre de rassembler dans un Ouvrage Anglois ce qu'il a trouvé de plus curieux dans les Auteurs François touchant la Reformation en France. Peut-être trouvera-t-on cette *Histoire abrégée* encore trop étendue: Par exemple le Colloque de *Poissy* occupe plus de 100. pages; toutes les Harangues, & jusqu'à la priere de *Beze* & la Confession des péchez y sont traduites en entier. Mais apparemment l'Auteur a cru que c'étoient-la des morceaux trop précieux & trop dignes de la curiosité des Anglois, pour les omettre.

A. Millar Libraire, à la Tête de *Buchanan* dans *le Strand*, qui nous a donné une nouvelle Edition des *Oeuvres de Harrington*, imprime par Souscription un Recueil complet des *Oeuvres Historiques, Politiques & mêlées* du fameux *Jean Milton*, tant en Anglois qu'en Latin. Elles seront imprimées avec la dernière exactitude, conformément aux Editions originales, & on rétablira, dans son Histoire d'Angleterre, un long passage que les Exami-
mi-

minateurs de Livres, ces *Ennemis jurez du ſçavoir, de la liberté & du bon ſens*, avoient jugé à propos d'en retrancher, & qui a été omis dans toutes les Editions précédentes. On y ajoutera une ample Table des matières; & l'on mettra à la tête la Vie de l'Auteur par Mr. Toland, avec des Additions conſidérables, particulièrement de diverſes Pièces originales de Milton, qui n'avoient jamais été publiées: Cette Vie contient, outre l'Histoire de ſes Ouvrages, divers caractères extraordinaires de pluſieurs Perſonnes, Livres, Sectes & opinions. On y mettra auſſi le Portrait de l'Auteur tres-bien gravé par Mr. Vertue.

Cet Ouvrage contiendra environ 340. feuilles, qui feront deux Volumes *in Folio*, imprimez ſur de bon papier & en beaux caractères. Le prix pour les Souſcripteurs ſera d'une Guinée & demi pour le petit papier, & de deux Guinées pour le grand papier. On payera une demi Guinée pour le petit, & une Guinée pour le grand, en ſouſcrivant; & le reſte, en recevant un Exemplaire complet de l'Ouvrage en feuilles. Le Libraire le vendra plus cher, dès que la Souſcription ſera remplie.

La dernière Edition en 3. Volumes, qui pourtant contient moins que ne fera celle-ci, ſe vend actuellement trois Guinées. Ce nouveau Recueil eſt actuellement ſous preſſe, & paroîtra au mois de Février prochain. Les Souſcriptions ſe reçoivent chez le Libraire qui a entrepris cette Edition

Mr. Alexandre Gordon, connu par ſon *Itinerarium Septentrionale*, dont on a donné un Extrait dans le premier Volume de ce Journal, & par une

Vie d'Alexandre VI., & de Cesar Borgia, qui a été traduite en François, vient de publier sous le titre modeste d'*Essais*, deux Dissertations dont on parle avantageusement, mais dont nous ne pouvons pour le présent donner d'autre idée a nos Lecteurs, que celle qu'on peut s'en former sur la simple lecture des titres.

Le titre de la premiere Dissertation est : *An Essay towards explaining the Hieroglyphical Figures on the Coffin of the ancient Mummy belonging to Capt. William Letbieullier, &c.* C'est-a-dire : " Essai
 ,, pour servir a l'explication des figures Hiéro-
 ,, plyphiques qui sont sur la Caisse de l'ancienne
 ,, Momie, appartenant au Capitaine Guillaume
 ,, Letbieullier. Par ALEXANDRE GORDON,
 ,, Maître ès Arts. ,, A Londres 1737. Imprimé
 pour le compte de l'Auteur.

La seconde Dissertation est intitulée : *An Essay towards explaining the ancient Hieroglyphical Figures on the Egyptian Mummy in the Museum of Doctor Mead, Physician in ordinary to His Majesty, &c.* C'est-à-dire : " Essai pour servir à l'expli-
 ,, cation des anciennes figures Hiéroglyphiques
 ,, qui sont sur la Momie Egyptienne du Cabinet
 ,, du Docteur Mead, Médecin Ordinaire du
 ,, Roi. ,,

Ces Dissertations sont imprimées en grand *in folio*, beau papier & beau caractère, & sont enrichies de trois Planches gravées par Mr. *Vertue*, sur les desseins que Mr. *Gordon* a tirez lui-même des Monumens qu'il explique. Ces Planches sont numerotées XI., XII., XIII. Cela en suppose d'autres; & il y en a effectivement un Recueil de XXV, qui sont déjà entre les mains de ceux qui avoient

avoient fouscrit pour l'Ouvrage. Quelques-unes de ces Planches contiennent plusieurs Monumens : Et Mr. Gordon se propose de les expliquer toutes, par des Dissertations semblables a celles que nous venons d'annoncer. Il insinue meme dans un *Avertissement au Lecteur*, qu'elles pourroient paroître en peu de tems. Apres quoi il promet de donner au Public un Ouvrage qui aura du rapport à celui-là. Ce sera une *Histoire des Egyptiens depuis l'origine de ce Peuple jusqu'au tems de Darius, contemporain d'Alexandre le Grand*. Il nous apprend que l'Ouvrage est actuellement presque en état d'être imprimé, mais qu'il ne le sera point par Souscription. Il le destine apparemment à la *Société pour l'encouragement des Lettres*, à laquelle il appartient en qualité de Secrétaire. Voyez au sujet de cette Société, le Mémoire inséré ci-dessus dans l'Article II. de ce Volume.

Voici un Projet pour imprimer par voye de Souscription un grand Ouvrage sous ce titre :

JUS PARLIAMENTARIUM, or the Ancient Jurisdiction of the most High Court of Parliament over the Inferior Courts in Westminster Hall, revived and asserted, &c. C'est a-dire : " L'Ancienne
 „ Jurisdiction de la grande Cour de Parlement sur
 „ les Cours inférieures de la Sale de *Westminster*, ré-
 „ tablie & defenduë. En deux Parties. Par *Guillaume*
 „ *Petyt*, Ecuyer, ci devant Avocat au *Temple*, & Gar-
 „ de des Archives qui sont dans la Tour de *Londres*.

Cet Ouvrage contiendra plus de 150. feuilles, & sera magnifiquement imprimé, en un Volume *in folio*. Le prix de la Souscription est une Guinée, dont on payera la moitié en souscrivant, & l'autre moitié en recevant un Exemplaire complet en feuil-

les; pourvû qu'on soucrive avant *Noel* prochain, car apres ce tems-la on payera davantage. Comme le Manuscrit est entierement fini, on mettra incessamment cet Ouvrage sous la presse; ensorte qu'on compte de le délivrer aux Souscripteurs dans le mois de Février prochain. Les Soucriptions se reçoivent chez les Libraires suivans, *Thomas Green*, à *Charing-Crofs*; *Jean Nourje*, *Cesar Ward*, & *Richard Chandler* à *Temple-Barr*, & *George Hawkins* dans *Fleet-street*.

Mais afin qu'on pût d'autant mieux juger de la nature de cet Ouvrage, l'Editeur a joint à son Projet le Contenu des Chapitres, qu'il donne tout au long. Nous allons transcrire deux ou trois de ceux qui peuvent le plus reveiller la curiosité des Lecteurs.

PART. I. CHAP. I. " Touchant les Parle-
 ,, mens annuels, assemblez pour remedier aux Af-
 ,, faires du Royaume, & en particulier pour juger
 ,, en dernier ressort de tous les cas où les Loix
 ,, étoient defectueuses, ou dans lesquels les an-
 ,, ciens Statuts avoient besoin d'explication, ou sur
 ,, lesquels les Juges des Cours de *Westminster*
 ,, étoient de différent sentiment. ,,

,, CHAP. II. Où l'on prouve par plusieurs Au-
 ,, toritez, que selon les Anciennes Loix & Coût-
 ,, mes d'*Angleterre*, quand il se présenteoit quel-
 ,, que cas difficile dans les Cours de *Westminster*,
 ,, les Juges ajournoient les Parties *propter diffi-*
 ,, *cultatem usque ad proximum Parliamentum* ,,

,, CHAP. V. Lorsque les Anciens Statuts ont pa-
 ,, ru obscurs & exprimez avec ambigüité, de ma-
 ,, nière que les Avocats, a force de subtilitez & de
 ,, distinctions, n'ont pas manqué de leur donner
 ,, des

„ des sens différens & meme contradictoires , le
 „ Parlement , comme étant la Cour suprême & le
 „ premier Tribunal , & qui devoit mieux enten-
 „ dre que personne le sens de ces Statuts , y a sa-
 „ gement ajouté de nouveaux Actes , tendant a les
 „ éclaircir & à diriger les Juges dans l'explication
 „ qu'ils en donneroient ; ne voulant pas leur lais-
 „ ser la liberté de les interpreter à leur fantaisie ,
 „ & peut-être d'une maniere directement contraire
 „ aux vûes de ceux qui les avoient faits. „

CHAP. VII. " De l'Origine des *Nonobstantes* * ,
 „ & comment ils ont été introduits dans les
 „ Cours de Justice : Où l'on prouve , qu'au-
 „ trefois les Juges de *Westminster* ne croyoient
 „ pas qu'ils pussent , en vertu du pouvoir qu'ils
 „ ont d'expliquer les Actes du Parlement , at-
 „ tribuer à la Couronne une aussi grande préro-
 „ gative que celle de suspendre , par une sembla-
 „ ble Clause inserée dans les Octrois qu'elle fait
 „ ou les Provisions qu'elle donne , l'autorité des
 „ Statuts généraux , & de dispenser des Actes de
 „ Parlement contre le sens manifeste & les pro-
 „ pres termes de ces Actes , en déclarant exprei-
 „ sément que TOUS NONOBSANTES dans ce
 „ cas particulier seroient nuls & sans effet. „

CHAP. VIII. " Où l'on rapporte en peu de
 „ mots les poursuites faites par le Parlement ,
 „ sous le Regne de *Richard II.* , contre les Juges
 „ des Cours de *Westminster* , les Avocats du Roi ,
 „ & autres , pour avoir opiné contre toutes les
 „ formes de la Justice en donnant une fausse in-

E e 5

„ ter-

* C'est un terme de Barreau , par lequel commence la
 Clause qu'on infere dans certaines Patentes données par le
 Roi ; *Nonobstant tous Actes a ce contraires &c.*

„ terprétation aux Loix; les Jugemens rendus à
 „ ce fujet contre eux, comme contre des Trai-
 „ tres au Roi & au Royaume; & le bon effet que
 „ ces Jugemens produifirent pendant plusieurs
 „ générations, fur les Juges qui vinrent en-
 „ fuite. „

La Seconde Partie de cet Ouvrage fera toute
 Historique, & contiendra un " Exposé des atten-
 „ tats faits en différens tems fur les Privileges du
 „ Parlement, par rapport à la liberté de parler,
 „ quand il est queftion du rédreffement des
 „ Grieffs.

„ Premiere Epoque de ces attentats, fous le
 „ Regne de *Richard I.*

„ Seconde Epoque, fous la Reine *Elifabeth.*

„ Troifieme Epoque, fous le Regne de *Ja-
 „ ques I.*

„ Quatrieme Epoque, & comble de ces atten-
 „ tats, fous *Charles I.* par les Décifions hardies
 „ & téméraires des Juges du *Banc du Roi*; ce qui
 „ fut une des principales caufes des malheurs qui
 „ fondirent enfuite fur le Roi & fur la Nation.

Les Srs. *Brindley & Corbet* viennent de publier
Miscellaneous Works of Mr. John Greaves, &c.
 C'est-a-dire: " Oeuvres mêlées de Mr. *Jean Grea-
 „ ves*, Professeur d'Astronomie dans l'Université
 „ d'*Oxford*; dont plusieurs n'avoient jamais vû le
 „ jour. Contenant I. *Pyramidographia*, ou De-
 „ fcription des Pyramides d'Egypte, avec un
 „ grand nombre de corrections & d'additions,
 „ tirées d'un Exemplaire corrigé par l'Auteur. II.
 „ Difcours fur le *Pied Romain* & fur le *Denier Ro-
 „ main*; d'ou l'on peut déduire, comme de deux
 „ principes, les mefures & les poids en ufage
 „ chez

„ chez les Anciens. III. Traitez sur divers sujets.
 „ Lettres, Poemes, & Observations sur les Vo-
 „ yages d'Italie, de Turquie & d'Egypte. IV. Une
 „ description du Serrail du Grand-Seigneur ; A
 „ quoi l'on a joint. I. Des Remarques sur le Livre
 „ intitulé *Pyramidographia*, publiées par un A-
 „ nonyme, peu de tems apres que ce Livre eut
 „ paru. II. Dissertation sur la Coudée Sacrée des
 „ Juifs, & sur les Coudées des autres Peuples ;
 „ dans laquelle, en suivant les dimensions prises
 „ par Mr. *Greaves* de la plus grande des Pyrami-
 „ des d'Egypte, on détermine la Coudée de *Mem-*
 „ *phis*. Traduite du Latin de Mr. le Chevalier
 „ *Newton*, qui n'a pas encore été publiée, & en-
 „ richie de Tailles douces. On a mis à la tete de
 „ tout l'Ouvrage une Histoire Critique de la Vie
 „ & des Ecrits de l'Auteur. Par l'Editeur *Tho-*
 „ *mas Birch*, Maître es Arts, & Membre de la
 „ *Societe Royale*. ,. 2 Vol. in 8.

Dans les Nouvelles Littéraires de la 2 Part. du
 Tom. VII. de ce Journal, nous annonçames le
 dessein qu'avoit Mr. *Facio* de publier cinquante
 Pseaumes, traduits en vers Anglois non rimez,
 d'une mesure correspondante à celle des vers Hé-
 breux, en attendant qu'il pût imprimer par voye
 de Souscription les Pseaumes en vers Hébreux, de
 même que les Proverbes, le Livre de Job, &
 quelques autres Pièces de Poésie du V. Testament.
 Il a exécuté en partie le premier de ces desseins
 dans le Journal Anglois qui avoit pour titre, *The*
present state of the Republick of Letters: Non con-
 tent de cela, il vient de publier un Projet de Sous-
 cription pour imprimer une „ une Traduction
 „ Angloise du Livre de *Job* en vers rimez: cha-
 „ que

„ que ligne répondant ordinairement pour le nom-
 „ bre des Syllabes ou des Pieds, pour l'Harmonie,
 „ & pour le sens, aux lignes dans lesquelles on
 „ peut diviser le Texte Hebreu, & qui seront
 „ placées vis-à-vis. Version presque littérale. Avec
 „ un Discours préliminaire, ou l'on prouve claire-
 „ ment que le Livre de *Job* n'est point un Poème
 „ Dramatique, comme plusieurs Commentateurs
 „ l'ont cru, mais une véritable Histoire in 8.
 „ Par *Nicolas Facio de Duillier*, Membre de la So-
 „ cieté Royale. „

Dans ce Projet, Mr. *Facio* se plaint du Journaliste Anglois qui a prétendu que sa Version des Pseaumes étoit trop libre, & ressembloit plutôt à une Paraphrase qu'à une Version. Il oppose à son jugement, qu'il accuse de partialité, celui d'une Assemblée de Rabins Juifs, qui ayant examiné son Manuscrit, ont unanimement déclaré que *cette Version étoit si exacte, si elegante & si conforme à l'Original, qu'ils n'y trouvoient aucune faute.*

Au reste, le prix de la Souscription de celle de *Job* est de cinq chelings l'exemplaire, dont la moitié doit se payer en souscrivant & l'autre moitié en recevant un Exemplaire en feuilles. Les Souscriptions se reçoivent à Londres chez *Bettesworth, Hitch, Robinson* & autres. A la suite de ce Projet, on trouve un *Specimen* de cette Traduction en vers Anglois non-rimez, sçavoir les 14. premiers Versets du Chapitre III., duquel nous ne sçaurions donner d'idée à nos Lecteurs qui n'entendent pas l'Anglois.

Rivington & Cooper viennent d'imprimer un Sermon prêché à *Bristol*, sur la nature & la nécessité de notre renaissance en J. C., dont le titre porte qu'il

qu'il a été publié à la requifition de plusieurs des Auditeurs. Ces fortes de déclarations dans la page du Titre, font communes en Angleterre, & ne prouvent pas toujours la bonté de l'Ouvrage, ni la modestie de l'Auteur. Celui dont nous annonçons le Sermon, est Mr. *George Whitefield*, Bachelier es Arts, & Membre du College de *Pembroke* à *Oxford*. Le titre en Anglois est, *The nature and necessity of our New birth in Christ Jesus, in order to Salvation, &c.*

Un Poète dont personne ne dit ni bien ni mal est à plaindre; & il n'y en a point dont tout le monde ne dise que du bien. Ainsi un Poète doit être à-peu-près content s'il voit les sentimens partages sur son sujet. Et il ne prétendra pas sans doute prévenir à son desavantage ceux à qui il voudra se faire connoître, lorsqu'il commencera par prendre pour sa devise, *Laudatur ab his, culpatur ab illis*. Nous ne connoissons encore que par le titre un nouveau Recueil de Poësies, qui se vend chez *Roberts*; & l'Auteur est Anonyme pour nous: Mais il s'applique dans le titre les paroles Latines qu'on vient de lire. Le titre est, du reste, *Miscellany of Poems by a Gentleman of Oxford*.

Voici celui d'un Ouvrage plus considérable: *ἩΣΙΟΔΟΥ ΤΟΥ ΑΣΚΡΑΙΟΥ ΤΑ ΕΤΡΙΣΚΟΜΕΝΑ*. *Hesiodi Ascraei quæ supersunt, cum Variorum Notis, edidit Thomas Robinson S. T. P. Oxonii. E Theatro Sheldoniano*. Nous en parlerons plus au long dans la suite.

Mr. *Sbuckford* vient de publier le troisième Volume de son Histoire du monde Sacrée & profane. *The sacred and prophane History of the World connected, &c.* Mrs. les Auteurs du *Journal Littéraire* ayant

442 BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE, &c.
ayant rendu compte des deux premiers Volumes
(a), nous sommes dispensez d'en parler; mais nous
donnerons un Extrait du troisieme dans notre
Journal suivant.

(a) Tom. XV. 1. Part. & Tom. XIX. 1 Part.





T A B L E

D E S

M A T I E R E S

DU TOME NEUVIEME.

A.

ACCTIONS *morales*; ce que c'est. 155. Leur conformité avec la raison, ou leur rectitude. *ibid.*

Albigeois. Voyez *Vaudois.*

Allemagne; comment s'y passa l'acceptation du Concile de Trente. 306

Amelot (Mr.) critique de sa Traduction de l'Histoire de *Fra-Paolo.* 175

Amyand (Mr.) trois cas extraordinaires qu'il a observés. 62

Angleterre; constitution du Gouvernement de ce Royaume sous Charles I. 91. Etat de son Eglise sous le même. 92

Arcutio; ce que c'est. 61

Arsenic; effets d'une très-petite quantité de ce poison. 378

Atwell

T A B L E

- Atwell* (Mr. Joseph) ses conjectures touchant les sources qui ont un flux & reflux. 67
Auteurs; difficultez qui les decouragent du travail. 254-257. Dureté des Libraires à leur égard. 255

B.

- B**ALGUY (Mr. Charles) son Essai sur les moyens de fixer la dose des Purgatifs & Emetiques. 377
Balguy (Mr. Jean) sa Lettre sur la beauté & l'excellence de la Vertu morale. 142. & suiv. Son Traite sur la Bonté morale. 149 & suiv.
Barry (Mr. Edward) ses expériences sur l'heureux succès des Caustiques opposez. 376
Belchier (Mr. Jean) sa description d'une Hydroplisie d'Ovaire fort extraordinaire. 63
Bernard (Mr.) Auteur des Nouvelles de la République des Lettres; sa méprise sur le chapitre de Harrington. 411
Bonté morale; il peut y en avoir dans les actions qui regardent les Agents eux-mêmes. 163. Dissertation sur ses fondemens. 165. & suiv.
Botbwell, un des assassins du Lord Darnley, Epoux de la Reine Marie d'Ecosse, épouse cette Princesse. 344
Bourse noire; son usage pour la vûe. 397. A quoi elle sert aux Oiseaux *ibid.*
Breynius (Mr. J. P.) son Histoire naturelle de la Cochenille de Pologne. 52. 76

DES MATIERES.

C.

C ALOMEL (le) excellent remede pour la Toux sèche.	403
<i>Castro - Sarmiento</i> (Mr. Jacob de) sa Lettre touchant les Diamans trouvez au Brésil.	52
<i>Caustiques</i> opposez ; leur heureux succès.	376
<i>Chambre étoilée</i> ; ce que c'étoit.	92
<i>Charité</i> ; comment Milton l'applique au Divorce.	243
<i>Charles I.</i> (le Roi) son aversion pour les Puritains. 78. Taxé par Mr. Neal d'un grand penchant pour le Papisme & pour le Pouvoir arbitraire. <i>ibid.</i> Preuves de cette accusation. <i>ibid.</i> Serment qu'il prêta lors de la négociation de son mariage avec l'Infante d'Espagne. <i>ibid.</i> Donne au Pape le titre de <i>Très-Saint Pere</i> . 79. Accorde sa protection aux Catholiques. <i>ibid.</i> Réfutation de ce point par Mr. Grey. 81. Confiance que Mr. Neal lui attribue pour les Papistes. 80. Preuves du contraire. 82. Preuves qu'il étoit ennemi du Papisme & bon Protestant. <i>ibid.</i> Jugement impartial sur ces différentes opinions.	83
<i>Clement VII.</i> (le Pape) abrégé de son Histoire.	190
<i>Cochenille</i> de Pologne ; sa description.	53
<i>Cockburn</i> (Mr.) son Discours sur la difficulté de guérir les dévoyemens.	72
<i>Colique</i> extraordinaire.	58
<i>Colon</i> ; pourquoi cet Intestin est plus grand dans les <i>Fœtus</i> que dans les adultes.	382
<i>Concile de Trente</i> ; Discours sur sa reception, particulièrement en France. 294. Les Orientaux	
<i>Tome IX. Part. II.</i> Ff	ne

T A B L E

ne le reconnoissent point. 308. Vûcs de la Cour de Rome en le convoquant.	309
<i>Conseil du Roi</i> ; son pouvoir sous Charles I.	92
<i>Contrayerva</i> ; description de cette plante. 50. Est de deux especes.	51
<i>Courayer</i> (Mr. le) de quelle nature sont ses Notes pour la nouvelle Traduction de <i>Fra - Paolo</i> . 170. Exemples. 172. & suiv. Son sentiment sur l'autorité & les usurpations des Papes. 191-195. Au sujet de l'Hérésie. 195. Sur les Traditions de l'Eglise. <i>ibid.</i> Sur l'autorité de la <i>Vulgate</i> . 198. Sur la doctrine Scholaistique. 199. Sur l'unité d'un Chef visible de l'Eglise. 200. Sur le Célibat des Prêtres & la distribution du Calice. 201. Sur l'Eucharistie. 202. Sur les Conciles.	310
<i>Cristallin</i> (le) son mouvement est nécessaire pour juger de la distance des objets.	395

D.

D ARNLEY (le Lord) épouse la Reine Marie d'Ecosse. 330. Convention qu'il fait avec les Seigneurs du Royaume. 334. Sa conversation avec la Reine apres le meurtre de Riccio. 338. Veut aller voyager hors du País. 340. Est tué.	342
<i>Derham</i> (Mr. G.) ses Remarques sur des Journaux météorologiques.	63
<i>Dejaguiers</i> (Mr.) ses experiences touchant la friction des parties d'une machine composée.	65. 72
<i>Diamans</i> trouvez au Brésil ; Lettre sur ce sujet. 52.	
<i>Dieu</i> regne sur Israël par contrat ou par alliance.	415
	<i>Dorste-</i>

DES MATIÈRES.

<i>Dorstenia Dentariæ radice, folio minus laciniato, placenta quadrangulâri & undulatâ</i> ; description de cette plante.	51
<i>Spondylii folio, placenta ovali</i> ; description de cette plante.	51
<i>Dove</i> (Mr. Jean) ses observations sur une Comete.	72
<i>Douglas</i> (Mr. Jean) son Livre sur les effets surprenans du <i>Quinquina</i> .	72
<i>Dunciade</i> (la) Satire de Mr. Pope contre Mr. Théobald.	357
<i>Duodenum</i> ; description de cet intestin & de ses usages.	379

E.

E AU; expériences touchant son électricité.	56
<i>Eglise</i> ; son gouvernement étoit démocratique du tems des Apôtres.	419
<i>Elisabeth</i> (la Reine) soupçonnée d'avoir voulu faire enlever la Reine Marie d'Ecosse.	314
<i>Elton</i> (Mr. Jean) Inventeur d'un nouveau Cadran pour prendre les hauteurs en mer.	63
<i>Emetiques</i> ; Essai sur les moyens d'en fixer la dose.	377
<i>Erudition</i> ; si c'est un défaut dans un Poëme.	14
<i>Espagne</i> ; difficultez qu'y rencontre l'acceptation du Concile de Trente.	295
<i>Estomac</i> ; sa forme extraordinaire dans une jeune fille.	63
<i>Etoiles</i> ; conjectures sur celles qui paroissent & disparoissent quelquefois. 61. Nous sommes tous Myopes à leur égard.	393

T A B L E

F.

F ABLE (la) une des principales beautez du Poëme héroïque.	24
<i>Ferne</i> (le Dr.) critique Harrington par rapport à ce qu'il avoit dit du gouvernement des anciens Israélites.	412
<i>Fibres</i> de la Retine des Yeux; leur extrême petitesse.	394
<i>Fiction.</i> Voyez <i>Fable</i> .	
<i>Fièvres</i> de toutes sortes; méthode pour les guérir.	402
<i>Fleurs blanches</i> ; comment les guérir.	403
<i>Fluide</i> dans les nerfs; experiences qui prouvent son existence. 70. Problèmes sur la figure que prennent les <i>Fluides</i> par un mouvement circulaire.	61
<i>France</i> ; oppositions qu'y essuye le Concile de Trente.	296
<i>Fra-Paolo</i> critiqué par Mr. le Courayer. 177-180. Justifié contre Pallavicin.	181. & suiv.
<i>Fumigation</i> mercurielle; ses violens effets.	378

G.

G ANGRENE guérie par le Quinquina.	379
G lover (Mr. R.) Auteur du Poëme de <i>Leonidas</i> . 95. Surpasse Milton par la clarté & l'égalité de son stile. 96. Extrait de son Poëme. 98. & suiv. Echantillon de sa Poësie. 99 & suiv.	
<i>Goutte</i> (la) se peut guérir par un devoiement modéré.	403
<i>Gouvernement populaire</i> ; ses avantages.	429
<i>Gray</i>	

DES MATIERES.

Gray (Mr. Etienne) sa Lettre sur l'électricité de l'eau. 55. 72

H.

- H**ALL (Jean) Auteur d'un Discours politique attribué à Harrington. 411
- Halley* (le Dr. Edmond) sa nouvelle méthode pour decouvrir la Longitude en pleine mer. 42
- Harrington* (Jaques) fameux Républicain, Auteur de plusieurs Ouvrages politiques. 409. Sa dispute avec le Dr. Ferne sur la forme du Gouvernement des Hébreux. 412
- Haute Commission*; quel étoit ce Tribunal. 92
- Hémorrhagies* de la Matrice; poudre pour les arrêter. 377
- Henri VIII.* (le Roi) son caractère. 187
- Henriette-Marie*, Reine d'Angleterre; caractère de cette Princeesse. 84
- Hernie ombilicale* d'une espece singuliere. 62
- Heylin* (le Dr. Pierre) son Livre contre Calvin. 420. Refuté par Harrington. *ibid. & suiv.*
- Hodgson* (Mr. Jaques) son Catalogue des éclipses des Satellites de Jupiter. 70
- Hopkins* (Mr.) sa Lettre au sujet d'une corne trouvée dans la mer. 61
- Houftoun* (Mr. G.) sa description de la Plante *Con-trayerva*. 50
- Hutcheson* (Mr.) refutation du fondement qu'il suppose aux idées que nous avons de la Beauté & de la Vertu. 149
- Huxam* (Mr.) sa Lettre sur une Colique extraordinaire. 53
- Hydropisie* d'Ovaire fort extraordinaire. 63

T A B L E

I.

I MPOSITION des mains, pourquoy point nécessaire dans l'établissement des Pasteurs.	420
<i>Instruction</i> (l') l'un des principaux caractères du Poëme Epique. 31. Est abondante dans le Paradis perdu.	32 & suiv.
<i>Intelligence</i> , ou <i>Raison</i> ; sa définition.	156
<i>Juges</i> de l'ancien Peuple de Dieu; leur peu d'autorité.	419
<i>Jules II.</i> (le Pape) son caractère.	189
<i>Justification</i> est de trois sortes.	251

K.

K EGLER (le P. Ignace) Jésuite; ses observations sur l'immersion & l'émerfion des Satellites de Jupiter.	70
<i>Keith</i> (Mr. R.) Extrait de son Histoire d'Ecosse.	312
<i>Klein</i> (Mr. Jaques Theodore) sa Lettre sur un grand crane de Bœuf, la <i>Plica Polonica</i> , & une tumeur de l'Oeil.	73

L.

L AUD; caractère de ce Prélat. 85. Il se declare pour les Arminiens. 86. Entrepred de réunir l'Eglise Anglicane & celle de Rome. 87. Il persécute les Puritains. <i>ibid.</i> Desavouë les Eglises Protestantes des Pais étrangers. <i>ibid.</i> Questions captieuses qu'il propose aux Eglises Wallonnes en Angleterre. 88. Compose des Statuts pour l'Université d'Oxford. 89. Ses menagemens pour l'Eglise	
--	--

DES MATIERES.

glise Romaine. 90. Change la Liturgie & introduit des cérémonies superstitieuses. <i>ibid.</i> Apologie de Mr. Grey pour ce Prélat.	91
<i>Leon X.</i> (le Pape) son caractere.	189
<i>Liberté</i> de penser; abus qu'on en fait.	141
<i>Loix</i> d'une nouvelle Société Littéraire à Londres.	267
<i>Longitude</i> ; méthode pour la decouvrir en pleine mer.	42

M.

M ARCEL (Mr. Arnaud) son invention pour communiquer au Fer & l'Acier une vertu magnétique sans le secours de l'Aimant.	65
<i>Marchionis</i> (Joannis) <i>observationes meteorologicae.</i>	52
<i>Marie</i> Reine d'Ecosse; ses différens avec la Reine Elisabeth. 313. Fait son Entrée à Edimbourg. 315. Particularitez concernant son Mariage avec le Lord Darnley, omises par Mr. de Rapin. 319. Ne peut souffrir son Mari après le meurtre de Riccio. 340. Epouse Bothwel un des assassins de son Mari. 344. Troubles qui en naissent. 345	
<i>Matrice</i> ; observations sur ses deux cavitez. 387. Voyez aussi <i>Hémorrhagies.</i>	
<i>Mauvertuis</i> (Mr. Pierre Louis de) ses problèmes sur les Fluide.	61
<i>Méthode spécifique</i> (la) decriée en Médecine.	399
<i>Milton</i> ; beautez & avantages de sa Poësie. 4. & <i>suiv.</i> Témoignage que Dryden lui rend. 10. Son stile est frapant & original, riche & précis. 12. Ses Images & Peintures sont dans le goût le plus pur de l'Antique. 17. & <i>suiv.</i> Exemples de ses Comparaisons. 19. & <i>suiv.</i> Discussion sur le compte des années de sa vie. 227. Sur sa détention. 233. Défauts	

T A B L E

- Défauts du Catalogue de ses Ouvrages. 236. Ses principes en fait de Politique. 238. Echantillons de sa Prose. 240 & *suiv.*
- Monro* (Mr. A.) sa nouvelle description du *Duodenum*. 379. Ses Remarques sur les Intestins. 380
- Morale* (la) un des caracteres de perfection du Poëme Héroïque ou Epique. 31. Quelle est celle du Paradis perdu. 35. & *suiv.* Celle de l'Évangile l'emporta sur les sentimens des plus grands Philosophes Payens. 147
- Morgan* (Mr. T.) sa pratique mécanique de la Médecine. 398
- Mortier* à bâtir; comment se fait le meilleur à Madras dans les Indes Orientales. 58
- Muffchenbroek* (Mr. Pierre) ses Ephémérides météorologiques. 72
- Muscle*; observations sur celui de Ruysch. 383
- Myopes*; qui on doit entendre par-là. 392. Pourquoi obligez d'approcher les objets de leurs Yeux. *ibid.* Ne regardent pas ceux qui leur parlent.. *ibid.* N'ont pas besoin de tant de lumière que d'autres pour voir distinctement. *ibid.* Moyen d'aider leur vûë. *ibid.* & 393. Contractent souvent leurs paupières. 393. Les petits Corps lumineux fort éloignez leur paroissent grands. *ibid.* Lisent & écrivent les plus petits caracteres. *ibid.* Sont obligez souvent de fermer un Oeil pour voir distinctement. *ibid.*

N.

NEWCASTLE (le Duc de) ce qui le porta à composer sa *Nouvelle Méthode de dresser les Chevaux*. 205. Eloges de cet Ouvrage. 205-

DES MATIERES.

205 - 207. Son jugement sur quelques Chevaux de différens Païs.	207 - 210
<i>ouvelles littéraires.</i>	211. 431

O.

OBLIGATION à la Vertu de deux sortes. 156. Ce que c'est que l'intérieure. *ibid.*
scourcissement de la vûë ; d'où il procede dans les Maladies hystériques & nerveuses. 390
ium; ses funestes effets, étant donné trop-tôt pour arrêter l'opération d'un Vomitif. 37. Remedes contre ses mauvais effets. 403. 404
donnance (l') une des beautez essentielles du Poëme Héroïque. 26. Discussion sur un endroit du Paradis perdu, ou Milton paroît l'avoir négligée. 27

P.

AÏS-BAS; restrictions qu'on y met à l'acceptation du Concile de Trente. 296
re (le) appelé *Très-Saint Pere* par le Roi Charles I. dans une Lettre que ce Prince lui écrivit. 79. De l'autorité & des usurpations de Papes. 191
radis perdu; de quel genre est ce Poëme. 22. Sur quoi sont fondées la plupart des Critiques qui en ont été faites. 23. Les deux derniers Livres regardez à tort comme inutiles & languissans. 29. *Et suiv.* Abondance & excellence de la Morale de ce Poëme. 32. *Et suiv.*
u (Alteration de la) fort singuliere. 66
reira (le P. André) Jésuite; ses observations sur les Sate'lites de Jupiter. 70
Tome IX. Part. II. G g Pe-

T A B L E

<i>Petite-Verolle</i> ; le dévoyement jugé salutaire dans cette maladie.	40
<i>Picards</i> ; Secte d'Hérétiques.	17
<i>Placenta</i> (le) observations là-dessus.	38
<i>Poëme Heroïque</i> ; quelles beautez y sont requises pour le rendre parfait.	2.
<i>Poësie</i> non-rimée de Milton; ses beautez & ses avantages. 4. <i>Ép. juiv.</i> Excellent témoignage que Dryden lui rend. 10. Ce que Milton dit de l'usage de la Poësie.	245 - 250
<i>Pologne</i> (la) reçoit le Concile de Trente.	29
<i>Pope</i> (Mr.) son jugement sur les Poësies de Wycherley.	354
<i>Porterfield</i> (Mr. W.) son Essai sur le Mouvement de nos Yeux.	384
<i>Poudre styptique</i> pour les Hémorrhagies de la Matrice.	377
<i>Prosodie</i> Angloise comparée à celle des Grecs & des Latins.	5. 6
<i>Protestans</i> (les) persecutez en Ecoſſe par la Reine Marie.	328
<i>Purgatifs</i> ; Essai sur les moyens d'en fixer la dose.	377
<i>Pyke</i> (Mr. Isaac) sa Lettre sur la manière dont on fait le mortier aux Indes.	58

Q.

Q UINQUINA; son usage pour la Gangrène & le Sphacele.	73. 379
--	---------

R.

R ANBY (Mr. Jean) ses observations touchant une grande rupture ombilicale.	55
---	----

Ranib

DES MATIERES.

<i>Rand</i> (Mr. Isaac) son Catalogue de Plantes du Jardin de Chelsea.	55
<i>Raison</i> , ou <i>Intelligence</i> ; sa définition.	156
<i>Raisons internes</i> des choses; quelles.	156
<i>Relation</i> des choses ou des personnes ce que c'est.	156
<i>Rhumatisme</i> (le) se guérit par un devoyement moderé.	403
<i>Riccio</i> (David) histoire détaillée de l'assassinat de ce favori.	336
<i>Richardson</i> (Mr.) pourquoi en état de juger du Poëme de Milton. 2. Echantillon de sa Poësie. <i>ibid.</i> nat. Deux especes de Remarques particulieres à Mrs. Richardson. 16. Comment distinguer les Remarques du Pere d'avec celles du Fils. 223. Ils ne sont pas des Peintres ordinaires. 224. Leur parfait accord.	225
<i>Rois</i> (les) d'Israël n'étoient point absolus ni despotiques.	423

S.

S AIGNEE déconseillée.	403
<i>Saint-Jean</i> (Mr. Olivier) sa description d'une machine où l'on met coucher les Enfans en Italie.	61
<i>Sanbedrin</i> des Juifs; son origine.	417
<i>Saturne</i> ; conjectures sur son anneau.	61
<i>Scheuchzer</i> (Mr.) invite les Curieux & les Botanistes à l'aider dans l'Histoire des Plantes de Suisse. 55	
<i>Sciatique</i> (la) peut se guérir par un devoyement moderé.	403
<i>Scorbut</i> ; remedes contre ce mal.	404
<i>Sentiment moral</i> n'est pas un fondement de la Vertu.	154

T A B L E

<i>Serces</i> (Mr. Jaques) Lettre qu'il a fait inserer dans la <i>Bibliothèque Raisonnée</i> . 406. Comment ce Journal s'explique sur son Ouvrage.	408
<i>Schaftsbury</i> (Mylord) refutation de son sentiment par rapport aux motifs qui doivent nous porter à la Vertu.	142 & suiv.
<i>Shipton</i> (Mr.) son Discours sur l'usage du Quinquina pour la Gangrène & le Sphacèle.	73
<i>Simson</i> (Mr. T.) ses Observations sur diverses parties du corps des Femmes.	383
<i>Sleidan</i> (Jean) fidelité de cet Historien.	172
<i>Société</i> établie à Londres pour l'encouragement des Lettres. 254. Et pour remedier à divers desordres de la République littéraire en Angleterre. 259. Ouvrages qu'elle fait imprimer. 262. N'exclut point ceux des Etrangers. 265. Ses Loix. 267 - 276. Liste de ses Membres.	276
<i>Stedman</i> (Mr. J.) ses observations sur les funestes effets de l'Opium.	377
<i>Stuart</i> (Mr. R.) ses expériences pour prouver l'existence d'un Fluide dans les Nerfs.	70
<i>Suppression d'urine</i> provenant d'une cause assez extraordinaire.	62

T.

T ACHES qu'on voit devant ses yeux sont de deux especes ; d'où elles proviennent.	395
<i>Talbot</i> (Mylord) Poëme à son honneur.	286
<i>Thomson</i> (Mr.) Auteur d'un Poëme à l'honneur de feu Mylord Talbot. 285. Exemples de ce Poëme, 289. & suiv. Sa Poudre Styptique. 377. Ses observations sur les effets de l'Arfenic.	378
<i>Toland</i> (Mr. Jean) Editeur des Oeuvres de Harrington. 409. Son jugement sur quelques Discours Politiques de cet Auteur.	410
	<i>Toux</i>

DES MATIERES.

<i>Toux sèche</i> ; moyen pour la guérir.	403
<i>Tubfal-il-Kibar</i> ; Livre imprimé à Constantinople.	71
<i>Tunique veloutée</i> (la) crue de la même nature que l'Epiderme.	380

V.

V <i>Audois</i> , ou <i>Albigois</i> ; pourquoi ainsi nommez.	173
<i>Venise</i> (la République de) est des premières à recevoir le Concile de Trente.	294
<i>Vérité</i> de trois sortes. 158. La Verbale; ce que c'est. <i>ibid.</i> L'Idéale; en quoi elle consiste. <i>ibid.</i> Définition de la Vérité des Choses. <i>ibid.</i>	
<i>Versefication</i> (la belle) combien nécessaire dans un Poëme. 3. Remarques sur celle de Milton. 6.	
	Ép. <i>suiv.</i>
<i>Vertu</i> (la) n'est pas incompatible avec l'espérance des recompenses & la crainte des peines. 142. Ép. <i>suiv.</i> Ne dépend pas d'un pur Instinct. 150. Définition de la Vertu. 155. L'approbation qu'on donne à la Vertu suffit pour nous y porter. 160. Elle peut être enseignée ou fortifiée par le moyen de l'instruction.	162
<i>Vesuve</i> ; relation d'une secousse extraordinaire de cette montagne.	71
<i>Vice</i> ; ce que c'est.	155
<i>Vie à venir</i> ; utilité & nécessité de cette idée pour la pratique de la Vertu.	144-148.
<i>Vieillards</i> ; disposition de leurs yeux.	394
<i>Vision</i> ; comment elle se fait. 385. Sa perfection dépend de la transparence des humeurs.	397
<i>Urine</i> (Cours d') dans un Diabete; méthode extraordinaire pour l'arrêter.	402

T A B L E.

W.

- W**REN (Mr.) son Livre tourné en ridicule par Harrington. 424
Wycherley; Lettre au sujet d'un nouveau Volume de ses Oeuvres posthumes. 349. Trait de sa modestie. 357. Justifié de quelques Critiques. 358. Les originaux de quelques-unes de ses Pièces dans la Bibliothèque du Comte d'Oxford. 361. Traduction libre de son Epitre à Dryden. 363

Y.

- Y**EURS; Essai sur leurs Mouvements. 384. Leurs Mouvements internes de deux sortes. 385. Ont la faculté de se conformer à la distance des objets. *ibid.* Pourquoi fatiguez par des objets proches. 389. Leur disposition dans les Myopes. 362. Chez les Viellards & ceux qui ont la vûe foible. 394

F I N.

PIERRE DE HONDT,

Libraire a la Haye, a imprimé.

UN Ouvrage du célèbre Maréchal de Vauban sur l'attaque & sur la Défense des Places, avec 36. belles Figures, in quarto.

Le Tome Cinquième in Folio des Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux, sur les Evenemens les plus mémorables de l'Ancien & du Nouveau Testament, par Mrs. Saurin, Roques, & Beaufobre; avec les belles Figures de Mrs. Hoet, Houbraken, & Picart.

Le Tome Septième du Grand Dictionnaire Géographique par Mr. Bruzen la Martinierre, contenant les Lettres Q. R. & la plus grande partie de la Lettre S.

Les Tomes XI. XII. XIII. de l'Histoire d'Angleterre de Mr. Rapin Thoiras. 4.

Pharfamon, ou les Nouvelles Folies Romanesques par Mr. de Marivaux, 10 parties en 2 vol. 12.

Le Payfan Gentilhomme, ou les Avantures
res

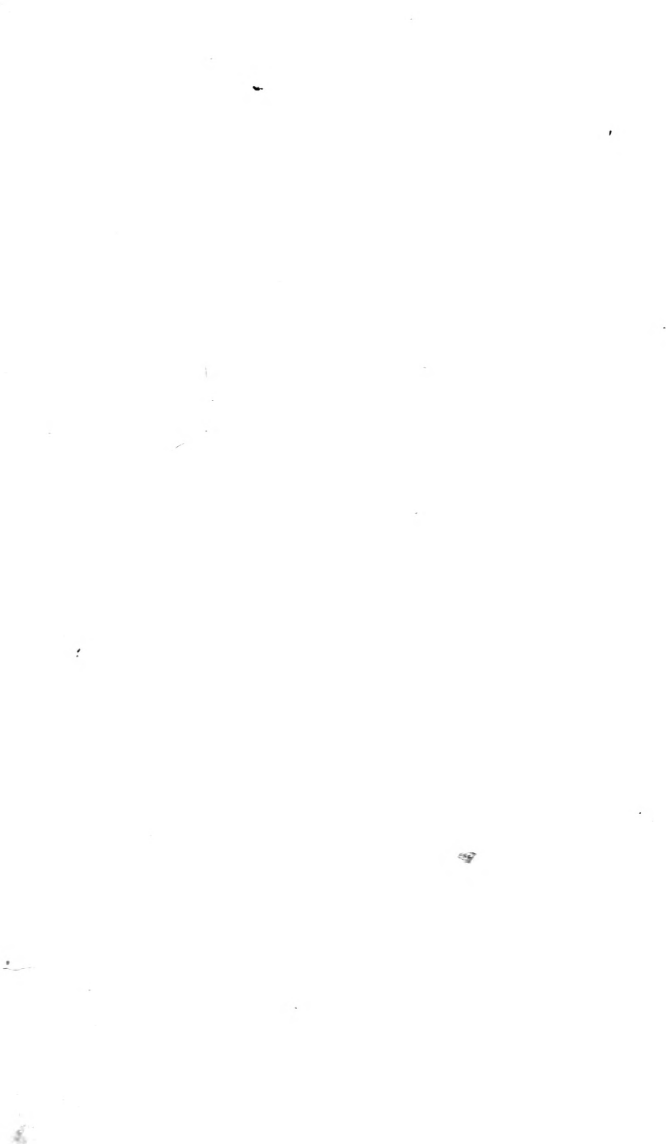
res de Mr. Ranfau, & son Voyage aux
Isles Jumelles, par Mr. Catalde. 12.

Les Cent Nouvelles Nouvelles par Mad.
de Gomez. 18. vol. 12.

Essai Historique & Philosophique sur le
Goût. 8.

Examen du Pyrrhonisme ancien & mo-
derne de Mr. de Croufaz. fol. Cet Ouvra-
ge est imprimé sur le même format que les
Oeuvres & le Dictionnaire de Bayle, dont
l'Auteur fait une Critique perpétuelle.





res de Mr. Ranfau, & son Voyage aux
Isles Jumelles, par Mr. Catalde. 12,

Les Cent Nouvelles Nouvelles par Mad.
de Gomez. 18. vol. 12.

Essai Historique & Philosophique sur le
Goût. 8.

Examen du Pyrrhonisme ancien & mo-
derne de Mr. de Croufaz. fol. Cet Ouvra-
ge est imprimé sur le même format que les
Oeuvres & le Dictionnaire de Bayle, dont
l'Auteur fait une Critique perpétuelle.









